Tous sont invités à participer aux jeux du Salon du livre de Québec (page 24)

CBV 980
RADIO QUALITÉ
RADIO VARIÉTÉS
RADIO-CANADA

l'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

QUEBEC — 62e ANNEE — Numéro 18,804

Prix : DIX CENTS

Mercredi, 18 juin 1969

gâteaux Vachon

LA METEO

Généralement nuageux avec averses éparses et quelques orages en matinée. Ensoleillé dans l'après-midi. Minimum et maximum de 50 et 70. Autres détails en page 23.

...un goûter de bon goût!

Flash

Grève des 1,000 employés de 22 garages

Déblocage aujourd'hui ou statu quo ?

Par Michel RIOUX

QUEBEC — Les propriétaires de 22 garages de la région et les représentants de leurs 1,000 employés sont réunis ce matin en présence du médiateur du ministère du Travail, M. Jean-Marc Jodoin.

Cette troisième rencontre entre les parties depuis le début du conflit, qui dure depuis plus de deux mois, en serait une d'importance. En effet, si l'on se réfère à la déclaration du médiateur mercredi dernier, à la suite de la deuxième séance de médiation, la rencontre d'aujourd'hui nous dira si le conflit s'achemine vers un règlement ou bien un cul-de-sac.

Le conflit débutait le 10 avril dernier; il implique 22 garages et près de 1,000 employés membres du Syndicat national des employés de garages de Québec (CSN).

Par ailleurs, il y a "de fortes chances" que la partie syndicale ne présente pas de nouvelles propositions à la partie patronale; c'est ce que nous déclarait hier après-midi le négociateur syndical, M. Maurice Boucher.

On se souviendra que mercredi dernier, au cours de la séance de médiation, les syndiqués étaient à préparer de nouvelles propositions lorsque la partie patronale quitta l'édifice Delta avant que ces propositions ne lui soient présentées. Ce geste, selon M. Boucher, n'aurait pas été très bien accueilli par les négociateurs syndicaux, qui avaient accusé à ce moment les employeurs de "manquer de sérieux".

D'autre part, réunis en assemblée lundi soir, les grévistes ont donné un vote de confiance unanime à leurs représentants à la table de négociation. M. Boucher déclarait à ce sujet que le comité de négociation était très heureux de cette marque de confiance qui lui donnait le mandat de prendre toute décision jugée valable.

D'après le négociateur syndical, le moral des grévistes serait excellent; lors de leur réunion, ces derniers se sont vu proposer un nouveau mode de piquetage qui rendra leur geste encore plus effectif.

Quant à la déclaration du ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, qui disait la semaine dernière que le conflit dans les garages était sur le chemin du règlement, M. Boucher a refusé d'endosser cette assertion.

La formule des terrains de jeux serait à repenser — page 9

Le bilinguisme dans la région de la capitale — page 12

Protocole des professeurs de l'Université du Québec — page 13

Phil Watson candidat à la succession de Stasiuk — page 19

Grande offensive britannique — page 24

Rejet du monolithisme à Moscou — page 24

Construction :

Un avocat accuse

par MICHEL RIOUX

• **Exclusif à l'Action**

QUEBEC — Quand un avocat n'a plus le droit de voir ses clients avant qu'ils ne soient traduits en justice, nous sommes en présence d'un véritable état policier.

Quand un premier ministre donne l'ordre à sa police de faire tout en son pouvoir pour permettre à des personnes qui veulent briser une grève légale de le faire, nous sommes en présence d'un abus de pouvoir.

Telles sont les constatations qui ont été faites devant nous hier soir par un avocat engagé par la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et par les dirigeants de la grève de la construction qui sévit actuellement dans la région de Québec.

Membre de l'étude d'avocats Lachapelle, Roy et Richard, Me Clément Richard, qui n'est pas un avocat à la solde de la CSN, déclarait hier soir que jamais il n'avait eu antérieurement de difficultés semblables pour défendre des clients.

"Si je m'en remets à l'aspect strictement légal de la question, j'affirme qu'il existe à l'heure actuelle, à la Sûreté provinciale du Québec, un véritable climat anti-syndical", nous affirmait hier soir Me Richard.

Pour leur part, les dirigeants de la CSN, MM. Rosaire Muller, directeur de la grève de la construction à Québec, et Jacques Tardif, négociateur en chef de la partie syndicale, ne craignaient pas d'affirmer que les actes posés durant ces derniers jours étaient la conséquence directe de l'appel du premier ministre Bertrand à la Sûreté provinciale afin qu'elle protège les travailleurs qui auraient eu l'intention, lundi dernier, de reprendre leur travail.

Les faits

Voici comment se seraient déroulés les faits, tels que nous les a racontés hier soir Me Richard.

Dans la journée de lundi, l'avocat aurait manifesté l'intention de rencontrer les accusés grévistes. De 3.30 heures à 4.40 heures, il se serait fait répondre qu'il ne pourrait pas les voir.

A ce moment, l'avocat ne savait pas combien de personnes étaient accusées. "J'ai demandé 120 secondes, dit Me Richard, afin de connaître les noms et le nombre des accusés, pour que je puisse prévenir leurs familles, et on ne me l'a pas accordé".

Selon Me Richard, cette façon de procéder irait directement à l'encontre de l'article 107 du Code criminel et du Bill des droits de l'homme. D'ailleurs, une jurisprudence serait établie aux Etats-Unis pour que ne soit pas consignées des déclarations qui n'auraient pas été faites en présence d'un avocat.

En raison de ce refus de la Sûreté provinciale, les accusés durent passer la nuit de lundi à mardi au poste de l'avenue St-Cyrille; ce n'est que le lendemain matin, vers 9 heures, que Me Richard put rendre visite à ses clients. "C'est tout juste si l'on ne déroula pas devant moi le tapis rouge", précise l'avocat.

D'autre part, Me Richard s'est élevé contre une déclaration de M. Adrien Boisvert, commandat de la sous-division de Québec de la S.Q., ce dernier avait déclaré que les grévistes pris en flagrant délit ne pourrait pas bénéficier d'un cautionnement. Selon Me Richard, ce policier usurpait de cette façon des prérogatives de la Cour et n'avait aucune autorité légale pour faire une telle déclaration.

● **Le premier homme pressenti pour mettre les pieds sur la Lune, la première fois dans l'histoire de l'humanité, Neil Armstrong, revêt son équipement avant de s'embarquer dans le module artificiel qui simule un alunissage, comme l'illustre la photo du bas. L'alunissage fictif au centre spatial de Houston a été couronné d'un grand succès. L'alunissage sur la Lune est prévu pour le 20 juillet. Armstrong sera à bord du module lunaire avec Edwin E. Aldrin.** (Téléphotos : U.P.I.)

L'Ontario adhère au Régime fédéral d'assurance-médicale

TORONTO (PC) — Le Premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a annoncé hier la décision de la province d'adhérer, à partir du 1er octobre 1969, au Régime fédéral d'assurance-médicale RFAM. En annonçant le projet de loi déposé à la législature par M. Matthew Dymond, ministre de la Santé, M. Robarts a dit qu'il constituait l'aboutissement d'années de recherches après le meilleur plan d'assurance-médicale pour la population de la province.

En entrant en vigueur le 1er octobre 1969, la nouvelle législation rendra nulles toutes les précédentes.

M. Dymond, ministre de la Santé, a déclaré à la législature que le projet qu'il lui soumettait répondait à toutes les conditions requises pour l'adhésion au régime fédéral.

En effet, aux termes de la législation fédérale, les régimes provinciaux doivent être non-lucratifs, complets et transférables.

Les personnes couvertes aux termes de la loi de l'Ontario sur l'assurance des services médicaux, sera couverte par le nouveau régime jusqu'à expiration desp rimes déjà versées.

Les employés de sociétés, couverts par une police d'assurance collective, devront adhérer au nouveau régime provincial s'ils forment un groupe d'au moins 15 personnes.

Pour les groupes ne comptant qu'entre 5 et 15 membres un comité pourra rendre obligatoire leur adhésion au nouveau régime provincial.

LES PRIMES

Les primes seront fixées par décret. Les personnes assurées auront le droit de choisir leur médecin. Mais les médecins ne seront nullement tenus de soigner des assurés.

L'assurance de l'Ontario est transférable à toutes les autres provinces qui ont déjà adhéré au régime fédéral, soit : le Manitoba, la Nouvelle-Ecosse, Terre-Neuve, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique. L'Alberta adhérera au régime à partir du 1er juillet prochain.

Le règlement établi aussi les modalités de l'aide que la province pourra accorder à ceux qui en auront fait la demande pour le paiement de la prime.

Les personnes qui, par suite de chômage, de maladie, d'invalidité ou de difficultés financières, ne sont pas en mesure de verser la prime peuvent demander l'aide de la province dans un délai de 30 jours.

Pour les consultations médicales, les assurés recevront, en guise de remboursement, 90 p.c. des honoraires prévus par le barème de l'Association des médecins de l'Ontario, admis le jour de l'entrée en vigueur du nouveau régime provincial.

A l'avenir, l'Association des médecins de l'Ontario ne pourra modifier le barème qu'après en avoir soumis les changements au ministère de la Santé, six mois avant leur mise en application.

Si les changements apportés au barème entraînent une augmentation des coûts de l'assurance médicale, le gouvernement pourra établir son propre barème par décret.

Les médecins qui ont l'intention de percevoir des honoraires supérieurs à ceux prévus par le barème, doivent en informer le patient avant le traitement.

PRIORITE

M. Robarts a déclaré à la législature que le projet soumis devra être examiné en priorité afin qu'il puisse entrer en vigueur le 1er octobre. En cas de besoin, dit-il, les vacances parlementaires qui devaient commencer le 27 juin, pourraient être reportées.

Selon le Premier ministre de l'Ontario, la contribution d'Ottawa au régime financier allant du 1er avril 1970 au 31 mars 1971, sera de l'ordre de $176 millions. Pour les six premiers mois, allant du 1er octobre 1969 au 31 mars 1970, l'Ontario recevra du fédéral $82 millions.

M. Robarts a assuré la législature que les primes pour le nouveau régime d'assurance médicale ne seront pas supérieurs à celles actuellement en vigueur soit : $5.90 pour un célibataire; $11.80 pour un couple et $14.75 pour une famille.

Benson pourra quand même réaliser "son" surplus

OTTAWA (PC) — La décision de l'Ontario, au régime national d'assurance - maladie, ne devrait pas empêcher M. Edgar Benson, ministre des Finances, de réaliser un surplus financier de $250 millions pour l'année finissant le 31 mars.

En établissant les prévisions budgétaires, M. Benson avait consacré $370,000,000 aux contributions fédérales aux provinces aux termes de la loi sur les soins médicaux. Cette prévision se basait sur la perspective de voir toutes les provinces participer au régime pendant toute l'année fiscale.

Dans son discours du budget, le 3 juin, le ministre précisait que le gouvernement n'aurait pas besoin de tout ce montant, puisqu'une partie des provinces participeraient au régime plus tard que prévu.

Au cours d'une entrevue, M. Benson a ajouté que si l'Ontario adoptait le régime au 1er octobre, Ottawa réaliserait quand même son surplus de $250,000,000 le 31 mars.

Tout en admettant que le retard de l'Ontario avait contribué au surplus fédéral, M. Benson a affirmé qu'il aurait préféré une participation plus hâtive de la province au régime.

Humour à la une

L'intuition féminine n'est qu'une fiction, un leurre. C'est une chose absurde, romanesque et ridicule... et pourtant ça marche à tous les coups.

Actes de violence à Sherbrooke

Ottawa ne prendra aucune mesure contre les "maniaques écervelés"

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a indiqué hier aux Communes que son gouvernement n'avait l'intention de prendre aucune mesure contre les "maniaques écervelés" qui ont causé des actes de violence à Sherbrooke.

Répondant à une question du chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, le premier ministre a ajouté qu'il appartenait toutefois à la population et aux autorités "de juger de ce qu'il adviendrait dans un Etat où ces gens prendraient le pouvoir".

M. Caouette, faisant allusion à l'attentat à la bombe contre les bureaux de la société St-Jean-Baptiste de Sherbrooke, dimanche, a parlé "d'actes de barbarisme et de vandalisme perpétrés par des maniaques écervelés".

M. Trudeau a également fait savoir à M. Gilbert Rondeau (Créditiste - Shefford) qu'il avait été officiellement avisé lundi que les célébrations prévues pour le 24 juin à Sherbrooke auxquelles il avait été invité, avaient été annulées.

M. André Fortin (Créditiste Lotbinière a de son côté demandé au chef du gouvernement s'il allait offrir au Québec l'aide du gouvernement fédéral pour enrayer la vague de violence.

"Les services de la Gendarmerie royale sont à la disposition des provinces, a répondu M. Trudeau. Il suffit que la population en fasse la demande".

Sommaire

Annonces classées	22
Décès et funérailles	23
Editorial	4
Féminine	6-7
Finance	16-17
Horoscope	6
Mot-caché	14
Mots croisés	23
Nouvelles canadiennes	12
Nouvelles provinciales	13
Nouvelles internationales	10-24
Spectacles	14
Sport	18-19-20
Télévision	20
Bridge	22

Courrier de deuxième classe enregistrement No — 0748

Trudeau invité aux fêtes de la St-Jean à St-Georges

par MARC ST-PIERRE

ST-GEORGES DE BEAUCE — Le Premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott-Trudeau, présidera tout probablement les fêtes du centenaire de fondation de la Société Saint-Jean Baptiste de Saint-Georges de Beauce le 24 juin.

Un télégramme expédié à 18 heures 30 hier à Ottawa par le président du conseil régional des SSJB de la Beauce, M. Richard Busque, invite effectivement le premier citoyen du pays à accepter la présidence des fêtes locales qui marqueront en même temps la fête nationale des Canadiens français.

Le message, expédié au nom des conseils régional et local de la SSJB de l'endroit, et des conseils municipaux de Saint-Georges et de Saint-Georges ouest, a fait suite à une réunion du bureau de direction qui a décidé à huit contre un membre de prendre la relève après le volte face de son homologue de Sherbrooke.

La SSJB de Sherbrooke, qui la première avait invité le Premier ministre canadien à participer aux fêtes du 24 juin, a retiré sa requête après l'explosion d'une bombe à ses locaux. L'attentat terroriste a causé à son siège social des dommages évalués à $30,000 en plus de semer la peur.

A Saint-Georges de Beauce, on a sauté sur l'occasion.

"Au nom des conseils régional et local de la Société Saint-Jean Baptiste, lit-on dans le télégramme, et des deux conseils de ville de Saint-Georges de Beauce, nous vous invitons (M. Trudeau) cordialement à présider nos célébrations régionales de la Saint-Jean à Saint-Georges de Beauce dans l'après-midi du 24 juin.

"Ces fêtes marquent le centenaire de notre Société Saint-Jean Baptiste locale."

Le télégramme est signé par M. Richard Busque, président régional.

Les conseils de ville, consultés, se sont déclarés d'accord pour recevoir M. Trudeau. Il va sans dire que des mesures de protection stricte seront prises pour assurer la sécurité du Premier ministre.

M. Busque, rejoint par téléphone en soirée hier, s'est borné à lire le texte du télégramme, ajoutant qu'il fera quelques commentaires cet après-midi en marge de l'invitation.

L'amorce d'une politique de loisirs à long terme à Lévis

Par Michel Belleau

LEVIS — Le nouveau directeur des Loisirs de Lévis, M. Louis Lemieux a déposé hier sur la table du Conseil son premier mémoire concernant une politique à long terme dans le domaine du loisir à Lévis.

Selon M. Lemieux, il faut d'abord reconnaître ce service comme en étant un aussi essentiel que tous les autres services municipaux tel l'Aqueduc, l'Egout et la Protection publique.

La municipalité de Lévis devra alors, selon lui, se donner les outils nécessaires pour l'acquisition et l'opération d'un tel service. Il faut qu'une partie des argents que consacre la ville aux Loisirs serve à des investissements d'immobilisation pour l'acquisition, par exemple, d'espaces verts et de terrains.

Programme suggéré

En premier lieu, il faut, selon M. Lemieux, encourager et guider les organismes déjà existants pour qu'ils poursuivent leur action en fonction du futur plan directeur des Loisirs. Pour ce faire, la ville devra limiter, dans la mesure du possible, les octrois pour des fins d'opérations et ainsi réserver ses dépenses capitales aux futurs terrains et équipements municipaux.

Il s'agira par la suite d'établir une politique à long terme dans ce secteur d'activités à Lévis. Pour y arriver, il faut, selon M. Lemieux, élaborer un plan directeur de façon à proposer un programme cohérent pour tous les organismes qui s'intéressent au loisir municipal, tant au point de vue investissement qu'au point de vue opération.

Un plan directeur

Pour élaborer un plan directeur, il s'agit d'abord de connaître les besoins de la population en matière de loisirs pour ensuite établir certains objectifs. Il est ensuite possible d'élaborer des programmes d'activités tant au niveau sportif, culturel ou artistique.

M. Lemieux veut qu'on dresse ensuite une liste des équipements de loisirs nécessaires en fonction des besoins de la population et des objectifs du futur service. Il peut être bon auparavant d'inventorier les équipements municipaux, scolaires et privés que l'on retrouve dans les limites de la municipalité.

Le nouveau directeur voit encore plus loin en demandant que soit envisagées des ententes à long terme afin d'utiliser les équipements scolaires ou privés.

Réactions des membres du Conseil

Ce document a été accueilli d'une façon très favorable par les membres du Conseil de Ville de Lévis. Pour le maire, M. Vincent Chagnon, il s'agit d'un important document de travail qui servira d'amorce à l'action que devra entreprendre la ville dans le domaine des loisirs.

Les membres du Conseil ont été unanimes pour donner à M. Lemieux le feu vert pour continuer l'action qu'il a entreprise. On s'est refusé par ailleurs à tout engagement immédiat prétextant qu'il n'était pas encore temps de franchir cette étape.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD
abonnements - Service :
ROBERT BRETON
54, Boul. de l'Entente
LAUZON - LEVIS
Tél. : 837-1922

Maisons à vendre

Lévis, St-Romuald, St-David, maisons neuves, léger comptant, balance comme loyer, terrains vendre, Delisle Entreprise, 837-9695.
12394 21/5 (1 ms) 127

Avis divers

LÉOPOLD TREMBLAY INC
MEUBLES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES
Tél.: 839-9441
1123, rue Commerciale, ST-ROMUALD
(Ouvert tous les soirs)
12407 31-5 (l.mer.s. au 28-6) 25 C.L.

Autos à vendre

RINFRET AUTOS INC
Dépositaire VOLKSWAGEN
50 RUE DELISLE ROND POINT
LÉVIS
TEL 837 2133
12033 5/5 (l.mer.v. au 2/7) A.V. C.L.

Horlogers — Bijoutiers

LE PRIX du GROS SUR DIAMANTS MONTRES, ETC.
Epargnez de 10 à 50% chez :
OMER ROUSSEAU
BIJOUTIER-IMPORTATEUR
802 est, rue St-Joseph
Tél.: 524-1372
12710 (14-18-21-26-30/6) (4-8-11-15/7) 107 C.L.

UN CADEAU à la NOUVELLE MARIEE
12 SEMAINES D'ECONOMIES
5% de rabais sur tous vos achats
PARTICIPATION A UN TIRAGE DONT LE GRAND PRIX SERA ATTRIBUE LE 6 SEPTEMBRE
Sur présentation d'un faire-part ou toute autre preuve officielle de votre mariage, votre marchand S.P. vous remettra votre carte D'ECONOMIES.

FETONS ENSEMBLE
LA SAINT-JEAN-BAPTISTE
Assistons a toutes les manifestations de cette journée marquante qui rend hommage aux nôtres
C'EST NOTRE FETE SOYONS JOYEUX!

FESSE de JAMBON CUITE
Prête à manger, Découennée, Dégraissée, Jarret enlevé
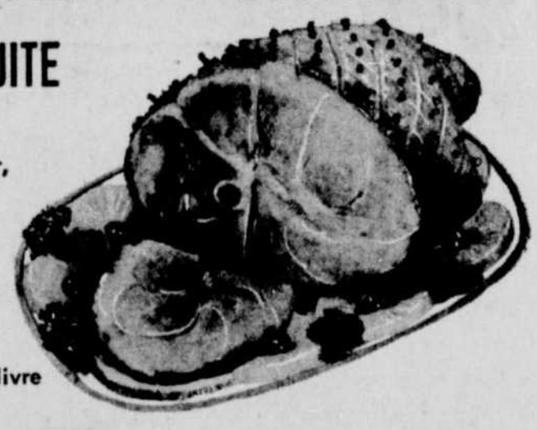
La livre .69
QUART DE FESSE lb .79
STEAK OU CENTRE lb .89

PRUNEAUX "BEAUTY"
No 1 de la Californie Frais, rouges, juteux grosseur 5/5

2/ douz. .69

CUISSES DE POULET Fraiches, pour griller lb .48
POITRINES DE POULET Fraiches, viande blanche lb .58
BACON TRANCHE Fédéral lb .89
BOLOGNA de Fédéral Tranché, ou en morceaux lb .39
PIZZA de Coorsh Pepperoni 13 oz Fromage 11 oz les 2/.89
MELONS D'EAU No 1, U.S.A. frais, juteux lb .10
CONCOMBRES No 2 de l'Ontario Longs et verts 2/.25
FEVES JAUNES No 1 U.S.A. Longues et fines lb .39
EPINARDS No 1 U.S.A. frais et lavés cello 10 oz .29

SERVICE & PRIX SP
NOS MARCHES SONT COMPLETS: EPICERIE - FRUITS - VIANDES ET LEGUMES - LICENCIES

BISCUITS RITZ de Christie bte 1 lb .45
BISCUITS Feuille d'érable de David 2 cellos 1 lb .79
BEURRE DE CARAMEL VACHON 4 lb .93
MARINADES SUCREES HABITANT Bocal 24 oz .49
DETERGENT FAB Format familial $1.55
COUCHES FLUSH A BYE petites sac de 24 $1.19 Médiums et larges sac de 24 $1.39

SUPER PRIX CRISCO bte 1 lb .39
SUPER PRIX JUS DE TOMATE Libby, de fantaisie bte 19 oz 6/.89
SUPER PRIX CHEEZ WHIZ de Kraft, régulier bocal 16 oz .69
SUPER PRIX THE SALADA Prior Park 100 sachets .57

POULET DESOSSE ESTA 2 btes 7 oz .79
LIQUEURS COTT SAVEURS ASSORTIES 6 can. 10 oz .53
TASTY BAKE DE MAZOLA 2 pqts 3 oz .49
SAUCE CHEF Boy-Ar-Dee Viande ou champignons 2 btes 15 oz .69
POIS VERTS No 3, Vachon, choix 2 btes 19 oz .55
MARGARINE BLUE BONNET 2 btes 1 lb .73
CIRE LIQUIDE SUCCES, régulière Bte 32 oz .89
FISH KRISPS BLUE WATER Pqt 8 oz .45
SAVON DE TOILETTE PALMOLIVE, VERT 5 barres .59

CREME GLACEE 3 chopines .59
PAIN DE VIANDE Roy All bte de 12 oz .39

PAPIER DE TOILETTE CASHMERE 8 roul. .89
DETERGENT LIQUIDE SUNLIGHT 2 bout. 24 oz .85
BREUVAGES ALLEN, assortis 2 btes 48 oz .73
BEURRE D'ARACHIDES PLANTERS Bocal 16 oz .53

Marchands S.P.
ROMEO PICHE & FILS INC. 118, rue St-Pierre, St-Raymond. Tél.: 337-2262
G.-A. RATTE 202, rue Taschereau, Québec. Tél.: 529-2197
PAUL ROGER 1265 ouest, rue St-Vallier, Québec. Tél.: 683-2985

LA VIE AU GRAND AIR

FAITES DES PROVISIONS POUR LE CHALET et vos RANDONNEES D'ETE

Marchands S.P.
ROMEO ROY St-Ephrem, Co. Beauce. Tel.: 484-2085
SUPERMARCHE BOIVIN 491, boul. Pie XI, Val St-Michel. Tél.: 842-1927
SUPERMARCHE BUTEAU 500, 3e avenue. Tél.: 529-3744

BAS PRIX TOUS LES JOURS PLUS AUBAINES CHAQUE SEMAINE

L'Office du Tourisme et des Congrès porterait le revenu touristique québecois de $40 à $70 millions

par GUY BAILLARGEON

QUEBEC — Porter le revenu touristique métropolitain de quelque $40 à $70 millions dans l'avenir immédiat. Tel est, selon M. Jean-Marie Poitras, président de l'Office du Tourisme et des Congrès de Québec métropolitain l'objectif que les administrateurs de l'Office se sont fixé.

M. Poitras prenait la parole hier lors d'une conférence d'information qui marquait l'inauguration officielle de l'Office du Tourisme et des Congrès.

Selon le président de l'Office, le succès des initiatives des membres restera largement subordonné à la coopération tangible reçue de l'entreprise privée. "A notre point de vue, c'est au niveau des comités, avec le concours de professionnels ou d'experts, que les programmes d'action et de propagande doivent s'élaborer. Nous voulons que l'Office soit avant tout une entreprise de participation et que ce soit les intéressés eux-mêmes qui élaborent les politiques d'action de l'Office," a-t-il dit.

A cette fin, des comités sont présentement en voie de formation, dont celui de l'information et de la documentation. Sur ce point, l'Office se propose d'inventorier les instruments de propagande, de les repenser graduellement pour en arriver à un maximum d'efficacité et de rendement. "Nous voulons également éviter les doubles emplois et travailler en collaboration étroite avec es représentants du ministère du Tourisme", a dit M. Poitras.

ASSEMBLEES ET CONGRES

Selon le président, pour les saisons intermédiaires, les assemblées et congrès ouvrent la porte à d'immenses possibilités. "Une étude du marché nord-américain conduite par les spécialistes de l'Office du Tourisme du Gouvernement canadien nous indique que nous sommes en mesure d'atteindre et intéresser (assemblées et congrès de 1,000 délégués et moins) 72% du marché nord-américain."

L'Office est présentement en train de mettre en place un comité des assemblées et congrès qui sera spécialement mandaté pour élaborer les politiques d'action et de propagande dans ce domaine.

Sans participer à l'organisation même du Carnaval et autres événements touristiques majeurs tels le Festival d'été de Québec, l'Office se fera un devoir de coopérer en vue de promouvoir, mieux faire connaitre et populariser de tels événements.

GOLF ET MARINA

En marge des initiatives majeures qui précèdent, d'autres suivront. "Je pense ici, dit M. Poitras, à l'importance de la promotion de golf puisque dans ce domaine, nous sommes particulièrement bien partagés et également il importera de tenir compte de la valeur du tourisme nautique et de vendre à l'étranger une marina vraiment accueillante et bien équipée."

A l'extérieur, l'Office se propose d'établir des relations très étroites avec les media d'information, les compagnies de transport, les agents de voyages, enfin, tous ceux qui vendent des voyages et sont susceptibles d'intéresser un maximum de touristes et de congressistes à venir séjourner dans la région.

Les tâches qui nous attendent sont nombreuses et nos ambitions considérables. Les jours-touristes dans le Québec métropolitain sont de l'ordre de 1,800,000 par année présentement. Or, avec le potentiel dont nous disposons, nous pourrions porter ce chiffre à 3,000,000", a-t-il dit.

On sait que cet organisme de coordination et de promotion touristique, qu'est aujourd'hui l'Office du Tourisme et des Congrès, avait été souhaité par quelque 150 délégués lors d'un colloque sur le tourisme, au début du mois d'octobre dernier. Ce colloque avait été organisé par les Chambres de Commerce de la région et la Chambre de Commerce du district de Québec.

Enquête sur la pornographie

"Une action répressive" sera-t-elle demandée ?

par Jean-Pierre GUAY

QUEBEC — Le centre UNEV, de Québec, est en train de se mettre en relations avec les corps intermédiaires susceptibles de prendre en charge les conclusions du rapport préliminaire de l'enquête sur la pornographie menée le 12 avril dernier dans les journaux l'Action et Le Soleil, de Québec, La Tribune, de Sherbrooke, et Le Droit, d'Ottawa.

Un questionnaire publié par ces journaux visait à provoquer une évaluation, par le public, de 4 aspects du phénomène de la diffusion de la pornographie, sous toutes ses formes, au Canada français : "évaluation de la portée profonde de l'évolution du marché de la pornographie", "évaluation des responsabilités devant la pornographie", "évaluation de la portée des objections opposées à une action répressive publique" et "évaluation de certains mécanismes créés ou à créer".

Ce questionnaire comprenait 21 questions, mais le rapport préliminaire qui vient d'être rendu public ne tient actuellement compte que des réponses apportées à 13 d'entre elles. Toujours dans ce rapport, le matériel de base est constitué par 4841 questionnaires auxquels on a répondu reçus au centre UNEV, dont 997 proviennent de la région de Québec, 30 de celle de Montréal, 24 de celle de Trois-Rivières, 260 de celle de Sherbrooke, 133 de celle du Lac St-Jean, 159 de celle du Bas du Fleuve et 238 de celle d'Ottawa et de Hull.

Quant à l'évaluation de la portée profonde de l'évolution du marché de la pornographie dégagée des questions 6, 8 et 10 a), dans lesquelles on demandait si les valeurs de civilisation, de maturité et de liberté étaient mises en progrès par l'évolution actuelle du marché de la pornographie, sur 3841 répondants, ont répondu NON au chapitre de la civilisation 3390, à celui de la maturité 3413 et à celui de la liberté 3362.

L'évaluation des responsabilités devant la pornographie était possible au niveau des questions 11, 12, 15, 19 et 21. Peut-on s'en remettre aux familles et aux paroisses, pour endiguer des abus, dans le domaine de la pornographie ? Non, disent 71% des répondants. A cette autre question, les employés des bars et des cinémas sont-ils en mesure de faire appliquer, actuellement, une loi qui impose une limite d'âge, 80% répondent non. Non, aussi, de la part de 65% des répondants lorsqu'il s'agit de la capacité, des marchands d'imprimés, de juger de la valeur morale de leurs produits.

Par ailleurs sont d'avis que le gouvernement doit enquêter sur la pornographie dans le domaine du cinéma, 3356 personnes, et dans celui de la télévision, 3233. 66% seulement désirent une enquête sur les imprimés. En ce qui a trait à une législation efficace dans ce domaine, plus de 80% des réponses sont affirmatives.

L'évaluation, d'autre part, de la portée des objections opposées à une action répressive publique était possible à partir des questions 10, 16 et 21. "Devant toute intervention de l'autorité, lit-on dans le rapport préliminaire du centre UNEV, qu'elle soit civile, religieuse, patronale ou familiale, l'objection fondamentale et la contestation viennent toujours de la limitation du pouvoir d'exercice de la liberté. Dans le cas actuel, il s'agit de la liberté d'expression, de la liberté de commerce et des libertés individuelles". Toujours selon le rapport, "de 79 à 80% répondent qu'on ne nuirait pas induement à cette triple forme de la liberté en exerçant une action répressive".

Aux questions 10, 16, 14, 17 et 20 pouvait être dégagée une évaluation de certains mécanismes créés ou à créer. Le Bureau de surveillance du cinéma : 2482 s'en disent insatisfaits, 523, satisfaits et 839 ne savent pas quoi penser. Une carte d'identité est demandée par 90% des répondants, et 88% d'entre eux approuvent par ailleurs une enquête annoncée par le ministère de la Justice, "encore sans lendemains connus", précise le rapport.

Observations générales

Le rapport du centre UNEV conclut de cette façon : "Dans l'ensemble, on peut dire qu'il y a peu de différence d'attitude à signaler entre les 7 régions sondées, compte tenu du fait que les échantillons issus de Montréal sont actuellement insuffisants.

"Peu de différence également entre 3 des catégories distinguées, soit celles des adultes mariés — des enseignants — des prêtres et des religieux. On ne rencontre ici que des variations négligeables.

"Si l'on compare les adultes et les étudiants, la principale nuance à relever, c'est qu'il y a plus d'incertains chez les jeunes devant les problèmes plus théoriques comme ceux des valeurs impliquées (questions 6, 8, 10, 16). Ce n'est pas anormal car il faut le recul de l'âge pour peser les implications d'une évolution profonde et générale. Devant les options concrètes, cependant, comme "carte d'identité", etc., les marges s'atténuent au point que l'opinion des jeunes rejoint à peu près celle des adultes".

La Régie des Eaux refuse à Ville les Saules le pouvoir d'utiliser l'usine de pompage

Par Guy Baillargeon

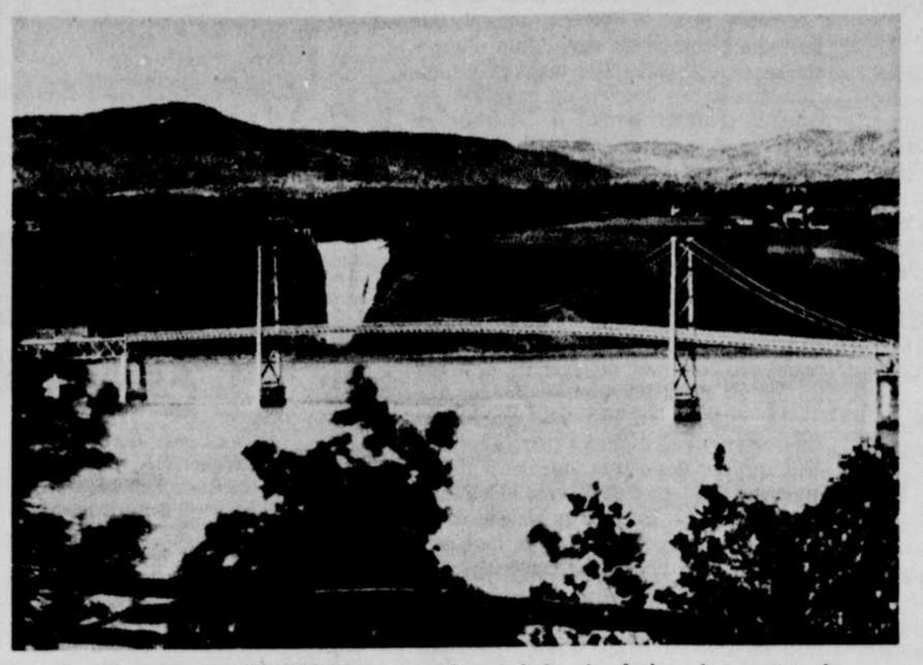

● Le pont de l'Ile d'Orléans sera fermé à la circulation, à compter du premier juillet, pendant une période de quatre à cinq heures, à compter de minuit le soir. Cette nouvelle a été confirmée par un représentant du ministère de la Voirie provinciale. La fermeture temporaire est nécessitée par les travaux de réparations qui y seront effectués. Il n'y a encore aucun danger à emprunter cette liaison entre la rive nord et l'île, mais si les travaux prévus ne sont pas faits, il pourrait y avoir des risques. Cette situation devrait durer pendant environ cinq mois, si tout se déroule comme prévu. Ce pont, construit il y a déjà plusieurs années a subi les intempéries et les attaques de toutes les saisons et, l'hiver, des eaux et des glaces.

Ville les Saules — En dépit des pressions du conseiller Gérard Barber de Ville les Saules, la Régie des Eaux a refusé encore une fois hier à cette municipalité le droit d'utiliser son usine de pompage. Près de 300 familles du secteur connu sous le nom de Seigneurie St-Gabriel ne peuvent, de ce fait, se procurer l'eau nécessaire et parfois n'en ont pas du tout.

L'affaire remonte au 23 mai dernier alors que la Régie demandait à Ville les Saules de ne plus se servir de son usine de pompage sous prétexte que la qualité de l'eau ne rencontrait pas les exigences du gouvernement.

Le Conseil de ville acquiesca à la demande de la Régie et fit nettoyer et désinfecter l'usine de pompage de l'endroit. Dernièrement, un expert du Service de Santé du Québec vint faire ses expertises et les résultats étaient concluants: l'eau qui sortait de l'usine de pompage, sans être d'une qualité exceptionnelle, pouvait être consommé sans danger pour la population.

Le conseiller Barber s'est rendu une fois de plus hier aux locaux de la Régie et a présenté les résultats de l'expert du Service de Santé, mais, selon ses dires, on a refusé à la ville d'utiliser l'usine avant que la Régie ait elle-même procédé à des expertises.

Réservoir de $300,000.

Selon M. Barber, la Régie des Eaux conseille fortement à la municipalité de Ville les Saules de régler le problème en construisant un réservoir d'une grande capacité ce qui permettrait de faire des réserves d'eau.

M. Barber ne voit pas pourquoi la ville dépenserait une somme de $300,000. alors que l'usine de pompage a toujours donné des résultats satisfaisants. "Il suffirait de la faire nettoyer régulièrement. . ." a-t-il dit.

Présentement, les résidents de Ville les Saules utilisent l'eau qui provient de l'aqueduc inter-municipal. Duberger fournit aux Saules une certaine quantité d'eau, mais ne pourrait faire plus.

Selon M. Barber, aux "heures de pointe", le secteur de la Seigneurie St-Gabriel ne peut avoir qu'une certaine quantité d'eau, lorsqu'il n'en a pas du tout. "La situation dure depuis le 23 mai et ne peut durer," a dit le conseiller.

Lundi soir, une résolution a été adoptée par les membres du conseil. Elle autorisait le surintendant à mettre en marche les pompes de l'usine locale de pompage afin de suffire à l'alimentation d'eau nécessaire à la municipalité et ce, aussitôt qu'un permis aura été accordé par la Régie des Eaux.

Les édiles municipaux attendent ce permis pendant que 300 familles sont privées d'eau . . .

En attendant son enquête préliminaire

Nicole Colin-Touchette est toujours en prison

QUEBEC (J.N.) — Nicole Colin-Touchette n'a pas été libérée et il n'est nullement question qu'elle le soit, comme on l'avait laissé supposer dans certains milieux. C'est ce que nous déclarait l'agent en charge de cette enquête.

On se souvient que Nicole, une blonde incendiaire de 24 ans, avait été arrêtée en rapport avec le hold-up perpétré au bureau de poste de Lévis, le matin du 5 juin. Elle avait été "coffrée" lorsqu'elle s'est présentée au bureau de la Sûreté du Québec pour reprendre possession de son automobile.

L'agent Jean-Paul Perron, nous déclarait hier que Mlle Colin attendait toujours en prison la tenue de son enquête préliminaire même si elle dit avoir un excellent alibi.

C'est l'affaire du juge de décider si un prévenu peut être libéré et ce n'est qu'à l'enquête préliminaire, qu'il prendra une décision.

En chute libre

CANABISIOS (DNC) — Le ministre de la Santé de Canabisios, M. Bag of'Pot a annoncé hier dans une conférence de presse que le gouvernement prendrait toutes les mesures juridiques et médicales nécessaires pour enrayer ce nouveau fléau que constitue l'emploi de la drogue éthylique chez les jeunes.

Le ministre, accompagné du directeur général de la Sûreté canabisiaque et du juge en chef de ce pays, a déclaré que la drogue éthylique, communément appelée "alcool", disparaîtra de l'estomac des jeunes coûte que coûte.

Coûte que coûte veut dire, pour le ministre et le gouvernement de Canabisios, l'emploi des trois mesures suivantes :

— L'imposition de lourdes peines, allant jusqu'à dix ans de prison pour quiconque est trouvé en possession de drogue éthylique ou est trouvé coupable d'en faire le trafic;

— l'organisation d'une campagne intensive d'information auprès du grand public et en particulier auprès des jeunes sur les graves dangers occasionnés par la consommation de drogue éthylique;

— Le gel des prix des paquets de cigarettes de marijuana à $0.25.

Interrogé sur les raisons qui ont poussé le gouvernement à réagir de la sorte, M. Bag of'Pot a divulgué les résultats de recherches intensives conduites par les statisticiens, les chercheurs en médecine et les sociologues. Voici les grandes lignes de ce rapport scientifique :

— Depuis l'arrivée au pays de la drogue alcoolique, les recettes de la Régie canabisiaque des Kifs et de l'industrie marijuanique en général ont subi une baisse de dix pour cent;

— Près de 75 pour cent des jeunes Canabisiaques de 14 à 25 ans ont essayé au moins une fois la drogue alcoolique;

— Les effets de la drogue éthylique sont tels qu'ils laissent le consommateur sans intelligence et qu'une décrépitude physique générale s'ensuit irrémédiablement. Ainsi, l'alcool affecte les glandes reproductrices au point de rendre stérile; le foie et le coeur sont rapidement attaqués et la volonté devient nulle au lendemain d'une "brosse" (terme employé par les habitués pour signifier l'expérience alcoolique).

Un journaliste demandant si la marijuana ne constituait pas une drogue elle aussi, autant que la drogue éthylique, M. Bag of'Pot a répondu, tout en tirant une grande bouffée sur son "joint" : "Nous possédons suffisamment de preuves scientifiques pour conclure que la drogue éthylique est de nature à saper les forces vives de la nation contrairement au "pot" qui n'a jamais — depuis les temps immémoriaux où cette nation a été édifiée — menacé la santé de nos citoyens. Au contraire, il a été un catalyseur du processus de civilisation de notre grand pays. Je ne pourrais en dire autant de cette drogue malsaine, propre à faire revenir nos jeunes aux jours les plus sombres de la barbarie".

Il est d'ailleurs prouvé, a-t-il expliqué, que les drogués de l'alcool deviennent violents, semblables à des bêtes et perdent le contrôle de leurs sens.

Pour sa part, M. Hallu Sinogène, chef de la Sûreté canabisiaque, a annoncé que chaque université et chaque collège seront dotés sous peu d'un débidemari et que l'âge de fréquentation de ces fumeries populaires sera abaissé de 18 à 14 ans.

L'on se souvient que l'Association des propriétaires de débidemari a récemment demandé l'application des mêmes mesures.

Ces mesures visent l'économie autant que la santé des citoyens : nous savons en effet que l'alcool est un produit fabriqué dans des laboratoires de chimie clandestins, situés pour la plupart dans les pays nordiques.

La conférence avait lieu à la fumerie du ministère de la Santé. Après ces instructions, les journalistes ont été invités à participer à une dégustation de trois nouvelles marques de cigarettes lancées à cette occasion par la Régie canabisiaque des Kifs, soit la Kif Royale, filtre grand format, pour les dames; la DuMari, pour les jeunes fumeurs et la Super Hash Caporal, d'un goût particulièrement étoffé.

Près de Montmagny

Un enfant est renversé par un autobus scolaire

MONTMAGNY (J. N.) — Un enfant de 12 ans, Yves Létourneau, fils de M. et Mme Arcade Létourneau, de Saint-Pierre, dans le comté de Montmagny, a été renversé mortellement, non loin de la demeure de ses parents, par un autobus scolaire.

L'accident est survenu alors que le jeune Létourneau déambulait à bicyclette sur le bord de la route. Un porte-parole de la Sûreté du Québec nous disait que la victime avait été tuée sur le coup.

Lizotte accueilli par les chauffeurs de taxi

QUEBEC — "Le droit de grève protège l'ouvrier au travail. On ne peut abolir ce droit. Mais il faut l'utiliser à l'intérieur d'une saine démocratie", a déclaré le Dr Fernand Lizotte, ministre des Transports, lors d'une rencontre, lundi soir, avec les chauffeurs de taxi de la ville de Québec.

"Personnellement, je suis un ancien gars de chantier et je suis resté près de vous et je m'occupe de vous..." a-t-il ajouté.

Un chauffeur de taxi lui fait la réflexion suivante : "Et moi j'en ai la preuve, car n'est-il pas vrai qu'en tant que médecin, vous m'avez jamais envoyé vos comptes ?" "Je ne peux repondre à cette question", dit le ministre des Transports. Lors de cette rencontre, le Dr Lizotte était accompagné du ministre des Richesses naturelles, M. Paul Allard, ainsi que du député de Dorchester M. Noël Picard. Une forte délégation de chauffeurs de taxi assistait à cette chaleureuse réunion.

EDITORIAL

La démocratie crie "Au secours!"

Le Québec est actuellement frappé par de pénibles incidents qui risqueront de semer la panique dans la population et de conduire directement au désordre, à l'anarchie et à l'enterrement des libertés qui nous sont les plus chères. On dirait qu'Epiméthée vient de réouvrir la boîte à Pandore pour en laisser sortir tous les maux et les étendre sur notre province.

Les grèves dans la construction et dans les garages nous en ont fait voir de toutes les couleurs : intimidation, chantage, attaques sur la personne, violation de la propriété privée, dommages matériels et vandalisme. On se croirait par moment en pleine révolution armée. Na-t-on pas vu lundi un échange de pierres et de coups de feu sur des chantiers de construction? A Montréal, lundi encore, une bombe éclatait chez un entrepreneur en construction.

A Sherbrooke, parce qu'on organisait les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste pour y accueillir le premier ministre Pierre Elliott-Trudeau, des protestataires ont fait éclater une bombe d'une puissance exceptionnelle au siège social de l'organisme.

A Québec, il y a deux semaines, les autorités de l'Université Laval cédaient devant la menace de quelques étudiants qui s'opposaient à la remise de doctorats honorifiques à certaines personnalités.

A Québec, encore l'organisation du congrès de l'Union Nationale est marquée par des appels à la bombe, par des menaces et de l'intimidation, et des mesures extraordinaires doivent être prises pour assurer la sécurité des délégués et des édifices.

Et l'on dirait que tout est normal, tout est toléré et que c'est le règne du désordre total dans notre société. Il suffit que quelqu'un se lève pour frapper publiquement sur un autre, pour lui "casser la gueule" comme on dit dans notre langage original, pour que tout le monde le regarde faire sans agir, le gouvernement en tête.

C'est la pagaille totale. Jamais comme en ces jours nos libertés n'ont été tellement menacées par une inconsciente minorité; jamais les autorités n'ont réagi avec plus de "tendresse" devant ces événements. Encore quelques jours, quelques semaines, et ce sera le "free for all" général. Alors l'on se regardera l'air hébété se demandant encore ce qui nous arrive, sans comprendre que nous aurons été les complices de la situation par nos silences, nos abstentions et nos tolérances.

Nous connaissons des personnes qui, jusqu'à ce jour, ont été des citoyens modèles mais qui commencent à se révolter devant les événements qui surviennent au Québec depuis quelques semaines. Même ces personnes commencent à ne plus croire qu'il soit possible de raisonner avec certains leaders de groupements et de masse pour lesquels le dialogue n'a qu'un sens, celui de la violence.

Malheureusement, notre société n'est pas toute composée d'hommes tenaces et courageux comme M. Pierre Elliott-Trudeau et l'on cède trop facilement par complaisance et par crainte devant quelques individus bien déterminés. Plus l'on cède, plus les fomentateurs de troubles empiètent sur nos libertés et nos droits, plus ils se hasardent, croyant avoir définitivement trouvé le moyen de faire valoir leurs vues et de les imposer à la majorité.

Le premier ministre du Canada a raison de dire que la démocratie est en danger actuellement au Québec et nous croyons comme lui qu'il est grave que les autorités municipales et provinciales laissent persister un climat comme celui-là. "Je pense, disait le Premier ministre, que ceux qui commencent cette façon d'imposer leurs préférences à la majorité en faisant éclater des bombes ou en ayant recours à d'autres formes de violence, ce sont des gens qui créent un Etat policier dont ils seront probablement les premiers à se plaindre".

Il est évident, en effet, que devant une situation qui se gâte de plus en plus, plutôt que de s'améliorer, les autorités devront bientôt avoir recours à des moyens qu'on jugerait inadmissibles en toute autre circonstance mais qui s'imposeront pour maintenir l'ordre et protéger les droits et les libertés de la majorité.

La violence engendre la violence et personne n'y gagne jamais rien. Bien plus, ceux qui ont des causes louables à défendre mais qui se tournent vers la violence pour arriver à leurs fins, s'aliènent au départ toutes les sympathies et font oeuvre destructive plutôt que constructive.

Il est temps de mettre un terme à toutes ces exagérations avant qu'il ne soit trop tard. Il est temps que les partisans de la violence reviennent à des moyens plus pacifiques pour faire valoir leurs opinions; il est temps aussi que les autorités gouvernementales s'affirment et fassent respecter les droits et les libertés de la population.

Roger BRUNEAU

Il est bon de suivre sa pente, pourvu que ce soit en montant. (A. Gide)

Entre vous et moi

L'Assemblée nationale s'ajourne

La quatrième session de la vingt-huitième Législature du Québec s'est ajournée vendredi dernier, pour la période d'été. La session devrait normalement se poursuivre en septembre ou en octobre, mais beaucoup d'observateurs émettent des opinions diverses à ce sujet. On dit que le parlement pourrait être convoqué d'urgence à la fin de l'été si l'on n'a pas réussi à s'entendre d'ici là pour régler le conflit des enseignants et si ces derniers menacent de faire la la grève; on dit qu'il y aura peut-être des élections et que l'Assemblée nationale pourrait alors être convoquée juste pour apprendre cette nouvelle.

Enfin, on dit beaucoup de choses que le temps seul pourra confirmer ou nier. En attendant, nos députés pourront se reposer un peu, et ils l'ont bien mérité, car ils ont travaillé ferme depuis quelques mois. Vivre dans un milieu parlementaire, durant une session n'est pas de tout repos pour nos représentants; ces derniers sont littéralement retranché de leur famille, ils travaillent une quinzaine d'heures par jour, ils ne mangent pas toujours à des heures régulières, ne dorment pas toujours leurs sept ou huit heures par nuit, etc.

Rien de plus démoralisant que de siéger à l'Assemblée nationale pendant les grandes chaleurs du début de l'été et il n'est pas rare de voir éclater, pour des renis, de violents débats en Chambre vers la fin d'une session, parce que tout le monde est fatigué et exténué.

Vraiment, nos députés ont besoin comme tous les autres travailleurs, de prendre des vacances, de se retrouver avec leur famille et d'oublier un peu les problèmes législatifs. Ils nous reviendront plus dispos dans quelques semaines ou quelques mois.

R. B.

Lettre de Paris

La coopération évêques-prêtres dans l'Église de France

Atmosphère cordiale et fraternelle dans cette salle du prestigieux séminaire d'Issy les Moulineaux où les 121 évêques de France se réunissaient au lendemain de la Pentecôte avec les 101 prêtres délégués par les diocèses et les grandes aumôniers et les 6 représentants des ordres religieux. Cette rencontre présente une expérience originale", déclarait le cardinal Marty en ouvrant la séance.

L'irruption soudaine d'une trentaine de jeunes gens contestataires conduits par cinq ou six prêtres agissant au nom d'un "Comité d'action pour la Révolution dans l'Eglise", ne devait guère troubler la sérénité des débats et des confrontations de cette première assemblée évêques-prêtres, réunis pour étudier la situation du clergé de France et mieux adapter la fonction, et la mission du prêtre dans le monde de ce temps. Cette rencontre avait été précédée d'une vaste consultation auprès du clergé et des fidèles sur le thème général : quel doit être le prêtre aujourd'hui et demain ? Près de 22,000 prêtres, soit un peu plus de la moitié de l'effectif sacerdotal français, de nombreuses religieuses, des séminaristes et des laïcs avaient répondu à cette enquête. Tous les sujets de préoccupations apostoliques et humaines avaient été abordées par les uns ou par les autres, depuis les problèmes de l'autorité et de la liberté dans l'Eglise, jusqu'à ceux du célibat ecclésiastique, de l'insertion de prêtre dans la vie moderne, par le travail, l'engagement politique et syndical.

* * *

Menée très rapidement, cette consultation ne pouvait évidemment aboutir à des décisions immédiates. Aussi bien, le rôle de l'Assemblée mixte d'Isay les Moulineaux était-il de contact et de constat. Contact entre les évêques et les prêtres groupés par régions apostolique, mais sans aucun protocole et sans préséance aucune, et constat en commun des situations évoquées. "Ce fut, nous a dit Mgr Marty, une assemblée d'écoute mutuelle, et de mise en route du travail proprement dit".

Malgré bien des difficultés (temps restreint, scepticisme de certains, abondance des sujets évoqués) cette réunion a été une expérience limitée, mais honnête, de recherche en commun, de dialogue entre évêque et prêtres. Cela est très important, et constitue un bon garant de l'avenir. Il y a eu, de la part des prêtres présents, et des évêques, une liberté réelle. Pas de sujet tabou : un sous-carrefour spécial a notamment été improvisé en raison de l'importance attachée par un certain nombre de participants au problème du célibat.

Après avoir ainsi librement discuté des problèmes du clergé de France, l'Assemblée a émis des votes indicatifs sur la priorité à accorder aux principaux points des délibérations, afin que ces points soient étudiés plus avant dans des rapports qui seront présentés en novembre prochain à l'Assemblée plénière de l'Episcopat, réunie à Lourdes. C'est à ce moment que seront prises les premières décisions.

Au demeurant, cette assemblée évêques-prêtres ne sera pas sans lendemain. Il est entendu en effet, que des réunions du même genre pourront se tenir régulièrement — une fois par an, ont suggéré certains. A cet effet, et pour que le travail en commun se poursuive, une "équipe de continuité" a été désignée, formée de 12 évêques et de 9 prêtres, qui se rencontreront à nouveau les 16 et 17 juin prochains.

Cette coopération, qui établit un nouveau style de relations entre les pasteurs et le clergé sera sans aucun doute bénéfique pour l'Eglise de France aux prises, comme d'autres corps sociaux, avec les difficultés d'une mutation rapide.

* * *

L'Assemblée plénière extraordinaire de l'Episcopat, qui a fait suite cette rencontre évêques-prêtres, a pu se féliciter du travail ainsi ébauché en vue de l'Assemblée de Novembre. Elle a ensuite modifié ses statuts afin que, désormais, le président de la Conférence épiscopale française soit élu par l'ensemble des évêques, et non plus désigné par le collège des cardinaux. En remplacement du cardinal Lefebvre, qui avait demandé à être déchargé de ses fonctions, c'est le cardinal Marty, qui a été élu président, Mgr Michel Vial, évêque de Nantes, succède à l'archevêque de Paris au poste de vice-président du Conseil permanent. Le premier aura pour tâche d'assurer les relations de la Conférence avec Rome et les organismes similaires des autres pays, tandis que le second devra animer les travaux des divers organes de la Conférence. Quant à Mgr Etchegaray, nommé récemment évêque auxiliaire de Paris, il a vu renouveler son mandat de Secrétaire de l'Episcopat.

* * *

Ainsi donc, les évêques français vont-ils de l'avant pour la mise en application de la collégialité souhaitée par le Concile, et l'introduction du dialogue aux divers niveaux de l'Eglise. Mais, comme l'a rappelé le cardinal Marty, la mise en oeuvre des textes et des orientations conciliaires dans une société en profonde mutation se révle très exigeante. Nous devons nous mettre à l'écoute du monde qui vit dans l'Esprit du Christ".

Maurice HERR

(Copyright B.I.P.)

LA PAROLE est aux lecteurs

Lettre à Onésime

...Et de une...!

Mon cher Onésime

C'est avec un très grand plaisir, que je viens répondre à l'intéressante lettre que tu as fait passer dans la "Terre de Chez Nous" du 19 mars.

Permets-moi, cependant, avec tout le respect que je te dois, de faire quelques légères corrections, qui ne se veulent pas méchantes, loin de là...! J'espère que tu ne m'en voudras pas.

Félicitations pour ton style et la forme de ton épître; peut-être un peu difficile de faire la synthèse de ton article, mais, c'est 100% conforme au barême du Syndicalisme Agricole actuel... c.à.d. baroque et farfelu...

Venons-en au fait.

1. — Tu nous parles de "Petits Chefs" de syndicats locaux...! La "vérité vraie" comme dirait l'abbé Phaneuf, te ferait dire : "d'Anciens Chefs", car aucun des signataires de l'article mentionné n'était chef de syndicat... Pour ce qui est du mot... "Petits"... ma foi... je te le laisse...!

2. — Qu'entends-tu, toi, par "peu évolués" ?

Si c'est celui qui, parti d'à peu près rien il y a une quinzaine d'années, est parvenu à se tirer d'affaires au point de se monter un cheptel enviable, élever une famille sans trop s'endetter, à faire vivre sa marmaille, (peut-être pas dans la richesse, mais il est facile de voir plus pauvre) rencontrer ses obligations etc; si ce sont là des gens peu évolués dans ta pensée, et bien !, je te donne raison, car c'est à peu près notre cas.

3. — Tu parles de "mal renseignés", tu es sûr de ne pas faire erreur ? Alors, à qui faut-il s'adresser pour être "bien renseignés" ? Mais attention : j'ai dit : renseignés, et non "paquetés" car, dans ce dernier cas, inutile de me répondre, il me suffirait de m'adresser aux "évolués" leaders de l'U.C.C. et je ferais mouche à tout coup...!

4. — Voudrais-tu me dire ce que tu entends par "mauvais préjugés" terme employé souvent par quelque technocrate de la Fédération de Québec-Nord ? Curieux, n'est-ce pas... ?

5. — Pour ce qui est de la partie du texte de la Coopérative Fédérée, que tu cites, celà se passait (tu le dis toi-même) en 1966...

Est-ce que la situation se présentait dans le même contexte que cette année ? Car nous sommes en 1969. Tu le savais n'est-ce pas ?

Je me souviens bien de la formule employée par les "Grands Chefs" de l'U.C.C. en avril 1966. Elle était la suivante : "... Que les producteurs coopérateurs votent OUI au plan conjoint, ce ne sont pas les Coopératives qui sont visées, nous les laisserons tranquilles, nous avons besoin du vote de leurs membres pour faire passer le plan conjoint.

Et alors, nous, comme l'agneau de la fable, nous avons cru à l'honnêteté et à la parole de ces grands Sauveurs de l'Agriculture".

Çà, c'était en 1966...!

Qui aurait cru, dans ce temps-là, que nous étions en train de polir le bâton qui servirait à nous assommer, trois ans plus tard...!

Pour ce qui est des coopérateurs qui, soit disant, ont demandé d'avoir droit de vote et de faire partie du plan conjoint, c'est là une petite ritournelle, farcie d'affirmations gratuites, chère aux officiers supérieurs et aux technocrates de la Fédération... Si tu veux, nous en reparlerons sous peu !

Ah oui ! j'oubliais... Il est aussi question dans ton article de "quelque chose" que ces messieurs de la Coopération auraient à cacher...

Mais... Ne crois-tu pas que, puisque tu sais qu'ils cachent quelque chose, il est de ton devoir, en toute honnêteté, de nous dire au plus tôt ce dont il s'agit...?

Mais, c'est pour toi une obligation morale... penses-y... ta conscience se trouve engagée...

Pourquoi ne viendrais-tu pas nous expliquer tout celà, à notre prochaine assemblée d'animateurs de la COOP de Granby, à Ste-Anne-de-la-Pérade...!

Je me charge de te faire parvenir une invitation; mais tu viendras par exemple... Sinon, nous croirons que ce sont d'autres affirmations gratuites...!

A très bientôt, Cher Onésime.

Coopérativement,

Louis-Joseph Bouillé,
Deschambault,
Comté de Portneuf.

Pourquoi discuter?

S'il est vrai que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau soit déterminé à ne pas altérer la décision d'établir le futur aéroport international à Ste-Scholastique, l'on peut se demander ce que donneront toutes les discussions qui se poursuivent depuis des mois à ce sujet.

Y aurait-il par ailleurs désaccord au sein du cabinet de M. Trudeau quant à la possibilité de reviser la décision ? On le croirait parfois, à lire certaines informations en provenance d'Ottawa à l'effet que la discussion n'est pas terminée. D'un autre côté, le gouvernement fédéral laisse-t-il le Québec dans une sorte d'espérance afin de faire traîner les choses et de calmer les objections ?

Parlant lors de l'inauguration d'un service d'information sur le futur aéroport international, à Ste-Scholastique, en fin de semaine, M. Trudeau a laissé clairement entendre que la décision prise était irréversible. Le gouvernement provincial s'était abstenu d'être représenté à cette cérémonie.

Mais le projet ne réussira que dans la mesure où le provincial voudra bien collaborer à la construction des routes et des autres installations nécessaires.

D'un autre côté, même s'il n'obtient pas gain de cause — comme tout porte à le croire — est-ce que le gouvernement provincial pourrait s'abstenir de construire les routes nécessaires pour développer un aéroport qui assurera de toute façon des revenus supplémentaires de plusieurs millions au Québec chaque année ?

Le gouvernement fédéral compte peut-être là-dessus pour maintenir sa décision.

R. B.

Commentaire
par Alfred Lauzier

Réflexions sur l'affaire Fondas

La presse parlée et écrite n'a pas manqué de monter en épingle l'affaire Fondas aux Etats-Unis. En quelques mots, voici ce dont il s'agit.

En 1965, Abe Fondas était nommé par le président Johnson à la Cour Suprême des Etats-Unis, le plus haut tribunal de ce pays.

L'an passé, la revue "Life" publiait un article dans lequel elle affirmait que le juge Fondas avait reçu, trois mois après sa nomination, la somme de $20,000.00 de la part de la fondation Wolfson, une association charitable exempte d'impôts. Ce n'est que onze mois après avoir reçu ce montant que le juge Fondas en a fait remise en disant qu'il lui avait été versé en vue d'entreprendre certaines "recherches, études et travaux" reliés au travail de la Fondation.

Ces derniers temps, un membre de la famille Wolfson fut trouvé coupable d'avoir vendu illégalement des valeurs mobilières et condamné à un an de prison et à une amende de $100.000.00.

Ce dernier fait a entraîné un rebondissement de l'affaire dans la presse et au Congrès et au Sénat américain. Finalement, le juge Fondas remit sa démission.

Il s'agit là d'un fait divers qui s'est passé dans un pays voisin. Il retient quand même l'attention et il peut susciter certaines réflexions opportunes. Dans tout pays civilisé, l'appareil judiciaire joue un rôle fondamental; c'est lui qui assure le respect de la loi sans doute, mais surtout la protection des droits des citoyens.

Mais un système judiciaire, comme n'importe quelle institution humaine, ne peut valoir plus que les hommes qui en font partie. D'une façon générale, dans notre pays, le système judiciaire a la confiance de la population. Cette confiance doit être conservée, accrue même s'il est possible de le faire. Dans un domaine comme celui-ci, il suffit de quelques mauvaises nominations, d'un scandale par ci par là, pour jeter discrédit sur le corps entier de la magistrature, d'autant plus qu'aujourd'hui la moindre incartade risque de prendre une ampleur souvent disporpotionnée avec son importance.

La nomination des juges a presque toujours revêtu chez nous un caractère politique même si, depuis quelques années, elle parait dans une certaine mesure tempérée, pour les nominations aux fonctions les plus importantes, du souci de faire un bon choix. Il reste néanmoins que, dans l'opinion publique, l'idée est bien accréditée, et non sans raison, que, pour avoir accès à la magistrature, le premier critère, c'est d'être PERSONA GRATA au point de vue politique. Beaucoup voient dans l'accession à la magistrature une récompense accordée à la suite de services rendus à un parti politique quelconque, élément qui a préséance sur la compétence, la connaissance des règles du droit, le goût du travail, la compréhension de l'évolution sociale moderne.

En tout cas, il est fort malsain de laisser subsister dans les esprits cette idée qui, en fin de compte, ne peut que desservir la cause de la justice.

Il importe donc, même si cela oblige à déroger à certaines coutumes, de trouver les méthodes susceptibles de faire combler cette lacune. Il y a aussi d'autres raisons qui militent en faveur d'un choix fondé sur des critères plus objectifs. La justice n'échappe pas à la complexité du monde moderne. Les lois sont devenues de plus en plus complexes et nombreuses. Elles touchent à une multitude de sujets divers. Les cadres traditionnels craquent devant la multiplication des formes nouvelles du droit. C'est pourquoi il devient encore plus important de faire un choix judicieux, non seulement en tenant compte des qualités personnelles du candidat, mais en s'assurant qu'il a les connaissances et l'esprit de compréhension nécessaires pour bien remplir son rôle dans un milieu spécifique.

L'endroit — Des idées et des hommes — L'envers

La politique étrangère du nouveau président de la France

PARIS (A.F.P.) — La politique étrangère du nouveau président de la République se place comme sa politique générale sous le double signe de la continuité et de l'ouverture. Si l'on se réfère aux plus récentes déclarations de M. Georges Pompidou au cours de sa campagne électorale, la continuité s'exprime par cette constation : "La France a conquis son indépendance nationale". "Cette indépendance ne signifie ni nationalisme agressif, ni repliement sur soi". Pour M. Pompidou "la France désire simplement être maîtresse de ses jugements, de ses décisions, du choix et de la portée de ses engagements". L'ouverture se traduit par "la volonté d'avenir et d'évolution". Elle est aussi posée par M. Pompidou comme une donnée tenant au changement de personne à la tête de l'Etat. Le style du nouveau président dans ses relations avec les pays étrangers sera différent de celui du général de Gaulle, tout simplement c'est M. Pompidou qui le souligne parce que sa personnalité propre offre d'autres caractéristiques que celle de son illustre prédécesseur. Mais au total c'est un souci de conciliation entre la continuité et l'ouverture que le nouveau président a affirmé, conciliation qui dans son esprit préface "la création de la France de demain".

Ces orientations générales définies, il est possible de préciser les positions adoptées par M. Georges Pompidou sur les problèmes actuels de la politique étrangère. Il a eu en effet maintes occasions de répondre à des questions précises à leur sujets.

Les Etats-Unis et l'OTAN : "Dans l'esprit d'indépendance déjà évoqué, le nouveau président entend maintenir les alliances de la France "en particulier avec les Etats-Unis d'Amérique, nos amis, nos alliés de toujours". Cependant, ajoute-t-il, "il n'est pas question pour nous de nous intégrer à nouveau dans la mécanique dite de l'OTAN".

Mais, conclut-il, "cela n'enlève rien à l'esprit de l'alliance à l'esprit de l'amitié et au fait que dans le cadre de cette alliance et dans les limites de cette alliance, nous serions, le cas échéant, aux côtés des Etats-Unis, si l'alliance était manifestement concernée".

— Europe de l'Est : "Comme le général de Gaulle l'a montré, il faut, dit ici M. Pompidou, développer avec l'Europe de l'Est les relations économiques, culturelles, politiques, rétablir les courants séculaires entre pays européens qui ont pour certains d'entre eux la même culture, la même civilisation que la nôtre". L'affaire tchèque, note le nouveau président a été "moralement tout à fait douloureuse". Elle a aussi montré à ses yeux : "la difficulté et même l'impossibilité qu'il y a à faire coïncider un système libéral avec le régime économique communiste". Elle a du même coup prouvé, selon M. Pompidou, que la politique des blocs n'est pas morte pour ce qui concerne l'Est. Mais à son avis il reste "de l'intérêt permanent de la France et de la Russie de se rapprocher et de coopérer le plus possible".

— L'Europe Occidentale — Le nouveau président a maintes fois insisté sur la nécessité de traiter les problèmes européens "avec réalisme". "Il faut, dit-il, donner une base solide à la construction européenne, en faisant l'Europe dans les faits, par l'union douanière, la coordination des politiques énergétiques et des transports, le Marché commun agricole, la politique fiscale, la législation commerciale". Quant à l'Europe politique, l'approche est résolument pragmatique : "Il faut que les Européens acquièrent peu à peu une mentalité — des habitudes, un comportement communs. Ainsi acquièreront-ils une conscience politique commune qui est le préalable nécessaire à toute construction politique européenne".

Quant à l'élargissement du Marché commun par l'adhésion des pays candidats, il est jugé souhaitable à condition de "vérifier si l'entrée de nouveaux membres suppose la modification d'un équilibre auquel on est parvenu au prix de tant de difficultés". Il faut, donc en discuter d'abord à six dans une conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, ensuite "avec tous ceux qui sont sincèrement résolus à faire de l'Europe un facteur indépendant". Bien entendu les intérêts de l'agriculture et de l'industrie françaises devront être défendus quelle que soit la décision adoptée. Au sujet de l'agriculture M. Pompidou a émis de sérieuses réserves sur le plan Mansholt.

— La coopération franco-allemande — Elle est conçue par le nouveau président comme ayant "une valeur d'exemple", mais sans caractère "privilégié".

— Moyen-Orient — M. Pompidou s'est prononcé pour le droit d'Israël à exister "dans l'indépendance et la sécurité". Il souhaite que "l'on aide le peuple palestinien à sortir de l'état de misère et d'insécurité où il vit depuis 20 ans". La résolution des Nations unies du 22 novembre 1967 constitue le cadre "approprié" d'un règlement. Quant à l'embargo, M. Pompidou le veut "total", mais "s'il s'avérait que l'embargo réel pour tous les belligérants est un leurre, la France serait conduite à reviser sa position".

"Il n'y aura pas deux poids et deux mesures"

— Le tiers-monde : "La France affirme le nouveau président, continuera d'insister sur la nécessité pour les pays riches d'aider de façon efficace à sa croissance et à son développement".

M. Pompidou veut maintenir "les rapports privilégiés de la France avec les Etats-indépendants qui faisaient partie hier de l'ensemble français". Ces rapports, précise-t-il, relèvent des domaines économiques et culturels.

— Questions économiques et monétaires — "La situation du franc affirme M. Pompidou, est incomparablement meilleure qu'en 1958, nous pouvons le maintenir et lui redonner toute sa force". Observant que le monde occidental est tout entier en état d'inflation, le nouveau chef de l'Etat se déclare convaincu qu'il faut aller à un accord international dans tous les domaines financiers.

Sous le général de Gaulle, la politique étrangère faisait partie de ce que, dès 1959, on avait appelé le "domaine réservé" du chef de l'Etat. Sans maintenir cette prérogative de manière rigide, M. Pompidou a défendu le droit du président de la République de porter dans la pratique une attention particulière à tel ou tel ensemble de problèmes urgents. On s'attend donc qu'il appliquera à la politique étrangère également sa conception dynamique du rôle du chef de l'Etat. Il a indiqué toutefois que dans l'immédiat, il consacrera ses efforts à résoudre les problèmes économiques et sociaux qui se posent à l'intérieur. Les observateurs prévoient donc que dans un premier temps au moins la politique étrangère de la France ne connaitra pas d'initiatives spectaculaires tout en évoluant dans le cadre défini par le nouveau président. La manière dont se développera l'action diplomatique proprement dite, ajoutent ces observateurs, dépendra pour une part, de la personnalité du ministre des Affaires étrangères que choisira M. Pompidou. S'il désignait, comme le bruit en court, le leader des républicains indépendants M. Valéry Giscard d'Estaing, l'accent serait mis indubitablement sur l'"ouverture". S'il conservait au contraire l'actuel titulaire, M. Michel Debré, comme le croient d'autres la "continuité" serait plus marquée.

GEM
La chaine volontaire la plus importante du Québec métropolitain
76 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
QUEBEC
EPICERIE LAFRANCE
SUPER MARCHE Z. RIVARD ENR.
ALIMENTATION A. BLOUIN INC.
ALIMENTATION FRADETTE
ALIMENTATION RICHARD ENR.
J.-P. DORION INC.
AMBROISE DORION
J.-A. GAUTHIER ENR.
MARCHE BARDY ENR.
MARCHE REGAL INC.
R. LANGLOIS INC.
LOUIS LEVESQUE INC.
MARCHE CLAVET ENR.
ALIMENTATION COULOMBE ENR.
ALIMENTATION COULOMBE ENR.
J.-A. BROCHU ENR.
NOEL CURODEAU
MAURICE DION
FRELAND & FILS ENR.
L. GAGNE INC.
J.-B. LAPOINTE ENR.
MARCHE CLAVET ENR.
MARCHE BROCHU ENR.
JOS GUY ENR.
BANLIEUE NORD
EPICERIE FILLION ENR.
GASTON LEGARE INC.
MARCHE LAURENTIEN (1964) INC.
ROGER PARENT
BANLIEUE SUD
JOS BOUTIN INC.
CHARLES LACASSE
J.-ED. LAMBERT
MARCHE TRANS CANADA ENR.
SUPERMARCHE EDGAR CARRIER LTEE
BANLIEUE EST
ODILON COTE INC.
PHILIPPE FORTIN INC.
A. GUILLOT & FILS ENR.
MARCHE POPULAIRE ENR.
J.-E. ROY
SUPERMARCHE JOS. BERGERON ENR
SUPERMARCHE SIMARD CIE LTEE
BANLIEUE OUEST
ALIMENTATION BERNARD
ALIMENTATION DALLAIRE INC.
J.-B. CLOUTIER INC.
J.-A. DROLET ENR.
EPICERIE DIONNE ENR.
MARCHE STE-JOY ENR.
BEAUCE - DORCHESTER
G.-F. LABONTE INC.
ALIMENTATION C. NADEAU
MARCHE STE-ANNE ENR.
G. FRIGIDAIRE (MARC A. NADEAU)
PORTNEUF
OMER COURTEMANCHE
MARCHE M - C
C. PARE
DENIS ST-HILAIRE
SUPERMARCHE A. BORTAILLE
ALIMENTATION M C
BAS DU FLEUVE
ALPHONSE FORGUES
ALIMENTATION DEROY ENR.
ROBOLPHE GAGNON
SUPERMARCHE JOS. CARON
MARCHE PELLERIN
MARCHE BONSECOURS ENR.
EMILE D'AMOURS
MARCHE BELOISE INC.
GRIGENE BELZILE
J.-T. BIQUIS ENR.
J.-A. DUFOUR INC.
GUY BOUCHARD INC.
GUY BOUCHARD INC.
AMIOT INC.
SUPERMARCHE RAYMOND INC.
CHARLEVOIX - SAGUENAY
J.-A. TREMBLAY ENR.
JEAN-MARC FORTIN
SUPERMARCHE LAPOINTE & FILS
JOFFRE THIBEAULT
MARCHE S.C. Enr.

Suggestions de provisions pour le chalet

PAPIERS-MOUCHOIRS blancs 17¢ BTE 200
MELANGE A GATEAUX choix de plusieurs variétés 39¢ BTE 19 OZ
GEM Roi des bas Prix
CREME GLACEE choix de plusieurs essences 49¢ FORMAT 3 CHOP
BISCUITS AU CHOCOLAT qualité VIAU 38¢ BTE 24 BISC.

MOUTARDE préparée JARRE 16 OZ 23¢
PAPIER TOILETTE choix de 4 couleurs PQT 2 ROUL 27¢
LIQUEURS bouteilles non retournables plusieurs variétés 6 BOUT. 10 OZ 49¢
LAIT en poudre instantané BTE 3 LB 97¢

FLUSH A BYES COUCHES DE PAPIER — FORMAT PETITES Pqt 48 1.69
FLUSH A BYES COUCHES DE PAPIER — GR MEDIUM OU LARGE Pqt 48 1.99
ESTA SAUCE HOT-CHICKEN Bte 14 oz .18
ESTA POULET DESOSSE Bte 7 oz .39

POMMES DE TERRE Cat. No 1 Nouveau-Brunswick (Canada) SAC 25 LBS 59¢
Profitez de ces alléchants spéciaux!
ORANGES "SUNKIST" GR 138 — CAT. No 1 CALIFORNIE — ETATS-UNIS 2 DOUZ. .89
CAROTTES NOUVELLES CAT. No 1 CALIFORNIE — ETATS-UNIS SAC 5 LBS .49
PETITS OIGNONS DU PRINTEMPS CULTURE DU QUEBEC — CAT. No 1 2 PQTS .25

NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DE LA MEILLEURE QUALITE
GEM Sac 11 oz .59 GRATIS: 50 TIMBRES GOLD STAR DANS CHAQUE
POGO Bte 1 lb .65 MELANGE POUR HOT-DOGS
KRISPY-KERNELS Sac 14 oz .49 ARACHIDES EN ECALES
KRISPY-KERNELS Sac 12 oz .49 ARACHIDES ROUGES SALEES
KRISPY-KERNELS Sac 12 oz .55 ARACHIDES BLANCHES SALEES
SIMARD Bte 12 .53 BEIGNES AU MIEL
GRENACHE Format 32 oz .53 BEURRE DE CARAMEL
REYNOLDS Roul. 25 pi. .37 PAPIER D'ALUMINIUM
SHIRRIFF PATATES INST. Bte 18 oz .72 GRATIS: 1 ENV. DE RISE'N SHINE (VAL. DE .25)
PANIER A PAPIER Spécial .59 POLYTHENE SOLIDE - COUL. ASST. - 11" x 8" x 12"

HEINZ SPAGHETTI AVEC SAUCE AUX TOMATES Bte 8 oz .14
HEINZ FEVES AU LARD AVEC SAUCE AUX TOMATES Bte 8 oz .15
MARQUETTE CONFITURE DE FRAISES Bocal 24 oz .47
MARQUETTE CONFITURE DE FRAMBOISES Bocal 24 oz .47

JAMBON DANS LA FESSE
Cuit — Prêt à manger
Découenné - "Maple Leaf"
Un bout ou l'autre
69¢ lb
QUART DE FESSE DE JAMBON lb .79 — CENTRE DE FESSE DE JAMBON lb .89
Semaine des produits "Canada Packers"

SAUCISSES FUMEES EMPAQUETEES SOUS VIDE "MAPLE LEAF" LB .55
BACON TRANCHE SANS COURENNE "MAPLE LEAF" LB .83
SAUCISSON TRANCHE OU EN MORCEAUX "MAPLE LEAF" LB .35
EGG ROLLS "BILOPAGE" BTE DE 6 .49 — SAUCE AUX PRUNES (Plum Sauce) "BILOPAGE" JARRE 6 OZ .25

QUALITE "CANADA PACKERS"
TENDERFLAKE PUR LARD Pqt 1 lb .19
DOMESTIC SHORTENING POUR VOS PATISSERIES Pqt 1 lb .34
KAM VIANDE EN CONSERVE Bte 12 oz .47
MAPLE LEAF JAMBON CUIT Bte 1 lb 1.69
AYLMER TOMATES — QUALITE CHOIX Bte 19 oz .24
AYLMER FEVES JAUNES COUPEES — QUALITE FANTAISIE Bte 19 oz .18
AYLMER JUS DE TOMATE — QUALITE FANTAISIE Bte 19 oz .14
AYLMER POIRES — "BARTLETT" — QUALITE CHOIX Bte 19 oz .38
AYLMER CATSUP ROUGE Bout. 18 oz .34

DETERGENT liquide pour la vaisselle GRATIS: 1 bte 8 oz avec format spécial 24 oz 63¢
CEREALES Corn Flakes pour un déjeuner rapide BTE 16 OZ 34¢
FROMAGE en crème qualité Kraft BOCAL 16 OZ 59¢
DETERSIF en poudre pour lessiveuses automatiques CHAUDIERE PLASTIQUE 20 LB 6.49

LES MAGASINS DE QUEBEC ET DE LA BANLIEUE SERONT FERMES LE 24 JUIN, JOUR DE LA ST-JEAN

Olives farcies un régal .65 JARRE 12 OZ
Oignons sucrés délicieux .42 BOCAL 12 OZ
Huile végétale pour vos frites .68 BOUT. 24 OZ
SAVON DE TOILETTE Choix de couleurs .35 PQT 3 BARRES
Liqueur en poudre inst., non sucrée .05 ENV.
Crème dentifrice avec fluoride .59 FORMAT GEANT

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES ● PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 21 JUIN '69

l'Action féminine

Elle préfère vivre sur un remorqueur

MAPLE BAY, — C.B. (P.C.). Diana Drummond préfère la vie à bord d'un remorqueur que l'existence habituelle d'une ménagère.

"C'est tellement différent, dit-elle, en expliquant que le remorqueur circule continuellement autour des îles, au large de la Colombie-Britannique.

Nous ne savons pas à l'avance à quel port le bateau s'arrêtera en week-end".

Au mois d'août dernier, son mari avait fait l'acquisition du remorqueur et le couple s'y installa un mois plus tard. Ce bateau construit en 1917, mesure 73 pieds par 18 et comprend un salon, quatre cabines, une timonerie et un immense congélateur.

M. James Drummond a rénové le bateau pour en faire une demeure qui réponde à leurs besoins. C'est ainsi que dans la cuisine, le poêle est entouré de barres de fer de sorte que, par grand vent qui suscite le tangage du navire, les ustensiles ne risquent pas d'être projetés sur le parquet.

Le couple Drummond, en temps libre, décide parfois à la dernière minute de faire une petite croisière en compagnie de leurs voisins qui sont également propriétaires d'un remorqueur.

LES TRAVAUX

Mais l'existence à bord du bateau ne comporte pas seulement des promenades en mer, et Diana Drummond a la tâche de laver les ponts au moins une fois par semaine.

Ne disposant pas de système d'eau chaude courante, elle doit en faire chauffer une quantité suffisante pour la vaisselle du petit déjeuner. "Au moment où je termine ce travail, mon mari et nos deux pensionnaires sont de retour pour le repas du midi, explique Mme Drummond.

Au cours d'une interview à Maple Bay, Colombie-Britannique, elle a donné d'autres exemples qui différencient le travail ordinaire de la maîtresse de maison à celui de la femme qui vit à bord d'un bateau.

"Parfois mon mari m'annonce que nous partons pour une promenade en mer, alors que je suis en train de faire la cuisine, de sorte que je termine la préparation des mets pendant que nous sommes à voguer sur l'océan", de commenter Mme Drummond.

Miel et vinaigre

Sous cette rubrique, nous offrons aux abonnés, un service de "courrier". Une seule restriction, aucune réponse ne sera fournie par téléphone.

Q. — Je suis une jeune fille de 15 ans qui a remarqué que ses compagnes de classes étaient plus developpées qu'elle. Je n'ai pas de buste du tout, et cependant je suis grande et assez grosse. Je me dis que je ne suis pas normale et je développe un complexe etc... Eclairez-moi s. v. p.

R. — C'est entre 12 et 17 ans que la poitrine d'une jeune fille commence à se modeler. Il n'est donc pas tout à fait normal que passé quinze ans, un buste demeure infantile. Mais, il n'y a pas matière à développer un complexe. Cela signifie tout simplement, que tu souffres d'un petit trouble glandulaire... que ton buste ne reçoit pas l'hormone de l'ovaire qui stimulerait sa croissance. Ou encore que tu souffres d'un défaut constitutionnel, le plus souvent héréditaire. Une visite à ton médecin s'impose. Parle à ta mère de ton embarras. Je m'étonne qu'elle ne l'a pas constaté De toute façon, vois un médecin qui te prescrira les médicaments nécessaires à ta croissance normale. Il serait bon aussi que tu pratiques quelques sports tel le tennis et la natation.

Q. — Pour une noce d'or, la jubilaire doit-elle garder ses gants pour donner la main aux invités?... Pour la cérémonie religieuse, la jubilaire portera un ensemble robe et manteau long avec chapeau et manchon de tulle de même teinte garni d'orchidées artificielles. Pour dîner doit-elle enlever le manteau et porter un bouquet de corsage en fleurs naturelles?... On a conseillé le manchon de tulle pour remplacer la bourse. Est-ce réellement de mise? ou si cela peut faire trop jeune?... Elle possède une bourse de cuir verni comme ses souliers. Une lectrice assidue.

R. — Pour répondre à votre première question: oui, la jubilaire peut rester ganter pour donner la main aux invités.

2) Vous ne dites pas à quelle date aura lieu cette célébration de noces d'or pas plus que vous ne faites mention en quel tissu sera confectionné l'ensemble robe-manteau. Normalement la jubilaire devrait laisser son manteau au vestiaire, à moins qu'il s'agisse d'un manteau très léger: chiffon dentelle etc... Si elle porte une fleur de corsage, elle pourra en effet la fixer sur sa robe lorsqu'elle enlèvera son manteau. Je n'aime pas beaucoup le manchon de tulle pour cette circonstance surtout s'il est orné d'une fleur artificielle. Je préfère de beaucoup la bourse de cuir verni qui s'harmonise avec les souliers.

Nathalie

La nouvelle première dame de France une des plus élégantes Parisiennes

PARIS PA — La nouvelle première dame de France est blonde et mince; elle a des goûts aristocratiques et paraît au moins 10 ans de moins que son âge. Elle est considérée comme l'une des 10 femmes les plus élégantes de Paris.

On prévoit que Mme Claude Pompidou, épouse du président-élu Georges Pompidou, apportera de grands changements à l'austère palais de l'Elysée. Il est probable, par exemple, que les dîners solennels donnés par l'ancien président Charles de Gaulle et son épouse Yvonne seront remplacés par des réceptions plus décontractées. En effet, Claude Pompidou compte parmi ses relations plusieurs jeunes artistes et intellectuels qui deviendront sans doute des habitués du palais.

Le changement apporté par la nouvelle maîtresse des lieux ressemblera sans doute à celui qui s'est effectué à la Maison Blanche, en 1961, lorsque Dwight et Mamie Eisenhower y furent remplacés par John et Jacqueline Kennedy.

Claude et Georges Pompidou se sont épousés en 1935, alors que M. Pompidou était professeur à Marseille.

LES ETUDES

Mme Pompidou, que tout le monde considère comme une femme ambitieuse et énergique, serait, si on en croit ses amis, la force secrète qui a poussé son mari à une montée rapide dans le monde de la politique.

Elle est née à Château Contier, une petite ville de l'ouest de la France. Son père, le Dr Pierre Cahour, y pratiquait la médecine. C'était un agnostique et un libre-penseur, qui a élevé Claude et sa soeur cadette, Jacqueline, avec sévérité. Leur mère était décédée lors de l'épidémie de grippe espagnole, en 1919, alors que les fillettes étaient encore très jeunes.

Le Dr Cahour envoya les jeunes filles à l'Université de Paris, avec le raisonnement que, étant donné qu'il était trop peu fortuné pour leur garantir une dot, elles pourraient au moins étudier et gagner leur vie. Cette attitude était rarissime, dans la province française, avant la deuxième guerre mondiale.

L'un des confrères de Claude était le jeune Léopold Senghor. Senghor, est plus tard devenu le premier président de son pays, lorsque celui-ci a conquis son indépendance, en 1958.

UN HASARD

Senghor et la jeune fille furent des amis inséparables pendant un certain temps, et leurs collègues croyaient qu'ils avaient l'intention de se marier. Mais Senghor avait un ami du nom de Georges Pompidou.

Un dimanche, il invita Pompidou à une partie de campagne, avec les deux soeurs, Jacqueline et Claude. C'est là que Georges Pompidou eut le coup de foudre pour celle qui devait devenir sa femme.

Il fallut à M. Pompidou quatre années pour triompher de la résistance du belliqueux Dr Cahour, qui était d'avis que le jeune aspirant professeur n'avait pas une carrière assez prometteuse pour épouser sa jolie fille. Lorsque le Dr Cahour mourut, en 1962, son gendre était devenu premier ministre de France.

Les Pompidou ont un fils, Alain, étudiant en médecine.

A mesure que montait la carrière de Pompidou, Claude adoptait avec enthousiasme la vie tourbillonnante de Paris. Pendant un certain temps, le couple Pompidou fit partie du clan à la mode de la vie nocturne de Paris et des vacances d'été à Saint-Tropez. Mais, peu de temps après l'ascension de Pompidou au poste de premier ministre, en 1962, le couple disparut des lieux à la mode.

● Mme Claude Pompidou, épouse du nouveau président de la France apportera de grands changements à l'austère palais de l'Elysée.

● Sur cette photo prise en 1966, Mme Pompidou, laisse prévoir qu'elle deviendra la femme la plus "colorée" parmi les premières dames de France depuis Marie - Antoinette". Claude Pompidou compte parmi ses relations plusieurs jeunes artistes et intellectuels qui deviendront sans doutes des habitués du palais présidentielle.

Les fruits australiens

La saveur des fruits australiens en conserve est déjà bien connue, particulièrement celle des abricots. Voici un succulent dessert dont les enfants raffoleront puisqu'il contient outre ces délicieux fruits, du miel, de la noix de coco et des flocons de maïs.

Cette recette a été sélectionnée et adaptée à l'usage du Canada et éprouvée par Mme Claire Friefeld, P.Dt., diplômée en économie domestique.

ABRICOTS RIVERINA

1 boîte (28 onces) de moitiés d'abricots égouttées
½ tasse de miel
Zeste de deux citrons
2 2 c. à table de beurre mou
2 c. à thé de poudre à pâte
1 tasse de flocons de maïs (corn flakes) écrasés
1 tasse de noix de coco séchée

Hacher les moitiés d'abricots; incorporer le miel. Mélanger les flocons de maïs, la noix de coco, le zeste de citron et la poudre à pâte. Incorporer au mélange d'abricots et mélanger avec le beurre mou.

Verser dans une casserole et cuire au four à 350 degrés pendant 35 minutes. Servir chaud avec la sauce et au goût de la crème glacée ou de la crème fouettée.

SAUCE

¾ de tasse de jus d'abricots
1½ c. à table de zeste d'orange
1 c. à table de sucre granulé
3 oeufs (séparés)
1½ c. à table de sherry ou d'essence de vanille

Mélanger ensemble le zeste d'orange, le jus d'abricots, le sucre et les jaunes d'oeufs et cuire au bain-marie, en remuant constamment jusqu'à épaississement.

Battre les blancs d'oeufs en neige; y ajouter le mélange de jaunes d'oeufs peu à peu en remuant constamment. Ajouter l'essence ou le sherry et refroidir quelque peu avant de servir.

Horoscope

MERCREDI, 18 JUIN

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous ne vous souciez pas suffisamment de votre situation financière. Vous aiderez un voisin à s'aérer les idées après une journrée fatigante.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Un compétiteur vous fait une lutte soutenue, c'est le temps ou jamais de vous faire valoir. Mettez votre imagination et votre habileté en oeuvre.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — La marche des événements vous donne raison. Votre santé nécessite des précautions. La présente journée ne sera pas favorables aux idylles ni aux voyages.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Méfiez-vous de votre nervosité, elle peut devenir la cause de nombreux ennuis, tant sur le plan sentimental que professionnel. Un changement de décort est à conseiller.

24 juillet au 23 août (Lion) — On vous suggère de vous en tenir à ce que vous pouvez faire sans préjudice pour votre santé, plutôt que de vous attaquer à des entreprises au-dessus de vos forces.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Faites bon usage de vos talents, ne les laissez pas rouiller. On s'étonnera de votre manque d'entrain au cours d'une réunion sociale. Souriez.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Les prochains jours seront encourageants pour les personnes qui vendent de nouveaux produits. Réservez le meilleur de votre temps aux occupations les plus importantes.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Votre conduite sert d'exemple. Les métiers périlleux ne décourageront pas les natifs de ce signe, grâce aux configurations planétaires.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne faites pas de mystères avec des choses qui s'expliquent très facilement. La patience ne sera pas votre fort aujourd'hui.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Sortez de la routine, ça vous aidera à surmonter l'ennui. Les influences planétaires sont propices aux arts et aux lettres. Bonne journée.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous prenez un soin particulier de vos proches et les résultats seront heureux pour tous. Vibrations planétaires propices aux nouvelles entreprises.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous vous dépenserez beaucoup pour les autres. Vos intérêts sentimentaux sont avantagés par la marche des planètes. Journée bien remplie.

SI VOUS ETES NE UN 18 JUIN

Vous acceptez difficilement d'obtenir. Vous n'aimez pas les gens qui parlent à travers leur chapeau. Vous avez un sens de l'humour comme on n'en rencontre pas souvent.

Amincissante

9382
SIZES 34-48
Marian Martin

Suivez la route diagonale vers les charmes de l'été.

Confectionnez cette jolie robe amincissante et jeune.

Souples et gracieux plis à la hanche.

Demandez le patron 9382.

Grandeurs: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48.

Grandeur: 36 (buste 40)

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

L'Escarpin Inc.
CHAUSSURES DE HAUTE QUALITE
pour dames et messieurs
1174, rue St-Jean
Québec

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Laissez "toute liberté" à vos pieds!

Dames 4 à 11 Etroit - moyen - large $16.95
Talon moyen ou plat
Teinte naturelle

Hommes 6 à 13 Etroit - large $17.95
Teinte : tan

Sandales légères et aérées, que vous pourrez porter en toutes occasions. Arche montée à même, semelle moulée et talon en forme de coupe, toutes ces caractéristiques procurent à vos pieds, un support ferme et reposant.

SERVICE COMPLET DE TRAITEMENTS DU PIED
Magasin pour le confort du pied Dr Scholl
495 est, boul. Charest - Québec 2 - Tél.: 525-7949

Commençant dès ce matin
VENTE
de fumée
PLACE FLEUR-DE-LYS SEULEMENT
33 1/3 à 50%
de réduction
et de nombreux autres spéciaux sur toute la marchandise d'été
Importante réduction
dans les demi-grandeurs 18½ à 32½
Créations Chantal

La recette du chef

Les recettes des pays étrangers

Crevettes à l'impératrice

du restaurant COMMANDER'S PALACE

1 livre de crevettes bouillies, décortiquées, nettoyées
1 piment vert d'environ 5 oz, haché
3 piments rouges ou jaunes, forts
1 c. à table de moutarde sèche
1 c. à thé de sel
16 oz de mayonnaise
32 oz de purée de p. de terre mélangée avec un jaune d'oeuf
6 moitiés d'avocats, épluchés
chapelure assaisonnée de paprika

Incorporer les 5 premiers ingrédients à la mayonnaise. Placer une bordure de purée autour de 6 petits plats et déposer un demi-avocat dans chacun. Garnir du mélange mayonnaise-crevettes et saupoudrer des miettes de pain au paprika. Cuire 10 minutes à four moyen (325/350 degrés). En omettant les pommes de terre pilées, ce plat se sert tel quel, froid.

6 portions

Crabes aux atacats

du restaurant DUNBAR

1 grosse noix de beurre
2 boites de soupe crème de champignons
1 livre de crabe chair en gros morceaux
1 tasse de lait évaporé
2 avocats
2 c. à table de chapelure
1 petite boite de filets d'anchois
sel et poivre au goût

Faire fondre le beurre et en mettre un peu de côté. Ajouter la soupe et mijoter 5 minutes. Incorporer le crabe, le lait, saler, poivrer, et laisser encore mijoter 5 minutes. Pendant ce temps, peler et trancher les avocats et placer les tranches dans un plat à four. Verser la préparation au crabe par-dessus, saupoudrer de chapelure, garnir de beurre fondu. Placer à four moyen, 350 degrés pendant environ 15 minutes, jusqu'à ce que les dessus soit doré. Avant de servir, répandre quelques gouttes d'huile d'anchois et disposer les filets sur le plat.

Pour 4 ou 6.

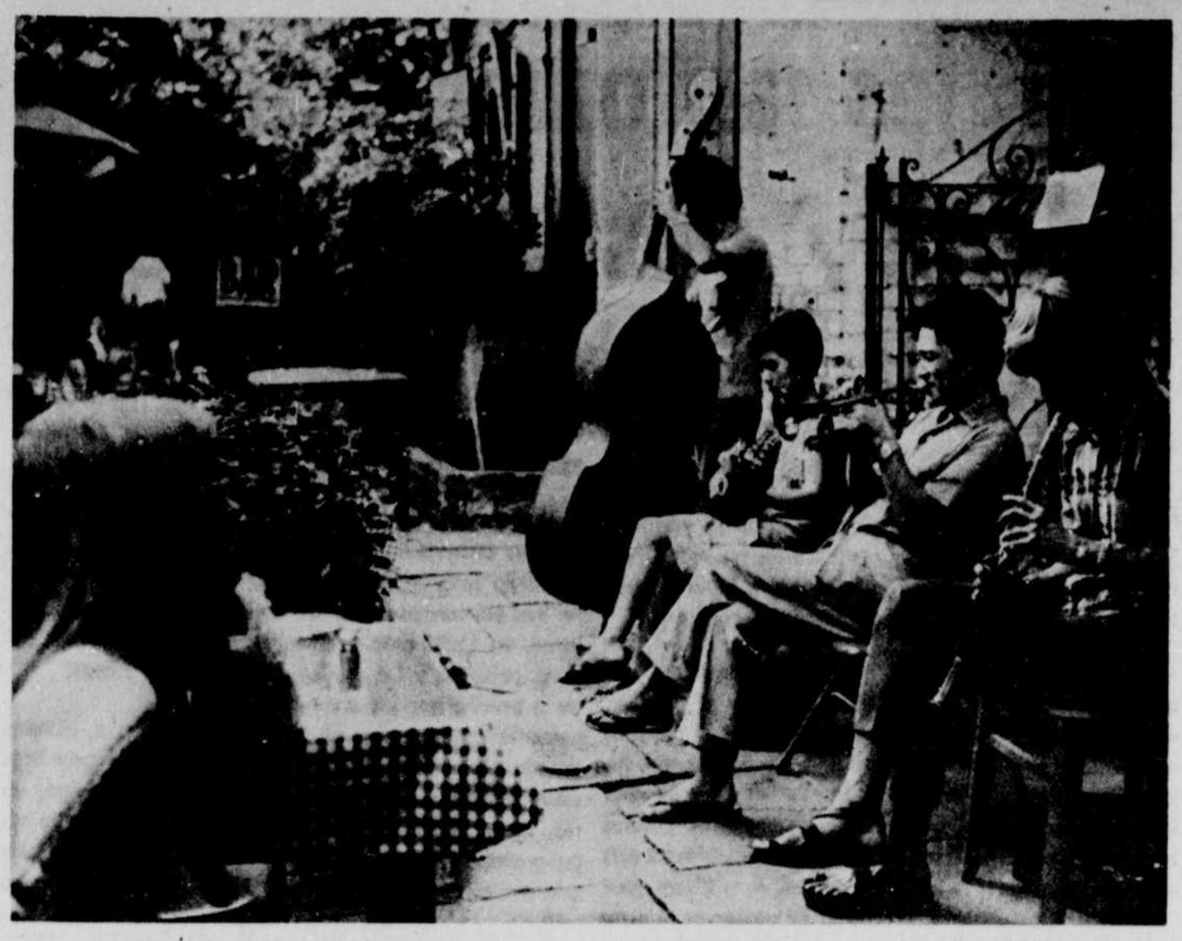

LA NOUVELLE-ORLEANS — DES VACANCES DE GOURMET

◆ En 1682, le grand explorateur français, Robert Cavelier, Sieur de La Salle, un nom bien connu de l'histoire canadienne, prit possession des territoires avoisinant l'embouchure du Mississippi, au nom de Louis le Grand, roi de France. Dans ce terrain se trouvait un delta dont la formation prenait naissance à 100 milles de l'embouchure de ce grand fleuve. Ce delta devint bientôt lieu de débarquement d'explorateurs et trafiquants et, en 1718, le Sieur de Bienville ,gouverneur français de la Louisiane, fonda une ville — la Nouvelle-Orléans ou New Orleans, nom sous lequel elle est connue aujourd'hui. Les cultures francaise et espagnole se côtoient pour injecter à cette ville bourdonnante la joie de vivre et la gaieté. Bonne nourriture et divertissements étaient à l'ordre du jour et le sont demeurés. Les habitants de la Nouvelle-Orléans, comme les Montréalais sont fiers de leurs restaurants et ils se feront un plaisir d'en signaler au touriste quelques-uns des meilleurs au monde. Chaque restaurant possède sa propre spécialité dont les dineurs peuvent souvent obtenir la recette. De grand noms de salles à manger comme Antoine, The Commander, Dunbar, Brennans et Masson ne sont qu'à quelques heures par jets d'Eastern Air Lines. Des vols quotidiens directs conduisent les goumets de Montréal à cette ville palpitante, à temps pour siroter un cocktail tout en commandant un succulent repas au menu du jour.

Scampi fritti sauce tartare

A l'occasion d'un voyage en Belgique, que nous avons pris un diner au restaurant "La Lagune" sur les bords du lac Genval. Pour entrée, on nous a servi du "scampi fritti sauce tartare". Comme plat de résistance, "veau archiduc". J'ai demandé au chef cuisinier M. Contessa de me fournir ces recettes afin de vous les transmettre.

LE SCAMPI

Le scampi est un genre de Langoustine passée: 1e) dans la farine, 2) dans un jaune d'oeuf, 3) dans la chapelure et ensuite plongée dans une friture bouillante.

La sauce tartare se compose d'une mayonnaise à laquelle on ajoute du piment haché, du persil, des oignons de l'estragon, et de la sauce Worcestershire.

VEAU ACHIDUC

Le rôti de veau doit être cuit à point. Déglacez le fond de la rôtissoire avec un peu de vin blanc. La sauce se compose d'une béchamel aux champignons à laquelle on ajoute des champignons frais de la crème fraîche et quelques gouttes de cognac.

● Le traditionnel "Bermuda Sunday brunch" se compose de poisson bouilli et de patates arrosés d'un peu de sauce. Le plat se complète de bananes, de tomates et d'avocats.

Cette prime est-elle un cadeau ?

BREEZE de Lever Brothers Ltée et DUZ de Procter & Gamble sont les deux seules marques de détergent à offrir des primes à l'intérieur des boites.

On ne vous laisse pas le choix d'acheter ces marques avec ou sans prime : toutes les boites de Breeze et de Duz contiennent une prime quelconque.

Le BREEZE, très prudent, indique tout simplement qu'il y a, selon le format, une débarbouillette, un essuie-mains ou une serviette de bain ou un linge à vaisselle à l'intérieur.

DUZ indique clairement sur le devant de la boite que la serviette de ratine qui se trouve à l'intérieur est une prime.

QU'EST-CE QU'UNE PRIME ? C'est, selon le Larousse, "un objet que l'on offre en cadeau à un client, pour l'engager à acheter".

Vous êtes-vous déjà demandé à combien vous revenait ce cadeau ? L'I.P.I.C. a fait ce calcul pour vous.

Nous avons pris d'autres marques de détergent et avons calculé à combien elles reviennent pour la même quantité que le Duz et le Breeze. La différence de prix représente ce que vous payez pour la prime offerte par Breeze et Duz.

ATTENTION : — Ne vous fiez pas à la **grosseur** des boites pour comparer les prix.

Les boites de format géant de Breeze et de Duz ne contiennent respectivement que 1 livres et 14½ oz et 1 livre et 14 oz de détergent. Cependant, elles sont de la même gosseur que celles des autres marques qui en contiennent de 2 livres et 10 oz à 2 livres et 12 oz.

Pour évaluer la qualité des primes offertes, en regard de ce qu'on vous fait payer, visitez le comptoir des détersifs à COOPRIX. Vous y trouverez aussi une étude comparative du prix des détergents.

PRIME : ESSUIE-MAIN (boites de format géant de Breeze et de Duz).

Par comparaison avec ces marques où il n'y a pas de prime :

Votre essuie-mains vous coûte :

	BREEZE Lever Brothers	DUZ Procter & G.
Cheer (Procter)	.376	.416
Oxydol (Procter)	.30	.341
FAB (Colgate)	.209	.251
A B C (Colg.)	.409	.449
Tide (Procter)	.347	.387
En moyenne	.328	.369

PRIME : LINGE A VAISSELLE (boites de format géant de Breeze). — Le linge à vaisselle coûte la même chose que l'essuie-mains.

PRIME : SERVIETTE DE BAIN (boites de format familial de Breeze et de Duz).

Par comparaison avec ces marques où il n'y a pas de prime : Votre serviette de bain vous coûte :

	Breeze et Duz
Cheer (Procter & G.)	.806
Oxydol (Procter & G.)	.763
FAB (Colgate)	.709
ABC (Colgate)	.918
Tide (Procter & G.)	.709
EN MOYENNE	.781

Cette étude a été faite à COOPRIX par l'Institut de Protection et d'Information du Consommateur.

POUR UN ETE SANS SOUCI et JOYEUX

Confiez votre commande à votre marché...

JOYEUSE FETE de la ST-JEAN !

L'ENSEIGNE DE L'ECONOMIE
ALIMENTATION Normandie

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 21 juin 1969

Voyez la CIRCULAIRE "ECHO" distribuée cette semaine, remplie D'EPARGNES SPECIALES

POMMES McINTOSH CANADA — FANTAISIE cello 3 livres .49

BOEUF DE L'OUEST ROTI DE POINTE DE SURLONGE désossé la livre .89

CAROTTES	CALIFORNIE, ETATS-UNIS, No 1	Cello 5 livres	.49
BLE D'INDE	FLORIDE	6 pour	.59
ECHALOTES	ETATS-UNIS, No 1	2 pqts pour	.19
JAMBON	DEMI-COTTAGE ROULE	La livre	.85
SAUCISSE FUMEE	LAFLEUR	Cello 1 livre	.55
BACON	TRANCHE SANS COUENNE LAFLEUR	V.P. 1 livre	.79

JUS D'ANANAS DEL MONTE	2 boites 48 oz	.79
LAIT INSTANTANE SUPER LACTA	Boite 3 lbs	$1.09
JUS DE LEGUMES PLUS 10 AYLMER	5 boites 19 oz	$1.00
SOUPE A L'OIGNON LIPTON	3 boites 2 env.	$1.00
BISCOTTES ST-HONORE	2 sacs 9 oz	.73
RAGOUT CORDON BLEU (BOULETTES, BOULETTES ET PATATES BONDIS OU RAGOUT DE PATTES)	Boite 30 oz	.93
OLIVES FARCIES GATTUSO - .05 RABAIS	Jarre 12 oz	.59
GHERKINS SUCRES GATTUSO - .05 RABAIS	Jarre 12 oz	.43
MELANGE A GATEAUX DUNCAN HINES SAVEURS ASSORTIES	2 boites 19 oz	.85
COCKTAIL DE FRUITS KONTIKI (2-FRUITS)	5 boites 10 oz	$1.00

KETCHUP HEINZ	Bouteille 11 oz	.21
CAFE MAXWELL HOUSE	MOULU .10 de rabais Sac 1 livre	.77
MACEDOINE IDEAL. CHOIX	5 boites 19 oz	.89
FEVES VERTES COUPEES IDEAL CHOIX	5 boites 19 oz	.89
POIS ET CAROTTES IDEAL CHOIX	5 boites 19 oz	1.00

BATONNETS AU FROMAGE HOSTESS	Sac 9 oz	.55
SUCONS LOWNEY	Cello 101 sucons	.65
PATE A DENTS PEPSODENT	Format géant	.63
COUCHES FLUSH A BYES PETITES	Boite de 24	$1.19
COUCHES FLUSH A BYES MEDIUMS OU GRANDES	Boite de 24	$1.39
EAU MINERALE SAINT-MALO	2 btles 30 oz	.59
SERVIETTES FEMININES KOTEX	Format de 48	$1.69
NETTOYEUR A VITRE BON AMI	Aérosol 14 oz	.69
SUCRE GRANULE	Sac 10 lbs	.99

PRIME DE LA SEMAINE
SERVIETTES DE PLAGE EN RATINE $1.98
De 1re qualité avec motifs et couleurs assorties, très absorbantes et duveteuses. Dimensions: 30 x 60. Valeur régulière: $2.59. SPECIAL

UNE LISTE PARTIELLE DES MARCHANDS NORMANDIE
DECOUPEZ CES NOMS POUR FUTURE REFERENCE

ROGER VAILLANCOURT — Epicier-boucher-licencié — 199 Des Erables, St-Lambert, ste Lévis, Tel.: 889-3651

LEO VILLENEUVE — Epicier-boucher-licencié — 7710, 1re avenue, Québec 7, Tel.: 623-1527

GUY WARREN — Epicier-boucher-licencié — Pointe-au-Pic, Cte Charlevoix, Tel.: 665-3034

ALIMENTATION OMER BUREAU — Epicier-boucher-licencié — 400 avenue Notre-Dame, Notre-Dame des Laurentides, Tel.: 849-4454

ALIMENTATION R. MENARD — Epicier-boucher-licencié — 872, 1re avenue, Québec, Tel.: 523-4039

"Si les automobilistes ne comprennent que la rudesse, c'est ce procédé que nous appliquerons" *(Lizotte)*

Par la PRESSE CANADIENNE

Les autorités routières du Canada font montre de sévérité à l'endroit des automobilistes qui enfreignent les lois de sécurité.

Comme le dit Fernand Lizotte, ministre québécois des Transports et Communications, "si les automobilistes ne comprennent que la rudesse, c'est par cette méthode que nous entendons faire appliquer la loi".

Le procédé donne des résultats.

Un relevé transcanadien de la Presse Canadienne indique que depuis 1967, le nombre d'accidents et décès sur les routes dans la plupart des provinces a diminué ou, du moins, augmenté légèrement seulement.

Les corps policiers et fonctionnaires de ministères des Transports attribuent ce succès aux amendes plus sévères et à de nouvelles façons de considérer la conduite automobile.

En Colombie-Britannique, où le nombre de décès dans les accidents automobiles durant le premier trimestre de 1969 a été de 68, au regard de 124 durant la période correspondante de 1968, les automobilistes sont sans doute conscients de ce qui se produit dans le sud de l'île Vancouver, où un système de pointage remplace les amendes mais peut mener à la suspension du permis de conduire.

EN ONTARIO

Pour sa part, le ministre ontarien des Transports, M. Irwin Haskett est à imposer des amendes plus sévères pour les automobilistes pris en défaut, sans doute pour tâcher de conserver le rang de sa province où l'on a enregistré 1,586 décès accidentels sur les routes en 1968, au regard du nombre record de 1,719 l'année précédente.

Les nouvelles amendes qui ont subi la troisième lecture à l'Assemblée législative de Toronto, comprennent :

— des amendes proportionnelles à la vitesse délictueuse;

— une amende minimum de $100 plutôt que $10 pour conduite dangereuse;

— une hausse de trois à six mois des peines discrétionnaires d'emprisonnement sur condamnation pour conduite dangereuse;

— l'exigence que le conducteur s'identifie au policier qui l'exige.

M. Haskett a affirmé que ces amendements à la loi sur la circulation routière "ont été conçus avec réalisme, eu égard aux conditions actuelles". Le ministre a précisé que les changements faisaient une plus grande distinction entre les violations graves et mineures, les amendes ayant été auparavant souvent trop clémentes.

Le nombre de véhicules moteurs enregistrés augmente d'environ quatre pour cent par an à l'échelle nationale. En Ontario, le ministère des Transports évalue à quelque 2,350,000 le nombre de véhicules ontariens sur les routes cet été.

L'Ouest

En Alberta, on prévoit qu'au moins 800,000 véhicules circuleront sur les routes cette année, au regard de 780,000 l'an dernier. En 1968, on a enregistré 400 décès sur les routes dans cette province, au regard de 395 en 1967. Au cours des trois premiers mois de 1969, 66 personnes sont mortes sur les routes, au regard de 64 pour la période correspondante de 1968.

La Saskatchewan a imposé des peines plus sévères aux automobilistes en état d'ébriété. L'an dernier, cette province a déploré 268 décès sur ses routes.

Le Manitoba a, comme toutes les autres provinces canadiennes, instauré un programme de conduite sûre dans les régions rurales et urbaines. La province a subi un record de 208 décès sur la route en 1966, 202 en 1967 et 199 l'an dernier.

Au Québec

Le ministre Lizotte a affirmé que les mesures sévères prises au Québec à l'égard des automobilistes portaient fruits. Les décès dans des accidents automobiles ont diminué au cours des deux derniers mois de 1968 par rapport à la période correspondante de 1967, bien que huit pour cent plus de véhicules aient été enregistrés.

Nous voulons écarter les vieux véhicules de nos routes lorsqu'ils ne sont pas en bon état et nous entendons démontrer que nous tenons plus que tout à la vie et à la santé de ceux qui empruntent nos routes", a confié le ministre québécois.

Au cours des deux premiers mois de 1969, on a déploré 153 décès au Québec, au regard de 1666 pour la même période en 1968.

Dans les Maritimes

Au Nouveau-Brunswick, le gouvernement a imposé, le 1er avril, l'inspection obligatoire des automobiles. Les propriétaires de véhicules ont 14 jours pour faire réparer les défauts de leur voiture.

En 1967, un record de 240 personnes sont mortes sur les routes du Nouveau-Brunswick, par rapport à 231 en 1968.

Cet été, on s'attend à ce que quelque 160,000 véhicules circulent, quelques 10,000 de plus que l'été dernier.

En Nouvelle-Ecosse, le programme d'inspection instauré en 1967 élimine annuellement quelque 10,000 voitures défectueuses.

Tandis que le taux national d'accidents a augmenté d'environ 6.2 pour cent de 1967 à 1968, il ne s'est haussé que de 2.5 pour cent au cours de ces deux années, dans cette province.

Dans l'Ile du Prince-Edouard, 39 personnes ont été tuées sur la route en 1968, mais durant le premier trimestre de l'année en cours, la province n'a déploré qu'une perte de vie, au regard de cinq durant la période correspondante de 1968.

A Terre-Neuve, on a enregistré 82 décès sur la route en 1967 et 73 en 1968.

Le "Cheik": un chat pas comme les autres

Par KARIN MOSER

MONTREAL (PC) — Vers 5h. chaque matin, le Cheik quitte son appartement luxueux du coeur de la vilie et se dirige vers l'ascenseur. Il est toujours accompagné de Georges Durst, propriétaire d'un cabaret montréalais.

Le Cheik est un personnage fier. La tête haute, la pose superbe, les yeux ambrés pénétrants, il fixe du regard quiconque le croise ou le dépasse.

Et l'on peut être sûr que les passants ne peuvent s'empêcher de regarder le Cheik.

Car il n'est pas usuel de voir un guépard de 125 livres déambuler dans le centre-ville à l'aube.

"Je tiens Cheik en laisse lorsque nous faisons la promenade, dit son propriétaire, mais dans les deux clubs de nuit, il se promène en toute liberté, fait quelques pas sur la piste de danse, effraie ces messieurs et gagne le coeur des dames.

"Je lui ai également enseigné à boire son eau dans un verre lorsqu'il se trouve au cabaret Georges ou au Friday".

Georges est pour sa part célibataire conservateur qui parle d'abondance, porte des complets de tons moyens, des cravates aux couleurs voyantes et des verres fumés.

BAISERS FEMININS

Georges a acheté Cheik il y a cinq ou six mois dans une boutique d'animaux. La bête avait deux ans et revenait de Californie où elle avait été apprivoisée.

Le comportement de Cheik se rapproche plus de celui du chaton adorable que du grand fauve tueur.

"Il aime les femmes beaucoup plus que les hommes, dit Georges. Les hommes ont vraiment peur de lui, tandis que les femmes le caressent et l'embrassent".

Le fauve consomme quelque sept livres de viande de cheval chaque jour, plus un lapin une fois la semaine et du poisson comme friandise.

"Bien entendu, il reçoit ses vitamines quotidiennes, tout comme moi. Chaque matin, nous prenons tous deux des vitamines C".

Les guépards vivent habituellement une quinzaine d'années.

"Je pense qu'il prendra encore de 25 à 30 livres avant maturité. Il a du caractère : lorsqu'il veut jouer, il faut jouer. Il vous pousse avec ses pattes et vous chatouille le cou de ses dents jusqu'à ce que vous faisiez cas de lui. Lorsqu'il est fatigué, il s'éloigne simplement; bien malin qui pourrait alors lui rendre sa sociabilité".

Les guépards sautent habituellement au cou ou à la gorge, mais Cheik "n'égratigne même pas" lorsqu'il joue.

"Les guépards n'attaquent jamais leur maître, contrairement aux lions ou aux léopards. Il a été en partie apprivoisé au Kénya. On lui a ainsi appris à aller tuer un daim et à le rapporter".

LE SEUL EN VILLE

Les guépards peuvent courir à 70 milles à l'heure et prennent en chasse tout ce qui bouge.

Cheik, originaire du Kenya, a coûté $5,000. Il est le seul de sa race en ville. Il s'en trouve un autre au jardin zoologique de Granby.

Georges se procura un chien pour jouer avec le guépard, mais Cheik était un peu dur pour la bête plus petite et son maître veut maintenant lui acheter un chien plus gros ,peut-être un berger allemand.

A l'appartement de Georges, Cheik fait ses besoins dans une cage de six pieds sur 10. Une seule fois, il s'oublia sur la banquette arrière de la limousine de son maître.

"Je dus le corriger et il me cracha au visage, de colère. Après la correction, je mis ma main dans sa gueule et nous nous retrouvâmes aussi bons amis qu'avant l'incident".

Georges possède aussi un cheval et deux perroquets qu'il ne garde pas dans son appartement.

Il se trouve une quinzaine de guépards au Canada, la plupart dans les jardins zoologiques.

Malgré ses dimensions et le fait qu'il n'ait à peu près peur de rien, Georges reconnait à Cheik une faiblesse : il est terrifié par le bruit d'un aspirateur électrique.

STEINBERG

plus de 5,000 articles

prix miracles en alimentation

BAS TOUS LES JOURS pm

ROTI DE PALETTE
MARQUE ROUGE
COUPE ORDINAIRE
LA LB 69¢

BOEUF HACHE
MAIGRE, FRAIS
LA LB 59¢

GIGOT D'AGNEAU
IMPORTE NOURISSANT
LA LB 59¢

BACON TRANCHE
SANS COUENNE STEINBERG
PQT 1 LB 79¢

JAMBON FUME
DANS L'EPAULE
SANS JARRET
LA LB 53¢

BIFTECK DE PALETTE — MARQUE ROUGE — LA LB 83¢
ROTI DE COTES CROISEES — MARQUE ROUGE — LA LB 89¢
BIFTECK DE RONDE DESOSSE — MARQUE ROUGE, TRANCHE ENTIERE — LA LB $1.19
ROTI DE CROUPE — MARQUE ROUGE, COUPE SILVERSIDE — LA LB $1.19
BOEUF A RAGOUT — LA LB 89¢
POULET FRAIS — CAT. CANADA "A", 2 A 3 LB — LA LB 39¢
FOIE DE BOEUF TRANCHE — DEVEINE, SANS MEMBRANE — LA LB 49¢
PIZZA MANSION HOUSE — FROMAGE, 11 OZ PEPPERONI, 13 OZ — LES DEUX 99¢
SALADE DE CHOU — OU DE POMMES DE TERRE STEINBERG — CONT. 2 LB 69¢
SAUCISSES FRAICHES — STEINBERG, EN VRAC — LA LB 59¢

TARTES STEINBERG — POMMES, PECHES, ANANAS, 24 OZ AU SUCRE, 18 OZ, 8" — CH. 39¢
ROULE AU CHOCOLAT — A LA CREME DE VANILLE STEINBERG — CH. 39¢
BRIOCHES STEINBERG — AU BEURRE D'ARACHIDES — PQT DE 12 39¢
FROMAGE TRANCHE — STEINBERG, ENVELOPPE IND. — PQT 8 OZ 32¢
FROMAGE GRUYERE — LA VACHE QUI RIT — PQT 8 OZ 51¢
PECHES EN MOITIES — DE CHOIX ORCHARD KING — BTE 14 OZ 29¢
JUS DE TOMATES — DE FANTAISIE ORCHARD KING — BTE 48 OZ 29¢
FARINE TOUT USAGE — STEINBERG — SAC 7 LB 69¢
HUILE VEGETALE — PURE STEINBERG — BOUT. 16 OZ 39¢
SIROP D'ERABLE PUR — CITADELLE — BOUT. 16 OZ 72¢
CONFITURES DE FRAISES — HABITANT — PQT 24 OZ 63¢
BEURRE DE CARAMEL — VACHON — PQT 4 LB 88¢

SAUCISSES FUMEES
SANS PEAU STEINBERG
PQT 1 LB 55¢

BAS TOUS LES JOURS pm

PAIN BLANC TRANCHE
QUEBEC
PAIN 32 OZ 24¢

ACHAT BONI
DE NOTRE BOULANGERIE "PETITE FLEUR"
TARTE AUX SUCRE
.10 DE RABAIS CH. 49¢

ACHAT BONI
A HAMBUGER STEINBERG
PAINS A HOT DOG
PQT DE 12 29¢

ACHAT BONI
SUCRE ET EPICE STEINBERG
GATEAU AU MOKA
CH. 39¢

ACHAT BONI
POULET ENTIER
BURNS
BTE 3¼ LB 96¢

Regards sur le monde des loisirs

La formule des terrains de jeux, une formule à repenser...

QUEBEC — "La formule du "Terrain de jeux", telle que nous l'avons connue dans notre milieu depuis quelques années, semble être de plus en plus dépassée". Cette importante constatation ressort d'une enquête menée par le Conseil Régional des Loisirs de Québec au cours de l'été 1968 dans les 122 terrains de jeux affiliés à cet organisme.

Cette conclusion s'impose, selon les auteurs de ce rapport, à cause du fait suivant : même si le nombre d'espaces de terrains de jeux a pratiquement doublé depuis dix ans dans notre région, il appert que le nombre d'inscriptions, au lieu d'augmenter proportionnellement, diminue d'une façon très sensible. On remarque également une importante diminution de la moyenne des présences soit du tiers en comparaison avec les années 1961 et 1967.

Devant ces constatations, il y a peut-être lieu de se demander, selon eux, si la formule actuelle du terrain de jeux répond toujours aux besoins de notre population tant urbaine que rurale. Ceux-ci admettent cependant que ce n'était pas dans les attributions de cette enquête de donner une définition précise de cette formule et même d'en esquisser un portrait même sommaire.

Ceux-ci ont préféré faire appel à l'imagination des gens en se contentant de poser des questions comme les suivantes : — "Le programme du terrain de jeux est-il conforme aux goûts, besoins et aptitudes de la population actuelle ?"

— "Y a-t-il toujours nécessité d'aménager dans notre milieu urbain un espace clôturé avec balançoires, carrés de sable, piscines, etc... alors qu'un très grand nombre d'individus sont propriétaires de ces facilités ?"

— "Le jeune qui a vécu pendant dix mois dans son milieu géographique n'a-t-il pas besoin ou ne ressent-il pas la nécessité de sortir, de dépasser ce cadre physique qui l'a entouré pendant l'année scolaire?"

— "Malgré le fait que l'on retrouve dans certaines zones un certain nombre de jeunes de 14 ans et plus inscrits au terrain de jeux, peut-on être en mesure de croire que ceux-ci profitent réellement de cette forme de loisirs et qu'ils sont en nombre suffisant (au terrain de jeux) pour que l'on se préoccupe d'eux ?"

Dans leur étude, les membres de cette Commission ont quand même constaté certains efforts, particulièrement localisés, pour amorcer ce renouvellement des terrains de jeux. Ainsi, écrivent-ils, dans la zone XI, correspondant aux municipalités de Ste-Foy, Cap-Rouge et St-Augustin, une tendance se dessine vers la formule du "Centre aéré" mieux connu sous le nom de "Camp de jour".

INSCRIPTION ET PARTICIPATION AU TERRAIN DE JEUX

On a constaté d'abord au cours de l'enquête que dans les 122 terrains de jeux visités, 42,060 inscriptions ont été enregistrées au delà où l'enquête est la but de la saison. Mais plus concluante, c'est dans la moyenne des présences par rapport au nombre de jeunes inscrits; elles furent effectivement de 18,694 soit une moyenne de 47.2%.

A ce chapitre de la participation, les enquêteurs veulent quand même apporter quelques réserves à cette conclusion. Il est difficile, selon eux, de juger du degré réel de participation aux activités du terrain de jeux, tout d'abord à cause de la mobilité et de la subjectivité du système de présences mais aussi des catégories de jeunes fréquentant ce centre d'intérêt.

L'enquête n'a pas cherché à connaître le nombre d'inscriptions de jeunes au terrain de jeux selon leur âge. Il est donc difficile d'affirmer que plusieurs jeunes de deux ans le fréquentent de même qu'il serait utopique de croire qu'un très grand nombre de dix-huit ans s'y inscrivent. Il semble cependant, selon eux, que le terrain de jeux ouvre ses portes pour tous les individus de deux à dix-huit ans...

LE PERSONNEL (MONITEURS, SPECIALISTES, DIRECTEURS)

Dans deux catégories, soit les postes de moniteurs et spécialistes, les enquêteurs en sont venus à la conclusion que l'emploi de personnel masculin et féminin est assez bien équilibré puisqu'il est réparti de façon à peu près identique.

Quant aux fonctions de cadre, soit celle de directeurs, il a été constaté qu'on accorde deux fois plus souvent le poste à des garçons qu'à des filles; en fait il y avait, au cours de l'été 1968, 96 directeurs en comparaison de 50 directrices.

Une très forte amélioration a été constatée dans le rapport enfants-moniteurs. Nous pouvions retrouver en fait au cours de l'été 1968 en moyenne sur chaque terrain de jeux un moniteur pour cinquante - deux enfants inscrits. Il y a amélioration puisque lors de l'inventaire de 1961, un moniteur était affecté pour 127 enfants inscrits.

LES MONITEURS :

A ce chapitre, le problème majeur, à être détecté par les enquêteurs, fut celui de la stabilité dans ce personnel. Il semble que l'on soit ou que l'on devienne moniteur pour un ou deux ans et que la carrière en finisse là.

Il se dégage, selon eux, une conclusion que nous citons textuellement : "Un tel phénomène peut avoir une portée intense sur le rôle que doit jouer le terrain de jeux auprès des jeunes. Si continuellement on est appelé à remodifier ses structures et embaucher chaque onnée un grand nombre de nouveaux moniteurs, l'esprit est à refaire constamment au sein de l'équipe et les directeurs de terrains de jeux n'ont pas le temps de travailler sur les structures ayant d'abord à initier leur personnel".

En ce qui concerne l'âge des moniteurs, on a constaté que dans ce domaine la variabilité semble très grande. Selon les normes établies, un moniteur ou une monitrice devrait être âgé d'au moins 17 ans. Il appert cependant, selon les informations recueillies par les enquêteurs, que ces normes ne sont pas respectées dans presque tous les terrains de jeux de la région.

LES DIRECTEURS :

Dans cette catégorie, c'est la formation professionnelle qui retient, le plus, l'attention. En effet 50% des directeurs détiennent ou sont en voie de détenir un diplôme universitaire alors que nous retrouvons le même phénomène chez 28% des directrices. Mais encore là une proportion de 42.3% du personnel n'a suivi aucun stage de formation. On pourrait alléguer, selon les enquêteurs, que leur formation académique avancée pourrait compenser mais ceci ne donne pas nécessairement toute la compétence que doit posséder un directeur de terrain de jeux. Il existe, selon eux, toute une philosophie différente dont il faut être conscient pour mener à bonne fin l'opération, la supervision et la programmation d'un terrain de jeux.

Au chapitre des salaires chez les directeurs et directrices de terrain de jeux, on peut constater que la moyenne des salaires varie entre $23.00 et $69.81, ce qui représente un écart de $46.81 soit plus du double de la moyenne de salaire la plus basse.

Par ailleurs, les enquêteurs ont consttaté une situation de fait qu'ils ont qualifiée d'illogique : il s'agit de l'écart de salaire dans la zone représentée par le territoire de la Régionale Tardivel entre le personnel féminin et masculin; ces derniers recevaient l'an passé un salaire hebdomadaire de $62.28 alors que les directrices recevaient un salaire deux fois moindre de $29.25.

LES SPECIALISTES :

C'est encore au chapitre des salaires qu'ont été faites par les enquêteurs les remarques les plus pertinentes. Il y a d'abord diminution de l'âge de ces spécialistes par rapport aux années 1960 et 61; ces derniers accusent également une diminution du côté des salaires. Devant une constatation aussi renversante les enquêteurs se demandent si les critères d'analyse étaient les mêmes lors des années 60. Il se peut également, selon eux, que cette diminution soit attribuable à la baisse de l'âge moyen dont il a été fait mention précédemment.

En guise de conclusion les auteurs du rapport s'expriment de la façon suivante : "Il est très difficile de pouvoir établir des conclusions justes face à un inventaire tel que celui qui fut dirigé au cours de l'été 1968 sur les 122 terrains de jeux de la région de Québec. En fait, ce que nous vous avons livré précédemment n'est qu'une exploration de ce qui existe, des tendances et non une explication réellement objective des faits. Ce rapport a donc été déposé beaucoup plus pour devenir un instrument de travail".

Textes de Michel Belleau

à prix miracles

TOUS LES JOURS

ACHAT BONI — KING SIZE (CONTENU SEULEMENT) — PEPSI-COLA — CARTON DE 6 — BOUT. 10 OZ 39¢

BAS TOUS LES JOURS — CONFITURE DE FRAISES DORA, AVEC PECTINE — PQT 24 OZ 39¢

ACHAT BONI — CHASE'N SANBORN — CAFE INSTANTANE — PQT 10 OZ $1.35 — .30 DE RABAIS

BAS TOUS LES JOURS — SACS DE THE MAR T. ORANGE PEKOE — PQT DE 100 63¢

ACHAT BONI — AMBASSADOR — PAIN DE VIANDE — BTE 12 OZ 39¢

BEURRE D'ARACHIDES STEINBERG	POT 48 OZ	$1.19
CORNICHONS BREAD & BUTER ORCHARD KING	POT 64 OZ	88¢
KETCHUP DE TOMATES HEINZ	BOUT. 15 OZ	24¢
MOUTARDE STEINBERG	POT 24 OZ	23¢
SAUCE A POULET ESTA	BTE 15 OZ	20¢
SAUCE A SALADES MIRACLE WHIP	POT 32 OZ	59¢
SARDINES BRUNSWICK A L'HUILE MOUTARDE OU SAUCE TOMATE	BTE 3¼ OZ	10¢
THON EN FLOCONS GLOVER LEAF	BTE 6 OZ	41¢
RAGOUT DE BOULETTES CHEF BOY-AR-DEE - 5¢ DE RABAIS	BTE 30 OZ	66¢
JAMBON CUIT MAPLE LEAF	BTE 1½ LB	$1.80
PARIS PATE (ASSORTIMENT)	PQT DE 4 BTS	59¢
CAFE INSTANTANE STEINBERG	POT 10 OZ	$1.19
SOUPE AUX POIS HABITANT	BTE 28 OZ	24¢
MACARONI COUPE STEINBERG	PQT 2 LB	32¢
ALIMENTS TAMISES VARIEES HEINZ, POUR BEBES	PQT 4¾ OZ	14¢
EAU DE JAVEL CONCENTRE STEINBERG	BOUT. 128 OZ	59¢
TAMPONS A RECURER SOS	PQT DE 10	23¢
COTON-TIGES STERILISES A JETER APRES USAGE	TUGE GEANT	61¢
COUCHES FLUSH-A-BYES A JETER APRES USAGE	PQT DE 48	$1.79
DENTIFRICE PEPSODENT PRIX INDIQUE 69¢	PQT DE 180	61¢
CREME NOXZEMA POUR LA PEAU	PQT 4 OZ	77¢
PAPIER DE TOILETTE CASHMERE COULEURS ASS	PQT DE 2 ROUL.	24¢
SACS A DECHETS EN POLY POUR LA CUSINE	PQT DE 15	33¢
AMPOULES ELECTRIQUES STEINBERG, 25, 40, 60 OU 100 WATTS	PQT DE 2	49¢

BAS TOUS LES JOURS — BANANES MURES — VARIETE PREMIUM — LA LB 12¢ — PETITES OU GROSSES

BAS TOUS LES JOURS — POMME DE TERRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK — SAC 10 IB 29¢ — CANADA NO CATEGORIE

ACHAT BONI — DE FANTAISIE STEINBERG — POIS VERTS CONGELES — SAC 2 LB 49¢

BAS TOUS LES JOURS — MELANGES A BOISSON EN POUDRE KOOL-AID — PQT ¼ OZ 05¢

BAS TOUS LES JOURS — BRIQUETTES DE CHARBON DE BOIS GRILL TIME — SAC 5 LB 44¢

BAS TOUS LES JOURS — CHAISE PLIANTE A RESSORTS — PRIX MIRACLE $3.77

Un stage de formation pour moniteurs dans la région

QUEBEC — Le Conseil Régional des Loisirs de Québec informe la population que des stages de formation pour moniteurs et monitrices de terrains de jeux sont organisés cette année par leur organisme en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et aux Sports. Il s'agit de trois stages pour moniteurs de terrains de jeux 1ère année et un stage pour moniteurs 2ième année.

Stages de première année

Ces stages auront lieu au:

1) Camp St-François: Ile d'Orléans — pour les organismes situés sur la Rive-Nord du St-Laurent à l'exception de ceux des cités de Québec, Ste-Foy, Sillery, Charlesbourg et Ville Vanier. — Date: du 22 au 28 juin incl. 1969.

2) Domaine St-Sylvestre: Cté Lotbinière — pour tous les organismes de loisirs située sur la Rive-Sud du St-Laurent. — Date: du 22 au 28 juin incl. 1969.

3) Pavillon La Menaie Campus des Frères: Cap-Rouge — pour les moniteurs des villes de Québec, Ste-Foy, Sillery, Charlesbourg et Ville Vanier. — Date: du 20 au 26 juin incl. 1969.

Voici les conditions pour l'inscription de vos candidats au stage de 1ère année:

1— Etre âgé d'au moins 17 ans dans la présente année.
2— Avoir terminé sa onzième année d'études ou l'équivalent.
3— S'engager à suivre les cours en entier et le régime de vie du stage.
4— Payer les frais d'inscription qui sont de $18.00 par candidat pour tous les stages, lesquels ne sont pas remboursables. Pour l'inscription, il nous faut recevoir pour chaque candidat:
   — une formule d'inscription dûment remplie et signée (formule bleue)
   — une attestation de scolarité (formule blanche)
   — un certificat de naissance comme preuve d'âge
   — les frais d'inscription tels qu'indiqués ci-haut
5— Aucune limite quant au nombre de candidats qu'un organisme peut envoyer.
6— L'inscription doit être faite au plus tard le 16 juin 1969 au Conseil Régional des Loisirs de Québec.

Stage de deuxième année

Ce stage aura lieu au Camp St-Charles, rue Hôtel de Ville, à la Municipalité du Lac St-Charles, du 21 au 27 juin incl. 1969, pour tous les terrains de jeux du diocèse. Les conditions d'admission sont les suivantes:

1— Avoir suivi avec succès un stage de première année.
2— Remplir une formule d'inscription (formule verte).
3— La retourner avec frais d'inscription ($18.00).
4— L'inscription pour le stage de deuxième année doit être retournée, au plus tard, le 16 juin 1969 au bureau du Conseil Régional des Loisirs de Québec.

Une commission de loisirs est née à Ville Bélair

VILLE BELAIR — Une Commission des Loisirs est née à Ville Bélair à la suite de l'adoption par le Conseil de cette municipalité du règlement B-97. Cette commission sera appelée à remplacer "Les Loisirs Bélair enr.".

Cette commission sera formée de 9 mmbres. Quare d'entre eux représenteront le Conseil municipal, trois la Commission scolaire et deux "Les Loisirs de Bélair enr.".

Les membres de cette commission dont le président est M. Fernand Vallières ont entrepris une vaste étude en vue de réorganiser en profondeur les activités de loisirs dans la municipalité. Ce projet de restructuration devra auparavant être approuvé par le Conseil de ville.

La guerre du Biafra

"Une guerre coloniale organisée par les puissances impérialistes"

— Von Rosen

STOCKHOLM (A.F.P.) — "Les grandes puissances impérialistes font en Afrique une guerre coloniale par personnes interposées, une guerre coloniale qui a déjà entraîné la mort de près de deux millions de personnes et qui sera peut-être le début de la plus grande catastrophe qui se soit jamais abattue sur l'Afrique", écrit le capitaine Carl Gustaf Von Rosen dans un livre "Le Biafra — comme je le vois" dans lequel il présente ses impressions personnelles et des témoignages circonstanciés sur le conflit entre le Nigeria et le Biafra.

Le comte Von Rosen, pilote dans une compagnie d'aviation privée suédoise, avait participé l'an dernier aux premiers transports aériens humanitaires à destination du Biafra. Le mois dernier il s'est rendu célèbre en organisant au profit du Biafra une escadrille d'avions de tourisme avec lesquels il a attaqué les bases aériennes nigérianes et détruit au sol une dizaine de "Migs" et des bombardiers.

Le capitaine Von Rosen estime que "la guerre d'anéantissement néo-colonialiste qui se déroule au Biafra est plus atroce que les guerres coloniales du passé, parce que les puissances colonialistes — l'Angleterre en particulier — ne prennent plus elles-mêmes la responsabilité des atrocités, mais ont réussi à la mettre sur le compte d'autres Africains, la junte dictatoriale de Lagos et l'O.U.A.".

"C'est un génocide qui est perpétré au Biafra", affirme le capitaine Von Rosen "mais l'action à l'ONU en faveur du Biafra n'a donné aucun résultat. La convention internationale interdisant le génocide s'est révélée n'être qu'un chiffon de papier, comme tant d'autres accords internationaux", écrit Von Rosen.

Il s'élève contre "le mythe des actions humanitaires" qui n'ont jamais pu, à elles seules, faire cesser un conflit et il dénonce le refus opposé par l'ONU de protéger par des escortes les avions des organisations d'aide humanitaire. "Si l'on veut vraiment épargner le maximum de vies humaines, il faut faire cesser la famine, tenter d'obtenir, par tous les moyens politiques, un cessez-le-feu et des négociations, et éviter l'anéantissement de la partie la plus faible, en ne l'empêchant pas de recevoir un minimum d'armes défensives", écrit le capitaine Von Rosen.

Visite officielle des De Gaulle à M. Valera

DUBLIN, (AFP) — Le Général et Mme de Gaulle sont, depuis mardi après-midi, les hôtes du président de la République irlandaise, M. Eamon de Valera au Palais présidentiel de Dublin.

Le Général et sa femme, qui avaient quitté en voiture leur séjour de Kenmare house (à 300 km de Dublin), au début de l'après-midi, ont été accueilli devant le portique dorique du Palais par le président de Valera et son épouse.

C'est la première fois que le Général de Gaulle rencontre le fondateur de la République d'Irlande aujourd'hui âgé de 86 ans qui dès 1916 a lutté contre l'Angleterre pour l'indépendance de son pays.

Les drapeaux français et irlandais flottaient sur le Palais, ancienne résidence des vice-rois anglais d'Irlande, dont le style n'est pas sans rappeler celui de la "maison blanche", elle même oeuvre d'un architecte irlandais. Le général et Mme de Gaulle ont échangé quelques mots avec leurs hôtes et ont ensuite gagné leurs appartements situés dans l'aile gauche du Palais. Avant eux, la reine Victoria, et plus récemment le président Kennedy et les souverains belges, ont séjourné dans cet édifice.

Peu après, le Général de Gaulle s'est prêté, en compagnie du président de Valera, aux exigences des photographes. Il assistera mardi soir à un déjeuner intime auquel ne seront conviés, en plus des couples présidentiels, que des membres de la famille du président de Valera.

Mercredi 18 juin, le Général de Gaulle, n'assistera pas pour la première fois depuis la libération, à la cérémonie commémorative de son appel historique, au Mémorial de la France libre érigé au mont Valerie, près de Paris.

DEVANT LES PHOTOGRAPHES

Le Général de Gaulle a posé devant les photographes et les caméramen mardi en fin d'après-midi, dans les jardins à la française du Palais du président de la République irlandaise Eamon de Valera dont il est l'hôte avec Mme de Gaulle.

C'était la première séance officielle de photos de l'ancien président de la République française depuis qu'il a quitté le pouvoir. Il s'est prêté avec bonne humeur aux exigences des photographes pendant vingt-cinq minutes.

Dans son habituel costume croisé gris foncé, le Général de Gaulle est apparu à ses visiteurs la mine reposée, le teint légèrement halé, le pas alerte, la "forme" excellente, détendu, aimable, souriant, il a d'abord fait quelques pas avec le président de Valera, presque aveugle à 86 ans et qui s'appuyait légèrement sur son bras. L'ancien chef d'Etat s'exprimait avec son hôte dans un anglais excellent.

Puis les deux hommes sont entrés dans le Palais et ont pris place sur un large canapé dans l'un des salons, sous la lumière crue des projecteurs et des flashes incessants.

"Expliquez-moi le régime présidentiel irlandais" a interrogé le Général de Gaulle. "J'ai longuement réfléchi à ce sujet puisque c'est moi qui ai établi la constitution irlandaise, a répondu le président Valera. Le président de la République n'a pas pouvoir de décision. Il se borne à signer les papiers que lui soumet le gouvernement élu par le peuple. Je pense que j'ai eu raison d'en décider ainsi".

Le dîner intime qui s'est déroulé mardi soir au Palais présidentiel à réuni quatorze personnes dont les deux filles du président Valera et son gendre.

On déplace des fêtes de saints

CITE DU VATICAN. (A.F.P.) — De nombreuses fêtes de Saints ont été déplacées dans le nouveau calendrier liturgique valable pour l'ensemble de l'Eglise catholique, qui n'entrera cependant en vigueur qu'en 1971, une fois qu'auront été imprimés les livres liturgiques.

La fête de saint Benoît, que l'on célébrait jusqu'à présent le 21 mars, tombant en carême, a été déplacée au 11 juillet, pour permettre des manifestations solennelles. Cette date est celle où la fête du fondateur du monarchisme occidental et patron de l'Europe était célébrée dans certaines régions jusqu'au VIIIème siècle. La fête de saint Thomas d'Aquin a été avancée du 7 mars au 28 janvier, anniversaire du transfert à Toulouse des restes de ce docteur de l'Eglise.

D'autre part, la fête de saint Joseph tombant en carême le 19 mars, la faculté est laissée aux Conférences épiscopales nationales de la déplacer à une autre date pour la célébrer plus solennellement.

La fête de l'Annonciation de Marie, le 25 mars, devient la fête de l'Annonciation, tandis que le 26 juillet l'Eglise célébrera en même temps la fête de sainte Anne et celle de son époux saint Joachim, qui était honoré le 16 août.

La fête du Nom de Marie du 12 septembre est supprimée et réunie celle de la Nativité de la Vierge, que l'on continuera de célébrer le 8 du même mois. La fête de sainte Jeanne de Chantal a été déplacée du 21 août au 12 décembre. La Saint Henri sera célébrés le 13 juillet, la Saint Bonaventure étant reportée du 14 ou 15, date à laquelle on fêtait le premier Saint.

Les journalistes honoreront leur patron, saint François de Sales le 24 janvier au lieu du 29. Les archanges Raphaël, Gabriel et Michel seront célébrés le même jour, le 29 septembre, fête de ce dernier et non plus séparément.

Premier ministre de France

Chaban Delmas : décision acquise

PARIS (AFP) — La désignation de M. Jacques Chaban Delmas, président de l'Assemblée nationale, comme premier ministre de M. Georges Pompidou, paraît pratiquement acquise pour les observateurs. La nomination officielle de M. Chaban Delmas n'interviendra toutefois que vendredi, lorsque le nouveau président de la République aura reçu la démission de l'actuel chef de gouvernement, M. Maurice Couve de Murville.

M. Jacques Chaban Delmas, qui a rencontré lundi le nouveau président et les principaux responsables gaullistes poursuivait hier ses entretiens en vue de la formation du gouvernement qui pourrait être présenté dès le début de la semaine prochaine à l'approbation du président de la République.

C'est en effet le chef de l'Etat qui nomme les membres du gouvernement sur la proposition du premier ministre qu'il a désigné.

Aucune indication de source officielle n'a jusqu'ici transpiré sur ce que pourrait être la future équipe gouvernementale. Mais pour la plupart des observateurs, la constitution de cette équipe posa au président élu et à son futur premier ministre un délicat problème de dosage de personnes et de responsabilités entre les gaullistes orthodoxes et les libéraux qui ont plus récemment décidé de rejoindre le parti majoritaire.

La difficulté des choix apparaît notamment en ce qui concerne la désignation du ministre des Affaires étrangères. Trois noms au moins ont été déjà prononcés pour ce poste qui n'a eu que deux titulaires depuis la fondation de la Ve République : MM. Couve de Murville et Michel Debré.

Pour les gaullistes orthodoxes, ceux qui constituent la vieille garde du gaullisme, le maintien de M. Debré, actuel titulaire du poste au quai d'Orsay, serait souhaitable.

Le retour de M. Couve de Murville au poste qu'il a occupé pendant 10 ans ne soulèverait pas de difficultés, les deux hommes, nommés à ce poste par le général de Gaulle lui-même donnant par leur action passée toutes garanties aux gaullistes historiques.

Il semble par contre que la désignation de M. Giscard d'Estaing au poste de ministre des Affaires étrangères risque de ne pas faire l'unanimité du groupe majoritaire à l'Assemblée. La nomination du titulaire de ce poste apparaît ainsi comme un des choix les plus importants qu'aient à faire MM. Pompidou et Chaban Delmas.

ECONOMIE

Un autre problème majeur ne semble pas encore avoir été résolu par le président élu et par son futur premier ministre : celui du responsable de la politique économique et financière dans le gouvernement. Le nom le plus souvent cité par les commentateurs pour ce poste est celui de M. Antoine Pinay, ancien président du Conseil et premier ministre des Finances du général de Gaulle, dont la réputation de sagesse financière a largement survécu à son éloignement du pouvoir depuis près de 10 ans.

M. Pinay, qui réside habituellement dans le centre de la France, doit regagner Paris aujourd'hui. Le nouveau président de la République a paru, au cours de sa campagne, souhaiter que la présence de M. Pinay dans le gouvernement soit un des facteurs du rétablissement de la confiance qu'il considère comme nécessaire à la stabilité monétaire. Il apparaît, selon certaines sources dignes de foi, que M. Pompidou a depuis son élection confirmé ce souhait à M. Pinay.

La réponse de M. Pinay n'est pas connue. Elle pourrait, de plus, pense-t-on dans l'entourage de l'ancien président du Conseil, être subordonnée à un examen attentif de la situation actuelle et à un accord de principe de la part des responsables du gouvernement et de l'Etat sur les mesures propres à y porter remède.

EDUCATION

En dehors de ces deux postes-clés, d'autres secteurs délicats de la situation intérieure française requièrent également l'attention des responsables. Il s'agit notamment de l'Education nationale dont le responsable actuel, M. Edgar Faure, a entamé une réforme profonde à la suite des événements de mai-juin 1968.

M. Faure a été reçu longuement mardi par le président élu, mais il s'est refusé à toute déclaration.

Le choix des titulaires des autres postes ministériels ne semble pas avoir encore été abordé dans le détail par le président de l'Assemblée nationale. En dehors du départ considéré comme acquis de M. André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, plusieurs des ministres de M. Couve de Murville pourraient conserver leur poste actuel. Tel est le cas de M. Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur.

Tous les yeux sont tournés vers le Colisée de Québec

PAR JACQUES DALLAIRE

QUEBEC — Le compte à rebours est commencé depuis dimanche, alors que les trois candidats à la direction permanente de l'Union nationale ont mis fin à leur campagne.

Tous les yeux sont maintenant tournés vers le Colisée de Québec où débute officiellement le congrès de nomination, demain matin, à dix heures par l'inscription des 3,293 délégués officiels et substituts.

Selon les règlements adoptés par le comité du congrès que préside le ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, 30 délégués ont été désignés dans chacun des 108 comtés de la province, dont 21 par comté sont considérés comme "officiels" et 9 comme substituts".

Les délégués officiels comme substituts ont été choisis à part égale chez les "seniors" (30 ans et plus), chez les "dames" et chez les jeunes, dont 5 délégués universitaires.

Ce nombre de 3,293 délégués comprend également les 53 députés de l'Union nationale qui auront droit de vote au congrès. Seul, le président du congrès, M. Masse, n'a pas droit de vote, sauf qu'il peut le faire en cas d'égalité des voix.

En fait, 2,321 délégués ont officiellement droit de vote, incluant les 53 députés de l'U.N. pouvant se prononcer.

Pour être élu, le futur chef permanent de l'U.N. devra recueillir au minimum 1,174 voix.

La journée de jeudi sera entièrement consacrée à l'inscription des délégués au Palais du Commerce, tout près du Colisée. En soirée, M. Masse prononcera un discours à titre de président du congrès, qui a pour thème "Québec 100 pour 100. Une fête populaire suivra.

VENDREDI

Le lendemain, vendredi, se poursuivra l'inscription des délégués, mais la journée sera plus mouvementée, alors que les différents ateliers d'information, au nombre de sept, seront à l'oeuvre de 10 heures du matin à 16 heures.

En soirée, les trois candidats à la direction de l'U.N., le premier ministre intérimaire, M. Jean-Jacques Bertrand, le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, et le député de Maisonneuve, M. André Léveillé, s'adresseront une dernière fois aux délégués réunis au Colisée, qui, pour la circonstance, pourra accommoder 20,000 personnes.

En plus des délégues et des ministres et députés, on pense en effet que près de 10,000 personnes viendront assister à ces assises, à titre d'invités.

Ce congrès à la direction permanente de l'Union nationale a été rendu nécessaire, à la requête même de M. Bertrand, qui prenait la succession de feu M. Daniel Johnson, en octobre 1968.

Le député de Missisquoi, en politique active depuis 22 ans, fut atteint par la maladie à son tour, en décembre dernier et il dut se retirer pour s'accorder un repos jusqu'à la fin de janvier.

Il laissa planer le doute sur son avenir politique jusqu'à la mi-mars, lors de la réunion de deux jours du conseil national du parti, qui devait décider ou non de la tenue d'un congrès de nomination. C'est à cette occasion que M. Bertrand annonça qu'il serait sur les rangs dans la course à la chefferie, en "posant humblement sa candidature".

Quelques semaines plus tard, après "avoir mûrement réfléchi", le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, faisait savoir, lors d'une réunion politique à Saint-Liboire dans le comté de Bagot qu'il représente à l'Assemblée nationale, qu'il sera lui aussi candidat.

M. André Léveillé, député unioniste de Maisonneuve depuis juin 1966, entrait en scène à son tour.

TROIS CANDIDATS

Selon les règlements, les candidats à la direction permanente de l'U.N. avaient jusqu'au 4 juin dernier, soit 15 jours avant le début du congrès, pour faire connaître leur intention.

Il fut longuement question que M. Maurice Johnson, juge, frère de l'ancien premier ministre, entre dans la course, mais finalement il déclina. Quant au maire de Sherbrooke, M. Armand Nadeau, qui avait été candidat à la direction de l'U.N., lors du congrès de 1961, il fut moins chanceux dans sa tentative, cette année, quand le comité rejeta sa mise en candidature.

C'est donc à l'issue d'une épuisante lutte à trois hommes, plus particulièrement entre MM. Bertrand et Cardinal, qu'auront à se prononcer les délégués, en utilisant des jetons dont la couleur ne sera connue que le soir du vote.

On estime généralement que samedi soir vers 9 h. 30, le chef permanent de l'U.N. sera connu.

CALENDRIER

MERCREDI, 18 JUIN 1969
S. Ephrem, docteur

Les marées de mercredi le 18
Basses: 3.15 a.m. — 4.05 p.m.
Hautes: 8.20 a.m. — 8.50 p.m.

Demain :
Ste Julienne, Falconieri, vierge

SOLEIL: Lever: 4.11 Coucher: 7.50
LUNE: Lever: 8.13 Coucher: 11.14

Les marées de jeudi le 19 juin
Basses: 3.50 a.m. — 4.40 p.m.
Hautes: 7.00 a.m. — 9.30 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN JUIN

Dernier quart, le 6, à 10 h. 39 p.m.
Nouvelle lune le 14, à 6 h. 9 p.m.
Premier quart, le 22, à 8 h. 44 p.m.
Pleine lune le 29, à 3 h. 4 p.m.

N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est

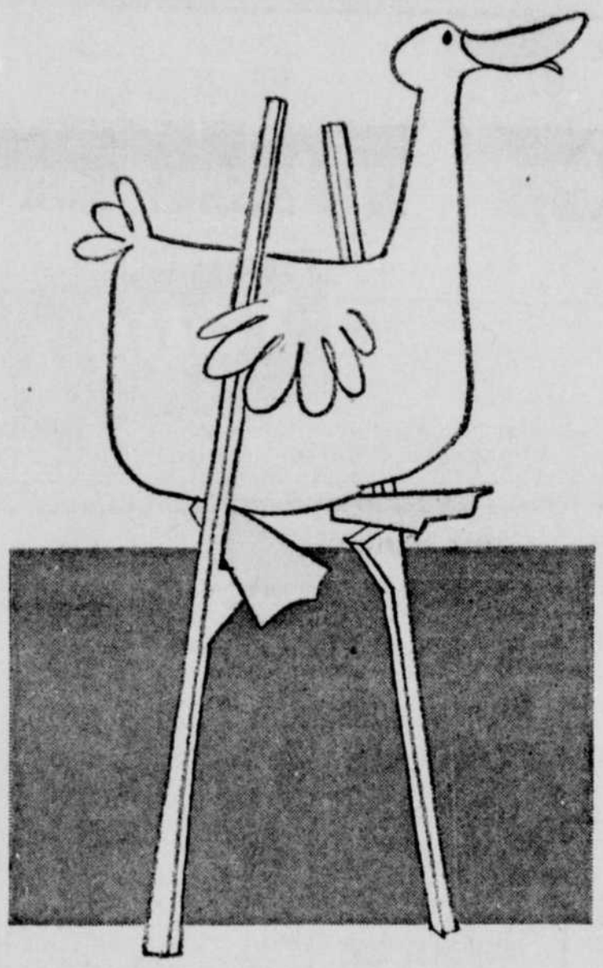

Québec sait faire
Chaussure à tout pied

Dandin Courte-Patte, canard de basse-cour, accepte mal sa condition de volaille. C'est un inadapté. "Avec mes courtes pattes", gémit Dandin à tout instant, "je suis condamné à tout voir de bas en haut. Perspective déprimante. J'essaie en vain de survoler la vulgaire poulaille : mes ailes ankylosées par la vie domestique ne me portent plus. Quelle déchéance pour un authentique descendant de malard!".

Un jour le voisin, excédé par les nasillements plaintifs de Dandin, décida de guérir la névrose du canard complexé. Ce voisin, maître-bottier émérite du Québec, savait faire toutes sortes de chaussures avec une habileté toute québécoise. C'est ainsi qu'il fabriqua une paire d'échasses sur mesure, parfaitement ajustées aux palmes de notre volatile. Aujourd'hui, Dandin est un canard heureux. Fier comme Artaban, il domine à présent la basse-cour de toute la hauteur de ses nouvelles chaussures fabriquées au Québec.

Moralité : au Québec on sait faire des chaussures pour tous pieds et pour toutes occasions.

Achetez du Québec d'abord

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Activités de la journée

M. Jean-Jacques Bertrand donne une conférence de presse à 20 heures au Centre d'accueil du Comité Jean-Jacques Bertrand, à l'ancien pavillon du Québec, de l'Exposition de Québec.

Le banquet national, dans le cadre de la semaine des fête du Canada français, a lieu à 19 heures à l'Aréna Maurice-Richard.

L'équipe Serena donne l'enseignement de la méthode symptothermique de régulation des naissances à l'Auditorium de l'hôpital Notre-Dame à 20.15 heures.

A 11 heures au 30ème étage dans l'édifice Banque Canadienne Nationale, 500 Place D'Armes à Montréal, lancement d'une nouvelle société qui se spécialise dans le domaine de l'investissement.

Le lancement du chapitre de Québec Comité Canada a lieu à 20 heures à la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac à Québec.

Une conférence de presse, organisée conjointement par l'Association Canadienne des aveugles et le comité d'honneur des illustres athlètes québécois, se tient dans les bureaux du président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, à 10 heures A.M.

Les funérailles du musicien et compositeur montréalais bien connu Allan McIver ont lieu ce matin à 9 heures à l'église St. Augustine of Canterbury.

A 17 heures, les Editions Eugène Achard et la Librairie Générale Canadienne lancent un ouvrage d'Eugène Achard à la Galerie du Godelet, 8401, boulevard Saint-Laurent.

Une nouvelle comédie "That Spring Thing" de l'auteur montréalais Jack N. Crisp inaugure la 12ème saison au théâtre de la Poudrière, en avant première. La première mondiale aura lieu le 25 juin.

Une fête organisée par l'émission "Les Gardiens de Nuit" sur les ondes de CKVL a lieu au restaurant Chez Claude St-Jean à Greenfield Park à compter de 20.30 heures.

Pour souligner son 10ème anniversaire, le Club Optimiste Laval tient un tournoi de golf au Club Saint-François.

La section féminine du Club de Golf Rosemere Inc. reçoit un bridge-dessert à 12.30 heures.

Un gala de lutte au profit des Loisirs Sainte-Cunegonde a lieu à 20.15 heures en la salle de l'Ecole d'Iberville, 2235, rue Delisle à Montréal.

avec ou sans PASTORALE

AVEC OU SANS "INTERCOM"

"Intercom' est un bulletin de nouvelles journalier qui émanait de l'archevêché de Québec. Les brèves nouvelles publiées dans la chronique "Avec ou sans pastorale" étaient en partie tirées de ce bulletin. Or, depuis le 9 juin, celui qui était chargé de sa publication, l'abbé Jean-Marie Brochu, a cessé de rédiger "Intercom". Nous reproduisons le message qu'il nous faisait parvenir lors de la dernière livraison de ce bulletin, message intitulé : "Pas de nouvelles !".

"Voilà la réponse qu'on m'a donnée des dizaines de fois depuis le 13 novembre : "Pas de nouvelles !"

"Aujourd'hui le 9 juin je suis essoufflé et je décide de mettre un point final à ce tour de force de publier chaque jour avec si peu de collaboration.

"J'avoue que c'est le coeur un peu gros que j'écris ces dernières lignes; j'ai l'impression de mettre le pied sur une fleur qui pointait la tête et qui aurait pu embaumer le champ de l'information.

"Je m'en voudrais de ne pas dire un gros merci à ceux et celles qui m'ont aidé à cultiver cette fleur; comme le Petit Prince j'avais cru à l'importance de ma rose... je continue d'y croire même si je constate que je suis seul sur ma planète !"

MATURITE ET VIE RELIGIEUSE

Tel est le thème étudié ces jours-ci par une quarantaine de religieux au cours d'un colloque organisé par la Conférence Religieuse Canadienne à la Villa St-Jean (Québec). Le colloque porte en majeure partie sur les aspects suivants : identité, reconnaissance de la personne, sens de l'appartenance et rôle de l'affection chez les religieux. C'est un psychologue consultant de Montréal, M. Claude Vermette, qui dirige ce colloque.

CELEBRANTS ET MINISTRES DU CULTE

L'Action musicale et liturgique tiendra, du 7 au 11 juillet, à Cap-Rouge, dans le cadre de sessions nationales de liturgie données en collaboration avec le secrétariat national de la pastorale liturgique et approuvées par l'Assemblée épiscopale canadienne, une session intitulée: "Célébrants et ministres du culte". L'inscription doit se faire dès maintenant du séminaire St-Augustin, à Cap-Rouge, près de Québec.

LA MESSE "ESTIVALE"

Pour la première année dans l'histoire de la télévision canadienne, la messe demeurera à l'horaire de la programmation d'été à l'antenne de Radio-Canada et de ses postes affiliés. Le Père Yvon Hubert, o.f.m., cap., animera cette messe avec un groupe d'étudiants. La messe se dira dans les jardins de la Fraternité à Cap-Rouge. La réalisation sera assurée par Jacques Vermette, de CBVT, à Québec. Cette émission sera télédiffusée tous les dimanches de 10h30 à 11h05.

Un autre volume sur l'UN aux éditions du mercredi

QUEBEC (J.D.) — Les éditions du mercredi lançait hier soir au Cercle Universitaire un volume intitulé "L'Union nationale, son histoire, ses chefs sa doctrine".

Ce volume de 183 pages trace l'historique de la fondation de l'U.N. en 1935 par feu M. Maurice Duplessis et fait état des principaux événements qui ont marqué l'existence de cette formation politique jusqu'en 1969, au moment où l'actuel premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, est candidat à la direction permanente du parti.

Ce document historique, préparé par un groupe de collaborateurs dont plusieurs ont préféré taire leur nom hier soir, sera d'ailleurs remis aux délégués conviés au congrès de l'U.N., qui s'ouvre demain à Québec.

Hier soir, une brève cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux députés du parti, dont M. et Mme Jean-Jacques Bertrand.

Deux motocyclistes fauchés sur la route

LA POCATIERE (PC) — Gaetan Gagné, 20 ans, et Clermont Ouellet, 18 ans, tous deux de Montréal, ont perdu la vie tôt hier matin quand la motocyclette qu'ils montaient est entrée en collision avec une automobile sur la route 2, à La Pocatière, à 80 milles au nord-est de Québec.

Les victimes se dirigeaient vers Québec lorsque leur moto a été heurtée violemment par une automobile venant en sens inverse et qui doublait une autre voiture.

SUR L'EAU— DANS L'EAU
A-T-T-E-N-T-I-O-N

BILOPAGE PART EN CROISADE
ET VOUS OFFRE
GRATUITEMENT
5 TV-COULEUR 15"
Westinghouse
(VALEUR DE $525.00 CHACUNE)

+ 5 PRIX DE $300.00 EN ARGENT
Remplissez simplement les coupons qui se trouvent à l'intérieur de tous les excellents produits Bilopage ou un fac-similé. Participez autant de fois que vous le désirez!
Bilopage
charcuterie sous inspection fédérale
VOUS OFFRE LA LUNE!
UN GAGNANT TOUTES LES 2 SEMAINES
GAGNANTE 9ième ATTRIBUTION ($300.00)
Mme Marius Champagne, 120, Albertine, St-Romuald, P.Q.

profitez de la plus haute qualité
PLUS ÉCONOMIES SAISONNIÈRES!
DOMINION

ÉCONOMISEZ DAVANTAGE AU DOMINION!
PAIN BLANC Sandwich "RICHMELLO" — Cello-wrap 32 oz 24¢
JUS DE TOMATES de fantaisie LIBBY (48 oz 31¢) 6 Btes 19 oz 95¢
LEGUMES au BEURRE Assortis — LIBBY 2 Btes 12 oz 53¢
CREME GLACEE "RICHMELLO" — Saveurs assorties Cont. 2 chop. 63¢
THE en SAC "RICHMELLO" — Orange Pekoe Bte 60 sacs 55¢
PAPIER DE TOILETTE Cashmere 8 Roul. 89¢
DETERSIF LIQUIDE SUNLIGHT 2 Boites 24 oz 99¢
MELANGES à gâteaux DUNCAN HINES 2 Pqts 19 oz 89¢
ALIMENTS pour bébés. Tamisés - HEINZ Pot 4¾ oz 14¢
JUS D'ANANAS Del Monte Del Monte (Boite 48 oz) (3/1.00) 4 Btes 19 oz 69¢
MELANGE Avec fromage Jeno's Pqt 1 lb 12½ oz 79¢
ANANAS de fantaisie. Del Monte. Tranchés Morceaux ou broyés 3 Boites 19 oz 1.00
CIRE Liquide SUCCES. Reluit en séchant! Bte 32 oz 99¢

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DU JARDIN!
MELONS D'EAU ENTIERS de la Floride, E.U. No 1 Sucrés — Chaire rouge — Env. 14 lb ch. 99¢
ECHALOTES Du Québec Douces 3 pqts 29¢
RADIS BUND Du Québec Savoureux 3 pqts 19¢
LAITUE EN FEUILLES Du Québec — Fraiche du jardin! 3 Pqts 29¢
POMMES DE TERRE Tout usage — Du Nouveau-Brunswick lb 31¢
GROSSES BANANES ou petites — Importées — Mûres Lb 12¢

SPÉCIAUX EN VEDETTE CETTE SEMAINE!
CAFE EN FEVES DOMINO. Frais torréfié au Dominion. seul. Spécial! Sac 1 lb 59¢
BEIGNES. RICHMELLO dans pâte à gâteaux! 2 Pqts de 12 49¢
GATEAU aux cerises DOMINO 12 oz 49¢
TARTE aux pommes ou citron RICHMELLO tarte 24 oz 39¢
BEURRE RICHMELLO D'ARACHIDES Pot 24 oz 59¢
JUS D'ORANGE Frais DOMINION Bout. 32 oz 59¢
COCKTAIL de fruits de choix DOMINION Bte 28 oz 46¢

SPÉCIAUX de comptoir d'ALIMENTS CONGELÉS!
PATATES Juliennes DOMINO — Congelées Pqt 2 lb 49¢
GATEAU SARA LEE Aux bananes ou chocolat 13½ oz 69¢
RIZ frit et crevettes Dragon — Congelés Pqt 14 oz 81¢
FRAMBOISES DOMINO Congelées Pqt 15 oz 44¢
DETERSIF LUX Liquide (10c de rabais) Cont. 24 oz 75¢

ECONOMISEZ SUR ARTICLES POUR LA MAISON!
PAPIER IMPRIME LADY SCOTT 3 Pqts 2 roul. 95¢
PAPIER CIRE CUT RITE (Rechange 35c) Roul. 100' 39¢
CAFE MAXWELL HOUSE Mouture tout usage! Sac 1 lb 84¢
LOTION POUR BAIN DE SOLEIL Tropic Tan — (Rég. 1.39) Bout. 4.5 oz 1.11
DENTIFRICE Stripe Prix Rég. 99c — Epargnez 11c Format familial 88¢
CREME POUR LA PEAU Pour peau sèche — Ponds — Rég. 3 oz Pot 3 oz 89¢
ANTISEPTIQUE LISTERINE — Rég. 85c — Epargnez 17c Bout. 68¢

Libre service! LES MEILLEURS ACHATS DE VIANDE CETTE SEMAINE Service Personnel!
SOCS DE PORC
FRAIS — ROULES — DESOSSES — TENDRE
IDEAL POUR LE GRIL B.B.Q. — PAS DE PERTE
lb 77¢

POULETS A ROTIR Frais, tendres, Cat. A Eviscérés 2-3 lb lb 39¢
CUISSES DE POULET Frais — A frire ou Bar. B. Q. lb 59¢
POITRINES de POULET Frais, bien préparées lb 65¢
FOIE DE POULET Frais - Idéal avec bacon! lb 29¢
BACON sans COUENNE Marque JUBILEE Pqt 1 lb 78¢
SAUCISSES à déjeuner HYGIENIC lb 69¢
SAUCISSES FUMEES Marque HYGIENIC Pqt 1 lb 59¢
CRETONS Marque HYGIENIC Cont. 12 oz 79¢
TETE FROMAGEE Marque HYGIENIC Cont. 10 oz 49¢
COLE SLAW HYGRADE Pot 16 oz 45¢
BOLOGNE en morceau MAPLE LEAF 2 à 8 lb lb 39¢

MAINTENANT EN VEDETTE!
Brioches à la cannelle
A NOTRE PATISSERIE DU CENTRE D'ACHATS
Place Laurier, Ste-Foy et 2537 Boul. Ste-Anne seulement.
A la mode d'autrefois! Pqt de 6 29¢
GATEAU ETAGE Citron Julep Frais ch. 69¢
PETITS PAINS à dîner. Frais savoureux. Douz. 25¢

HOMMAGE AU CANADA FRANÇAIS
à l'occasion de la fête nationale de la
ST-JEAN-BAPTISTE
MARDI LE 24 JUIN

TOUT EST GARANTI!
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités! Prix en vigueur jusqu'à lundi le 23 juin 1969 à : TOUS LES MAGASINS DE LA VILLE DE QUEBEC ET MONTMAGNY, P.Q.
50e année de service 1919-1969
DOMINION
DOMINION STORES LIMITED

Nouvelles canadiennes

Elle tue cinq personnes

STURGEON FALLS, Ontario PC — Une femme dans un état d'ébriété avancé a été la cause de sa propre mort et de celle de cinq autres personnes lorsque l'automobile qu'elle conduisait est entrée en collision avec une autre voiture, le 8 mars dernier.

Un jury du coroner, présidé par le Dr K.F. Orr, en est venu à cette conclusion, lundi, après avoir obtenu la preuve que Mlle Marilyn Restoule, âgée de 34 ans, conduisait sa voiture du mauvais côté de la route lorsque l'accident est survenu, ici. Le coroner Orr a déclaré que le sang de Mlle Restoule contenait 2.3 parties d'alcool par 1,000 parties de sang, "donc, dans un état d'ébriété avancé".

Outre Mlle Restoule, deux autres occupantes de sa voiture ont trouvé une mort instantanée dans l'accident. Il s'agit de sa mère, Mme Pauline Restoule, 67 ans, de la réserve indienne de Dokif, et de sa tante, Mme Bella Goulais, âgée de 39 ans. Cette dernière était de la réserve indienne de Garden Village.

Les autres victimes: Claude Raielle, 27 ans, de Toronto, et son épouse, Aline, âgée de 26 ans, de même que la mère de cette dernière, Mme Cilima Philion, âgée de 59 ans, de Surgeon Falls.

Le seul survivant de la tragédie, Richard Goulais, 42 ans, de Toronto, a déclaré au jury que tout ce dont il se souvenait de l'accident est le cri d'avertissement qu'il avait lancé: "Attention à l'auto qui s'en vient". Sturgeon Falls est 25 milles à l'ouest de North Bay.

Les agriculteurs de l'Ouest

OTTAWA (P.C.) — Le chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, a lancé mardi un appel au gouvernement fédéral en faveur de mesures destinées à alléger la situation économique des agriculteurs de l'Ouest.

M. Douglas, qui engageait un débat sur une motion de blâme du NPD contre le gouvernement, a affirmé que les revenus des agriculteurs de l'Ouest risquent de baisser de $430 millions cette année en raison de prix abaissés et de conditions déficientes d'exportation.

La motion de blâme néo-démocrate déclare: "Cette Chambre blâme le gouvernement de ne pas avoir pris des mesures pour alléger l'état critique de la situation des cultivateurs de l'Ouest canadien."

Ce débat sur l'agriculture dans l'Ouest s'inscrivait dans les jours de séance réservés aux partis d'opposition. Durant ces jours de séance, prévus par le Règlement de la Chambre les partis d'opposition peuvent appeler aux débats des sujets de leur choix.

Le débat sur la motion néo-démocrate a pris fin, sans mise aux voix, mardi soir.

Ce que sera la constitution

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Trudeau a annoncé hier, aux Communes que les gouvernements fédéral et provinciaux ont décidé de s'entendre d'abord sur ce que doit être la constitution canadienne avant de trouver par quel mécanisme ils pourront l'amender.

M. Trudeau, interrogé par le chef conservateur Robert Stanfield, sur la conférence constitutionnelle qui a eu lieu, la semaine dernière, à Ottawa, a souligné que cette façon d'agir était l'inverse de celle prônée par l'ancien gouvernement conservateur de M. John Diefenbaker.

M. Stanfield avait demandé au chef du gouvernement si l'on projetait de recourir au parlement de Westminster pour amender la constitution actuelle.

M. Trudeau a répliqué qu'une fois que l'on se sera entendu sur ce que doit contenir la nouvelle constitution on discutera comment les changements seront introduits dans "la nouvelle constitution ou dans l'AANB."

Le premier ministre a ajouté, en réponse à une question de l'ancien premier ministre Diefenbaker, que la constitution actuelle est contenue dans l'AANB mais qu'à l'issue des pourparlers constitutionnels en cours, il est probable que les Canadiens auront une constitution qui ne sera pas comprise dans l'AANB.

Le choix de Ste-Scholastique

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Trudeau a laissé entendre, hier, aux Communes que la décision fédérale concernant le choix de Ste-Scholastique comme emplacement du second aéroport international de Montréal a toujours été définitive.

Le chef du gouvernement, interrogé par M. André Fortin RC-Lotbinière, a dit que la décision avait été prise à un certain st des pourparlers que le fédéral et le gouvernement québ ont eus à ce sujet.

D es auraient voulu continuer les consultations, a dit en substance M. Trudeau.

Rapport de la Commission B et B

Ottawa envisage le bilinguisme dans une perspective provinciale et non fédérale

par BENOIT HOULE

OTTAWA (P.C.) — Un document publié par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme signale que l'administration municipale d'Ottawa envisage les questions linguistiques et culturelles dans une perspective essentiellement provinciale et non à titre de captale fédérale. Le document de 300 pages, préparé par M. Kenneth McRea, porte sur la capitale fédérale et ses institutions politiques .Il fait partie d'une trentaine de travaux de recherches traitant de diverses questions relevant de son mandat que la Commission se propose de publier.

Le rapport signale que "l'impression la plus forte qui se dégage d'une étude sur l'administration municipale d'Ottawa est que les questions linguistiques et culturelles sont envisagées dans une perspective essentielle".

"Nulle part, au cours de notre étude, nous n'avons eu vraiment l'impression que le fait pour Ottawa d'être la capitale fédérale devrait influer sur la politique linguistique de la municipalité".

Le document note que la plupart des communications entre l'administration municipale d'Ottawa et le public se font en anglais.

La demande de services en français est relativement faible, note encore le rapport, mais cela peut dépendre du peu d'empressement et de capacité de l'administration de les fournir en français.

UNE EXCEPTION

Plus loin, le document signale que "le Québec encourage et oblige ses municipalités à être bilingues; l'Ontario ne le fait pas".

Dans la région de la capitale, une seule municipalité ontarienne, celle d'Eastview, maintenant devenue Vanier, a une attitude diamétralement opposée aux autres.

A Vanier et dans les municipalités québécoises de la région de la capitale fédérale, les pièces officielles sont en grande partie bilingues, "ce qui n'est pas le cas ailleurs".

"En Ontario, hors de Vanier, le service est rarement bilingue: il l'est presque toujours dans les municipalités québécoises".

On signale également que "la région de la capitale compte parmi celles où le bilinguisme est le plus répandu" et qu'il "y a beaucoup plus de bilingues d'origine française qu'on n'en trouve dans la population d'origine britannique ou autre".

APRES 100 ANS

Les provinces de Québec et d'Ontario possèdent des parties de territoire faisant partie de la région de la capitale.

Le rapport signale toutefois que "au cours du premier siècle de la Confédération, aucune des deux provinces n'a apparemment envisagé sérieusement les besoins culturels et linguistiques particuliers de la région d'Ottawa en fonction de son rôle de capitale du Canada".

"Que la région soit le siège du gouvernement fédéral n'a pas eu d'effet perceptible sur le comportement des provinces".

La zone métropolitaine d'Ottawa comptait en 1966 489,392 habitants, dont 108,033 du côté québécois.

On note encore que la constitution n'accorde pas de pouvoirs particuliers au gouvernement fédéral à l'égard du territoire où sa capitale est située.

"Néanmoins, le gouvernement fédéral a joué un rôle important dans les affaires locales, à titre de principal employeur, de principal propriétaire foncier et de principal agent de culture, de divertissement et d'autres biens dans la région".

LES LANGUES

Pour ce qui est des langues, le document note que le "bilinguisme semble assez répandu dans l'usage écrit mais il l'est moins dans les communications verbales et dans les indications figurant sur les édifices".

"Il ne semble pas exister de politique définie en vue d'offrir des services complets dans les deux langues officielles" au niveau du gouvernement fédéral", note le rapport.

LES TRIBUNAUX

Le rapport note enfin qu'au chapitre de l'organisation de la justice, les constatations sont les mêmes, alors que dans le district de Hull, tous les tribunaux dispensent les services dans les deux langues et que dans celui de Carleton, les bureaux de la Cour de comté et de deux des quatre cours de district n'offrent leurs services qu'en anglais.

"Bref, entre les deux organisations judiciaires, il y a des différences frappantes en ce qui a trait à l'emploi des langues. Dans les tribunaux du Québec, on est beaucoup plus libre qu'en Ontario d'utiliser les deux langues officielles".

"Le rapport le plus frappant entre la représentation politique et l'emploi des langues qui se dégage de la présente étude de est en quelque sorte paradoxal conclut le rapport. Si l'on ne reconnait pas pleinement la langue d'une minorité, celle-ci cherche à se faire représenter par tous les moyens que met à sa disposition le système électoral. Si la langue de la minorité bénéficie d'une reconnaissance totale, ceux qui la parlent ne cherchent pas à se faire représenter avec autant d'énergie.

1/3 des fonctionnaires français doivent travailler en anglais

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — "Une étude publiée, mardi, par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada, montre qu'environ un tiers des fonctionnaires du Québec doivent travailler en anglais parfois.

Si l'on prend ce chiffre comme moyenne générale de la province, note-t-on dans ce document, on constate que huit des 12 bureaux du gouvernement québecois situés dans la région de Hull, à proximité de la capitale canadienne, dépassent la moyenne.

L'étude qui porte sur la capitale fédérale a été préparée sous la direction de M. K.D. MacRae, professeur de sciences politiques à l'Université Carleton, Ottawa.

Elle traite notamment de la situation des deux langues officielles et des deux communautés linguistiques dans les villes d'Ottawa et de Hull, ainsi que dans des municipalités voisines.

Dans ce document de 300 pages, on note que sur l'ensemble des fonctionnaires du Québec, 66.9 pour cent n'utilisent que le français dans leur travail, 32 pour cent emploient l'anglais et le français et 1.1 pour cent ne travaillent qu'en anglais.

Toutefois dans les bureaux locaux situés dans la région de Hull, la situation est différente. En effet, note-t-on, les bureaux locaux de 5 ministères (Agriculture, Commerce et Industrie, Terres et Forêts, Tourisme et Voirie) estiment qu'environ la moitié des personnes qui font appel à leurs services sont anglophones.

LES MINISTERES

Les bureaux du ministère des Transports et des Communications et ceux du ministère du Revenu ainsi que ceux de la Régie des alcools estiment qu'entre 35 et 40 pour cent de leurs contacts se font avec des anglophones.

Dans le cas du bureau du ministère de la Famille et du Bien-Etre social, les chiffres sont inférieurs à la moyenne provinciale, étant de l'ordre de 15 à 20 pour cent. A ce propos, on estime que ces chiffres seraient encore moindre si les comtés de Gatineau et de Pontiac où il y a de fortes densités d'anglophones; ne relevaient de ce bureau.

Le document souligne aussi que trois ministères ont relativement peu de rapports avec la population anglophone de la région de Hull. Ce sont les ministères de la Santé, du Travail et de la Justice.

Le premier note que la population qu'il dessert est composée en très forte majorité de francophones, le second évalue à 1 pour cent les anglophones qui font appel à ses services et le dernier souligne que seulement 5 pour cent des personnes qui communiquent avec son service de mise en liberté surveillée sont des parlants anglais.

Comment mieux maintenir
VOTRE DENTIER
solidement en place

Si votre dentier vous gêne parce qu'il bouge constamment et menace de tomber chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler, manger ou rire, saupoudrez-le de poudre FASTEETH. Cette poudre alcaline (non acide) tient les dentiers plus solidement et plus confortablement. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Ne rancit pas, assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Pour vos repas d'été frais et légers

Marché EXCEL — Unis pour plus bas prix — Coupe des épiciers NB 60 Rive-Sud

PRODUITS BILOPAGE EN VEDETTES

JAMBON ROULE (MIDGET COTTAGE) BILOPAGE la livre .79

CRETONS BILOPAGE 12 onces .69
SALADE DE CHOU BILOPAGE 16 onces .45
EGG ROLLS BILOPAGE Boite 6/s .55
POULET BAR-B.Q. CUIT PRET A MANGER BILOPAGE la livre .59

OLIVES FARCIES L.P. MANZ. GATTUSO 15 onces .73
JUS DE TOMATES FANTAISIE AYLMER 19 onces 6/.89
BLE D'INDE CREME CHOIX AYLMER 19 onces 4/.89
GHERKINS SUCRES AYLMER 10 onces .33
TOMATES CHOIX AYLMER 28 onces 3/$1.00
PAPIER ALUMINIUM ALCAN 12 25 pieds .37
MELANGE A (NOUVELLE FORMULE) GOGO 16 onces .55
CROUTE A TARTE FEUILLETEE ROBIN HOOD 21 onces .41
FROMAGE VELVEETA KRAFT 2 livres $1.39
PATE CORDON BLEU 7 onces .35
PECHES DEMIES, FANTAISIE K.Y. 28 onces .43
CREME GLACEE FESTIVAL 3 chopines .59

JELL-O SAVEURS ASSORTIES 10 paquets 3 onces 1.00

PAPIER TOILETTE BALLET 8 roul. 1.00
SAVON TOILETTE CASHMERE BOUQUET 6 barres .59
THE SALADA ORANGE PEKOE 60 sachets .79
RAGOUT CORDON BLEU BOULETTES - PATTES PATATES RONDES 30 ONCES .95

SOUPES AYLMER POULET & NOUILLES, POULET & RIZ, CREME DE CHAMPIGNONS 10 onces 6/1.00

ESSUIE-TOUT KLEENEX 2 rouleaux .49
SERVIETTES SANITAIRES REG. KOTEX 12 serv. .45
DETERSIF EN POUDRE ARCTIC POWER géant .89
SHAMPOOING HALO familial .89
NETTOYEUR EVIER AJAX 24 onces 2/.45
BEURRE CARAMEL SHIRRIFF 14 onces 2/.49
MARMELADE GOOD MORNING SHIRRIFF 24 onces .55
SAUCE SUNDAE SHIRRIFF 5 onces .29
PATATE INSTANTANEE SHIRRIFF 18 onces .79
MOUTARDE SCHWARTZ 24 onces .33
LAMES SUPER-ACIER INOXYDABLE GILLETTE 5 lames .69
NOUVEAU BISCUITS A LA MENTHE LIDO 2 livres .99

BANANES

TROPIC PACK NO 1 2 lbs .29
OIGNONS DU TEXAS NO 1 5 livres .55
OIGNONS OU RADIS DU PRINTEMPS DU QUEBEC 3 pqts .25

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION de Chaussures POUR TOUTE LA FAMILLE chez Talbot Talbot

VOICI QUELQUES ITEM INTERESSANTS parmi plusieurs autres

Souliers pour dames et messieurs

A- Pour hommes, un très beau choix de modèles pour tous les goûts.

B- Pour dames, variété de styles et de couleurs de la saison.

Valeurs jusqu'à 20.00

POUR 6.95 LA PAIRE

Aucune commande postale

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT

coin ST-DOMINIQUE SEULEMENT

MAGASIN Talbot CHAUSSURES 849 est, ST-JOSEPH 522-3438

Nous honorons la carte CHARGEX

Ouvert les jeudis et vendredis soirs

Encore des promesses

LAC-MEGANTIC — (P.C.) — Dès qu'il aura repris le pouvoir, le parti libéral du Québec baissera la taxe foncière des particuliers aux fins de l'éducation, et haussera les impôts des entreprises et des corporations de façon à ce que les "riches" aident les "pauvres".

C'est ce qu'a promis à Lac-Mégantic, M. Robert Bourassa, député de Montréal-Mercier et critique financier de l'Opposition à l'Assemblée nationale, à l'issue du congrès de nomination pour le choix d'un candidat libéral dans le comté de Frontenac en prévision des prochaines élections provinciales.

M. Bourassa a ajouté qu'un gouvernement du parti libéral apportera des réformes fiscales pour que les salariés, à l'instar des professionnels, aient droit à des exemptions d'impôt pour les frais de voyages et de représentations.

LE CHOMAGE

Le député de Montréal-Mercier a soutenu que les problèmes du chômage et du développement des régions sont d'autres priorités auxquelles s'attaquera un gouvernement libéral.

Le critique financier du parti libéral a expliqué que 400,000 emplois devront être créés au Québec d'ici cinq ans si l'on veut que le chômage n'augmente pas.

Selon M. Bourassa, le gouvernement de l'Union Nationale a failli dans cette tâche jusqu'à présent, puisque seulement 3,000 emplois avaient été créés au Québec en 1968, en comparaison de 85,000 dans la province voisine de l'Ontario.

M. Bourassa a noté qu'en 1966, alors que les libéraux détenaient le pouvoir, il y avait eu 105,000 nouveaux emplois. L'année précédente, le nombre s'était chiffré par 85,000.

L'Université du Québec présente son protocole sur le statut des professeurs

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (PC) — Quelque 500 professeurs d'université, pressentis par l'Université du Québec comme enseignants, recevront d'ici 24 heures un protocole fixant leurs conditions d'engagement, a révélé mardi, lors d'une conférence de presse, M. Alphonse Riverin, président de la nouvelle université.

A Montréal, les demandes d'admission s'élèvent pour le moment à 3,300 et on prévoit que l'université accueillera 5,000 étudiants dans la métropole, en septembre, alors qu'on avait supposé qu'elle devrait en accueillir 6,000, a révélé pour sa part M. Léo Daurais, vice-recteur à Montréal.

A Trois-Rivières, on prévoit 2,600 étudiants, réguliers et à temps partiel, a révélé M. Gilles Boulet, recteur de l'UQ à Trois-Rivières.

Trois nouveautés essentielles se dégagent du protocole — une innovation dans le monde universitaire québecois:

1- Toute l'activité du professeur est prise en compte: il s'agit d'une identification de l'activité du professeur à l'institution;

2- Des mesures comme la création de fonds de recherche des professeurs, au niveau de chaque institution, permettront de résoudre le problème du lancement des projets de recherches nouveaux;

3- Le rôle social du professeur est clairement explicité, en termes de disponibilité de celui-ci à l'égard du milieu.

SALAIRES

La direction de l'UQ a aussi publié l'échelle de traitement des futurs professeurs de l'institution. Cette échelle prévoit trois classes de professeurs. Les salaires de la première classe, comprenant les professeurs possédant des diplômes de troisième cycle, varieront entre $9,400 et $10,400 pour la première année et $16,200 et $17,200 pour la 20e année.

Les salaires de la classe 2, — diplômes de 2e cycle — varieront de $8,600 à $9,200 la première année et entre $14,300 et $14,900 la 20e année. Les salaires de la classe 3, — diplômes de 1er cycle — s'échelonneront entre $7,600 et $8,000 la 1ère année et $13,800 et $14,200, la 20e année.

Des marges de variations ont été établies entre les échelles de base et les échelles maximum pour tenir compte 1- des politiques de développement de l'institution, de l'excellence de la contribution d'un professeur dans l'exercice de ses responsabilités et 3- de la concurrence avec le marché du travail.

Les professeurs sengageront à verser au "fonds de recherche de professeurs" un montant égal à 10 pour cent du prix convenu avec l'organisme extérieur pour l'exécution du contrat de recherche.

Ce fonds de recherce est destiné à corriger l'injustice entre les professeurs qui, par la branche de leur enseignement, voient leurs services réclamés plus souvent que d'autres, qui consacrent presque tout leur temps à l'enseignement pur. Il s'agit d'une innovation au Québec, a dit M. Riverin, et il servira exclusivement à la recherche et non pas au fonctionnement général de l'université.

Le texte du protocole est provisoire et sera repris par le futur Conseil des études de l'UQ, qui devra l'étudier, l'améliorer et le soumettre ensuite à l'assemblée des gouverneurs. Le document vise moins à établir un "règlement" qu'à proposer une approche pour la définition du rôle non seulement professionnel, mais aussi social du professeur, a expliqué le président de l'UQ.

Patrouille de ravitaillement des postes de l'Arctique

QUEBEC (P.C.) — Sept navires de la Garde côtière canadienne participeront à une patrouille de ravitaillement des postes de l'Arctique à compter du 5 juillet prochain, tandis qu'un huitième, sera affecté à des travaux hydrographiques et océanographiques.

Le premier départ s'effectuera de Montréal, le 5 juillet, alors que le N.B. McLean lèvera l'ancre en direction de Makkovik, Coarpak, Sugluk, Baie d'Hudson, Churchill, Resolute Bay, Arctic Bay et Frobisher Bay, où il recevra des nouvelles instructions avant de poursuivre.

Le Simon Fraser, pour sa part, quittera Québec le 7 juillet afin de se rendre à l'entrée du détroit d'Hudson où il va mettre en opération les signaux maritimes et les radio-phares du ministère des Transports. Il va procéder jusqu'à Cap Henrietta, et poser des balises avec réflecteur radar dans la Baie d'Hudson, à Copak Island et dans l'entrée de la rivière Korsoak. Il sera de retour à Québec vers le 12 août.

Trois petits navires quitteront Montréal le 10 juillet, soit l'Eider, le Puffin et le Raven.

L'Eider ira ravitailler les postes de Battle Harbor, Cartwright, Hopedale, Fort Chimo, Chesterfield Inlet Eskimo Point et Coral Harbor.

Pour sa part, le Puffin visitera Lake Harlos, Nottingham Island, Port Harrison, Rankin Inlet, Baker Lake, Churchill, et Eskimo Point.

Quant au Raven, il se rendra à Cap Dorset, Fort George, Belcher Island, Baker Lake et Churchill.

Le 17 juillet, ce sera au tour du Montcalm à prendre la route du nord, à destination de la Baie d'Hudson et l'île Résolution où il va escorter le convoi de la terre de Baffin, composé de navires marchands et de petits ravitailleurs qui auront besoin de l'assistance du brise-glace.

Le Montcalm se rendra ensuite à Churchill, à la fin d'août et il sera à Repulse Bay le 14 septembre, où il attendra de nouvelles instructions avant de procéder.

Le dernier navire de ravitaillement et le plus important, le d'Iberville, partira de Montréal le 30 juillet, à destination de Resolute Bay, Grise Fjord, Eureka, Greenly Fjord, et sera de retour à Eureka le premier septembre et à Resolute Bay le sept septembre.

Tous ces navires de ravitaillement transportant des cargaisons variées ainsi que du mazout, des maisons préfabriquées et des roulottes également préfabriquées.

Par ailleurs, le C.D. Howe quittera Québec le 8 juillet afin de se rendre le long de la côte du Labrador où, à compter du premier août, il procédera à des travaux hydrographiques.

Le C.D. Howe se rendra plus tard à Dartmouth prendre une équipe de scientifiques et de techniciens et, du 5 août au 12 septembre, il effectuera des travaux océanographiques au large de la Nouvelle-Ecosse.

Les spécialistes auront à leur disposition un sous-marin de poche afin de poursuivre des recherches en profondeur.

Mme Léveillé aimerait que son mari remporte la victoire le 21 juin

par CAROL FASCOE

MONTREAL (P.C.) — Les épouses des politiciens sont réellement aussi ambitieuses et volubiles qu'on le croit parfois, alors Mme Léveillé, l'épouse de l'un des trois candidats à la direction de l'Union Nationale n'est certainement pas conforme à ce modèle.

Menue, attrayante, Mme Léveillé, une brunette âgée de 26 ans, rencontrée à son appartement de l'est de la ville, où elle était assise dans son living bleu et or lorsqu'elle nous a parlé d'une voix douce de la carrière de son mari.

"Mon mari est libre de faire ce qui lui plaît dans sa vie professionnelle et ses activités extérieures. Je n'interviens jamais, je suis toujours en accord avec sa vie professionnelle".

Et bien qu'elle aime rencontrer ses électeurs de Maisonneuve, qui font partie de la classe ouvrière, Mme Léveillé a dit qu'elle ne fait jamais de discours au nom de son mari.

Elle n'a pas non plus voyagé avec lui durant la campagne qu'il a menée pour la direction du parti. Parce qu'elle représente le comté de Maisonneuve comme déléguée à la convention qui aura lieu samedi, Mme Léveillé a dit qu'elle n'était pas libre d'appuyer activement son mari.

Toutefois, "j'aimerais le voir remporter la victoire, si c'est cela qu'il désire".

Durant la conversation poursuivie en français, et aussi en anglais qu'elle parle avec une certaine difficulté, Mme Léveillé a laissé entendre que la décision de son mari de se lancer dans la politique en 1966 n'avait pas changé de façon radicale la vie qu'elle menait alors qu'il était comptable pour une compagnie d'assurance-maladie.

Elle vit à Montréal avec son fils François, âgé de six ans, ne se rendant dans la capitale que lors de l'ouverture des sessions parlementaires et autres événements marquants. M. Léveillé retourne à Montréal à chaque week-end.

Avouant que les soirées passées seule durant la semaine sont "longues", Mme Léveillé remplit ses journées à avoir soin de François, qui fréquente la maternelle, à visiter des amis, à regarger la télévision et à lire.

Le seul député de l'UN qui pense avoir une chance d'être élu chef: Léveillé

Par DAVE BAZAY

QUEBEC (P.C.) — M. André Léveillé est le seul député unioniste de l'Assemblée nationale qui pense que M. André Léveillé a une chance de devenir premier ministre du Québec.

Mais ce manque d'appui du caucus de l'Union nationale, ne cause guère de souci au candidat au leadership de l'UN dont le congrès se déroulera en fin de semaine.

"Vous voulez savoir pourquoi je suis heureux ?", demande M. Léveillé.

"C'est que le caucus des députés ne représente que 55 voix sur un total de plus de 2,000".

Le caucus de l'UN et M. Léveillé semblent éprouver des sentiments qui soient réciproques. Les collègues du candidat semblent considérer son aspiration à la direction du parti comme une farce.

Cependant, le député de Montréal-Maisonneuve est très sérieux.

POINTE D'HUMOUR

Il veut remplacer son idole politique, feu Daniel Johnson, ancien premier ministre.

Arborant le drapeau de la province sur le garde-boue de sa Chrysler, M. Léveillé a parcouru 70 des 108 circonscriptions du Québec pour mousser sa candidature.

"C'est un congrès de délégués, lance-t-il. Mes collègues n'ont droit qu'à un seul suffrage chacun. Durant ma campagne, j'ai mis l'accent sur le fait que les membres délégués de l'Union nationale avaient la responsabilité de la décision".

A l'Assemblée nationale, la candidature de M. Léveillé a fait surgir une pointe d'humour qui n'est pas malvenue, si l'on tient compte des tensions suscitées par la dure lutte que se livrent le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, et le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal.

Récemment, lorsqu'un groupe de reporters s'est assemblé autour de la "limousine" de M. Léveillé sur une aire de stationnement près de la Colline parlementaire, un employé du terrain a fait cette boutade: "Allez ouste Disparaissez. Cette automobile appartient au prochain premier ministre du Québec. Vous ne voyez pas le drapeau ? C'est sérieux".

Docteurs
REMY BEAULIEU
J.-Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
EXAMEN DE LA VUE et verres de contact
363, de la Couronne
Tél.: 524-2413

VOYAGES
ACCOMPAGNES

JUIN (27-2 juil.) Pittsburgh (Monongahela, Washington, N. York, Niagara) $99
JUIL. (12-15) Tour de Gaspésie $59
JUIL. (18-22) Tour d'Acadie (Beauséjour, Halifax, G.-Pré, Port-Royal) $88
JUIL. (25-28) Côte Nord (Ile-aux-Coudres, Laure Conan, Manic) $57
AOUT (30-20 sept.) Terre Sainte (Rome, Grèce, Turquie, Paris) $895

AGENCES FRANCISCAINES
500, 8e Ave., Québec 3
(Tél. 523-0031)

NE RESTEZ PAS SOURDS!
Découpez ceci !
En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareils acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.
CENTRE BELTONE
J.-R. PEYROT, dépt 26
451 est, boul. Charest
Québec

Un défilé suivra celui de la SSJB à Montréal!

MONTREAL (P.C.) — Il y aura un autre défilé derrière le défilé officiel de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, à Montréal.

Le Front de libération populaire a annoncé son intention d'organiser un défilé populaire qui prendra place en arrière du défilé officiel "afin que les travailleurs, les chômeurs et les étudiants puissent descendre dans la rue et exprimer leur mécontentement devant un défilé illusoire, monté par l'élite bourgeoise".

Le FLP, qui groupe quelque 2,000 membres, n'entend pas limiter son action à la seule ville de Montréal. Selon son porte-parole, M. Louis Beaulieu, qui donnait lundi une conférence de presse à Montréal, des manifestations semblables seront organisées dans toutes les grandes villes du Québec.

Interrogé à savoir si le FLP ne fait qu'emboîter le pas au Comité des fêtes du 24 à Sherbrooke, M. Beaulieu a répondu que l'action à Montréal serait complètement différente.

"Nous travaillons en coordination, dit-il, mais à Sherbrooke l'action était polarisée autour de la visite de Trudeau. Ici, nous ne protestons pas contre le défilé en soi, mais nous disons qu'il est illusoire: la belle élite sur les estrades regarde le bas peuple s'amuser."

En démocratie

Le FLP, qui prend l'initiative de cette "marche derrière le défilé", compte sur la participation de tous les mouvements existants et, par une campagne de publicité bien orchestrée, espère que la population qui assistera au défilé emboîte le pas.

Au dire du porte-parole, les organisateurs n'ont pas l'intention de demander un "permis" de manifester puisqu'il n'y aura pas effectivement manifestation. "Nous n'avons pas l'intention de répéter l'expérience de l'année dernière. Dans une démocratie, chaque citoyen a le droit d'exprimer ses opinions et, le 24, c'est chaque citoyen, pris individuellement, qui est invité à exprimer son opinion en prenant place derrière le défilé officiel. La seule responsabilité de la police c'est uniquement de garder l'ordre". Pour sensibiliser la population à cette action, le FLP publiera un journal qui sera distribué "très largement" quelques jours avant la fête.

Quant à savoir s'il passera outre à une interdiction formelle de la part des autorités, M. Beaulieu répond: "On verra sur le moment, mais si 200,000 citoyens veulent descendre dans la rue, la police serait très mal venue de vouloir s'interposer à la volonté populaire".

AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 30 ANS

Mocassins
Un produit de CHAUSSURES Huron

A - Mocassins de coupe basse.
Pour garçons, pts : 1 à 5..... $3.99
Pour dames, pts : 4 à 9..... $3.99
Pour hommes, pts : 7 à 11.... $4.99

B - Mocassins de coupe haute.
Pour garçons, pts : 1 à 5..... $4.99
Pour dames, pts : 4 à 9..... $5.99
Pour hommes, pts 6 à 11..... $6.99

C - Mocassins de "styles".
Pour dames, pts : 5 à 9..... $4.99

Tana Cosmétique pour nettoyer et assouplir vos mocassins

SERVICE CHARGE SANS FRAIS

Agnon & FRERE ENR
Les plus grands détaillants de chaussures à Québec

260 est, rue St-Joseph — 896 est, rue St-Joseph
180 ouest, rue St-Vallier — 548, 3e Avenue
A 260 est, rue St-Joseph, département spécial pour enfants

Arts et Spectacles en bref

Le testament de Taylor

HOLLYWOOD (PA) — Le testament de l'acteur Robert Taylor stipule que le gouverneur de la Californie, Ronald Regan et sa femme, Nancy, soient nommés tuteurs des deux enfants Taylor, advenant le décès de sa veuve, l'actrice Ursula Theiss.

Une autre clause du testament stipule que la moitié de sa fortune va à la veuve, et l'autre moitié devant être donnée par versements à la mère de l'acteur et aux deux enfants, par les soins d'une société d'administration.

Les enfants, Terance, 14 ans, et Tessa, 11 ans, bénéficieront de la fortune entière, qui est évaluée à un million de dollars, après la mort de leur mère, et celle de leur grand-mère paternelle, Mme Ruth Brugh.

Soirée canadienne à Paris

PARIS (AFP) — Dans le cadre du festival du Marais, l'un des plus anciens quartiers de Paris, où pendant trois semaines se déroulent une série de manifestations artistiques, aura lieu aujourd'hui une soirée en hommage aux compositeurs canadiens contemporains.

Le maître québecois Jacques Beaudry, qui réside le plus souvent en France, dirigera un orchestre de musique de chambre avec, au programme, cinq compositeurs canadiens, anglais et français, et avec le concours de la chanteuse Maureen Forrester, l'un des meilleures contraltos mondiales.

Mme Maureen Forrester, qui vient d'arriver à Paris, donnera, en outre, un concert le 20 juin. Elle partira le lendemain, samedi, pour une tournée de trois semaines en Nouvelle-Zélande.

Guy Sylvestre à Paris

PARIS (AFP) — Le directeur de la bibliothèque nationale d'Ottawa, M. Guy Sylvestre, est arrivé hier soir à Paris. Il y demeurera quarante-huit heures et rencontrera aujourd'hui M. Etienne Dennery, directeur de la bibliothèque nationale.

M. Sylvestre vient s'entretenir de l'introduction d'un système de codification par ordinateur pour la classification des bibliothèques européennes. Il s'est déjà rendu à Rome et à Florence, et partira samedi pour Bruxelles.

Fondation de la Vigie

QUEBEC — Deux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, MM. Michel Langlois, en peinture, et Claude Girard en sculpture, ont obtenu la bourse annuelle de la Fondation La Vigie, prix décerné aux deux finissants, qui ont fait les recherches les plus intéressantes au cours de l'année.

La Vigie, fondée en 1955 par un groupe de femmes de Québec, avait comme objectif le développement des loisirs éducatifs et la diffusion d'oeuvres d'artistes canadiens par l'édition et la vente de cartes de Noël.

Cette société devenue "La Fondation La Vigie" continue son action dans le domaine artistique et culturel, en octroyant chaque année deux bourses au bénéfices d'élèves des sections de peinture et de sculpture de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec.

Richard Burton en colère

LONDRES (AFP) — Qui a volé l'oriflamme aux couleurs du Pays de Galles de Richard Burton? C'est ce que se demandent avec une certaine anxiété les acteurs et les techniciens du film "Anne des mille jours", en tournage à Penshurst, dans le Kent.

Le célèbre acteur, qui naquit en 1925, à Ponthrydyfen, dans le sud du Pays de Galles, a en effet pris très mal la chose.

"Il semble bien que ce soit les Anglais qui me l'aient pris", a-t-il grogné, lundi matin, en découvrant le larcin. "Je suppose, a-t-il ajouté, que le prince Charles n'appréciera pas du tout cet incident".

Le drapeau — un dragon rouge sur fond blanc et vert — flottait noblement sur l'hôtel de Penshurts dans lequel résident Richard Burton, qui incarne Henri VIII dans "Anne des mille jours", et son épouse, Elizabeth Taylor. Suprême insulte : le voleur ne s'est pas contenté d'emporter le précieux fanion, mais a également escamoté le mât au sommet duquel il était accroché nuit et jour. Tout compte fait, Richard Burton est peut-être partiellement responsable du vol. S'il respectait cette vieille tradition militaire qui veut qu'on amène les couleurs à la tombée de la nuit, il s'exposerait moins à la mesquinerie des "Anglais".

● LANCEMENT — Un livre de Simone Moray vient d'être lancé au Québec. "Chants d'argile aux étoiles", recueil de poésie publié par les éditions Garneau, clôture la saison littéraire québecoise. Sur la photo : Mme Jacqueline-D.-L. Rioux, directrice de la Librairie Garneau, l'auteur, Mme Simone Moray, et M. Clément St-Germain, directeur des Lettres au ministère des Affaires culturelles, qui présidait le lancement.
(Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Depuis l'ouverture du Centre national

L'enthousiasme et l'excitation se sont traduits sur le plan financier

OTTAWA (PC) — L'enthousiasme et l'excitation qui ont entouré l'inauguration du Centre national des arts, il y a deux semaines, se sont traduits sur le plan financier pour les divers spectacles.

Le nouveau centre culturel, qui a coûté $46,000,000, a attiré 44,199 spectateurs à son festival d'ouverture, pour des représentations allant du ballet jusqu'au théâtre expérimental, et même au rock psychédélique.

On a vendu des billets pour la somme de $195,795, sur un total disponible de $225,964.

On considère ce succès initial comme très encourageant et on espère que la population métropolitaine d'Ottawa, qui est de 400,000 âmes, sans compter le flot annuel des touristes, pourra supporter cette aventure grandiose de façon régulière.

Le plus gros des recettes a été obtenu par la salle d'opéra du centre, qui compte 2,300 fauteuils et qui a attiré $31,084 spectateurs. Cette salle, tout au long du festival, a été remplie en moyenne à 87 pour cent de sa capacité.

SUCCES DIVERS

Le Ballet national a donné quatre représentations dans la salle d'opéra, et l'Orchestre symphonique de Montréal, trois. D'autres artistes s'y sont produits en récital, dont Gordon Lightfoot, et Monique Leyrac.

Le théâtre du centre, qui peut contenir 800 spectateurs, en a accueilli 9,631 au cours du festival. La première semaine a été consacrée à Lysistrata, une comédie interprétée par le Théâtre du Nouveau-Monde de Montréal, et la deuxième semaine à une pièce en langue anglaise : The Ecstasy of Rita Joe, par la troupe Playhouse Theatre, de Vancouver.

Le Studio, qui contient 300 sièges, a attiré 253 spectateurs, ce qui représente, au point de vue assistance, le succès le moins impressionnant, avec une moyenne de 77.3 pour cent de fauteuils occupés.

On y a présenté Party Day, une production expérimentale avec participation de l'auditoire, et Orphée, un opéra de chambre.

Le salon intime, qui peut contenir jusqu'à 100 personnes, a reçu 953 spectateurs pour le récital du Manitoba Consort, un ensemble à cordes et à vents, ainsi que pour le quatuor Orford, le duo Pach et les Cassenti Players, un ensemble instrumental.

De $10,000

Le grand prix de violon est attribué à Vladimir Spivakov

MONTREAL (P.C.) — Le grand prix de $10,000 décerné au premier lauréat du Concours international de violon, a été attribué à Vladimir Spivakov, l'un des quatre concurrents russes participant à l'épreuve finale qui s'est terminée lundi soir au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts.

Deux autres candidats soviétiques, Guidon Kremer et Oleg Kryssa, se partagent le deuxième prix exaequo.

Le jeune violoniste américain Joseph Gatwood, de Richmond, Kentucky, et Mlle Miriam Fried, d'Israël, ont obtenu exaequo le quatrième prix.

Yury Mazurkevitch, de Lvov, URSS, se classe en sixième place, suivi de Mme Teiko Maehashi, de Tokyo.

Le concurrent canadien Andrew Dawes, de Toronto, gagne le huitième prix, alors que le neuvième est partagé entre Geoffrey Michaels, d'Australie, et Christian Funke, de la République démocratique d'Allemagne.

.. Les onzième et douzième prix ont été décernés respectivement à Rainer Kussmaul, de la République fédérale d'Allemagne, et à Mlle Guinka Guitchkova, de Varna, en Bulgarie.

Au total, les finalistes ont remporté des prix d'une valeur de $23,500. Le jury international, composé d'éminents violonistes, a également attribué un prix spécial à Mme Teiko Maehashi comme meilleure interprète de la pièce inédite de l'épreuve finale, qui était "Etude Concertante", du compositeur canadien Jean Vallerand.

Les premiers lauréats se feront entendre en concert ce soir mardi à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

CINE BULLETIN

EXPLICATIONS

Dans ce ciné-bulletin, on trouvera, sous forme abrégée deux mentions spéciales, indiquant la CONVENANCE POUR LES JEUNES SPECTATEURS : E—enfants; A—adolescents.

Les autres renseignements concernent uniquement la VALEUR ARTISTIQUE : (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (—) pas coté.

CANADIEN. — Sur semaine : L'amour (5) à 6.30, 9.45. Duel dans le monde (6) à 8.00. Fin à 11.15. Samedi et dimanche : Le duel dans le monde à 1.30, 4.50, 8.00. L'amour à 3.10, 6.30 et 9.45 hres. Fin à 11.20 hres.

CANARDIERE. — Sur semaine : Coplan sauve sa peau (5) à 1.20, 4.30, 7.45. Le miracle de l'amour (5) 3.10, 6.25, 9.35. Fin à 11.00. Samedi et dimanche : Le miracle de l'amour à 12.45, 3.40, 6.50, 10.00. Coplan sauve sa peau à 1.50, 5.00, 8.10. Fin à 11.25 hres. (3e semaine).

CAPITOL. — Représentation continue de 12.55 à 11.00. Quatrième sexe (6) à 12.55, 3.50, 6.40, 9.40. Prisonniers du plaisir (6) à 2.15, 5.10 et 8.00 hres. (2e semaine)

CARTIER. — Sur semaine : Opération contre-espionnage (5) à 6.00, 9.20. Un homme à abattre (4) à 7.44. Films à venir à 9.09. Fin à 11.05. Samedi et dimanche : Un homme à abattre à 1.15, 4.35, 7.50. Films à venir à 2.40, 7.44. Opération contre-espionnage à 2.51, 6.00, 9.20. Fin à 11.05 hres.

EMPIRE. — Pierre et Paul (3) à 1.35, 3.25, 5.30, 7.25 et 9.25 hres. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Le corps et le fouet (5) à 1.00, 5.26, 9.57. Le monstre de l'île en feu (A-6) à 2.24, 7.00. La nuit des vampires (7) à 3.57, 8.23. Fin à 11.21. Sur semaine, ouverture à 5.00 hres.

LAIRET. — Sur semaine : Opération contre-espionnage (5) à 6.00, 9.20. Un homme à abattre (4) à 7.44. Films à venir à 9.09. Fin à 11.05. Samedi et dimanche : Un homme à abattre à 1.15, 4.35, 7.50. Films à venir à 2.40, 7.44. Opération contre-espionnage à 2.51, 6.00 et 9.20. Fin à 11.05 hres.

LE BIJOU. — On a volé un tram (A-4) à 6.30. Le grand Noceur (A-5) à 7.55. Le Rio de la mort (4) à 9.35. Fin à 11.10 hres.

LEVIS. — Samedi et dimanche : Voleur de millions (4) à 7.30. Monstres de "île en feu" (A-6) à 9.00 hres.

LIDO. — Sale temps pour les mouches (5) à 7.30. Angélique et le sultan (—) à 9.10 hres.

ODEON (Salle Dauphin). — 24 heures de la vie d'une femme (4) à 12.40, 3.40, 6.40, 9.40. Tendres requins (—) à 2.05, 5.05 et 8.05. (Couleurs).

ODEON (Salle Frontenac). — La bataille pour Anzio (4) à 12.15, 4.00, 7.45. Bague au doigt et corde au coup (—) à 2.15, 6.00 et 9.50 hres. (Couleurs).

PARIS. — Actualités à 1.00, 4.20 et 7.50. Bagarre à Bagdad (A-5) à 1.10, 4.30 et 8.00 hres. Mercredi des Cendres (6) à 2.40, 5.55 et 9.25 hres.

PIGALLE. — Actualités à 1.00, 4.00, 8.30. Cover Girls (6) à 1.10, 4.10, 6.55 et 9.55 hres. Fléau de la chair (6) à 2.40, 5.40 et 8.40 hres.

PRINCESSE. — Hercule, Samson et Ulysse (5) à 1.00, 6.02, 10.04. Blondes, brunes ou rousses (5) à 2.20, 7.32. L'homme qui rit (5) à 4.20, 8.22. Fin à 11.29 hres.

SILLERY. — Un espion a disparu (A-5) à 7.30. Les comédiens (4) à 9.15. Fin à 11.40 hres.

STE-FOY (Salle Alouette). — 2001 A Space Odyssey (A-3). Matinée, mercredi, samedi et dimanche à 2.00. En soirée à 8.00 hres.

STE-FOY (Salle Champlain). — Le jour le plus long (A-4). Matinée à 2.00. Soirée à 8.00 hres. (2e semaine).

ST-ROMUALD. — Les détrousseurs (—) à 7.30. Les yeux bandés (A-3) à 9.05 hres. dés à 6.00, 9.40. Les détrousseurs à 8.05 hres.

STUDIO 9. — L'innocence sans protection (A-4) à 7.30 et 9.45 hres.

Exposition de gravure contemporaine

En guise de complément à sa participation à Terre des Hommes 1969, la Tchécoslovaquie présentera une collection de gravure contemporaine au Musée des Beaux-Arts de Montréal. Cette exposition, intitulée "La Gravure contemporaine en Tchécoslovaquie", aura lieu du 25 juin au 25 juillet.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, il s'agit de la première exposition de cette envergure consacrée à l'art tchécoslovaque que les Canadiens pourront voir, exception faite du pavillon tchèque à l'Expo 67 et de la nouvelle présentation de verrerie et de bijoux à Terre des Hommes 1969.

La collection comprend 105 oeuvres de 20 artistes, choisis par M. Jean-Paul Morisset, directeur des Services extérieurs de la Galerie nationale du Canada, Mlles Eva Sefcakova et Eva Petrova, respectivement commissaire général (slovaque) et commissaire général adjoint (tchèque) de l'exposition, ainsi que M. Vladimir Vchytil, du ministère de l'Information et de la culture de Tchécoslovaquie.

"L'art graphique (tchécoslovaque) reste au fond fidèle à la vieille noblesse du contraste entre le noir et le blanc, élément de base de la tension", dit Mlle Sefcakova.

"Depuis longtemps, il reflète toute une gamme de conflits artistiques et philosophiques existant dans l'esprit national".

Dans son expression actuelle il touche largement aux tendances néo-surréalistes et au poj-art "tout en rappelant en sourdine les thèmes éternels et en actualisant adroitement le pathos du baroque".

Mlle Petrova souligne que l'exposition réunit plusieurs générations d'artistes, bien qu'il n'ait pas été possible de faire une place au passé. L'exposition est donc surtout consacrée aux artistes de 30 ans et aux jeunes qui donnent actuellement le ton en Tchécoslovaquie.

Cambriolage à l'Olympia

PARIS (AFP) — Deux cambrioleurs ont tenté sans succès mardi soir de s'emparer de la caisse du music-hall parisien de l'"Olimpia" que dirige M. Bruno Coquatrix.

L'un des deux voleurs a été arrêté sur les lieux, le second a pu s'enfuir par les toits de l'établissement et est toujours recherché par la police qui ont cerné le pâté de maison dont fait partie ce bâtiment.

C'est le directeur de l'établissement lui-même qui pénétrant "par hasard" comme il devait le dire, dans le bureau où se trouve la caisse, a surpris les deux cambrioleurs en flagrant délit. Il a pu ceinturer l'un d'eux, un jeune homme de 17 ans qui a été remis à la police.

"Ce numéro ne fait naturellement pas partie du programme actuel "le Festival de la Sorcellerie", a indiqué avec humour M. Coquatrix.

Stravinsky a 87 ans

NEW YORK (AFP) — Le compositeur Igor Stravinsky a fêté mardi ses 87 ans dans sa chambre d'hôpital où il a été admis il y a sept semaines et où il poursuit plusieurs oeuvres déjà entreprises, notamment une orchestration sur des thèmes de Bach.

A cette occasion, le Metropolitan Opera de New York, en hommage au grand compositeur, affichait mardi soir "Jeu de Cartes" donné par les Ballets de Stuttgart, actuellement en tournée aux Etats-Unis.

Les proches d'Igor Stravinsky espèrent qu'il pourra quitter cette semaine l'hôpital où il a subi trois opérations.

Le photographe de l'année

NEW YORK. — (P.C.) — Hiro Wakabayaschi, l'un des photographes pigistes les plus en demande à New York, a été nommé "photographe de l'année" par la Société américaine des photographes de magazines.

Le prix lui a été remis par le photographe newyorkais Pete Turner, membre du conseil d'administration de l'association.

La mention indique que Wakabayashi a obtenu le titre "en témoignage de sa contribution, dans le domaine des reproductions photographiques illustrant la beauté".

Les photos de mode de cet artiste, né il y a 38 ans à Changhaï, sont reproduites régulièrement dans "Harper's Bazaar".

Il fait aussi de nombreuses photographies commerciales. Sa femme, Elizabeth, est la fille de Gregory Clark, de Toronto, considéré comme l'un des journalistes les mieux connus au Canada.

Le couple a deux fils, Gregory, 9 ans, et Clark, 8 ans. L'American Society of Magazine Photographers est une association internationale qui compte environ 750 membres, dont la plupart des Etats-Unis et d'Europe.

Connie Stevens a divorcé

SANTA MONICA. — (Reuters). — L'actrice Connie Stevens, 30 ans, a obtenu un divorce préjudiciel du chanteur Eddie Fisher, 40 ans, devant un tribunal de Santa Monica, en Californie.

Eddie Fisher avait d'abord intenté des procédures de divorce le 22 avril, accusant son épouse de cruauté mentale à son endroit. Dans sa requête, il demandait que la garde de leurs deux fillettes, Joely et Trisha Leigh, âgées respectivement d'un an et demi et de six mois, soit donnée à la mère.

Deux jours plus tard, l'actrice avait nié les accusations dont elle était l'objet, et intentait à son tour une requête en divorce impliquant la même accusation de cruauté mentale contre Fisher, qui avait été précédemment le mari d'Elizabeth Taylor et de l'actrice Debbie Reynolds.

Connie Stevens et Eddie Fisher s'étaient épousés à San Juan, Porto Rico, en février 1967, et depuis le 15 avril 1969, ils vivaient séparés.

Selon les arrangements du divorce, l'actrice recevra $1,000 par mois, pour subvenir aux besoins de ses deux enfants, mais elle a renoncé à une pension alimentaire pour elle-même.

AUBERGE DE LA COLLINE
Danse ce soir, avec le Trio de l'auberge, de 7.00 p.m. à 1.30 a.m.

BAL TABARIN
Ce soir : danse de 10.30 p.m. à 12.30 a.m. — De midi à 7.00 p.m. Danseuse à Gogo. Ce soir : Dorita — Belinda.

BARIL D'HUITRE
De 2.00 p.m. à 4.00 p.m. Marc Drolet et son ensemble. Ce soir à 9.00 p.m. au café théâtre "Monsieur Masure".

CABARET VICTORIA
Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Gerdens" et Denis Walsh.

CHATEAU BONNE-ENTENTE
Musique d'ambiance à tous les soirs.

CHATEAU LAC BEAUPORT
Danse à tous les soirs à la discothèque "la cage".

CHEZ GERARD
Ce soir danse avec discothèque.

CLUB LE VIEUX BARDEAU
Ce soir : Michel Richard et ses musiciens, et l'orchestre "Four Stars". — Danse avec discothèque.

CLUB NAPOLI
Ce soir, à partir de 8.30 p.m. Danse avec Michelo et son trio.

COMPLEXE DE LA PORTE SAINT-JEAN
"Le Temple" discothèque psychédélique. "La Mousse Spacthèque" sons et lumières. "La Licorne" bar Disco-Club.

CONGRESS INN — AUBERGE DES GOUVERNEURS
Au piano-bar à partir de 5.00 p.m. Lise Lévesque. A partir de 10.00 p.m. Pierre Roche.

HOLIDAY INN
Ce soir : "Les caves de l'abbaye" danse et musique avec Agnostinni. Au bar-salon, danse avec "Le Trio Azzuro".

HOTEL CAROL
Danse avec l'orchestre "Les Gentlemen".

LE BARILLET
Ce soir : Danse avec l'ensemble Jean Brousseau de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.

L'ITALIA
Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir, de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.

MOTEL CARDINAL
Danse tous les soirs avec orchestre de choix.

MOTEL CARILLON
Bibiane — Orchestre de danse — Marcel Robitaille.

MOTEL DES LAURENTIDES
Danse tous les soirs avec orchestre.

MOTEL LE VOYAGEUR
A la suite Rendez-vous : Orchestre Bob Plante, de 9.30 p.m. à la fermeture.

MOTEL UNIVERSEL
Danse tous les soirs avec orchestre.

RESTAURANT LA CLOCHE D'OR
Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Modernistes".

RESTAURANT LE CAILLOU
Ce soir : Chantons en coeur et dansons, avec W. Gibson et son ensemble.

CHATEAU FRONTENAC
Danse avec orchestre. Discothèque.

RESTAURANT SAM WONG
Danse au Salon-Bar à partir de 2.00 p.m. avec le trio Azzurro.

RESTAURANT LE VOO DOO
Danse tous les soirs, avec orchestre et artistes invités "Les Surfs".

explorez le canada

Un passe-temps agréable et divertissant

MOT-CACHÉ

No 279 — 7 LETTRES CACHEES — *La santé par le yoga*

La procédure

- ☐ Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- ☐ Pour plus de facilité ... trouvez d'abord les mots les plus longs.
- ☐ Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.
- ☐ Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
- ☐ Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".
- ☐ Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).
- ☐ Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale, ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc". Reproduction interdite par l'auteur.

A	cheville	E	J	N	S	tête
aéré	cigogne	effort	jambe	nerf	sain	tige
aise	cobra	énergie	K	O	santé	torsion
arbre	coeur	exercice	karani	Orient	saut	V
arc	cou	F	L	P	sauterelle	vache
asana	couché	flexion	paix	séance	vakrâsana	
ascène	crâne	foie	lent	penser	sens	ventre
assise	cuisse	force	ligament	pied	soin	vitale
B	cygne	fort	lotus	pince	soir	vivre
baisse	D	G	M	planche	sol	vraie
base	debout	genou	main	poisson	souple	vue
besoin	demi-pont	glande	maître	pose	suplesse	
bras	détente	gnana	mantra	position	sternum	Y
C	dhanurasana	H	matelas	pranayama	T	yeux
charrue	diamant	héros	matin	propre	tâche	yoga
chat	douche	heure	mouvement	R	tapis	yoguin
				rein		

Le mot-caché du problème No 276 : Plumage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	E	S	S	P	F	D	E	T	H	G	F	A	T	V	T	P	E	N	T	E
2	T	H	A	A	R	L	H	S	N	E	S	O	U	N	I	N	I	N	T	T
3	Y	A	C	U	R	A	E	A	I	A	R	E	R	E	E	E	E	N	N	E
4	C	O	C	A	T	B	N	X	N	S	M	O	D	C	R	M	E	I	C	T
5	N	H	G	H	V	A	F	A	I	U	S	A	S	T	F	T	A	I	R	E
6	C	O	A	U	E	N	S	O	Y	O	R	A	I	V	E	M	N	G	O	O
7	Y	O	I	R	I	A	N	U	R	A	N	A	U	D	V	F	L	E	I	F
8	S	B	U	T	R	N	R	T	T	T	M	O	S	T	T	I	F	E	V	L
9	P	E	A	K	I	U	E	B	A	O	M	A	E	A	E	U	T	O	N	E
10	H	M	A	S	A	S	E	L	O	P	L	P	T	L	N	R	O	A	R	T
11	J	V	S	N	E	R	O	N	P	C	I	S	O	E	L	A	E	B	L	T
12	A	A	E	T	C	N	A	P	E	U	O	S	N	I	L	I	R	L	E	E
13	B	R	M	O	E	E	C	N	R	R	O	U	O	E	S	A	V	S	L	D
14	F	A	T	B	D	R	P	O	I	O	G	S	C	U	S	S	S	E	E	E
15	C	S	I	N	E	L	N	O	G	E	P	I	O	H	P	S	O	M	H	D
16	R	E	A	S	A	S	S	U	N	I	C	R	E	I	E	L	I	N	O	C
17	A	L	N	N	S	M	O	O	M	R	C	R	E	I	N	P	E	U	E	A
18	G	E	C	G	T	E	U	I	E	L	T	H	A	I	O	G	C	S	C	I
19	P	H	R	U	Y	E	U	X	N	R	O	R	A	N	I	H	O	E	S	S
20	E	R	U	E	O	C	E	R	V	I	V	S	T	T	E	P	A	I	X	E

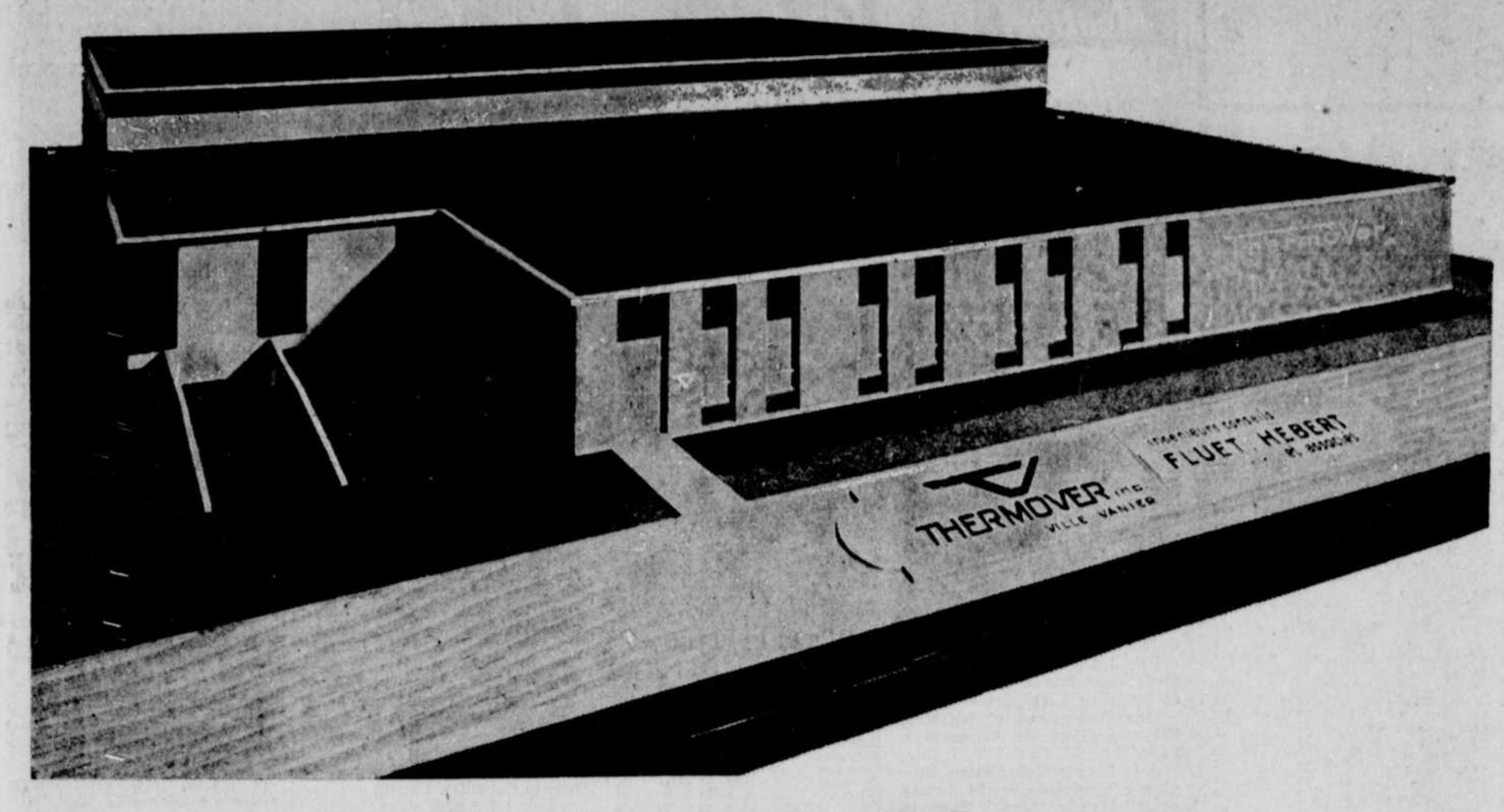

Une nouvelle usine de fabrication de vitrage s'installe à Ville Vanier

Thermover Inc., une nouvelle usine de fabrication de vitrage double scellé, sera érigée au cours des prochains mois à Ville de Vanier et entrera en opération, suivant les prévisions à la fin de septembre.

Le projet dévoilé hier au cours d'une cérémonie groupant les diverses autorités gouvernementales, comprend l'érection d'un édifice d'un étage d'une surface de 33,000 pieds carrés et un investissement de l'ordre de $350,000.

L'usine qui sera la plus moderne de la région, emploiera au début une vingtaine d'employés dans la fabrication de vitrage double scellé et dans la découpe du verre froid.

Lors du dévoilement de la maquette, le président de Thermover Inc., M. Raymond Pépin, a déclaré que la réalisation de cette nouvelle entreprise avait été rendue possible grâce au ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec par le truchement des bills 23 et 24 d'aide au développement de l'industrie.

La firme qui s'approvisionne sur les marchés nord-américains et européens, offrira, a ajouté M. Pépin, grâce à son équipement moderne, un produit de qualité qui sera distribué au départ dans tout l'est du Canada.

Erigée dans la zone industrielle de Ville de Vanier sur un terrain de 70,000 pieds de surface, l'usine sera dotée d'une structure d'acier, de ponts roulants et de tout l'équipement qui situeront Thermover à la fine pointe de la technique dans le domaine du vitrage scellé.

Nous sommes persuadés, a conclu M. Pépin, qu'il existe un vaste marché pour les produits de qualité que nous fabriquerons et nous sommes convaincus que notre présence permettra d'éviter que des intérêts non québécois s'empare de ce marché important dans le domaine de la construction.

Valcartier accueillera cet été 2,200 cadets

MONTREAL — La Base des forces canadiennes Valcartier accueillera encore cet été quelque 2,200 cadets de l'Armée de terre qui y séjourneront pour des périodes variant de 11 à 42 jours: du 9 juillet au 20 août.

Le commandant du camp d'été des cadets, le lieutenant-colonel Réal Comtois, a annoncé que 1,060 cadets passeront six semaines sur la Base de Valcartier, tandis que trois groupes de 380 cadets chacun séjourneront sur la base pendant 11 jours. Ces trois derniers groupes de cadets sont âgés de moins de 15 ans et leur stage cette année servira d'initiation pour les six semaines d'entrainement qu'ils entreprendront l'été prochain à la Base de Valcartier.

Les cadets qui se rendent à Valcartier le mois prochain suivront des cours donnés par des professeurs d'écoles primaires et secondaires, traitant sur le secourisme, la cartographie, la respiration artificielle, la sécurité routière, le tir récréatif, la natation, l'athlétisme léger et le civisme en général. Plusieurs de ces cours (sécurité routière, respiration artificielle, et cartographie notamment) employent les dernières techniques audio-visuelles.

Quelque 550 cadets de la Province de Québec ont été choisis pour prendre part au programme d'échanges inter-provinciaux de cadets. Ils passeront deux semaines dans l'un des trois autres camps de cadets, (Ipperwash en Ontario, Aldershot en Nouvelle-Ecosse ou Vernon, en Colombie-Britannique) tandis qu'un nombre égal de cadets du reste du Canada passeront deux semaines à Valcartier. De plus, 70 cadets de tous les coins de la Province de Québec participeront aux activités du Camp national des cadets à Banff, en Alberta, à 85 milles de Calgary.

Tout comme par les années passées, il y aura un échange international de cadets, une trentaine de cadets de la province de Québec se rendant dans les Antilles, alors qu'un nombre égal de cadets de Trinidad, Tobago et Grenade séjourneront à Valcartier pendant trois semaines.

Pendant leurs temps libres, les cadets ont l'occasion de visiter certains points d'intérêt de la région du Québec : la Citadelle, l'Ile d'Orléans, l'Aquarium de Québec, etc. Sur la Base de Valcartier, toutes les facilités sportives sont à la disposition des cadets, sports intérieurs, extérieurs, piscine. Ils ont également accès à un centre d'artisanat et à une bibliothèque.

prix imbattables
en tout temps... chez Jato

RAISIN CARDINAL

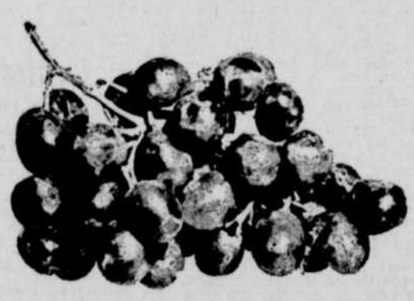

Rouge et sucré
Juteux, en primeur
De Californie
39¢ lb

TOUS NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DE PREMIERE QUALITE

MELON D'EAU — A CHAIR ROUGE, DE FLORIDE, ENTIER, MOYENNE 3.5 LB — RÉGULIER .09 LB - ÉPARGNEZ .02 LB — lb 7¢
LAITUE FRISEE — JEUNE ET TENDRE, CULTURE LOCALE — RÉGULIER 2.29 - ÉPARGNEZ .06 CH. — 9¢ ch.
RHUBARBE — JEUNE ET FRAICHE, DU QUEBEC — RÉGULIER 6.49 - ÉPARGNEZ .10 — 6 pqts de 3 pour 39¢
RADIS FRAIS — BOUGES ET CROQUANTS, DE BEAUPORE — RÉGULIER 9.39 - ÉPARGNEZ .67 — 2 paquets 15¢

Jato
JOUR DE LA ST-JEAN, MARDI LE 24: FERME

CREME GLACEE — "Jato", choix de saveurs — Cont. 3 chop. 47¢ — RÉGULIER .57 CH. — ÉPARGNEZ .10 CH.

JUS D'ANANAS — "DEL MONTE" PUR, NON SUCRE — RÉGULIER .41 CH. - ÉPARGNEZ .11 CH. — Bte 48 oz 30¢
POIS VERTS — "FORK", AUSSI BLE D'INDE ET FEVES JAUNES — RÉGULIER 2.45 - ÉPARGNEZ .09 SUR 3 — Bte 14 oz 18¢
ANANAS TRANCHES — "DEL MONTE", DE FANTAISIE — RÉGULIER .41 CH. - ÉPARGNEZ .09 CH. — Bte 19 oz 32¢
BISCUITS RITZ — "CHRISTIE", FRAIS, CROUSTILLANTS — RÉGULIER .61 CH. - ÉPARGNEZ .07 CH. — Bte 16 oz 54¢

MOUCHOIRS DE PAPIER — "Scotties", blancs ou couleurs — Bte 400s 27¢ — RÉGULIER 2.73 - ÉPARGNEZ .10 CH.

GELEE JELL-O — A DESSERT, SAVEURS AU CHOIX — RÉGULIER .13 CH. - ÉPARGNEZ .03 CH. — Pqt 3 oz 10¢
MELANGE A GATEAUX — PILLSBURY, BLANC, CHOCOLAT, AUTRES — RÉGULIER .47 CH. - ÉPARGNEZ .14 CH. — Bte 17 oz 33¢
BEURRE DE CARAMEL — "GRENACHE", LISSE ET CREMEUX — RÉGULIER .95 CH. - ÉPARGNEZ .18 CH. — Jarre 36 oz 77¢
FRITURES D'AIGLEFIN — "BLUE WATER", PRETES A SERVIR — RÉGULIER .49 CH. - ÉPARGNEZ .05 CH. — Pqt 8 oz 44¢

PAPIER CASHMERE — De toilette, paquetage économique — Cello 8 rlx 77¢ — RÉGULIER .97 CH. - ÉPARGNEZ .20 CH.

CROUSTILLES — "HUMPTY DUMPTY", FRAICHES ET CROUSTILLANTES — RÉGULIER .69 CH. - ÉPARGNEZ .14 CH. — Sac 11 oz 55¢
OLIVES GATTUSO — MANZANILLA, TARCIES — RÉGULIER .79 CH. - ÉPARGNEZ .11 CH. — Jarre 15 oz 68¢
POULET ESTA — DESOSSE, PRET A SERVIR — RÉGULIER .41 CH. - ÉPARGNEZ .05 CH. — Bte 7 oz 36¢
SOUPE HEINZ — "TOMATES OU LEGUMES" — RÉGULIER 2.31 - ÉPARGNEZ .07 SUR 2 — Bte 10 oz 12¢

JAVEL CHANTECLERC — Pour le lavage et autres usages — Gallon 128 oz 47¢ — RÉGULIER .59 CH. - ÉPARGNEZ .12 CH.

SERVIETTES DE TABLE — "SCOTT", BLANCHES OU COULEURS — RÉGULIER 2.49 - ÉPARGNEZ .06 CH. — Pqt 60s 19¢
PAPIER CIRE — "CUT RITE", POUR SES ALIMENTS — RÉGULIER .39 CH. - ÉPARGNEZ .06 CH. — Roul. 100' 33¢
ESSUIE-MAINS — "SCOTT", COULEURS ASSORTIES — RÉGULIER 2.59 - ÉPARGNEZ .12 — 2 raul. pour 47¢
SERVIETTES FEMININES — "VOTEX", FORMAT REGULIER — RÉGULIER .53 CH. - ÉPARGNEZ .10 CH. — Bte 12s 43¢

DINDE FRAICHE

Canada Catégorie "A"
Blanche, éviscérée
Prête à cuire
5 à 10 lbs
37¢ lb

CUISSE DE DINDE .49 LB — POITRINE DE DINDE .63 LB

JAMBON MIDGET — DESOSSE, LE MEILLEUR, DE MAPLE LEAF — RÉGULIER .99 LB - ÉPARGNEZ .20 LB — lb 79¢
PATE POULET — FRAIS, DE "BILOPAGE" — RÉGULIER .59 CH. - ÉPARGNEZ .10 CH. — 10 oz 49¢
PIZZA COORSH — FROMAGE ET PEPPERONI — RÉGULIER .99 - ÉPARGNEZ .11 — 2 pour 88¢
TETE FROMAGEE — UN DELICE, DE "SWIFT" — RÉGULIER .55 CH. - ÉPARGNEZ .16 CH. — 10 oz 39¢

Jato
AIR CLIMATISE POUR VOTRE CONFORT

l'Action financière

COTES DES BOURSES

Toronto — Tendance

TORONTO PC — La Bourse de Toronto a subi mardi son onzième recul en 12 séances. L'indice des industrielles a perdu 1.43 à 182.13. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 412 à 144.

A la fin de la séance la Bourse a enregistré une remontée reflétant la tendance à Wall Street.

Falconbridge a régressé de 1 1-2 à 125. La compagnie a annoncé qu'elle avait été autorisée par le gouvernement de la République dominicaine de commencer un projet de développement minier de $193,000,000 en Amérique latine. Falconbridge a un intérêt de 66 pour cent dans ce développement.

Imperial Oil a perdu 1-8 à 20 5-8. La compagnie s'est adressée à la Commission ontarienne des valeurs mobilières pour émettre des obligations publiques de $50,000,000 pour l'amortissement de dettes.

Cassiar Asbestos a reculé de 1-4 à 17 1-4. La compagnie versera un dividende supplémentaire de cinq cents avec son dividende trimestriel régulier de 10 cents.

Fort a reculé de 11 à 335 et Consumers Distributions de 1-8 à 17 1-2.

L'indice des métaux communs a régressé de 1.36 à 110.14. Les aurifères ont gagné 1.64 à 241.29 et les pétroles de l'Ouest .02 à 273.40.

LES TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse CANADIENNE

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	Ch'g
Revenu	36909	11¼	10⅜	11¼	+ ⅛
N Pr D	27300	220	210	215	+ 5
C Ind G	22035	12⅛	11½	12	
Alcan	21908	30	29½	30	
Inv G A	21610	11	10⅜	10⅜	— ½

MINES

Norlex	301400	64	52	63	+ 8
Tr Chib	33501	53	49	51	— 1
Irish C	33100	32	30	32½	+ ½
McAda	29900	165	160	164	+ 2
C Fields	27000	229	211	224	— 3

PETROLES

Place G	30600	239	220	235	+ 3
Am Led	3000	20	19	19	— 1
Permo	24435	210	191	191	—18
Triad O	23100	550	530	530	—15
Okalta	22400	57	50	51	— 3

COTATIONS INDUSTRIELLES

Par la Presse CANADIENNE

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	10620	9⅛	9½	9⅝
Abitibi 7½ P	15	53½	53½	53½
Acklands	1260	16	15⅞	15⅞
Acklnd 2 P	100	16⅛	16⅛	16⅛
Acres Ltd	400	18½	18	18⅛
A.G.F.M.	4	59	59	59
Agra Vgt	1400	8¼	8⅛	8¼
Agratec I	1460	10⅜	10⅛	10½
Almco Ind	1370	17⅛	17	17⅛
Alta Gas T	845	42	41	41
Alta G D P	231	118	117	117
Alta Nat	200	25	25	25
Algo Cent	950	8½	8⅜	8⅜
Algoma St	7915	17⅛	16¾	17⅛
Algom	100	5	5	5
Algonq W	1000	20	16	16
Alcn Al	21905	30	29½	30
Alcan Pr	765	35	34½	35
Alumin Pr	200	16½	16½	16½
Almin 2 P	450	36	35½	36
Anglo-Cn	1550	6¼	6¼	6⅜
Anglo-C Pr	300	16¼	16¼	16¼
Ang CT 4½	25	29	29	29
Ang CT 315	125	42⅜	42⅜	42⅜
Aquitaine	7290	24¼	23¼	23¾
Argus	12	20¾	20½	20½
Argus B Pr	90	36½	36¼	36½
Argus C Pr	1866	12⅜	12½	12½
Asbestos	922	21	20¾	20¾
Atco Ind	1665	14½	14¼	14½
Atl Supar	1380	6½	6¼	6⅜
Atl Sug A	60	13⅛	13¼	13¼
Atl Sug Wts	3300	235	225	235
Auto Elec	1300	16½	16½	16½
Bah C D	14500	64	62	62
Bk Mtl	10640	14¾	14½	14¾
Bank N S	7612	23⅛	22¼	22⅜
Bartoca	455	20	19⅞	19⅞
Bay Mills	145	7	7	7
Beaver L	1155	17¾	17⅜	17⅜
Becker B P	350	12⅜	12¾	12¾
Belding L	100	15⅛	15⅛	15½
Belding Wt	1100	480	460	475
Bell Canad	6988	47V	46½	46¾
Block Bros	8850	7⅞	7¼	7½
Bombrdier	1765	19¼	19	19
Bow Valy	725	31	30¼	30⅜
Bow-M Pr	100	40	40	40
Bramalea	3895	8⅞	8⅝	8¾
Bramal W	350	770	750	750
Brazilian	4000	18¾	18¼	18½
Bright	25	95	95	95
BC Forest	1550	33¼	33	33¼
BC Pack B	400	19¼	19	19
BC Sugar	400	52½	51	52½
BC Phone	290	69	69	69
PC Ph 6 Pr	5	88	88	88
BC Ph 4¾ P	60	65	65	65
BC Ph 4½ P	20	64½	64½	64½
BC Pho 1956	30	62	62	62
PC Ph 5.15	115	76	75½	75½
PC Ph 6.80	200	26	25⅝	25⅝
Brinco	7634	5¾	5½	5½
Burns Fds	100	21¾	21¼	21¼
Cdn Tire A	2135	58½	58	58
C Util 4½ P	25	57	57	57
C Util Wts	300	13⅜	13	13
CWN Gas	80	13½	13½	13½
CWN G 4 Pr	400	11	11	11
CWN 5½ P	150	15½	15½	15½
C Westing	1225	13½	13¼	13⅜
Canron	3245	17¾	17	17
Cap Bdg	31835	7¾	6⅝	7⅛
Cara	1700	10⅜	10	10
Carrier JD	950	17	16½	16⅞
Cassidy L	1100	5¾	5¾	5¾
CDRH Ltd	2237	15½	15⅛	15⅛
Ctl Fund A	900	7¾	7½	7½
C Fund A R	400	40	35	35
Chat-Gai	100	14	14	14
Chemcell	1653	11½	11¼	11¼
Chemel 1 P	2	12½	12½	12½
Chrysler	133	50½	50½	50½
Cimco A	100	13¼	13¼	13¼
Clairton	9102	200	190	195
Codville A	1500	6½	6⅜	6⅜
Columbia	2950	7½	7½	7¾
Columbia P	125	16¾	16¾	16¾
Cominca	8670	35	34	34½
C Holliday I	1500	15⅜	15¼	15¾
C Savings	120	14	14	14
Compro	100	410	410	410
Comb Ins	150	72½	72½	72½
Computel	270	25¼	25	25
Computr	1165	29½	28⅜	29½
Conduits	100	330	330	330
Con Bath	7083	23½	23⅛	23½
Con Bath W	2600	340	330	330
Con Bldg	8695	410	380	395
C Bld W	11337	19	13	16
Con Textile	300	13½	13½	13½
Con Distrb	810	46¾	45½	46⅞
Cons Gs	5127	17⅛	17½	17½
Corby vt	175	31	30¾	31
Corby B	50	30	30	30
Coronation	2610	260	240	250
Coronation P	1100	265	250	250
Coron 2 W	1650	52	50	52
Cosmos	775	7¼	7	7
Costain R	3120	6¾	6½	6⅝
Couvret P	225	7⅛	7½	7½
Crain R L	925	16	15⅜	15⅜
Crestbrk	250	14	13¾	13¾
Crush	18975	11⅞	11½	11⅝
Cummins	1150	13	12¼	2½
Cygnus A	3202	12⅛	11⅝	12
Cygnus B	7625	12	11¼	11¾
Debbld B P	45	90½	90½	90½
Delta Elec	509	300	290	290
Distl Seag	2150	52	51	52
Dome Pete	300	96	96	96
Dofasco	5614	22	21¾	22
D Bridge	350	15½	15½	15½
Dom Glass	2150	22¾	22⅜	22½
O Glass Pr	115	23½	22½	22½
D Magnes	200	6¾	6¾	6¾
Dom Stores	3320	14¾	14⅜	14⅜
Domtar	4932	13¾	13½	13⅝
Domtar Pr	5	15	15	15
D Textile	3530	15½	15	15⅛
Donlee M	160	16⅞	16⅞	16⅞
Douglas L	100	5⅜	5⅜	5⅜
Dupont	1450	33¼	32	32
Dustbane	725	23	23	23
Dylex Div	2155	21¼	20½	20½
Dylex A	11825	19½	18¼	18⅞
Econ Inv	200	15⅜	15¼	15⅜
Eddy Mtch	150	29¾	29¼	29¼
E-L Fin	220	12	12	12
E-L Fin	1815	600	575	595
Electro Ltd	1820	28	27¼	27½
Emco	50	19	19	19
Emp Life	100	21	21	21
Erie D	210	21	21	21
Erie D P	200	22¾	22	22
Exquisite	100	8½	8½	8½
Exquisite W	925	115	110	110
Falcon	1127	127	125	125
Fam Play	1020	15½	15¼	15½
Fa Play W	1398	400	395	400
Fed Farm	2000	7¾	7	7¼
Fed Grain	3960	8½	8	8
Fibre	7530	14¾	14	14½
Fleet Mfg	2300	285	260	280
Fleetw'd	75	24	23	24
Ford Cnda	113	342	335	335
F Seasons	845	19	18½	19
Fraser	500	24¼	24¼	24½
Gen Distrb	895	15⅜	15¼	15¼
GMC	186	84	83½	84
G Stl Wre P	10	68	68	68
Genstar L	575	15¼	15¼	15¼
Gnstar L W	700	720	690	690
Gesco Dis	1665	17	16½	16¾
Cdn Mang	420	12⅞	12¾	12¾
Goodyear	120	171	170	170
Goodyear P	300	33½	33½	33½
Greb Ind	100	10⅛	10	10
GL Paper	159	25½	25½	25½
GL Power	350	21½	21½	21½
GN Capital	1675	12¾	12¼	12¾
GN Gas A P	75	19¾	19¾	19¾
Gt W Life	2942	111	108½	111
Gt W Sadd	2835	10½	9¾	9⅞
Greyhnd	1300	13⅞	12¾	12⅞
Guar Trst	3085	11⅜	11¼	11⅜
Gulf Can	6088	21¾	20¼	21
Halifax D	300	225	225	225
Hand Chm	615	21¼	20⅜	20⅜
Hnd Chm A	25	35	35	35
Harde	13800	160	150	150
Hardee Pr	695	70	69½	70
Hard Crp A	775	16½	16	16
Harris J S	550	6¾	6⅝	6¾
Harveys F	4825	9¾	9	9
H Wood A	1030	350	340	340
H Wood B	60	82	82	82
Hawker S	2317	410	400	400
Hays Dna	1126	12¾	12⅜	12⅝
Hensdht P	100	112	112	112
Hind Dauc	100	53¼	53⅛	53⅛
Home A	4903	68½	65½	68¼
Home B	2170	63	61	63
Horne Pit	410	350	345	345
H Bramor	1950	9	8½	9
H Bay Co	410	21¼	21	21
HB Oil Gas	1409	40	39½	40
HB Oil G Pr	615	55	54	55
Huron Ert	1250	16½	16⅜	16⅜
Husky Oil	3800	21	20⅜	20⅝
Husgy B Pr	35	44	44	44
Husky D W	400	12½	12	12
Imp Gen	1000	7⅛	6¾	6¾
Imp Gen W	425	355	350	350
Imp O	16890	21⅛	20½	20⅝
Imp Tob	4710	13½	12⅜	12⅜
Indal Can	225	17	17	17
Indusmin	300	16½	16⅛	16⅛
Ind Accept	3525	13⅜	13⅛	13⅜
Ind Acc 5¾ Pr	100	23	23	23
Ind Acc Wts	300	460	460	460
Ind Adhes	325	10¾	10¾	10¾
Inglis	50	12⅛	12⅛	12⅛
Inland Gas	32	13	13	13
Inland G P	350	15	14⅞	15
Inspiration	9500	135	135	135
Inspiration P	150	14½	14½	14½
Inter-City	300	17½	17½	17½
Inter-City Wt	1325	555	525	550
IBM	62	332	332	332
IMC	425	17	16½	16½
Int Nickel	20512	39½	38⅞	39⅛
Int Util	6365	38½	38	38½
Int Util A	432	40	39	39¼
Int Util Pr	100	38½	37¾	37¾
Int Div	4150	465	450	460
Int D 62 W	1000	40	25	25
Intpr Pipe	7569	18⅛	17¾	18⅛
Int Pipe W	4990	915	885	890
Inv G A	21610	11	10⅜	10⅜
Intpr Stl Pr	250	19	19	19
Intpr Steel	5010	5½	5⅜	5½
In Overseas	1435	54⅝	53¼	53⅜
ITL Ind	2475	19	18	19
IWC Ind	500	5⅜	5⅛	5½
James Stl	1500	10½	10	10¼
Jefferson	695	22	21	21
Jefferson W	105	14¼	14¼	14¼
Jockey C	8825	5½	5⅜	5½
Jockey 2 P	2000	7	6¾	6¾
Kaps Tran	335	19½	19½	19½
Keeprite P	2845	10⅜	10	10
Kelly DA	2150	7¾	7¾	7¾
Kelsey H	400	15	15	15
Kenting	685	21	20½	20½
Koffler	1325	11⅞	11¾	11⅞
Labatt	1035	26¼	25⅞	26
Labatt Pr	925	26½	26	26¼
Lafarge	605	13	13	13
Lafarge A	130	11¾	11¾	11¾
L Ont Cem	1600	375	370	370
Laura Sec	2983	13½	13	13
Lau Fin	1310	6¾	6	6¾
Lau Fin 2.00	175	26	25⅞	25⅞
Leigh Inst	630	48½	48	48½
Levy	688	25	25	25
Levy A Pr	305	8½	8½	8½
Life Inv Wt	1800	270	255	270
Livingsto	450	37	36	37
Lob Co A	775	7¼	7¼	7¼
Lob Co B	2600	7⅜	7⅛	7¼
Lob Co Pr	50	32¼	32¼	32¼
Lob G A Pr	400	20½	20½	20½
Locana	1000	210	200	210
Loeb M	275	9⅛	9	9
Macleain H	1200	17½	17¼	17½
MB Ltd	7333	31½	30¾	31⅜
Magna El	725	14¼	14	14
Magnetes	3950	355	335	340
Magnum	300	24	24	24
Majo. H D	1050	320	305	310
Manoir In	1400	290	275	275
M Lf Gard	100	27¾	27¾	27¾
M Lf Mills	200	19½	19¼	19¼
Maritime	20	18	18	18
Markboro	1975	8¾	8	8⅛
Markbro W	325	460	450	460
Mass-Fer	6036	18⅞	18¼	18⅝
MEPC	300	5½	5¼	5¼
MEPC P	200	17½	17½	17½
Melchers	1	14¼	14¼	14¼
Met Stores	100	39	39	39
Met Stores P	25	17¼	17¼	17¼
MGFM	25	5	5	5
MPG Inv	100	6	6	6
Milt Brick	100	8¾	8¾	8¾
Mindustri	700	13	12¾	12¾
MLW Wor	1215	18	18	18
Molson A	2016	23¼	23	23
Moljson B	200	23½	23½	23½
Mon Life	130	25	25	25
Montex	6200	185	175	185
Montex W	1500	99	90	90
Mont Trst	400	12	12	12
Moore	4971	32½	31½	32
Morse A	300	19½	19½	19½
Murphy	1600	9½	9	9
Murphy Pr	50	28⅛	28⅛	28⅛
Nabrs Dig	325	20	19¾	20
Nr Chrs I	800	8½	8½	8½
Nt Contain	1	14	14	14
Nat Hees	100	5¾	5¾	5¾
Nat Trust	200	23	23	23
Neonex I	915	13	12½	12½
NB Tel	165	13	12¾	12¾
N Pro D	27300	220	210	215
Nia Wire	150	23	23	23
Nia Wire B	1025	20	20	20
Noranda	628	32½	31¼	31½
Nor Ctl G	5673	20⅛	19⅝	20
Nor Ctl A P	160	33	32	33
Nor Ctl 65 P	25	39¾	39½	39½
Nor Ctl B P	1710	38	37¼	38
Nor Ctl Wts	2115	11¼	10⅜	11⅛
Nor Tar Ch	100	7¾	7¾	7¾
NW Util P	135	52	52	52
Ocean Cto	67	20¾	20⅝	20¾
Okanagan	450	425	410	425
OSF Ind	6602	28⅛	26½	27⅞
Oshawa A	7890	31⅝	30½	30¾
Oshawa W	875	10	960	960
Overlnd 2 P	100	5¾	5¾	5¾
Pac Pete	2000	39½	38	39½
Peace Riv	700	5⅞	5¼	5¼
Pembina	2340	22½	22	22
Pembina P	10	44¾	44¾	44¾
PC Jewl	50	30¾	30⅜	30¾
Petrofina	548	21⅛	21	21
Phillips Cb	100	6¼	6¼	6¼
Pitts Eng	270	24	24	24
Peto Exp	150	16⅜	16⅜	16⅜
Pow Corp	2025	13½	12⅝	12⅞
Pow Crp Pr	50	33½	33½	33½
Pow C S Pr	450	14½	14½	14½
Prem Iron	1025	5¼	5¼	5¼
Price Com	4813	14¼	13¾	13¾
QN Gas	1150	18⅜	18⅛	18⅛
QN G 3½ Pr	85	68⅜	68¼	68⅜
QN Gs 63 W	2250	915	900	900
QN Gs 66 W	325	870	800	850
Rank Org	3015	10J	10½	10½
Readers D	600	6½	6½	6½
Realty C	1700	440	410	420
Realty C W	400	210	210	210
Reed Oslr	975	20⅜	20	20
Reichhold	975	13¼	13⅛	13⅛
Reitman	318	19	19	19
Reitman A	71	15	13½	13½
Revelstk	545	19J	18¾	19¾
Revenu	36909	11¼	10⅝	11¼
Rileys D	550	13¾	13½	13¾
Rolland	100	7⅛	6¾	7⅛
Ronald Fd	300	19½	19½	19½
Rothman	350	22¼	22	22
Rothman W	155	655	655	655
Royal Bnk	6337	21⅜	20⅞	20⅞
Royal Trst	625	23¾	23	23
Russell H	300	18½	18	18
St L Cem A	50	27	27	27
St Maurice	3600	180	170	175
Sayvette	775	7	6¾	6⅞
Schneid	300	14⅞	14⅞	14⅞
Schneid B P	425	8½	8¾	8½
Scintrex	550	14⅝	14½	14¾
Scot York	830	19½	19¼	19½
Scot Lasal	100	27	27	27
Scot Mis Pr	200	6½	6½	6½
Seaway M	6700	14⅞	14⅜	14¾
Swawy M P	6350	6¼	6	6
Seawy M W	1775	400	370	380
Secur Cap	4535	7¼	6	6⅛
Select Les	100	375	375	375
Shaw LE A	300	9½	9½	9½
Shell Inv P	450	30	30	30
Shell Inv W	4746	13¼	13	13
Shell Can	1151	27½	27¼	27¼
Shully's	965	13¾	13	13
Sifton Pro	2650	6½	6¾	6¾
Silverwd A	1558	22	20½	21
Silverwd B	160	23	23	23
Simpsons	3176	19	18¾	18⅞
Simpsens S	415	31½	30⅜	30½
SKD Mfg	200	6½	6¾	6¾
Skyline H	1855	10	9¾	10
Slater Stl	6733	15¼	14¾	15
Slater Steel P	100	14¾	14¾	14¾
Slater A Wt	500	740	725	740
Soby Stor	100	7½	7½	7½
Southam	623	60	60	60
Stafford	200	5	5	5
St Crodcst	4705	13¾	13	13¼
St Paving	650	10¼	9¾	9¾
St Can	11549	23	22½	23
Steinbg A	600	14	13½	13½
Steinbg Pr	50	65	65	65
Stuart Hse	600	10	9½	9½
Suptst Com	350	9	9	9
Suptest Od	1060	47	46½	46¾
Surpass C	210	7⅞	7⅞	7⅞
Tancord P	100	185	185	185
Texaco	1055	31	30	31
Texaco Pr	40	63¾	63¾	63¾
Thom Nes	1300	17	16¾	17
Thom N pr	33	48	48	48
Tone Craft	400	27¾	27	27
Toromont	5300	310	305	305
Tor Dm Bk	5995	19⅝	19⅝	19⅝
Towmart	3500	130	125	125
Traders A	1410	10⅞	10⅝	10⅝
Traders B P	50	25	25	25
Trader A P	200	22½	22½	22½
Trader 65 W	300	275	260	260
Transair	1900	5	5	5
Tr C Pl	20349	40⅛	39½	39¾
Tr Can Pl P	135	44¾	44	44¼
Tr Can A Pr	303	73½	72¾	72¾
Tr Can P W	958	15¾	15½	15½
Trans Mt	1666	15	14⅝	15
Trans PPL	3735	18⅜	17¾	18¼
Trizec Crp	5250	205	200	205
Tru-Wall	800	390	370	380
UNAS inv	650	20	19	19¼
Union Acc	100	5¼	5¼	5¼
Un Acc 2 P	200	450	450	450
Un Carb	20900	19	18¾	19
Un Gas	5780	14⅞	14½	14¾
Union Oil	100	45	45	45
U Corp A	100	45	45	45
U Corp A	10	20	20	20
U Corp B	797	18	17¾	18
U Corp 63 P	100	20	20	20
Un Fn Mgt	535	19	18¾	19
Un Wburn	2138	19	18	19
Un Wbn Wt	645	13¼	13¼	13¼
U Sections	1655	16	15½	15½
Vn Ness	11740	6¾	6	6⅜
Vascan	725	9½	9	9½
Versafd	605	24¼	24	24
Venpower	100	110	110	110
Versatile	1780	8⅞	8½	8⅝
Versatile A	945	6¾	6½	6¾
Vic G Tr	225	16⅛	16⅛	16⅛
V Wood A P	1400	6¾	6¼	6½
Villcentre	1675	9½	9	9¼
Vulcan	590	6⅞	6¾	6⅞
Wajax	200	11	11	11
Wainoco O	1100	5⅜	475	475
Walk GW	4635	41¼	40¼	40¼
Weldfood	970	20½	20	20¼
Westc'st	500	29½	29	29¼
Westfair	105	29½	29½	29½
West Ind	1500	350	340	340
Westeel	200	15¼	15¼	15¼
W Cdn Seed	2600	280	275	275
W Pacific	8495	6⅛	5⅞	6
W Supplx A	100	9	9	9
Weston	996	18¼	18	18¼
Wstn 4½ P	41	63	63	63
White Pas	2015	21¾	21½	21¾
White P A P	100	21¼	21¼	21¼
White P W	500	925	900	900
Woodwd A	1275	18¾	18	18¼
Zellers	600	12	12	12
Zenith	675	230	230	230

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	Ch'g
Accra	2000	17	16½	16½	
Acme Gas	6200	31	29½	31	
Advocate	1000	29	290	290	
Aetna In	300	450	440	450	
Agnico	1500	139	133	138	
Akaitcho	1300	91	91	91	
Am Larder	5000	39	37½	39	
Ang Ruyn	1200	86	85	86	
Ang U Dev	3200	93	92	92	
Area	6200	390	390	390	
Argosy	13900	118	114	116	
Armore	10167	24	23	23	
Arcadia	2000	14	14	14	
Asoc Porc	593	40	40	40	
Atl C C	17000	45	43½	45	
Atlas Yk	1000	15	15	15	
Bnkno	10725	12¾	12½	12¾	
Bankfield	2000	12	12	12	
Barat	1550	69	66	66	
Bary Expl	1000	42½	42	42	
B-Dqu	6000	28	26	26	
Belcher	3600	67	65	67	
Belleterre	1500	20	20	20	
Bethlm	18854	15	14½	14¾	
Big Name	2000	29	28	29	
Black Bay	7000	10	10	10	
Bl Hawk	7300	108	100	102	
Bounty Ex	1384	19	19	19	
Bralorne	2260	430	420	435	
Broul Reef	6200	50	49	49	
Brunswk	4480	785	745	745	
Bunker H	2500	17	16	17	
Cadillac M	4200	32	30	30	
Calmor IB	250	96	93	96	
C Mines	15500	56	52	52	
Camflo	6700	710	680	685	
Camp Chib	3100	101½	101½	101½	
C Tung	6460	175	165	165	
C Jam	20600	125	121	125	
Cdn Keely	500	6	6	6	
C Lencourt	9350	24	22	22	
C Mal	15300	30	27½	27½	
Cdn Nisto	7000	52	50	50	
Candore	3500	17½	17	17	
Captain	5160	15	14½	15	
Cassiar	1220	17½	17¼	17¾	
Cent Pat	900	230	225	230	
Chemaloy	5000	410	400	400	
Chib Kay	8300	18½	18	18½	
Chib M	100	80	80	80	
Chimo	8500	182	175	175	
Coch Will	1675	118	115	118	
Coin Lake	1700	28	27	28	
Co Met	135572	26½	26	26	
Coniga	4000	38	38	38	
C Shaw	22111	80	77	80	
C Bell	18500	9	9	9	
C Callinan	6250	12	12	12	
C Fardy

Marché des bestiaux

MONTREAL PC — La demande était passablement bonne et les échanges modérés, mardi, sur les marchés à bestiaux de Montréal. Les arrivages ont été plus nombreux que ceux de la semaine dernière. Le prix des vaches et des taureaux était de $1 inférieur à celui de la semaine dernière.

Les arrivages aux abattoirs de l'est et de l'ouest à 3h. p.m.: 269 bêtes à cornes, 186 veaux, 5 porcs, aucun mouton ou agneau.

Il n'y eu aucune vente de bouvillons ou de taures.

Les vaches de bonne qualité: de $23.75 à $25.50; moyenne, de $21 à $23; commune, de $18.50 à $20.50; pour charcuterie et mise en conserve, de $15 à $17.75.

Les taureaux de bonne qualité: de $24.75 à $27; moyenne, $23.75.

Les veaux de bonne qualité: de $40 à $44; de qualité moyenne de $36 à $39.75; de qualité commune, de $22 à $29.50.

Les porcs se vendaient $37.25 les cent livres.

Mines hors liste

Par la Presse Canadienne

	Offre	Dem.
Bald Mountain	4	6
Independent	2	4
Lan Echo	40	45
Nat Mal	1.30	1.60
Young Davie	20	23

Fonds mutuels

Par la Presse Canadienne

	Offre	Dem.
A.G.F. Special Fund	4.03	—
Andreae Equity	4.04	4.42
All Cdn Com	3.16	3.92
All Cdn Div	9.70	10.60
All Cdn vent	4.76	5.20
American Growth	6.68	7.34
Associate Investors	5.58	5.64
Beacon Growth	6.20	6.78
Canada Growth	7.23	7.95
Canada Security	4.09	4.31
Cdn Channing venture	6.48	7.10
Cdn Gas Energy	15.57	17.06
Cdn Investment Fund	21.10	21.10
Cdn Sec Growth	10.55	11.56
Cdn S. A Gold Fund	5.37	5.87
Cdn Trusteed	4.87	5.32
Canafund	60.74	63.78
Capital Growth	9.35	9.59
x-Chase Fund	12.48	12.64
Collective Mutual	7.52	8.25
Commonwealth Intl	13.23	14.50
Commonwealth Intl Lever	4.06	4.45
x-Competitive Capital	9.23	10.09
Corporate Investors	6.18	6.75
Corporate Inv Stock F	6.75	7.37
x-Dividend Shares	3.89	4.26
Dominion Compound		
x-Dreyfus	13.41	14.70
Entarea Investment	6.00	6.56
Federated Financial	5.52	6.02
Federated Growth	5.98	6.54
x-Fidelity Trend	26.13	28.56
First Participating	17.34	18.95
Fraser Growth	4.34	4.76
Gis Compound	10.50	11.48
Gis Income	4.33	4.74
Growth Equity	8.40	9.23
Guardian Growth	9.39	—
Harvard	9.19	10.04
IOS ventures	4.35	4.99
Industrial Growth	13.11	14.26
International Growth	—	—
x-Keystone Cust S-1	21.57	23.53
x-Keystone Cust S-4	6.27	6.58
x-Keystone Cust K-2	5.84	6.36
x-Lexington Research	15.85	17.32
Magna Carta	3.78	4.10
Maritime Equity	3.39	4.30
Marlborough	10.07	—
Moison M Fund	5.64	6.17
Mutual Accumulating	5.91	6.46
Mutual Bond	8.64	9.03
Mutual Bond Income	4.84	5.06
Mutual Growth	7.17	7.84
Mutual Income	6.19	6.77
Natrusco	13.96	14.58
Natural Resources	9.16	10.01
x-One William Street	16.22	16.22
Pension Mutual	9.85	10.77
Performance Plus	9.09	9.93
Principal Growth	6.35	6.97
x-Putnam Growth	11.71	12.80
Regent Fund	11.28	12.33
Royfund	6.02	6.21
Sav Inv Pret et Rev	7.13	8.49
Sav Inv Am Pret	12.31	13.53
Taurus	7.16	7.87
x-Technol	8.35	9.10
Timed Investment Fund	6.85	6.88
United Accumulative	5.48	6.02
United American	2.94	3.23
United venture	5.35	5.88
Universal Saving Equity	7.36	8.04
Western Growth	—	—
Winfield Growth	6.65	7.27
xanadu	4.44	4.85
York Fund of Canada	8.16	8.86

x — Fonds américains.

FONDS AMERICAINS

Afil Fund	8.62	9.33
American Bus	3.43	3.71
Boston Fund	8.65	9.45
Mass Fund Growth	12.12	13.32
Wellington Fund	12.25	13.32
A la fermeture lundi 1c juin		
Adanac	2.56	2.80
Beaubran	44.43	48.25
Champion Mutual	7.93	8.67
Dominion Compound	5.07	5.57
Executive Fund of Cda	9.57	10.05
Exe Inv Intl Ltd	7.39	7.76
Fonds Collectif A	7.44	8.13
Fonds Collectif B	5.14	5.30
Fonds Collectif C	9.96	10.83
Fonds Desjardins A	5.69	—
Fonds Desjardins B	4.43	—
Growth Oil and Gas	24.44	—
Investors Growth	11.99	13.10
Investors Intl Mutual	8.51	9.30
Investors Mutual	5.59	6.11
Keystone Canada	7.81	8.38
Keystone Polaris	5.04	5.51
Le Fonds P.E.P.	3.85	4.18
Provident Mutual	7.24	7.92
Pro. Stock Fund	6.72	7.35
Radisson	4.02	—
Spec	10.48	11.45

Londres

LONDRES Reuter — Les transactions ont continué d'être calmes, aujourd'hui, à la Bourse de Londres, où on décelait une tendance générale à la baisse.

Hudson's Bay a baissé à 165s et Bowaters a perdu 6d à 50s 9d.

La baisse sur les marchés transatlantiques et la chute de la prime du dollar ont fait baisser les valeurs canadiennes. Les pétrolières ont perdu presque tous les profits enregistrés lundi. Dome a perdu sept points à 248 et Pacific Pete, 5 1-2 à 97. Hollinger, Hiram Walker, Nickel et Noranda ont enregistré des pertes allant jusqu'à trois points. Canadian Pacific, cependant, a connu une hausse de 2 1-2 points à 207 1-2 et Massey-Ferguson, 1-2 point.

Les aurifères et les diamants étaient en baisse.

NAPOLEON

PARIS Reuter—Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 70.40 aujourd'hui sur le marché libre de l'or français, soit le même prix que lundi.

L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 220.00 comparativement à 216.10 lundi.

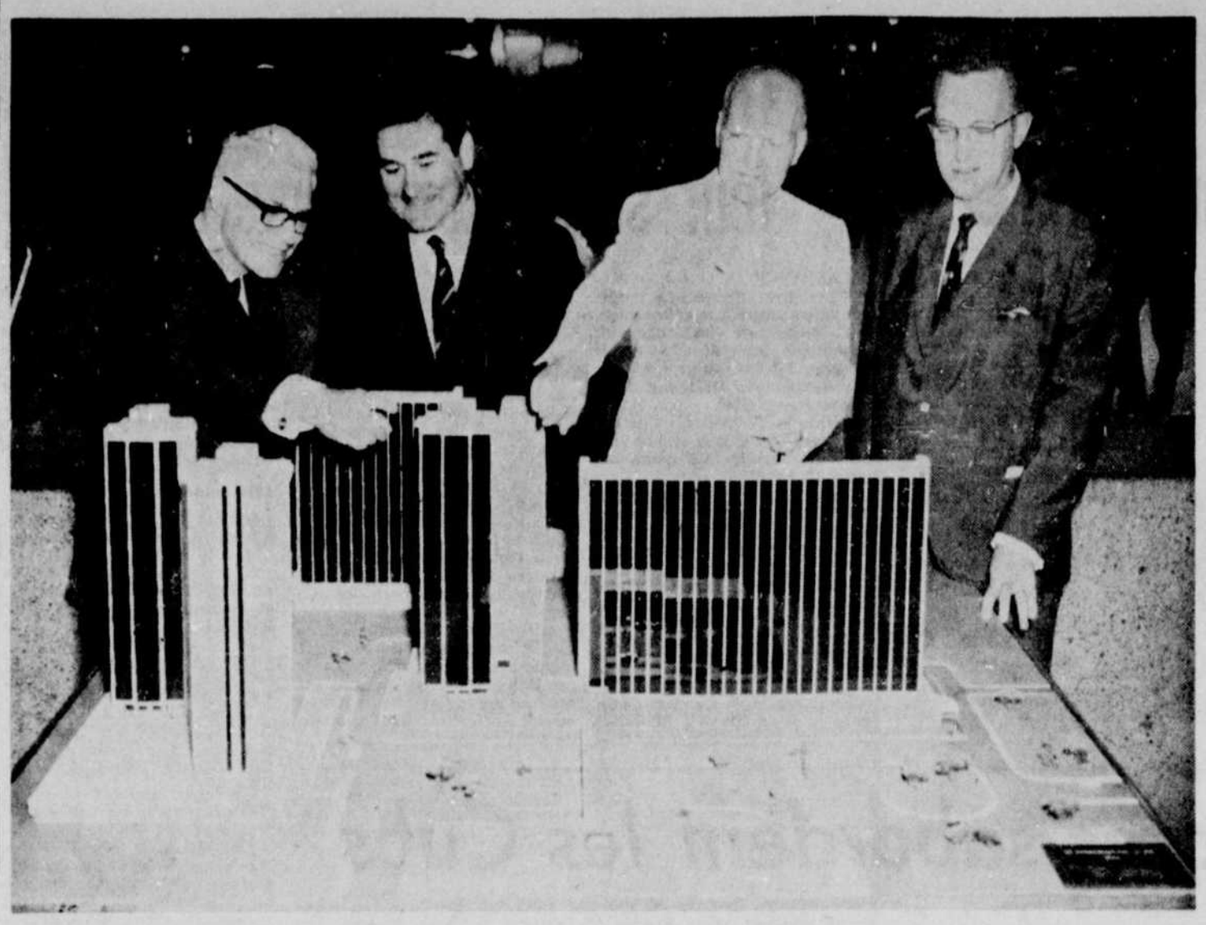

● Deux projets d'une valeur globale de $43,000,000 seront mis en chartier incessamment aux bords de la station de Métro Longueuil, a annoncé le maire Marcel Robidas, de Longueuil. Le premier, dont la valeur atteindra $40 millions lorsqu'il sera complété, consiste en un complexe domiciliaire, probablement le plus vaste du genre dans la région métropolitaine puisqu'il comprendra au total 2,300 logements. Le premier magistrat a précisé que le second projet, la construction d'un hôtel Holiday Inn de 256 chambres et de 18 étages, débutera dès que certaines formalités auront été remplies. Devant la maquette du futur centre résidentiel, on reconnait de gauche à droite : M. Marcel Robidas, maire de Longueuil, M. Eugène Riesman, président de la First Quebec Corporation, M. Jean Bigonesse, président des Appartements Port-de-Mer Inc. et M. Roland Therrien, maire de Jacques-Cartier.

Indices de Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ch.	volume
30 Ind	888.90	893.29	876.55	885.73	—5.43	1,019,000
20 Rails	220.32	220.85	217.87	218.89	—2.40	135,600
15 Utils	124.01	124.71	123.05	123.59	—0.83	126,900
65 Stcks	303.56	304.84	299.89	302.20	—2.35	1,281,500

Bénéfices nets

Par la Presse CANADIENNE

Argus Corp, Ltd., pour le semestre terminé le 31 mai 1969: $3,562,426, soit l'équivalent de 32.5 cents l'action, au regard de $3,867,358, ou 36 cents l'action en 1968.

Belding-Corticelli Ltd., pour le trimestre terminé le 31 mars 1969: $94,757, soit l'équivalent de 41 cents l'action, au regard de $9,624 en 1968.

Canadian Hydrocarbons Ltd., pour le trimestre terminé le 31 mars 1969: $2,059,783, soit l'équivalent de 96 cents l'action au regard de $1,494,225 ou 71 cents l'action, en 1968.

Consolidated Building Corp. Ltd., pour l'exercice financier terminé le 28 février 1969: $239,947, au regard de $70,062 en 1968.

Consolidates Canadian Faraday Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1968: une perte de $1,903, 571, au regard d'une perte de $23,-322 en 1967.

Glendale Mobile Homes Ltd., pour le trimestre terminé le 30 avril 1969: $222,680, soit l'équivalent de 20.7 cents l'action, au regard de $103.540, ou 17.1 cents l'action en 1968.

North Coldstream Mines Ltd. pour l'exercice terminé le 31 décembre 1968: $442,511, au regard de $965,688 en 1967.

Tribag Mining Co. Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1968: $91,990 au regard de $236,764 en 1967.

United Dominions Corp. Canada Ltd., pour l'exercice terminé le 31 mars 1969: $615.089 au regard de $492,507 en 1968.

Un service de télétraitement des données est mis sur pied

La Fédération des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins met sur pied un service de télétraitement des données qui commencera à fonctionner en janvier 1970.

En annonçant la nouvelle, le directeur général, monsieur Paul-Emile Charron, a déclaré que le conseil d'administration de la Fédération a accepté de donner suite aux recommandations du comité provincial chargé de faire rapport sur cet important projet.

Ce comité provincial formé il y a trois ans, est composé de membres de la Fédération, des Unions Régionales et de gérants de caisses. Le comité a poursuivi ses études et ses recherches auprès de plusieurs grandes firmes nationales et internationales spécialisées dans le traitement électronique des données. Après avoir analysé en profondeur l'ensemble des caractéristiques des différents systèmes, le comité a opté pour les services de la compagnie I.B.M.

L'installation de l'équipement électronique par la compagnie I.B.M. sera complétée à temps, de sorte que dès janvier 1970, la centrale pourra offrir un service complet de traitement par ordinateurs du capital social, de l'épargne, des prêts et du grand livre général.

Le nombre des Caisses Populaires Desjardins qui seront reliées directement aux ordinateurs augmentera progressivement selon un plan d'ensemble.

Dividendes

Par la Presse CANADIENNE

Agra Vegetable Oil Products Ltd., 5 cents l'action ordinaire, le 15 juillet, inscription le 30 juin.

Bow Valley Industries Ltd., 27 1-2 cents l'action privilégiée de série A à 5 1-2 pour cent, le 15 juillet, inscription le 2 juillet.

Canadian Tire Corp., Ltd., 9 cents l'actions ordinaire; 9 cents l'action de classe A; tous deux le 1er septembre, inscription le 8 août.

Cassiar Asbestos Corp. Ltd., 10 cents, plus 5 cents supplémentaires, le 30 juillet, inscription le 30 juin.

Realty Capital Corp. Ltd., 3 3-4 cents l'action de classe A, le 1er juillet, inscription le 24 juinô 3 3-4 cents, le 1er octobre, inscription le 24 septembre.

Stuart House International Ltd., 5 cents l'action ordinaire; 12 cents l'action privilégiée; tous deux le 1er août, inscription le 24 juillet.

Western Supplies Ltd., 37 1-2 cents l'action de classe A, le 15 août, inscription le 31 juillet.

Le dollar américain

NEW YORK PC—Le dollar canadien a fléchi de 1-32 et cotait à 92 39-64 en valeurs américaines. Il y a une semaine le dollar canadien cotait à 92 47-64.

La livre sterling a reculé de 5-32 et cotait à $2.38 7-8.

NEW YORK PC — La devise canadienne était en baisse de 1-64 ce matin à $0.92 5-8 par rapport au dollar américain.

La livre sterling était en baisse de 1-64 à $2.38 7-8.

Le dollar canadien

MONTREAL PC — Le dollar américain était inchangé et cotait à $1.07 31-32 en valeurs canadiennes.

La livre sterling a fléchi de 1-8 et cotait à $2.57 15-16.

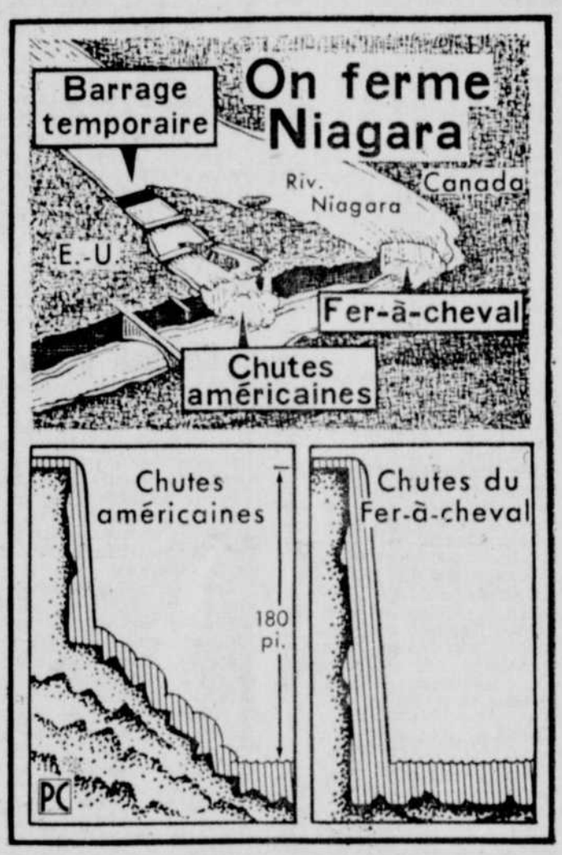

● BARRAGE DES CHUTES AMERICAINES — Un barrage temporaire sera érigé ce mois-ci pour bloquer les chutes américaines de Niagara. Des ingénieurs étudieront la possibilité d'imposer des traitements de beauté aux chutes américaines dont le débit n'est que d'environ le dixième de celui des chutes canadiennes du Fer-à-cheval. Des débris de rocher s'amoncellent au bas des chutes américaines. Le barrage, qui doit être aménagé à 80' verges en amont des chutes, détournera l'eau vers le Fer-à-cheval, tandis que les ingénieurs étudieront la façon d'empêcher l'érosion. Les travaux coûteront $1,750,-000, somme dont les Etats-Unis défraieront la plus grande part, soit $1.5 million. (Graphique PC)

Fruits et légumes

MONTREAL PC — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures ce matin. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des productions horticoles, ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

FRUITS

Pommes: McIntosh A-C $4.50 à $4.75; 3 po et plus, $4.75 à $5; Cortland A-C, $4.50 à $4.75 le boisseau.

LEGUMES

Asperges: $7.50 à $8 pour 24 lbs.

Betteraves: $1.25 la doz.

Choux: $3 pour 18.

Ciboulette: .75 à .90 la doz.

Concombres: Telegraft, $4 à $4.50 la doz; de serre, $1.50 la doz.

Epinard: $1.25 à $1.50 le minot; $2 pour 12 cellos de 10 onces.

Laitue: frisée $1 à $1.25 pour 2 doz; Boston, $2 à $2.75 pour 16. Romaine $2 à $2.25 pour 18. Iceberg $2.00 à $2.75 pour 18.

Panais: $2.50 à $2.75 le boisseau; $2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.

Oignonets et échalotes: $1.65 à $2 pour 3 doz.

Pommes de terre: $1 à $1.05 les 50lbs; .60 pour 25 lbs.

Radis: .60 à .65 la doz.; $2 à $2.25 les 30 cellos de 6 onces.

Rhubarbe: .50 à .60 la doz. de paquets.

Rutabaga: $2.25 à $2.50 le minot; $1.70 à $2.00 les 50 lbs.

Plants de fleurs: .95 à $1 la boîte.

Cours des denrées

MONTREAL PC— Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 .64, 93 .65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, québécois coloré, 47 4-5; blanc, 47 1-2.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs, 19 1-2, autres catégories pour nourrissage 16 1-2 à 17 1-2.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 à 14 1-2; poudre de lait 3 1-2 à 3 3-4 cents.

Pommes de terre: Prix de gros: Québec, nouvelles, $1 à $1.05 les 50 livres; I.P.E. $1.85 à $2 les 75 lbs: $1.30 à $1.35 les 50 lbs; .36 à .40 les 10 lbs; N.-B. $1.05 à $1.10 les 50 lbs; .27 à .29 les 10 lbs; Californie, $6.75 à $7 les 100 lbs.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A-extra gros 52.2; A-gros 48.3; A-moyens 40.4; A-petits 32.7.

Prix de l'or

LONDRES Reuter — L'once d'or fin cotait $41.50 sur le marché européen de l'or, aujourd'hui, comparativement à $41.25 lundi.

NOMINATION CHEZ CIMENTS LAFARGE QUEBEC LTEE

M. Patrick Nodé-Langlois

M. Etienne Guitton

◆ Monsieur Olivier Lecerf, président de Ciments Lafarge Québec Ltée et de Concreters Ready Mix Ltd., est heureux d'annoncer les nominations suivantes au sein des deux sociétés : Monsieur Patrick Nodé-Langlois comme vice-président, Marketing; Monsieur Etienne Guitton comme vice-président, opérations, précédemment directeur commercial de Ciments Lafarge Québec, Monsieur Nodé-Langlois appartient au groupe Lafarge depuis 1962 et a travaillé pour celui-ci en France et au Canada. Monsieur Guitton appartient au groupe Lafarge depuis 1961 et était précédemment directeur de la Cimenterie de St-Constant. (*)

Appel d'offres

Ministère de la Voirie

Projet 8229-69

Terrassement et gravelage du chemin Sainte-Gertrude, dans le canton de Maddington, comté d'Arthabaska, Longueur de 1.19 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $8,900.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (ha..e.), mercredi le 16 juillet 1969.

Projet 0211-69

Pavage économique sur divers chemins, dans les paroisses de Saint-Thomas et Saint-Félix-de-Valois, comté de Joliette. Longueur de 12.15 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $2,700.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 9 juillet 1969.

Projet 0212-69

Pavage économique sur divers chemins, dans les paroisses de Saint-Michel-des-Saints, Saint-Gabriel de Brandon et Saint-Cuthbert, comté de Berthier. Longueur totale de 9.49 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $2,300.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 9 juillet 1969.
Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre
Eddy Monette, Ing.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Appel d'offres

Ministère de la Voirie

Projet 9155-69

Installation d'un système de signalisation sur l'autoroute No 35, dans les municipalités de Saint-Luc, Saint-Athanase et Saint-Jean, comtés de Saint-Jean et Iberville, Longueur de 5.8 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $12,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 9 juillet, 1969.

Projet 3216-69

Revêtement en béton bitumineux du chemin Stoke, dans la municipalité d'Ascot-Nord, comté de Sherbrooke. Longueur de 1.31 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stantead et Wolfe.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $1,800.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 9 juillet 1969.

Projet 8225-69

Terrassement, fondation supérieure, installation d'un système d'éclairage, finition d'une usine de pompage et son équipement aux approches du tunnel de la rue Choquette, dans la cité de Saint-Hyacinthe, comté de Saint-Hyacinthe.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $12,000.00
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 9 juillet 1969.
Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,
Eddy Monette, Ing.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC

(No : 629-1-761)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

1e— QUE le Conseil Municipal de la Cité de Charlesbourg, à sa séance du 16 juin 1969, a adopté le règlement no 629, amendant le règlement no 251, déjà amendé, de la façon suivante :

Il est ajouté le paragraphe suivant à l'article 145 du règlement de construction no 66, comme suit :

"Dans la zone C-4-Y, pour seulement la partie comprise dans les lots 272-9, 272-10, 272-11, 272-12, 272-13, 272-16, 272-17, 272-18, 272-19, 272-20, 272-21, 271-4, 271-7, 271-8, 271-9, 271-10, 271-11, 271-13, 271-14, 271-15, 271-16, 271-17, 271-18, 271-19, 271-25, 271-26, 271-27, 271-28, 271-29, 271-41 et 271-74, il ne sera permis que la construction d'habitations comprenant deux (2) logements au maximum, et d'une hauteur de dix-sept pieds (17') maximum.
Dans la zone C-7-Y, pour seulement la partie comprise dans les lots 271-20, 271-21, 271-22, 271-23, 271-24, 271-30, 271-31, 271-32, 271-33, 271-38, 271-37, 271-39, et 271-40, il est permis la construction d'habitations ayant au maximum de deux (2) logements et d'une hauteur maximum de dix-sept pieds (17').

LOCALISATION :

Les Lots précités sont en majeure partie dans la Place Charles Dorion et sur une partie de la 42ième Rue Ouest, entre la 1ère et la 3ième Avenues.

2e— QUE l'assemblée publique, en vue de permettre aux électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables, dans les zones C-4-Y et C-7-Y, affectées dans le présent règlement, s'il y a lieu, d'approuver ledit règlement no 629 ou de demander qu'il leur soit soumis pour approbation par voie de scrutin, a été fixée au 26 juin 1969, à 7.00 heures p.m. à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg;

3e— QUE les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne qui sont inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans une zone ou un secteur contigu à celles qui font l'objet du règlement admises à voter sur présentation au Greffier de la Cité, dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la publication du présent avis, d'une requête signée par au moins douze (12) électeurs propriétaires des zones contigues, ou par la majorité d'entre eux, si leur nombre est inférieur à vingt-quatre (24), dans quelque zone parmi d'icelles, le tout conformément à l'article 426, paragraphe 1-C, de la Loi des Cités et Villes de la province de Québec;

4e— QUE, lors de cette assemblée, si dans l'heure qui suit le fin de la lecture du règlement no 629, six (6) électeurs propriétaires, d'immeubles situés dans les zones C-4-Y et C-7-Y, actuellement en vigueur, présents et habiles à voter, demandent que ce règlement soit soumis, pour approbation par voie de scrutin, aux électeurs, propriétaires d'immeubles imposables situés dans lesdites zones, le Greeffier de la Cité fixera le jour de ce scrutin, à une date appropriée, dans les quarante (40) jours suivantes, et, que dans le contraire, ledit règlement no 629 sera réputé avoir été approuvé par les électeurs.

Le Greffier de la Cité :
ROSAIRE GODBOUT

Charlesbourg, ce 18 juin 1969.

CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC

(No : 627-1-759)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

1e— QUE le Conseil Municipal de la Cité de Charlesbourg, à sa séance du 16 juin 1969, a adopté le règlement no 627, concernant la réglementation régissant les taxis, et l'abrogation du règlement no 469 et les autres en conséquence;

2e— QUE ledit règlement entre en vigueur aujourd'hui, date de sa publication;

3e— QUE les intéressés pourront prendre plus amplement connaissance de ce règlement au bureau du soussigné.

Le Greffier de la Cit :
ROSAIRE GODBOUT

Charlesbour, ce 18 juin 1969.

CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC

(No : 626-1-758)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

1e— QUE le Conseil de la Cité de Charlesbourg, à sa séance du 16 juin 1969, a adopté le règlement no 626, concernant l'exécution des travaux prévus aux contrats 69-TJ-03 à 69-TJ-11 inclusivement, l'exécution de différents travaux sur les terrains de jeux de la Cité, la fourniture et l'installation d'équipement, ainsi que l'emprunt au montant de $207,200.00 pour en payer le coût;

2e— QUE les intéressés pourront prendre plus amplement connaissance de ce règlement au bureau du soussigné;

3e— QUE le Conseil a fixé au 26 juin 1969, à 7.00 heures p.m., à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, l'assemblée publique à laquelle les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, sont convoqués pour approuver ledit règlement no 626, ou pour demander que ce règlement soit soumis aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, par voie de scrutin, conformément à l'article 593 de la Lois des Cités et Villes.

Le Greffier de la Cité :
ROSAIRE GODBOUT

Charlesbourg, ce 18 juin 1969.

CITE DE ST-ROMUALD D'ETCHEMIN

AVIS PUBLIC

Aux habitants et contribuables de la Cité de St-Romuald d'Etchemin.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, assistante-secrétaire-trésorier, conformément à l'article 392 de la Loi des Cités et Villes que le Conseil municipal a adopté lors de sa séance mensuelle régulière tenue le 9 juin 1969 le règlement suivant, savoir : —

Règl. C-337 concernant l'imposition d'une taxe de service aux institutions prévues à l'article 520, paragraphe 1, sous-paragraphes C, D, E et F, de la Loi des Cités et Villes pour l'année fiscale 1969-70.

Le susdit règlement est maintenant déposé au bureau de la Cité où les intéressés peuvent en prendre connaissance, selon la Loi, aux heures et jours ordinaires de bureau.

Fait et donné à St-Romuald ce 13e jour de juin 1969.

Lise Gauvreau,
Ass.-sec.-trés.

Ville de Notre-Dame-des-Laurentides Province de Québec

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier, aux électeurs de la municipalité :

Que le conseil a adopté, à son assemblée tenue le 6 juin 1969, le règlement No. 255.

Pour amender le règlement no : 233 concernant le zonage, zone R B-C-5.

Que le dit rglement est déposé au bureau du secrétaire-trésorier en l'Hôtel de Ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Que ledit règlement est réputé avoir été approuvé par les électeurs propriétaires d'immeubles imposables le 6 juin 1969.

Que ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi. Donné à Notre-Dame des Laurentides ce 12ième jour de juin 1969.

Louis-Jacques Laflamme, o.m.a.
Secrétaire-trésorier.

AVIS PUBLIC

ROLE D'EVALUATION 1969

A tous les contribuables propriétaires d'immeubles imposables de la Cité de Saint-Romuald d'Etchemin.

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné, par la soussignée, assistante-secrétaire-tresorier, conformément à l'article 485 de la Loi des Cites et Villes de Québec, que les évaluateurs ont maintenant déposé la revision du rôle pour l'année 1969.

Que tous les propriétaires d'immeubles imposables et tous les intéressés peuvent en prendre connaissance au bureau de la Cité, aux heures et jours de bureau.

Que tous les propriétaires d'immeubles imposables pourront porter plainte contre le dit rôle, par écrit, d'ici le 16 juillet 1969, soit les trente jours pendant lesquels il est et restera ouvert au public.

Avis vous est de plus donné que le Conseil municipal procédera à l'homologation et à la revision officielle après examen, dudit rôle à une séance qui sera tenue en la salle d'audience, de l'Hôtel de Ville, à 8 heures du soir, le 16 juillet 1969, où les plaignants devront se présenter pour être entendu et fournir les motifs de leurs plaintes.

Fait et donné ce 16e jour de juin 1969 à St-Romuld.

Lise Gauvreau,
Ass. sec.-trés.

Plessisville 14, Indiens 3, et Marshall termine la rencontre

Par Réal LABBE

PLESSISVILLE (Spéciale) — Les Indiens de Québec ont subi la pire défaite de la saison alors que les Braves de Plessisville les ont vaincus 14-3 dans une joute régulière de la Ligue Provinciale, hier soir. Il s'agissait de la septième défaite des Québécois et il ont dix victoires. Les hommes de Chico Heron ont souffert du règlement imposant la limite de seize joueurs.

Juan Coal avait commencé la rencontre pour les Indiens et il fut relevé par Hank Harden. Ce dernier fut en difficultés à la sixième manche, et comme il n'y avait pas de lanceurs disponibles, le gérant des Indiens a fait appel au joueur de deuxième-but Jerry Marshall pour continuer la partie.

Avec 18 joueurs, Heron aurait pu compter sur un autre lanceur de relève, et quoique Marshall ait très bien fait à son poste d'artilleur, le spectacle présenté aurait été mieux.

CE N'EST PAS LA CAUSE

Il ne faudrait cependant pas donner comme excuse du revers d'hier soir cette situation assez embarrassante pour le pilote. Au moment ou Jerry Marshall a été appelé à officier comme lanceur, le pointage était de 9-3 en faveur des Braves et quel que lanceur que Heron eut envoyé, il n'aurait guère pu redonner l'avance aux Indiens.

AVANCE HATIVE

Dès la première manche, les Québécois ont pris les devants alors qu'il y avait déjà deux hommes de retirés. Harvey Yancey fut sauf au premier but sur une erreur de l'arrêt-court Ephrem Pratts et le rapide coureur des Indiens put se rendre au deuxième coussin. Victor Nazario hérita d'un but sur balles et un double vol de buts suivi d'un simple de Larry Calton plaçait les visiteurs en avant 2-0.

Juan Coal et Henri Corbeil ont bien travaillé jusqu'à la quatrième alors que le lanceur des Indiens a accordé quatre points. Le bal fut déclenché alors qu'il y avait trois coureurs sur les sentiers et Pratts frappa un roulant au troisième-but Victor Nazario. Ce dernier fit le relais à Lilas Poole pour prendre le coureur en défaut au marbre, mais le receveur des Indiens échappa la balle et deux coureurs ont réussi à croiser le marbre. Une erreur de Larry Calton sur un coup de Henri Corbeil a permis à Juan Sabather de compter. Un sacrifice de Mike Little a produit un quatrième point.

Hank Harden avait pris la relève de Coal lorsque ce fut le tour de Little à frapper. Ce dernier a accordé six coups sûrs en une manche et deux-tiers, et il a permis sept points, les sept étant mérités. Selon la rotation de lanceurs qu'il a établi, Chico Heron ne pouvait envoyer un autre lanceur et il a fait appel à l'homme à tout faire des Indiens, Jerry Marshall.

Marshall qui n'avait pas lancé depuis l'année dernière, a accordé un circuit au premier homme à lui faire face, Rafael Gomez, et il en a donné un autre à Claude St-Vincent à la huitième strophe. En trois manches, il a donné quatre coups sûrs, trois points, il n'a pas accordé de buts sur balles et a retiré un frappeur au bâton.

Reggie Thomas fut le meilleur pour Québec, avec deux coups sûrs en trois visites, dont un triple, les autres allant à Chico Heron, Larry Calton, un simple chacun et Jose Silva, un double. Pour Plessisville, Mike Little y allait de trois en quatre, Beltran, Robichaud et St-Vincent chacun deux coups sûrs.

CE SOIR

Les Indiens recevront ce soir la visite des Mets de Lachine, leur première cette saison, à compter de 8.00 heures, au Stade Municipal. Les hommes de Chico Heron ont remporté trois gains contre les Mets, à Lachine, et ils n'ont pas subi un revers. Seferino Foy qui a une fiche de 1-0 commencera la rencontre pour les Indiens.

Québec 200 001 000— 3 5 2
Plessisv. 000 435 11x—14 13 1
Coal, Harden 4, Mooshall 6 et Poole; Corbeil 2-2 et Little. Cir.: Pless.: Gomez, St-Vincent.

BOX-SCORE

QUEBEC	AB	P	C	PP
Thomas, c.d.	3	1	2	0
Heron, 1er but	3	0	1	1
Yancey, c.c.	4	1	0	0
Nazario, 3e but	3	1	0	0
Calton, a.c.	4	0	1	0
Cousins, c.g.	4	0	0	0
Poole, receveur	3	0	0	0
Marshall, l. 2e but	3	0	0	0
Coal, lanceur	1	0	0	0
Harden, lanceur	1	0	0	0
Silva, c.c.	1	0	1	0
TOTAUX	30	3	5	1
PLESSISVILLE	**AB**	**P**	**C**	**PP**
Little, receveur	4	2	3	1
DeLeon, 2e but	5	1	1	0
Beltran, c.c.	4	1	2	2
Robichaud, c.d.	4	2	2	1
Gomez, 3e but	5	2	1	3
St-Vincent, 1er but	4	3	2	1
Sabather, c.g.	4	2	1	0
Pratts, a.c.	5	1	1	3
Corbeil, lanceur	3	0	0	1
TOTAUX	38	14	13	12

Québec 200 001 000— 3 5 2
Plessisville 000 435 11x—14 13 1
Erreurs: Québec, Poole, Calton. Plessisville: Pratts. Coups de deux-buts: Silva. Coups de trois-buts: Thomas. Coups de circuits: Gomez et St-Vincent. Buts volés: Yancey, Nazzario. Ballon-sacrifice: Little. Doubles-jeux: Plessisville (2), Gomez à DeLeon à St-Vincent — Pratts à DeLeon à St-Vincent. Laissés sur les buts: Plessisville 6; Québec 3.

LES LANCEURS

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Coal	3	1-3	3	4	1	3	1
Harden	1	2-3	6	7	7	2	0
Marshall		3	4	3	3	0	1
Corbeil		9	5	3	1	3	4

Balle passée: Poole. Lanceur gagnant: Corbeil; lanceur perdant: Coal (0-1). Arbitres: Summerow au marbre; Lepak sur les buts. Durée de la joute: 2 heures 30 minutes.

AILLEURS

1ère partie

Sherbrooke 021 140 0— 8 13 4
Granby 050 010 0— 6 6 3
Sherbrooke: Parent et Bromley, Van Ornum.
Granby: De Oca, Cruz 4, Pinard 5, Groleau 6 et Sequiera.

Deuxième partie

Sherbrooke 101 102 010— 6 7 1
Granby 000 032 000— 5 6 3
Granby: Changers, Groleau 7 et Sequiera.

1ère partie

Trois-Rivières 100 001 2— 4 6 0
Lachine 110 050 x— 7 10 2
Fitzgerald, Buker 5, Thorne 6 et Testa; Balfour, Groulx 7 et Ramirez. Circuits: Lachine, Weis, Pace. Thetford-Min. 100 000 000— 1 6 2
Drummond 011 003 00x— 5 10 0
Roman 2-2, Quiroz 7 et Hadlock; Vossler 3-0 et McNight.

Balle-molle

Gilles Carignan a pris la vedette lors des dernières rencontres de la ligue de balle molle Senior Molson. En effet, ce porte-couleur de l'équipe Lévis Auto est passé au premier rang chez les meilleurs frappeurs du circuit, totalisant 13 coups sûrs en 22 apparitions pour porter sa moyenne à .591.

Pierre Samson, du Côté & Marmen, est glissé au deuxième rang, sa moyenne offensive passant à .583. Guy Mercier, du Turmel Roy Fina, pour sa part, est passé de la cinquième à la troisième position du Big-Six, augmentant sa moyenne à .519.

Gilles Carignan et Georges Maranda mènent chez les frappeurs à longue distance avec trois circuits chacun. Carignan est le meilleur chez les points produits avec 12 à son crédit. Maranda et Claude Bégin suivent de près dans ce domaine avec 11 chacun.

L'artilleur Denis Bernier a la meilleure fiche, soit 3-0, chez les lanceurs de la ligue Senior Molson. Yves Roy du Lévis Auto est deuxième au classement avec une fiche de 4-2 pour une moyenne de .714.

Classement des équipes

	PJ	G	P	Pts
Lévis Auto	7	5	2	10
Turmel Roy Fina	8	5	3	10
Côté & Marmen	7	4	3	8
Edgar Carrier Ltée	8	4	4	8
Huiles Tanguay	7	3	4	6
Gilles Cantin Texaco	7	1	6	2

MEILLEURS FRAPPEURS

	APP	CS	Moy.
Gilles Carignan, Lévis	22	13	.591
Pierre Samson, Côté	24	14	.583
Guy Mercier, Turmel Roy	27	14	.519
Michel Lamay, Lévis A.	21	10	.476
Yves Trempe, Tuiles T.	20	9	.450
Jean Labrie, Carrier	27	12	.444

Circuits: Gilles Carignan, Georges Maranda (3); Claude Bégin, Gérald Fournier, Serge Beaumont, Jacques Michaud, Marcel Pelletier, René Ouzilleau (2).

Points produits: Gilles Carignan (12); Georges Maranda, Claude Bégin (11); Guy Mercier (10).

MEILLEURS LANCEURS

	G	P
Denis Bernier, Côté & M.	3	0
Yves Roy, Lévis Auto	5	2
Pierre Sylvain, Ed. Carrier	3	3
Robert Bayer, Huiles Tang.	3	3
Daniel Bédard, Turmel Roy F.	3	3

Lanceurs probables

Ligue AMERICAINE

Oakland Nash 4-3 à Kansas City Rooker 0-3 — soir
Californie McGlothlin 5-5 à Minnesota Kaat 6-5 — soir
Seattle Pattin 6-4 à Chicago Bell 2-6 — soir
Boston Jarvis 3-2 à Cleveland McDowell 7-6 — soir
Baltimore Hardin 2-3 à Washington Moore 5-1 ou Hannan 2-5 — soir
Détroit Sparma 4-1 à New York Burbach 3-4 — soir

Ligue NATIONALE

New York Holtzman 10-1 à Pittsburgh Ellis 3-7 — soir
Montréal Wegener 2-3 à St-Louis Giusti 3-4 — soir
Houston Griffin 3-3 à Atlanta Stone 6-0 — soir
San Diego Podres 5-5 à Los Angeles Sutton 9-5 — soir
Cincinnati Merritt 5-3 à San Francisco Bolin 2-4

Tigres et Orioles allongent leur série victorieuse hier

WASHINGTON (P.A.) — Mike Cuellar a affiché une tenue de quatre coups sûrs et les puissants Orioles de Baltimore ont vaincu les Sénateurs de Washington 5-1 hier soir, à l'occasion de leur 5è triomphe d'affilée.

C'était le 7è gain de Cuellar contre cinq échecs et la 11è victoire des Orioles au cours de leurs 13 derniers matches.

Les Orioles ont compté à trois reprises dès la 1ère manche, puis Dave Johnson a produit deux autres points avec un simple et un circuit.

Hank Allen a évité le blanchissage aux locaux avec un double dans la 8è reprise.

Baltimore 301 000 010—5 9 1
Washington 000 000 010—1 4 2

Cuellar et Etchebarren; Shellenback, Humphreys 1, Baldwin 6, Bosman 9 et Casanova. G—Cuellar, 7-5. P—Shellenback, 1-2. Cir: Baltimore, Johnson 3.

DETROIT SE REPLACE

NEW YORK (P.A.) — Le premier circuit d'Ike Brown dans les majeures et un exploit de trois points par Dick McAuliffe ont conduit les Tigers de Détroit à un gain de 6-3 aux dépens des Yankees de New York dans la 2è partie hier soir, ce qui leur a permis de compléter le balayage après avoir remporté le 1er match 8-0 grâce à la performance de six coups sûrs de John Hiller. C'était le 7è triomphe successif des Tigers.

Mickey Lolich a remporté sa 7è victoire dans la 2è joute même s'il a eu besoin de l'aide de Don McMahon dans la 8è reprise après que les Yankees eurent effectué une poussée de trois points.

McAuliffe a amorcé l'offensive des Tigers avec un triple dans la 1ère manche du 1er match, puis Horton a porté le compte à 3-0 dans la 3è reprise avec un double.

Bill Freehan a bouclé le circuit dans la 4è manche, puis Mickey Stanley y est allé d'un exploit de trois points dans la 8è manche.

1ère joute

Détroit 102 100 130—8 8 0
New York 000 000 000—0 6 3

Hiller 2-1 et Freehan; Stottlemyre 9-6, Downing 7 Aker 9 et Fernandez. Cir: Det-Freehan 8, Stanley 5.

2ième joute

Détroit 010 200 300—6 6 0
New York 000 000 030—3 7 1

Lolich, McMahon 8 et Price; Kekich, Johnson 8 et Gibbs. G—Lolich, 7-1. P—Kekich, 0-3. Cir: Détroit, Brown 1, McAuliffe 8.

LE HAWK SE VENGE

CLEVELAND (P.A.) — Ken Harrelson a produit le point victorieux avec un simple dans la 8è manche hier soir et les Indiens de Cleveland ont vaincu les Red Sox de Boston 4-2.

Il a ensuite compté le point d'assurance contre ses anciens coéquipiers.

Les Indiens avaient pris une avance de 2-0 dans la 2e manche grâce au double de Tony Horton, mais le 21è circuit de Rico Petrocelli, dans la 4è reprise, et un sacrifice, dans la manche suivante, avaient permis aux Sox d'égaler le compte.

Boston 000 110 000—2 6 0
Cleveland 020 000 02x—4 9 1

Lonborg, Lyle 8 et Satriano; Williams et Suarez. G—Williams, 2-6. P—Lonborg, 6-2. Cir-Boston, Petrocelli 21.

13 MALCHANCEUX

ST - PAUL, MINNEAPOLIS (P.A.) — Rich Reichardt et Bill Vees ont bien secondé la performance de trois coups sûrs par Andy Messersmith avec des circuits hier soir alors que les Angels de la Californie ont écrasé les Twins de Minnesota 13-1.

Reichardt a cogné un circuit de deux points dans la 3e manche et Vees a couronné une poussée de six points avec un exploit de trois points dans la 6e manche.

Rick Reese l'a privé d'un blanchissage avec un circuit dans la 4è manche.

Californie 012 006 220—13 13 0
Minnesota 000 100 000— 1 3 1

Messersmith et Azcue; Morris Miller 4, Crider 6, Worthington 6, Grzenda 7, et Roseboro, Tischinski 8, G—Messersmith 2-5. P—Morris 0-1. Cir: Californie, Reichardt 6, Vees 1, Minnesota, Reese 3.

Les Pirates sabordent les Cubs

PITTSBURGH PA — Richie Hebner a produit le seul point de la première partie et le point gagnant de la deuxième, alors que les Pirates de Pittsburgh ont balayé hier un programme double contre les Cubs de Chicago par 1-0 et 4-3, dans la Ligue Nationale de baseball.

PREMIERE PARTIE

Chicago 000 000 000-0 7 0
Pittsburgh 000 000 100-1 10 0

Jenkins 8-4 et Hundley Veale 4-7 Dal Canton 8 et May.

Chicago 000 300 000-3 7 1
Pittsburgh 010 000 021-4 12 0

Selma, Aguirre 8 Abernathy 8 (4-1) Nye 9 et Hundley; Garber, Walker 5 Gibson 6 Marone 8 Blass 9 (7-3) et Sanguillen. Cirs: Chi-Kessinger 2 Williams 8 Smith 4.

NE BLAMEZ PAS LES LANCEURS

ST-LOUIS PA — Steve Carlton et Joe Horner ont limité les Expos de Montréal à cinq coups sûrs hier soir, puis le frappeur d'urgence Curt Flood a produit les deux points avec un double en conduisant les Cards à un blanchissage de 2-0.

Carlton a espacé quatre coups sûrs pendant 7 1-3 manches, mais Hoerner a dû venir à son aide avec deux rivaux sur les sentiers et il a complété le blanchissage.

Flood a réussi son double aux dépens de Roy Face après deux retraits dans la 7e reprise lorsque Dan McGinn a cédé sa place au vétéran lanceur droitier qui affrontait un droitier comme frappeur d'urgence.

Howie Reed a blanchi les Cards avec trois coups sûrs pendant sept manches avant de céder sa place à un frappeur d'urgence.

Montréal 000 000 000-0 5 0
St-Louis 000 000 20x-2 6 1

Reed, McGinn 7, Face 7 et Brand; Carlton, Hoerner 8 et McCarver. G-Carlton, 7-4. P-McGinn, 2-7.

BOX SCORE

MONTREAL A ST-LOUIS

MONTREAL

	A.B.	P.	C.S.	P.P.
Bosch, c.d.	5	0	0	1
Sutherland, 2e b.	2	0	0	0
Phillips, c.c.	3	0	0	0
Bailey, jer b.	3	0	1	0
Laboy, 3e b.	4	0	1	0
Hermoso, c.g.	4	0	2	0
Brand, rec.	4	0	0	0
Wine, a.-c.	4	0	0	0
Reed, lanc.	1	0	0	0
Cline, f.u.	1	0	0	0
McGinn, lanc.	0	0	0	0
Face, lanc.	0	0	0	0
Boccabella, f.u.	1	0	1	0
TOTAL	32	0	5	0

ST-LOUIS

	A.B.	P.	C.S.	P.P.
Brock, c.g.	3	1	1	0
Davalillo, c.c.	3	0	0	0
Flood, f.u.	1	0	1	2
Pinson, c.d.	4	0	0	0
Torre, 1er b.	4	0	2	0
McCarver, rec.	2	0	0	0
Gagliano, 3e b.	4	0	0	0
Javier, 2e b.	3	0	1	0
Maxvill, a.-c.	2	0	0	0
Carlton, lanc.	3	1	1	0
Hoerner, lanc.	0	0	0	0
TOTAL	29	2	6	2

MONTREAL 000 000 000—0
ST-LOUIS 000 000 20x—2

Erreurs: McCarver — Laissés sur les buts: Montréal 10; St-Louis 7 — Doubles: Carlton, Torre, Flood, Bailey — Buts volés: McCarver, Brock, Hermoso — Sacrifice: Maxvill.

LES LANCEURS

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Reed	6	3	0	0	3	1
McGinn	2-3	2	2	2	0	0
Face	1	1-3	1	0	0	0	0
Carlton	7	1-3	4	0	0	5	6
Hoerner	1	2-3	1	0	0	0	1

Lanceur gagnant: Carlton (7-4)
Lanceur perdant: McGinn (2-7)
Partie sauvée: Hoerner. — Temps: 2 h. 28. — Assistance: 16,309.

AARON REGLE ÇA

ATLANTA (PA) — Hank Aaron a commencé la 2e moitié de la 9e manche avec son 18e circuit de la saison hier soir et les Braves d'Atlanta ont vaincu les Astros de Houston 6-5 lors de leur 4e gain d'affilée.

Les Astros ont d'abord pris une avance de 4-0 au cours des six premières manches grâce au circuit de deux points de John Edwards alors que Tom Griffin limitait les Braves à trois coups sûrs.

Les Braves ont effectué une poussée de cinq points dans la 7e reprise grâce à six simples et un but sur balles, plus deux jeux facultatifs.

Houston 000 300 110—5 12 1
Atlanta 000 000 501—6 10 1

Griffin, Gladding 7, Ray 7, Guinn 8, Billingham 9 et Edwards; Pappas, Neibauer 5, Upshaw 8 et Didier, Tillman 8. G-Upshaw, 2-2. P-Millingham, 4-3. Cirs-Houston, Edward 2; Atlanta, H. Aaron 18.

DOUBLE DIVISE

PHILADELPHIE (PA) — Gay Gentry a limité les Phillies de Philadelphie à deux coups sûrs en procurant un gain de 1-0 aux Mets de New York dans le 1er match d'un double hier soir, puis Grant Jackson a limité les Mets à six coups sûrs dans la 2e partie, lors d'un gain de 7-3 par les Phillies.

Dans le 1er match, les Mets ont mis fin à la série de cinq gains d'affilée des Phillies quand ces derniers ont choisi de lancer au receveur J.C. Martin plutôt que de lui donner un but sur balles afin d'affronter le lanceur.

Richie Allen a cogné son 18e circuit au profit des Phillies dans le 2e match où Larry Hisle a bouclé le circuit à deux reprises pour les locaux.

1ère partie

New York 000 000 100—1 5 0
Philadel. 000 000 000—0 2 0

Gentry 6-5 et Martin. Champion 1-2 Boozer 9 et Ryan.

2e partie

New York 000 001 001—3 6 1
Philadel. 402 000 01x—7 10 0

Cardwell, Koonce 4, Ryan 5, McAndrew 7 et Grote; Jackson et Ryan. G—Jackson, 6-6. P—Cardwell, 2-7. Cirs—Philadelphie, Allen, 18, Hisle 2.

PAS DE FAVEURS AUX PADRES

LOS ANGELES (PA) — Les Dodgers de Los Angeles ont balayé hier un programme double par 7-3 et 11-0 contre les Padres de San Diego, dans la Ligue nationale de baseball.

1ère partie

San Diego 000 120 000—3 6 1
Los Angel. 000 000 70x—7 9 1

Ross 1-6 Sisk 7 Reberger 7 et Cannizzaro. Singer, Mikkelsen 6 2-2 Brewer 8 et Haller. Cirs: SanD—Brown 11 Kelly 1. Los A—Kosco 12.

2e partie

San D. 000 000 000— 0 7 3
L. Angel. 120 600 02x—11 14 0

Niekro, Arlin 4 et Ruberto; Foster et Haller. 2-4. P—Niekro, 2-4. Cir—Los Angeles, Crawford 6.

IL A LEUR NUMERO

SAN FRANCISCO (PA) — L'artilleur Juan Marichal, qui n'a pas baissé pavillon devant le Cincinnati une seule fois en près de quatre années, a conduit hier les Giants de San Francisco à une victoire de 4-0 sur les Reds, dans une joute de la Ligue nationale de baseball.

Cincinnati 000 000 000—0 5 0
San Franc. 100 200 10x—4 7 0

Culver, Ramos 7, Jackson 8 et Bench; Marichal et Bench. G—Marichal, 8-2. P—Culver, 4-5.

Baseball mineur

M. Fred Spada, président du club des amis du baseball amateur, avisait dernièrement les organisateurs du tournoi provincial mosquito que son groupement acceptait avec plaisir d'être représenté à cet événement qui se déroulera du 19 au 28 juillet sur les losanges du parc Pierre-Bernard, dans l'est de la métropole.

Les inscriptions se font à un rythme très rapide et déjà 18 demandes ont été reçues par les responsables du tournoi.

La date limite pour s'inscrire est le 2 juillet et le tirage officiel des équipes se fera le 9 juillet, alors que plusieurs invités de marque seront présents.

L'équipe championne de l'an passé, Lachine, semble bien décidée à se mériter à nouveau le trophée de la Fédération des Pompiers Professionnels du Québec.

Ce tournoi est sanctionné par la Fédération du Baseball amateur du Québec et le dévoué président du tournoi, M. Paul-Emile Sauvageau, invite toutes les associations de baseball intéressées à y participer, à faire parvenir le plus tôt possible leur demande, afin d'éviter un amer désappointement.

Toute correspondance devra être adressée à:

Tournoi Provincial de Baseball Mosquito,
a/s M. Robert Beaudoin,
8615, rue Ste-Claire,
Montréal 430, Québec.
Tél: 352-8437

PEE-WEE

Les Pirates ont porté leur avance en tête de la Ligue Pee-Wee Optimiste de Québec à deux parties lorsqu'ils ont triomphé des Colonels par 5 à 1. D'autre part, les Cardinaux sont montés seuls en quatrième place du circuit dirigé par Ronald Côté en triomphant des Braves par 1 à 0 dans la plus intéressante partie de l'année.

Quatre points comptés à la troisième manche dont un double de deux points de Guy Chouinard ont été suffisants aux Pirates pour disposer des Colonels par 5 à 1. Chouinard a également cogné un deux buts à la quatrième manche et est entré sur un des deux simples frappés par le lanceur gagnant Yvon Jacques. Michel Bédard a frappé l'autre coup sûr des vainqueurs.

Du côté des perdants, Serge Lepage et Denis Montambeault ont frappé les seuls coups sûrs. Robert Bertrand s'est mérité l'échec.

C'est un simple du lanceur gagnant Jean Nadeau à la dernière manche qui a procuré un gain de 1 à 0 aux Cardinaux sur les Braves dans la seconde partie. Les deux lanceurs Nadeau et Jean Lachance se sont livré un excellent duel limitant leur rivaux à respectivement trois et sept coups sûrs. Nadeau fut l'artisan principal de cette victoire avec trois coups sûrs dont un triple. Clermont Ferrand en a frappé deux dont un double. Mario Morissette et Robert Nadeau en frappèrent chaaun un. Les trois coups sûrs des perdants furent l'oeuvre de Jean Lachance, Michel Drolet et Denis Blais.

PREMIERE PARTIE

Colonels 100 000— 1 3 1
Pirates 004 10x— 5 6 1
Bertrand, Lepage (3-0), Sylvain (3e) et Racine. Y. Jacques (2-0) et Chouinard. Lanceur perdant: Bertrand (1-1).

DEUXIEME PARTIE

Cardinaux 000 0001— 1 7 0
Braves 000 000— 0 3 0
Nadeau (1-0) et Gravel; Lachance (0-4) et Dufour.

HIER

Ligue PROVINCIALE

Québec 3 — Plessisville 14
Thetford 1 — Drummondville 8
Sherbrooke 8 — Granby 6
Sherbrooke 6 — Granby 5
T.-Rivières 4 — Lachine 7
T.-Rivières 7 — Lachine 8

Ligue NATIONALE

New York 1 — Philadelphie 0
New York 3 — Philadelphie 7
Chicago 0 — Pittsburgh 1
Chicago 3 — Pittsburgh 4
Montréal 0 — St-Louis 2
Houston 5 — Atlanta 6
Cincinnati 0 — San Francisco 4
San Diego 3 — Los Angeles 7
San Diego 0 — Los Angeles 11

Ligue AMERICAINE

Seattle à Chicago (2, pluie)
Oakland à Kansas City (pluie)
Californie 13 — Minnesota 1
Boston 2 — Cleveland 4
Baltimore 5 — Washington 1
Détroit 8 — New York 0
Détroit 6 — New York 3

AUJOURD'HUI

Ligue PROVINCIALE

Lachine à Québec 8 h.

Ligue NATIONALE

Cincinnati à San Francisco
New York à Philadelphie (s)
Chicago à Pittsburgh (s)
Montréal à St-Louis (s)
Houston à Atlanta (s)
San Diego à Los Angeles (s)

Ligue AMERICAINE

Oakland à Kansas City (s)
Californie à Minnesota (s)
Seattle à Chicago (s)
Boston à Cleveland (s)
Baltimore à Washington (s)
Détroit à New York (s)

LES CLASSEMENTS

LIGUE PROVINCIALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Sherbrooke	10	6	.625	—
Plessisville	9	6	.600	½
Drummondville	9	6	.600	½
Québec	10	7	.588	½
Trois-Rivieres	6	8	.462	2½
Lachine	5	8	.385	3½
Granby	5	9	.357	4
Thetford	4	9	.308	4½

LIGUE NATIONALE

Division Est

	G.	P.	Moy.	Diff.
Chicago	40	32	.645	—
New York	31	27	.534	7
Pittsburgh	33	30	.524	7½
St-Louis	30	31	.492	9½
Philadelphie	24	33	.421	13½
Montréal	15	43	.259	23

Division Ouest

	G.	P.	Moy.	Diff.
Atlanta	37	24	.607	—
Los Angeles	35	26	.574	2
San Francisco	34	26	.567	2½
Cincinnati	30	26	.536	4½
Houston	29	36	.446	10
San Diego	26	40	.394	13½

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	G.	P.	Moy.	Diff.
Baltimore	45	17	.726	—
Boston	37	23	.617	7
Détroit	34	23	.596	8½
Washington	31	33	.484	15
New York	30	35	.462	16½
Cleveland	21	36	.368	21½

Division Ouest

	G.	P.	Moy.	Diff.
Oakland	31	26	.544	—
Minnesota	32	27	.542	—
Seattle	26	32	.448	5½
Chicago	24	32	.429	6½
Kansas City	25	35	.417	7½
Californie	20	37	.351	11

LIGUE METROPOLITAINE JUNIOR

	G.	P.	Moy.	Diff.
Roc-Amadour	4	2	.667	—
Orioles	3	2	.600	½
Beauport	3	2	.600	½
Charlesbourg	2	3	.400	1½
P. Marchand	1	4	.200	2½

Voici les heures des départs du tournoi de golf féminin qui sera disputé demain au Lac St-Joseph:

9 heures
Louise Gourdeau (16) Lor.
Hélène Labrie (14) Lor.
Doris Deschamps (13) R.Q.

9.08 hres
Ginette Lemieux (25) R.Q.
Hélène Huot (26) Lor.
Christine Pelletier (24) Lac St-Jos.

9.16 hres
Temps libre

9.24 hres
Mme René Paquet (19) Lor.
Céline Huot (17) R.Q.
Mme Ovide Gagnon (15) Lor.

9.32 hres
Doris Bossé (17) R.Q.
Ruth Anderson (21) Don.
Pat Hamel (24) L. St-Joseph

9.40 hres
Monique Langlais (3) R.Q.
Estelle Boucher (4) R.Q.
Viviane Falardeau (9) Lor.
Louise Larochelle (10) C.R.

9.48 hres
Françoise Faucher (20) C.R.
Margot Desrosiers (18) Lor.
Françoise Bruneau (19) R.Q.

9.56 hres
Temps libre

10.05 hres.
Jeannette Cartwright (25) C.R.
Lili Boissinot (27) Lac Beauport

10.12 hres
Maria Dutil (26) R.Q.
Aline Gagnon (24) Orléans

10.20 hres
Louise Parent (23) L. St-Joseph
Mme Roger Watters (29)
Mary Lamontagne (26) Lac St-Jos.

10.28 hres
Mme A. Marquis (32) Lor.
Eve Barbeau (33) Lor.
Cécile Legault (24) Lor.

10.36 hres
Temps libre

10.44 hres
Temps libre

11.02 hres
Temps libre

11.10 hres
Cécile Renauld (30) Las St-Joseph
Mme Léopold Labrecque (30) Ste-M.
Julie Leclerc (28) Lac St-Joseph

11.18 hres
Betty Tweddell (36) Lac St-Jos.
Mme F. Doré (36) Lor.
Mme Laval Turmel (36) Ste-Marie

11.28 hres
Marcelle Bouret (38) Lac St-Jos.
Mariette Lauzon (36) Lor.
Noëlla Rochette (36) Don.

11.38 hres
Gemma Bruke (36) Don.
Fernande Naud (36) Orléans
Henriette Beaupré (36) Lor.

11.48 hres
Claire Atkinson (36) Lac St-Joseph
Elayne Debster (36) Don.
Fernande Gagnon (35) Lac Beaup.

12.0 8hres
Georgette Frenette (36) Lor.
Janine Lachance (36) Don.
Mme Benoit Vallée (36) Lor.

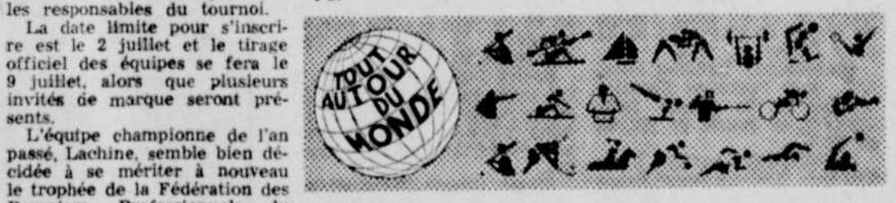

ETATS-UNIS

NEW YORK (AFP) — Le Biafrais Dick Tiger, vainqueur à New York du champion du monde des poids moyens, l'Italien Nino Benvenuti dont c'était les débuts dans la catégorie supérieure, a été désigné comme boxeur du mois par le "Ring Magazine", la revue du célèbre spécialiste américain Nat Fleischer.

Le succès au point en dix reprises de Tiger a été préfédé à la facile victoire par K.O. au quatrième round du champion du monde des mi-lourds, Bob Foster, sur son challenger Andy Kendall, indique Nat Fleischer en préface au classement mensuel publié par la revue.

Le "Ring Magazine" continue à considérer Cassius Clay comme le champion du monde des poids lourds, mais, déclare Fleischer, la situation dans cette catégorie sera rapidement clarifiée. Joe Frazier et Jimmy Ellis, qui se partagent le titre depuis la condamnation de Clay en 1967, occupent toujours les première et deuxième places derrière Cassius Clay dans le classement de la revue. Le seul changement dans la catégorie est la disparition du Mexicain Manuel Ramos, remplacé à la dixième place par Mac Foster.

NORVEGE

OSLO (AFP) — L'Australien Ron Clarke, recordman du monde du 5,000 et du 10,000 mètres, a remporté mardi soir le 5,000 mètres au cours d'une réunion d'athlétisme qui s'est s'est déroulée à Bergen, dans l'ouest de la Norvège. Il a réalisé le temps de 13'40"4, battant le spécialiste norvégien du 3,000 Steeple Arne Risa, de près de 30 secondes. Risa a couvert la distance en 14'09".

Le record du monde du 5.000 mètres de Clarke est de 13'16"6.

Au cours de la même réunion, l'Australien Ralph Doubell a remporté le 800 mètres en 1'49"3, devant le Norvégien Dag finn Moe 1'52"8.

ETATS-UNIS

KNOXVILLE (AFP) — La plus grande partie de l'élite athlétique américaine sera réunie pendant trois jours, de jeudi à samedi cette semaine, à Knoxville dans le Tennessee, pour participer aux Championnats Universitaires des Etats-Unis, dernière grande revue de détail avant les épreuves de sélection pour "Amérique—Europe", les 28 et 29 juin.

Les favoris auront notamment pour noms John Carlos sur 100 et 220 yards, Lee Evans sur 440 yards, Jim Ryun sur le mille et, peut être, sur 880 yards, si le recordman du monde décide de doubler les deux distances, et Dick Fosbury en hauteur. La participation de Carlos, qui s'est imposé comme le meilleur sprinter américain du début de saison, n'est toutefois pas certaine. Carlos risque, en effet, d'être disqualifié par la N.C.A.A., Organisation du Sport Universitaire aux Etats-Unis, qui met sur pieds ces championnats.

Le Jamaïcain Lennox Miler, qui détient la meilleure performance mondiale sur 220 yards en 20.3, et Ronnie Ray Smith, recordman du monde du 100 mètres, seront les principaux adversaires de Carlos, tandis que Evans se heurtera, sur 440 yards, à Larry James, qui avait dominé le champion olympique au cours de la saison d'hiver.

L'Irlandais Frank Murphy, étudiant à l'Université de Villanova, est considéré comme un des principaux prétendants à la victoire sur 880 yards au cas où Ryun ne participerait pas à cette course.

D'autres étrangers peuvent également espérer tirer leur épingle du jeu, notamment les Finlandais Pertti Poussi, qui défendra son titre du saut en longueur, et Arkki Mustakari au saut à la perche. Mustakari, qui a franchi 5m.28 cette année, affrontera Bob Seagren, Jon Vaughn et Dick Railsback. Quant à Poussi, son plus sérieux opposant sera Marion Anderson qui a déjà sauté à plus de 7m.90 cette saison.

Par équipe, ce sont l'

John McKenzie a frôlé un record de Camille Henry

• JOHN McKENZIE

La neuvième épreuve du Mérite Cycliste Nap. Côté qui s'est déroulée sur la rive sud, hier soir, a vu 28 coureurs au fil du départ à Charny pour se diriger vers Breakeville, St-Lambert, Ste-Etienne, St-Rédempteur.

Encore une fois Guy Houde s'est distingué, en remportant sa cinquième victoire du Mérite Cycliste et sa douzième de la saison en battant au sprint final Yves Landry et le vétéran Maurice Gagné.

Le vainqueur de cette épreuve de 27 milles et demi a été chronométré en un temps de 1 heure, deux minutes et 52 secondes, de même que le peloton composé de Yves Landry, Maurice Gagné, Marc Blouin, Jean Néron et André Voyer.

La cours s'est déroulée à vive allure du commencement à la fin. On s'est aperçu dans cette épreuve que Maurice Gagné a repris le terrain perdu et que dans un avenir rapproché il pourra croiser le fil d'arrivée en vainqueur. Maurice Gagné et Yves Landry ont fait du beau travail en réussissant à s'échapper, profitant d'une confusion dans le peloton.

Yves Ruel et François Vézina, deux porte-couleurs du vélo-club du Marché Ste-Foy, n'ont pas été chanceux, ayant subi des crevaisons. L'abandon de Michel Rondeau est dû à une chute du jeune coureur mais elle fut sans gravité.

RESULTATS

Rang	Nom	Club	Temps	Pts	Tot.
1	Guy Houde	Poliq.	1.02.52	16	114
2	Yves Landry	ind.	1.02.52	13	67
3	Maurice Gagné	in.	1.02.52	11	34
4	Marc Blouin	Ste-F.	1.02.52	9	92
5	Jean Néron	Ste-F.	1.02.52	7	48
6	André Voyer	Vélo	1.02.52	6	6
7	Richard Naud	Vélo	1.03.05	5	32
8	Jean Garon	ind.	1.03.09	4	29
9	Evariste Lavoie		1.03.09	3	16
10	Michel Tremblay		1.03.09	2	58
11	Jacques Lafrance		1.03.09	1	7
12	Jean-N. Bouffard		1.03.09	1	20
13	Bernard Voyer		1.03.09	1	22
14	Yvan Pouliot	ind.	1.03.09	1	7
15	Michel Dérose	ind.	1.04.00	1	23
16	Yves Ruel	Ste-F.	1.05.25	1	64
17	Pierre Mathieu	in.	1.05.25	1	11
18	Jean-Y. Lacombe		1.05.25	1	12
19	Robert Gunnip	in.	1.05.25	1	2
20	René Gaudin	ind.	1.05.25	1	7
21	André Turgeon		1.05.25	1	10
22	André Abel	ind.	1.07.46	1	4
23	Michel Abel	ind.	1.07.46	1	4
24	François Vézina		1.09.47	1	55
25	Michel Pageau	ind.	1.15.52	1	1
26	Guy Fortin	ind.	1.19.27	1	3
27	André Plamondon		1.34.55	1	1

Abandon : Michel Rondeau.

• John McKenzie, des Bruins, a eu le tir le plus précis en 1968-69.

• Les Bruins de Boston ont eu le plus de précision dans leurs lancers.

• Bobby Hull y est allé d'un nombre record de 414 lancers pour ses 58 buts.

• Le premier but d'une joute a plus d'importance que l'avantage de la glace.

Voilà quelques informations glanées dans la revue statistique annuelle, publiée par la ligue Nationale de hockey.

McKenzie qui en est à son 4e club dans la LNH, a marqué 29 buts la saison dernière (un record personnel) grâce à 123 lancers, soit une impressionnante moyenne de 23.6%. Cela signifie qu'il a marqué un but à tous les 4.2 lancers. En 1967-68, sa précision n'avait été que de 15.2% avec 28 buts en 184 lancers. Le pourcentage de McKenzie est le plus élevé depuis que Camille Henry avait obtenu 26 buts en 108 lancers en 1964-65, soit une moyenne de 24.1%. McKenzie est suivi de Mike Laughton 19.4, Ken Hodge 19.1, Camille Henry 18.1 et Ken Wharram 13.0.

Les Bruins ont obtenu le tir le plus précis pour la deuxième année de suite. Ils ont marqué 303 buts en 2.950 lancers, soit environ un filet à tous les 8.5 lancers et une moyenne de 11.7% comparativement à 10.-5% la saison précédente. Suivent dans l'ordre l'an dernier : Chicago 10.9, Montréal 9.9, Oakland 9.7, Détroit 9.6, Toronto 9.5, St-Louis 9.4, Pittsburgh 8.4, New York et Minnesota 8.1, Philadelphie 7.9 et Los Angeles 7.6.

Bobby Hull a mené la ligue pour les lancers durant les six dernières saisons et 7 des 8 dernières. Son ancien record était de 408 lancers établi en 1963-64, alors qu'il avait marqué 43 buts. L'an dernier, il a eu une efficacité de 14.0%; en 12 saisons, il a effectué 3.898 lancers et marqué 472 buts pour une moyenne à vis de 12.1%. Il obtient en moyenne 4.8 lancers par partie et un but à tous les 8.3 tirs. Esposito (351) et Jacques Lemaire (330) suivent Hull pour le nombre de lancers en 1968-69.

Le club qui marque le premier but a récolté 69.5% des points au classement. En 453 joutes avec point — car il y eut trois matches de 0-0 —, le club qui a ouvert le pointage a gagné 278 parties et en a annulé 74 pour 630 points sur une possibilité de 906.

En comparaison, l'équipe locale a récolté 555 points sur un total possible de 912, avec 238 gains et 77 nulles. C'est une moyenne de 60.9%. Les Canadiens et les Black Hawks ont mené avec 43 premiers buts chacun; le Canadien a une fiche de 31-4-8 et les Hawks de 26-6-11 dans ces rencontres.

Esposito a le plus de lancers dans une joute (13), mais il ne marqua qu'un but ce soir-là, le 1er mars, son seul de l'année contre les Rangers. Le record appartient donc encore à Rod Gilbert (16) au Forum le 24 février 1968, lors d'une partie de quatre buts. Gilbert partage d'ailleurs avec Bobby Hull la particularité d'avoir réussi au moins un lancer dans chaque joute à laquelle il a pris part l'an dernier.

Malgré les nouveaux records pour les buts comptés, la précision des lancers n'a à peu près pas changé avec une moyenne de 9.3% contre 9.2. Ce sont les Rangers de New York qui ont obtenu le plus de lancers et les Blues de St-Louis le moins. Les 12 clubs ont expédié 29,312 lancers en 456 parties les 242 buts supplémentaires s'expliquant par 2,318 lancers de plus que l'année précédente.

Hull a eu le plus de buts gagnants (11), suivi d'Esposito (9), d'Yvan Cournoyer et de Bobby Rousseau (8). Mike Walton et André Lacroix ont le plus de buts égalisateurs (5), un de mieux que Danny Grant, Cournoyer et Hodge.

Boston avait le meilleur jeu de puissance avec 60 buts en 266 essais pour une moyenne de 22.6 pour cent. Il leur en manquait 10 pour rejoindre le record de Chicago en 1966-67. Par contre, ils n'ont alloué que 53 buts en 351 punitions, ce qui signifie qu'ils ont tué avec succès 84.9% de leurs mineures. De plus, les tueurs de punition des Bruins ont marqué 13 buts, un de moins que le record de Chicago en 1964-65.

Bobby Hull a le plus de buts (20) sur le jeu de puissance, six de plus que Cournoyer. Lacroix et Norm Ullman en ont 13. Dave Keon a réussi six buts avec un homme en moins, un de moins que le record de Gerry Toppazzini.

Dans la catégorie des buts "importants" (1er but, égalisateur, le but d'avance, le but d'assurance, celui qui ramène à un but de l'adversaire), Bill McCreary (13) et Jim Peters (10) ont obtenu tous leurs filets dans cette catégorie. Gene Ubriaco a obtenu 34 points importants sur 37 pour une moyenne de 91.9% et Jim Johnson 40 sur 44 pour 90.0%.

Le hockey mineur est déjà encadré dans Portneuf

DONNACONA — Le comité des Ligues mineures de hockey de Donnacona, dans le comté de Portneuf, opérant sous les auspices de la Commission des sports et loisirs de cette localité, a définitivement fermé ses cadres, en vue de la saison 1969-70.

L'exécutif se compose de MM. André J. Martel, président, Jean-Baptiste Pagé, vice-président et Laurier Godin, secrétaire. Les autres membres qui siégeront sur le bureau de direction et qui auront la responsabilité d'une catégorie de jeunes sont : MM. Lucien Royer et Jean-Paul Benoit, midget; Alfred Vaillancourt et Ludger Godin, bantam; Robert Leclerc et René Pagé, pee wee; Réjean Côté et Jacques Massicotte, mosquitos; Jocelyn Piché et Eddy Campagna, termites.

Par ailleurs, M. Michel Bouliane, agira comme statisticien officiel de l'organisation du hockey mineur, tandis que M. René Pagé, sera en charge de la publicité. L'organisation a également convenu de donner des cours de moniteur et de tenir une école d'arbitre, l'automne prochain. Au cours de la même réunion publique, plusieurs règlements concernant la régie interne de l'organisme ont été adoptés.

Tous les favoris ont triomphé, hier soir, au tournoi intermédiaire de tennis qui se dispute au club de Sillery. Quelques matches serrés ont eu lieu. Le jeune P.-A. Lemieux a pris la mesure de Claude Perreault, 4-6, 6-3, 7-5. Jean-Claude Gosselin a mis trois sets à vaincre G. Demers, 3-6, 6-3, 6-4. Gilles Côté, l'un des vétérans à cette compétition, s'est servi de sa grande expérience pour disposer de Charles Dionne en deux sets, 6-1, 6-3. Même si Côté n'est pas classé dans le tournoi, il a promis qu'il causerait des surprises d'ici la fin de la compétition.

Les jeunes juniors, Richard Legendre, Réjean Genois et Claude Auger sont toujours en lice. Il sera intéressant de les surveiller dans les prochaines rondes. Ce soir, quelques bonnes rencontres sont au programme. C'est ainsi qu'à 6 heures, le semé No 1 rencontrera Paul Pouliot, de la Rive-Sud.

Résultats

D. Leflem défait O. De la Grandville, 6-1, 6-3
P. Lamoureux défait M. Roy, 6-2, 6-1
A. Bardoux défait P. Robitaille, 6-1, 6-1
C. Auger défait J.-P. Royer, 6-1, 6-2
M. Voyer défait Y. Descoteaux, 6-4, 6-2
J.-C. Gosselin défait C. Demers, 3-6, 6-3, 6-4
I. Dalle défait J. Bourdeau, 6-2, 3-6, 6-2
P. Pouliot défait B. Cazes, 6-0, 6-1
P.-A. Lemieux défait C. Perreault, 4-6, 6-2, 7-5
A. Delage défait M. Aubre, 6-0, 6-0
G. Côté défait C. Dionne 6-1, 6-3
R. Genois défait E. Bélanger, 6-1, 6-2

AUJOURD'HUI

5 heures
M. Burtin vs F. Clément
M. Voyer vs I. Dalle
J. Lemieux vs R. Genois
P.-A. Lemieux vs gagnant Donaudie-R. Boudreault

6 heures
R. Langlois vs gagnant R. Plamondon-A. Barras
D. Leflem vs A. Delage
A. Bardoux vs G. Labossière
G. Blais vs P. Pouliot

7 heures
J.-C. Gosselin vs C. Auger
G. Côté vs gagnant A. Houde-C. Boiteau
R. Legendre vs M. Laliberté-J. Tardif

OUTRE-MER

LONDRES. — (P.C.). — Faye Urban, de Windsor, Ont., a vaincu la Britannique Robin Lloyd 6-0, 6-2, hier, lors de la première ronde des championnats de tennis sur gazon de Londres.

Le Français Pierre Barthes a supplanté l'Américain Cliff Richey 6-4, 8-10, 7-5, dans la deuxième ronde des simples masculins. Ce match a été terminé à l'intérieur à la suite d'un délai de 45 minutes à cause de la pluie.

Entre-temps, à Roehampton, Bob Puddicombe et Don McCormick ont triomphé dans la 2e ronde de qualification en vue du tournoi Wimbledon.

Puddicombe, de Vancouver, a vaincu l'Anglais Steve Partridge 6-3, 11-9, 6-4, et affrontera le Sud-Africain Krinsky aujourd'hui.

McCormick, de Victoria, a triomphé du Colombien Gorostiaga 6-4, 5-7, 6-1, 7-5, et affrontera le junior britannique John Paish aujourd'hui.

WIMBLEDON, Ang. (P. A.). Le All-England Tennis Club a sélectionné le champion de l'an dernier, l'Australien Rod Laver, comme favori du tournoi de la semaine prochaine, à Wimbledon.

Tony Roche, un autre Australien et finaliste défait l'an dernier, occupe le deuxième rang parmi les favoris. Au troisième rang, on a choisi Tom Okker, des Pays-Bas. Okker est la plus récente recrue du circuit de tennis professionnel.

Chez les dames, on considère que la concurrente à battre est Magaret Court, d'Australie, suivie de Billy Jean King, de Long Beach, Californie.

Bain public dans un bassin

Le Service des Loisirs et des Parcs de la ville de Québec annonce que la piscine du Centre récréatif Wilbrod Bhérer au Parc Victoria, est à la disposition des Québecois pour la période du 16 juin au 2 juillet inclusivement.

Du lundi au vendredi, de 7h.30 à 8h.30 p.m., la piscine sera à la disposition des enfants seulement. De 8h.30 à 10h. p.m., la piscine servira pour le bain familial.

Chaque samedi et dimanche, les enfants pourront bénéficier d'une séance, au début de l'après-midi, de 1h.30 à 3h. p.m. pendant que le bain familial sera à la disposition des adultes pour deux périodes, soit de 3h. à 4h.30 chaque après-midi et de 7h.30 à 9h.30 en soirée.

Seuls les jeunes baigneurs âgés de moins de 16 ans peuvent être admis aux séances réservées aux enfants.

Quant aux séances réservées aux adultes, les enfants auront accès à la piscine s'ils sont accompagnés de leurs parents.

Il s'agit là d'une autre réalisation du Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec et encore une fois, de nombreux Québecois pourront se livrer à la pratique de leur sport favori dans des conditions exceptionnelles et dans une piscine moderne et confortable.

Tous les baigneurs qui désireraient obtenir plus de renseignements concernant ces séances de bains pour enfants et adultes doivent communiquer avec le responsable chargé de répondre à toutes les questions, en signalant le numéro de téléphone : 529-6155 extension 255 ou 256.

Marathon pour les Jeux d'Eté

Les spécialistes coureurs de fond du Québec se rencontreront dimanche prochain à Chicoutimi, dans une course de 20 milles (32 kilomètres) d'après laquelle seront sélectionnés les deux représentants (probables) de la province au marathon de 26 milles 385 verges des Jeux d'Eté canadiens à Halifax, en août.

La nouvelle Union Pedestre du Saguenay avec l'approbation de l'Association d'Athlétisme du Québec organise cette épreuve ouverte à tout athlète suffisamment entraîné pour ce genre de compétition.

La course débutera à 2 h. 30 p.m. et se terminera Place du Saguenay, à Chicoutimi. Les coureurs devront effectuer six tours d'un circuit de 3 milles et demi comprenant deux difficultés, raidillons dans lesquels devraient s'opérer la sélection.

Les Flyers engagent une bonne recrue pour les As

Les Flyers de Philadelphie ont fait signer un contrat professionnel à leur premier choix au repêchage junior, Bob Currier. L'an dernier, il a obtenu une fiche de 40 buts et 41 aides avec Cornwall et on s'attend à ce qu'il soit assigné aux As.

D'autre part, il semble bien que la nomination d'un instructeur ne se fera qu'après les vacances de juillet. "L'année de transition est passée à Québec, de commenter Bud Poile. Nous aurons une bonne équipe et nous prendrons tout notre temps pour ne pas faire d'erreur du côté du pilote".

Parmi les noms écartés, signalons Marcel Pelletier, Allan Stanley, Fern Flaman et John Muckler. Marcel Pronovost est toujours en tête de liste, si Toronto se montre raisonnable quant à un échange. Les noms de Phil Watson, Dick Cherry, Colin Kilburn et Frank Mario sont encore mentionnés.

CENTRE SPORTIF SAINTE-FOY

1000, ROUTE DE L'EGLISE
. RESERVATION : 653-9225

CE SOIR LUTTE 18 JUIN 8h.30

FINALE (2 de 3 à finir) — Combat par équipes
ABDULLAH the BUTCHER et FIDEL CASTILO VS JOHNNY ROUGEAU et ANTONIO BAILLARGEON

SEMI-FINALE (45 minutes, 1 chute)
LORD ANTHONY STARK VS LEN SHELLY

SPECIAL — (30 minutes)
MICHEL VIGNEAULT VE WELLY TREMBLAY

PRELIMINAIRE — (20 minutes)
COWBOY SYCLOS VS BOB PROUX

Billets réservés : $2.25 (Parterre)
Adm. générale : $1.75
Enf. : moins 16 ans $0.75

Promoteur : DICK MARSHALL
RESERVATION 683-9225

A QUOI SERT UN MINISTERE DU TRAVAIL

Le 8 juin, le ministre du travail nous remettait un document de médiation dans lequel il établissait les principes suivants pour le règlement du conflit de la construction :

1) **Conventions collectives de 2 ans**
2) **D'ici 5 ans, égalisation des salaires des ouvriers de la construction entre les régions de la province**
3) **Disparition des fameuses zones 1, 2 et 3 d'ici le 1er décembre 1969.**
4) **Uniformisation des heures de travail et des régimes de vacances d'ici le 1er mai 1970.**

Seule la CSN a accepté ce document. Les entrepreneurs et les unions américaines l'ont refusé. Alors, le ministre du Travail a retiré son document, et il a mis fin à la médiation, en frappant sur la tête de la CSN, comme il l'avait fait lorsque la CSN luttait pour obtenir la sécurité d'emploi.

Les entrepreneurs et les unions américaines ne voulaient pas que les ouvriers de Québec, de Rimouski et d'ailleurs rattrapent les salaires des ouvriers de Montréal, même sur une période de 5 ans.

Les entrepreneurs et les unions américaines ont voulu nous empêcher d'obtenir la sécurité d'emploi. Ils n'ont pas réussi. Alors ils veulent nous empêcher de négocier notre convention collective.

Et le ministre du Travail leur donne raison, même si le bill 290 nous permet de négocier une convention collective.

TRAVAILLEURS de la CONSTRUCTIONS,

TIREZ VOS CONCLUSIONS

A quoi sert un ministre du Travail, s'il n'est pas capable de résister au chantage des entrepreneurs et des unions américaines ?

Que le ministre du Travail remette son document sur la table de négociation, et que les entrepreneurs commencent à négocier, et le conflit pourra se régler rapidement.

Confédération des Syndicats Nationaux

(C. S. N.)

Photos décisives du pari-doubles

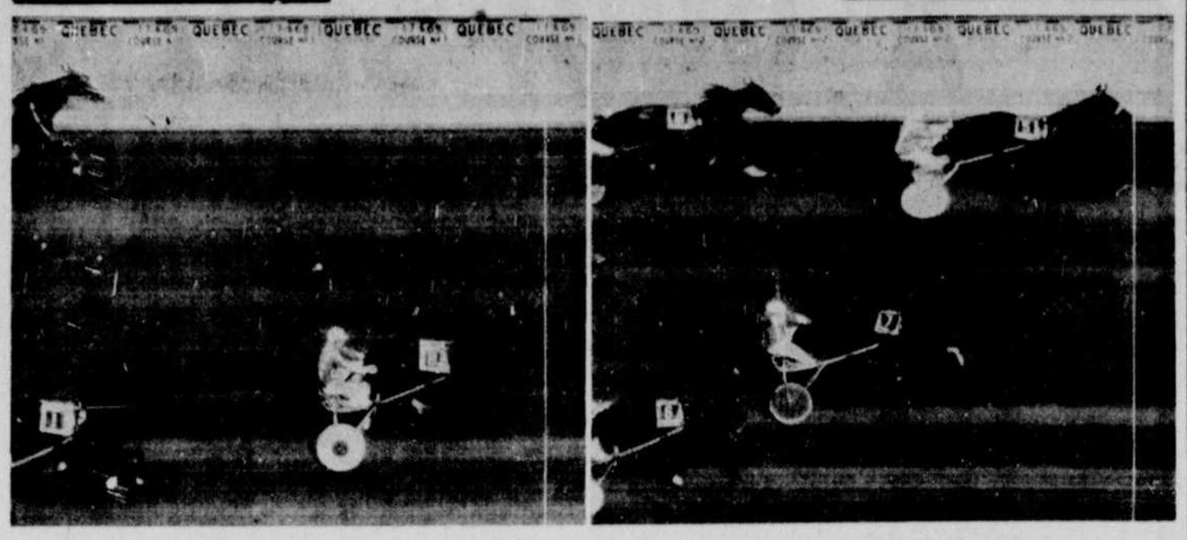

Mr. Paul finit bon deuxième

Mr Paul, le cheval que les joueurs du Canadiens ont donné à Claude Ruel, n'a pas remporté sa première course à Québec, mais il a très bien montré en terminant 2e derrière Regal Don. Comme question de fait, le poulain de deux ans conduit par Yvon Catellier a dû abaisser sa marque de trois secondes pour l'emporter sur le cheval confié à Nicol Tremblay.

Ce qui devait être la course principale de la soirée n'a été gagnée qu'en 2:08 3-5 par Abe Rosecroft, alors que le temps le plus rapide a été enregistré dans la dixième course par Tammany Hall, vainqueur en 2:07 4-5. Le prochain programme aura lieu jeudi soir et on assistera à la deuxième tranche de la série Capitale pour poulains de trois ans.

Résultats à Québec

RESULTATS
COURSE ECOLE

No 7 — Lucky Lassie (Jean Cyrenne). No 4 — Laura Dares (Yvon Catellier). No 2 — Marco Volo (Gérald Surprenant). Ont aussi couru : Noël Richelieu, Mar Mic Sweetie, Oregon Adios, Boumfrise.

Temps : .34 1-3, 1.06 4-5; 1.39 3-5; 2.12 2-5.

COURSE No 1

No 8 — Two Mountain Mir (Yvon Pelchat) 9.80, 4.30, 4.20. No 1 — Migmoune Mar Mic (Yvon Catellier) 3.50, 7.10. No 7 — Brandon Hanover (Simon Pleau) 4.10. Ont aussi couru : Galaprony, Jackpot, Volarion, Gus The Great, Scamp Victor.

Temps : .31, 1.05 2-5, 1.39 3-5, 2.13 2-5.

COURSE No 2

No 5 — Flyal (Josaphat Lefebvre) 29.80, 10.20, 5.10. No 7 — Indian Frost (Jos. Guenette) 16.40, 8.00. No 8 — Frontier Jack (Marc Aubin) 11.60. Ont aussi couru : Burton Hi Le, Ernie League, Elise Spencer, Northwood Dexter, W. R. Hope.

Temps .31 4-5, 1.05 3-5, 1.37 4-5, 2.11.

Pari double : No 8 — Two Mountain Mir; No 5 Flyal : 8-5 — $125.00.

COURSE No 3

No 5 — Alex Watchim (Eddy White) 62.60, 27.00, 10.20. No 3 — Abe Senator (Yvon Catellier) 10.20, 6.10. No 2 — Berwick Cherie (Marc Aubin) 4.90. Ont aussi couru : Real Drummond, Glena's Adios, Two Mountains Pass.

Temps .31 2-5, 1.05 4-5, 1.39 1-5, 2.11 2-5.

COURSE No 4

No 3 — Danny Mar Mic (Yvon Catellier) 4.10, 3.20, 2.10. No 4 — Sugar Lind (Eddy White) 8.30, 2.40. No 1 — Honeyville Miss (Clément Richer) 2.20. Ont aussi couru : Wedding Chief, Merle's Leo, D. and M., Speedy L. Express, Bill Minbar.

Temps .31 2-5, 1.05 1-5, 1.39 2-5, 2.11 3-5.

Quinella : No 4 : Sugar Lind; No 3 Danny Mar Mic 4-5 $24.20.

COURSE No 5

No 6 — Abe Rosecroft (Yvon Pelchat) 14.50, 8.30, 4.50. No 2 Sunrise Goose (Patrick Côté) 9.90, 5.80. No 1 — Count Adio (Jean Cyrenne) 4.90. Ont aussi couru : Van's Gift, Candy Mir, Ace Dean, Sadie Mac.

Temps : .31 1.04 4-5, 1.37 4-5, 1.37 4-5, 2.08 3-5.

COURSE No 6

No 4 — Regal Don (Yvon Catellier) 6.80, 3.10, 2.50. No 3 — Mr Paul (Nicol Tremblay) 3.10, 2.40. No 3 — Dudley's Wick (Jean Cyrenne) 2.30. Ont aussi couru : Bouyant Fleurie, Ginger Abe, Abe Peter, Irish Flicka, Pebble.

Temps : .31 3-5, 1.04 1-5, 1.36 2-5, 2.08.

COURSE No 7

No 5 — Northwood Flash (Marc Aubin) 8.30, 4.30, 2.70. No 2 — Knockout Mir (Jean Cyrenne) 5.30, 2.60. No 7 — Gallo (Irénée Aubin) 2.40. Ont aussi couru : Paris Lad, Andy Kirk, Doug Hanover, Kamway Yates, Atlantic Eton.

Temps : .32 2-5, 1.05 1-5, 1.38 3-5, 2.10.

Quinella : No 2 Knockout Mir; No 5 Northwood Flash, 2-5 $17.50.

COURSE No 8

No 4 — C Loverland Night (Fernand Robitaille) 5.50, 3.80, 2.50. No 6 Charmant Bec (Nicol Tremblay) 9.80, 3.40. No 5 — Senator Artic (Yvon Catellier) 2.60. Ont aussi couru : Pamela Mir, Tarr's Touchdown, Green River Jane.

Temps .33 2-5, 1.07, 1.39 3-5, 2.11.

COURSE No 9

No 7 — Grampian Hills (Nicol Tremblay) 6.20, 4.30, 3.70. No 8 — Stronghold (André Jean) 4.80, 3.40. No 5 — Galant Express (Gabriel Mallard) 8.40. Ont aussi couru : Wilma's Boy, Little Bo Peep, Sure Pick, Sunny Bubble, Christian Abe.

Temps .31 3-5, 1.04 2-5, 1.37 2-5, 2.09 3-5.

COURSE No 10

No 1 — Tammany Hall (Josaphat Lefebvre) 9.20, 4.60, 4.20. No 2 — Express B (Denis Normandin) 3.10, 2.40. No 3 Mado Cax (Nicol Tremblay) 2.80. Ont aussi couru : Sally Abe, Ben's Gift, John's Joy, Stormy M., Lucky Bill.

Temps .30 4-5, 1.03 2-5, 1.36 2-5, 2.07 4-5.

Exacta : No 1 Tammany Hall; No 2 Express B. 1-2, $37.40.

Blue Bonnets

COURSE No 1

TROT — Bourse $1,600.00

No 2 Turnabout (Bourgon W.) 7.90, 4.60, 3.70 — No 7 Robb-N-Lee (Villemure G.) 5.90, 4.70 — No 8 Tarport Baffer (Boskin J.) 9.70.

ONT AUSSI COURU — Florendeem Lady Flemington, A C'S Lobell, Chipper Dean, Bethel Mar Mics.

TEMPS — .31, 1.03.4, 1.35e 2.06.2.

COURSE No 2

AMBLE — Bourse $1,200.00

No 3 Vera Adios (Guindon G.) 8.30, 3.70, 2.80 — No 2 Iosola Scotland (Boucher And) 4.60, 3.20 — No 5 Collyers First (Filion Rey) 4.90.

ONT AUSSI COURU — Mays Choice, Lester Hanover, Lincons Champ, Test Mile, Belle Barmin.

TEMPS — 30.4, 1.02.3, 1.34.2, 2.06.4.

PARI-DOUBLE — 2-3, $41.10.

COURSE No 3

AMBLE — Bourse $2,800.00

No 7 Tarrs Pick (Battis P.) 12.00, 7.80, 6.00 — No 5 Quebec Hanover (Lachance M.) 9.30, 5.70 — No 2 Byrd Time (Côté B.) 3.10.

ONT AUSSI COURU — Sargeant Dares, Captain Forever, Gagney Hanover, Touskege.

TEMPS — 29.3, 1.01.2, 1.32.4, 2.03.3.

COURSE No 4

TROT — Bourse $1,600.00

No 3 Carol Mir (Hébert J.) 18.80, 7.50, 8.70 — No 8 Sergeant Rum (Bourgeois C.) 5.80, 4.80 — No 7 Ralphus Mir (Grise S.) 7.60.

ONT AUSSI COURU — Lindy Volo Newport Rocket, Vint Hanover, Poplar J M, Armbro Farl.

TEMPS — 31.4, 1.05.1, 1.36.2, 2.08.

QUINELLA — 3-8, $59.90.

COURSE No 5

AMBLE — Bourse $1,200.00

No 4 Culeys Boy (Filion Rey) 5.20, 3.70, 3.30 — No 3 Dark Onyx (Plouffe) 3.90, 2.90 — No 1 Stewarts Clan 3.00.

ONT AUSSI COURU — Honor Leo Baron Dale, Dickey Dares, Majors Fairy, Northwood Combats.

TEMPS — 30.1, 1.00.4, 1.17.

COURSE No 6

AMBLE — Bourse $1,600.00

No 1 Peter Jaco (Grise S.) 3.60, 3.90, 2.90 — No 5 Haughton Mir (Gendron G.) 3.20, 2.70 — No 6 J J M (Boucher And) 2.60.

ONT AUSSI COURU — Chet Lynn Adios, Artic Angus, Roys Queen, Atlantic Mir. Scratched a été retiré.

TEMPS — 31.4, 1.05, 1.36, 2.06.4.

COURSE No 7

AMBLE — Bourse $1,300.00

No 6 Roland Duke (Guindon G.) 6.50, 3.60, 2.80 — No 1 Wonder Ful Girl (Aubin A.) — No 7 Shermar Bill (Hébert J.) 7.10.

ONT AUSSI COURU — Rays Valley Song, Lord Bunter, Mayhews Abbe, Miss Mann, Stranght Talk.

TEMPS — 30.1, 1.02.3, 1.35.2, 2.07.1.

QUINELLA — 1-6, $51.40.

COURSE No 8

AMBLE — Bourse $1,600.00

No 4 Minouche (McTush Dun) 8.60 6.00, 4.20 — No 5 Brad Fedor (Plouffe Y.) 9.60, 5.40 — No 2 Angelic Wick (Filion Hen) 3.90.

ONT AUSSI COURU — Monitor Lobel, Foo Fa, Edgewood Brook, Adios Marcel, Ideal Direct.

TEMPS — .31, 1.03.3, 1.34.3, 2.06.

COURSE No 9

AMBLE — Bourse $3,400.00

No 1 Tiger Wave (McTush Dun) 5.50, 3.60, 2.30 — No 3 Connecticut Star (Filion Hen) 4.40, 2.50 — No 4 Cap Hanover (Côté B.) 2.40.

ONT AUSSI COURU — Mr Champ B, Double O Seven.

TEMPS — 29.3, 1.02.1, 1.32.4, 2.02.4.

COURSE No 10

AMBLE — Bourse $1,200.00

No 5 T Drummond King (Foley J.) 17.30, 11.90, 5.10 — No 4 Mighty Que (Rollard P.) 6.60, 2.90 — No 2 Abe Campbell (Brosseau JG) 2.50.

ONT AUSSI COURU — W D Brooks, Anpell, Lawde Bird, Lucky Walnut, Klameth Song.

TEMPS — 31.1,1.04.1, 1.35.1, 2.07.

EXACTA — 5-4, $120.00.

ASSISTANCE — 9,498.

PARI-MUTUEL — $562,755.

DEUX CHEVAUX DE MOINS DANS LE QUEEN'S PLATE

TORONTO (P.C.) — Les couleurs or et noire du millionnaires Frank McMahon, de Vancouver, lesquelles ont scintillé dans le cercle des vainqueurs lors du Derby de Kentucky et du Preakness cette année, seront absentes lors du Queen's Plate samedi.

Vance Longden, fils de l'ancien fameux jockey et entraineur Johnny, est parti vers l'Ouest en compagnie de ses deux chevaux avant l'aurore hier matin, car, selon un porte-parole de la piste, "ils n'étaient pas assez bons".

McMahon comptait aligner Love Your Host dans le Plate. On remarquait aussi la jument Dorothy Glynn, mais elle ne devait pas prendre le départ.

Avec le retrait de McMahon, on ne comptera que deux chevaux de l'Ouest dans la classique canadienne, soit Wicked Wynnie, propriété de Don McLaws, de Calgary, et Wyn d'Amour, propriété de Fred Mannix, de Calgary.

Roy Johnson, qui a entrainé le vainqueur du Plate l'an dernier, Merger, de Max Bell, surveille l'entrainement des deux chevaux de l'Ouest.

On sait que le Queen's Plate est réservé aux chevaux canadiens de trois ans, ce qui élimine Majestic Prince, de McMahon, lequel a triomphé dans le Derby et le Preakness en tentant de devenir le premier cheval en 21 ans à remporter la Triple Couronne.

OUEST

Johnson a déclaré que Wicked Wynnie ne prendra peut-être pas le départ samedi ,"car il a huit ou 10 coupures aux pattes arrière, résultant de sa façon de courir. De toute façon, nous allons observer sa manière de galoper".

Wayne Harris, jockey de Vancouver qui a conduit Merger à la victoire l'an dernier, est "présentement en Californie et nous ne le rejoindrons pas avant de prendre une décision, a ajouté Johnson. Et, si nous ne prenons pas de décision avant samedi matin, on devra se passer de Wayne".

Johnson a réservé Chris Rogers, qui tente un retour comme jockey à 44 ans, pour Wyn d'Amour. Ce dernier a remporté une course en trois essais chez les deux ans, plus un premier rang, deux 2e et un 3e en sept épreuves cette année en Arizona.

Cette année, Wynn d'Amour a remporté ses deux premières épreuves à Fort Erié, Ont., puis s'est classé 3e, derrière Fire N Desire, dans les premiers essais du Plate, après un mois d'inactivité.

Le plus fort contingent à participer à cette classique s'est élevé à 22 partants en 1933 et il a donné lieu à un véritable désordre au départ.

Les inscriptions sont acceptées depuis le 15 décembre 1967 pour cette classique réservée aux chevaux de trois ans nés au Canada. On en compte 65 dans le livre des records.

Les propriétaires doivent déposer $25 avec la nomination, plus $50 le 15 décembre 1968 et $100 le 1er mai. Enfin, on doit verser encore $1,000 pour chaque cheval lors du choix des inscrits jeudi.

La bourse minimum est $50,000 et, avec 16 chevaux inscrits, elle ajoute $86,650.

Tous les partants doivent porter 126 livres, cinq livres de moins pour les juments, et le vainqueur récolte 65 pour cent de la bourse nette totale, le 2e, 20 pour cent, le 3e, 10 pour cent et le 4e, cinq pour cent.

FAVORIS

Le favori de l'hiver était Viceregal, fils de Northern Dancer, vainqueur du Queen's Plate, Derby du Kentucky et Preakness en 1964.

Viceregal a dû prendre sa retraite à la suite d'une blessure à une patte et le favori est devenu Grey Whiz, propriété du Torontois Bill Hatch. Cependant il a été victime de plusieurs malaises et a pris du temps à se rétablir.

A moins d'une semaine de la classique, le favori actuel est Jumpin Joseph, du Torontois Warren Beasley. Il a couru la distance du Plate en 2:08 2-5 lundi.

Fire N Desire, qui a remporté les deuxièmes essais en vue de la classique, devrait être le deuxième favori en compagnie de Fanfaron ,propriété de Jean-Louis Lévesque, de Montréal.

Fanfaron était un des meilleurs chevaux de deux ans au Canada jusqu'à ce qu'il subisse une fracture à une patte, mais une intervention a réussi à lui enlever l'éclat d'os.

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUEBEC	5 CKMI-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT WASH	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

HORAIRE DES POSTES LOCAUX TRANSMIS PAR CABLE ET DES POSTES

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI – MERCREDI

A.M.

6.00 3—Test Pattern
7.00 3—CBS Morning News (*)
7.45 3—Morning Report
8—New,
7.50 3—CBS Morning News
8.00 3—Captain Kangaroo (*)
8—Farm & Home (*)
8.30 4—Mire et musique
8—King Kong
10—Mire et musique
13—Mire et musique
8.45 10—36 - 24 - 36 (*)
8.50 4—Musique Marc Legrand
8.55 7—Première édition
9.00 3—Merv Griffin
4—Dessins animés
7—Ciné-Matin
8—Popeye
10—Métro-Matin (*)
13—Colombine
9.30 4—Madame est servie (*)
8—Morning Movie
13—Super car
10.00 3—Lucy Show (*)
5—Test Pattern & Music
10—Madame est servie (*)
11—Mire et musique
13—Caméra 13
10.25 11—Aujourd'hui à CBVT
10.28 5—Opening
10.30 3—Beverly Hillbillies (*)
4—L'école du bonheur (*)
5—Friendly Giant
7—Ulysse et Oscar (*)
11—Ulysse et Oscar (*)
13—Ulysse et Oscar (*)
10.45 4—Ciné-Matinée (*) : "La dame de onze heures" (5)—France 1948. Drame policier de J. Devaivre avec Paul Meurisse et Gilbert Gil. — Un homme tente de découvrir l'auteur de lettres anonymes. Intéressant. Suicide
5—Chez Helene
11.00 3—Andy Griffith (*)
5—Mr. Dress Up
7—Le Canada en guerre
10—Les 3 Mousquetaires
11—Le Canada en guerre
12—Sound Of 12
13—Le Canada en guerre
11.15 12—News & Sign-On
11.26 5—Pick Of The Week
11.30 3—Dick Van Dyke
7—Les arpents verts (*)
8—Topper
10—Zorro
11—Cinéma : "Nord - Atlantique" (4) France 1939. Drame d'aventures de M. Cloche, avec Albert Préjean et Pierre Renoir. Le second du chalutier "Portland" est soupçonné d'avoir commis deux crimes.
12—University Of The Air
13—Télé-Matinée
11.35 13—A vous la parole
11.55 5—CBC-TV News

P.M.

12.00 3—Love of Life (*)
7—Midi 7 en vacances
8—Bewitched
10—Première édition
12—Romper Room (*)
12.05 13—Les actualités
12.15 4—Actualité — Editorial
10—L'école du bonheur (*)
13—Les petites annonces
12.25 3—CBS News (*)
12.30 3—Search for Tomorrow (*)
4—De tout, de tous
7—Deuxième édition
8—Funny You Should Ask (*)
10—Eternel amour
12—Magic Tom (*)
13—Télé-Matinée se poursuit
12.45 7—Editorial — Sport
12.50 13—L'école du bonheur
1.00 3—One O'Clock Weather
4—Palmarès
7—Pêle-mêle (*)
8—Dream House (*)
10—Voie de femmes (*)
11—M. et Mme Détectives
12—Marriage Confidential
1.03 3—Across The Fence
1.05 13—Télé-Matinée se poursuit
1.15 3—Channel 3 Presents
1.30 3—As The World Turns (*)
4—Voie de femmes (*)
8—Let's Make A Deal (*)
11—La grande aventure
12—In Town (*)
13—Les plus beaux films
2.00 3—Love Is A Many Splendored Thing (*)
8—Newlyweds (*)
10—Ciné-Mercredi
11—L'Auberge de la Licorne
12—Peyton Place
2.30 3—Guiding Light (*)
4—Entre nous, en vacances
5—Test Pattern & Music
8—Dating Game (*)
11—Oui ou non (*)
12—Perry's Probe (*)
2.50 5—Prelude
3.00 3—Secret Storm (*)
5—Take Thirty
7—Cinéma
8—General Hospital (*)
11—Cinéma (*) : "La lanterne de pierre". Drame sentimental de Jean-Claude Courdy, avec N. Jenkins et Claude Boissol. Un homme aime une femme qui ne l'aime pas.
12—People In Conflict (*)
13—Cinéma
3.30 3—Edge of Night (*)
5—Edge Of Night (*)
8—One Life To Live (*)
12—Doctor's Diary (*)
4.00 3—Art Linkletter (*)
4—Hé, les Gars !
5—Galloping Gourmet (*)
8—Dark Shadows (*)
10—La cabane à Midas (*)
12—Family Theatre
4.30 3—Perry Mason
4—Fusée XL-5 (*)
5—A Place Of Your Own
7—Fanfreluche (*)
8—Gilligan's Island
10—Madame s'amuse (*)
11—Fanfreluche (*)
13—Fanfreluche (*)
5.00 4—La famille Stone
5—Huckleberry Finn (*)
7—Des agents très spéciaux (*)
8—Dick Van Dyke Show
10—Le 5 à 6 (*)
11—Robin Fusée (*)
13—Le 5 à 6
5.30 3—Have Gun Will Travel
4—Le 5 à 6 (*)
5—Bugs Bunny (*)
8—The 5.30 Report
11—Sur le chemin des géants
12—The Pierre Berton Show (*)

P.M.

6.00 3—World of Sports
5—Dateline
7—Troisième édition
8—Six O'Clock Movie
10—Télé-Métro (*)
11—Tour à tour
12—Pulse (*)
13—Les nouvelles
6.15 3—Weatherwise
7—Editorial — Sport
11—Téléjournal
6.25 3—Newstime
11—Nouvelles régionales
6.30 4—Panoramonde
5—Mothers-In-Law (*)
7—Arrêtez . . . Ecoutez . . . Regardez . . . (*)
11—Ici Québec
13—Votre spectacle
6.46 11—Aujourd'hui
6.50 10—Sports-Images
7.00 3—CBS News (*)
4—Mon Martien favori
5—Glen Campbell Goodtime Hour (*)
7—Soeur volante (*)
10—Dernière heure (*)
12—Gomer Pyle U.S.M.C. (*)
7.15 10—Télé-Métro (*)
7.30 3—Tarzan (*)
4—Les grandes productions : A communiquer
7—Sur deux notes (*)
8—Here Come The Brides (*)
10—Les grandes productions
11—Aventures de Tom Sawyer (*)
12—The Flying Nun (*)
8.00 5—Mission Impossible (*)
7—A communiquer
11—A communiquer
12—Wednesday Night Movie
13—A communiquer
8.30 3—Good Guys (*)
8—The King Sisters (*)
9.00 3—Beverly Hillbillies (*)
5—Public Eye (*)
7—Baseball (*)
8—Wednesday Night Movie
11—Baseball (*)
Montréal à St-Louis
13—Baseball (*)
9.30 3—Green Acres (*)
4—Réal Giguère illimité (*)
5—Mission Of Fear (*)
10—Réal Giguère Illimité (*)
10.00 3—Hawaii 5-0 (*)
12—Wednesday Night At The Races (*)
10.30 4—Panoramonde
10—Le 10 vous informe (*)
11.00 3—Channel 3 Night Beat
4—Heure Exquise : "Double chance" (5) E.-U. 1940. Comédie de L. Milestone, avec Ronald Colman et Ginger Rogers. — Un billet de loterie sépare une jeune fille de son fiancé et l'unit à un peintre désabusé. Gags nombreux. Quelques propos légers.
5—CBC-TV News
8—11 O'Clock Report
10—Cinéma
12—The National News (*)
11.18 12—Pulse (*)
11.19 5—Viewpoint
11.25 5—Editorial
11.30 5—The Golden Era : "Till We Meet Again"
7—Téléjournal
8—Joey Bishop Show (*)
11—Téléjournal
13—Téléjournal
11.45 3—Late Show
12—Pajama Playhouse
11.50 7—Nouvelles sportives
11—Nouvelles régionales
13—Les actualités
11.55 11—Ici Québec

A.M.

12.00 7—Cinéma
11—Festival Pagnol : "Merlusse" (4-A) — France 1937. Etude psychologique de M. Pagnol, avec Henri Poupon. — Un professeur au grand coeur est la risée des élèves de son collège. Bons interprètes.
13—Festival Pagnol
12.15 3—Sign Off
12.30 10—Dernière édition
12.35 10—Fermeture
12.41 4—Musique Marc Legrand
12.51 4—Fin des émissions
12.58 5—Postlude
1.30 11—Fin des émissions
2.10 13—Nouvelles anglaises
2.10 13—Fin des émissions

DEMAIN – JEUDI

A.M.

6.00 3—Test Pattern
7.00 3—CBS Morning News (*)
7.45 3—Morning Report
8—News
7.50 3—CBS Morning News
8.00 3—Captain Kangaroo (*)
8—Farm & Home (*)
8.30 4—Mire et musique
8—Bullwinkle
10—Mire et musique
13—Mire et musique
8.45 10—36 - 24 - 36 (*)
8.50 4—Musique Marc Legrand
8.55 7—Première édition
9.00 3—Merv Griffin
4—Dessins animés
7—Ciné-Matin
8—Popeye
10—Métro-Matin (*)
12—Romper Room (*)
13—Colombine
9.30 4—Madame est servie (*)
8—Morning Movie
13—Escadrille sous-marine
10.00 3—The Lucy Show (*)
5—Test Pattern & Music
10—Madame est servie (*)
11—Mire et musique
13—Caméra 13
10.25 11—Aujourd'hui à CBVT
10.28 5—Opening
10.30 3—Beverly Hillbillies (*)
4—L'école du bonheur (*)
5—Friendly Giant
7—Ulysse et Oscar (*)
11—Ulysse et Oscar (*)
13—Ulysse et Oscar (*)
10.45 4—Ciné - Matinée : "Opération Scotland Yard" (4) — B.-G. 1959. Drame policier de B. Dearden, avec Nigel Patrick et Yvonnee Mitchell. — Enquête sur l'assassinat d'une jeune mulâtresse. Etude captivante. Antiracisme.
5—Chez Helene
11.00 3—Andy Griffith (*)
5—Mr. Dress Up
7—Chevalier de Maison Rouge
10—Furie
11—Chevalier de Maison Rouge
12—Sound Of 12
13—Chevalier de Maison Rouge
12—News & Sign-On
11.26 5—Pick Of The Week
11.30 3—Dick Van Dyke
7—Les arpents verts (*)
8—Topper
10—Sir Lancelot
11—Cinéma : "Le retour de Robin des Bois" (6) Italie 1960. Film d'aventures de P. Mercanti, avec Lex Barker et Liana Orfei. — Un chevalier lutte contre les menées d'un d'un intrigant. Force mise au service de la justice.
12—University Of The Air
13—Télé-Matinée
11.35 13—A vous la parole
11.55 5—CBC-TV News

P.M.

12.00 3—Love Of Life (*)
7—Midi 7 en vacances
8—Bewitched
10—Première édition
12—Romper Room (*)
12.05 13—Les actualités
12.15 4—Actualité — Editorial
10—L'école du bonheur (*)
13—Les petites annonces
12.25 3—CBS News (*)
12.30 3—Search For Tomorrow (*)
4—De tout, de tous
7—Deuxième édition
8—Funny You Should Ask (*)
10—Eternel amour
12—Magic Tom (*)
13—Télé-Matinée se poursuit
12.45 7—Edition sportive
12.50 13—L'école du bonheur
1.00 3—One O'Clock Weather
4—Palmarès
7—Pêle-mêle (*)
8—Dream House (*)
10—Voie de femmes (*)
11—Panique
12—Marriage Confidential
1.03 3—Across The Fence
1.05 13—Télé-Matinée se poursuit
1.15 3—Channel 3 Presents
1.30 3—As The World Turns (*)
4—Voie de femmes (*)
8—Let's Make A Deal (*)
11—La grande guerre
12—In Town (*)
13—Les plus beaux films
2.00 3—Love in a Many Splendored Thing (*)
8—The Newlyweds (*)
10—Ciné-Jeudi
11—Fantôme du Louvre
12—Peyton Place
2.30 3—Guiding Light (*)
4—Entre nous, en vacances
5—Test Pattern & Music
8—Dating Game (*)
11—Ni oui ni non (*)
12—Perry's Probe (*)
2.50 5—Prelude
3.00 3—Secret Storm (*)
5—Thirty From Vancouver
7—Cinéma
8—General Hospital (*)
11—Cinéma : "Vacances à Paris" (5) — Italie 1951. Comédie de moeurs de L. Emmer avec Aldo Fabrizzi et Henri Guisol. — La journée d'un groupe de touristes italiens à Paris. Amusant. Dialogue osé.
12—People In Conflict (*)
13—Cinéma
3.30 3—Edge Of Night (*)
5—Edge Of Night (*)
8—One Life To Live (*)
12—Doctor's Diary (*)
4.00 3—Art Linkletter (*)
4—Hé, les Gars !
5—Galloping Gourmet (*)
8—Dark Shadow (*)
10—La cabane à Midas (*)
12—Family Theatre
4.30 3—Perry Mason
4—Super Héroes (*)
5—Cross Canada (*)
7—Pirate Maboule (*)
8—Topper
10—Madame s'amuse (*)
11—Pirate Maboule (*)
13—Pirate Maboule (*)
5.00 4—Papa a raison
5—Cartoons
7—Perry Mason
8—Dick Van Dyke Show
10—De 5 à 6 (*)
11—Francis au paradis perdu (*)
13—Le 5 à 6
5.30 3—Have Gun Will Travel
4—Le 5 à 6 (*)
5—Aeronauts (*)
8—The 5:30 Report
11—24 heures avec . . .
12—The Pierre Berton Show (*)

(*)—Programmes en couleurs

Une bonne course quand même...

Par Jean BENOIT

La deuxième épreuve de la série Can-Am s'est déroulée dimanche, le 15 juin au circuit Mont-Tremblant. Denny Hulme a gagné sur McLaren Mk 8B, suivi de son patron Bruce McLaren. Ce résultat, tout le monde le prévoyait. Surtout que, durant les qualifications de la journée de samedi, McLaren s'octroya le meilleur temps avec 1'31".7 devant Hulme, 1'32".2. Suivaient Lothart Motschenbacher (1'34'.6), John Surtees (1'35".2) Chuck Parsons (1'36".4) etc. Dan Gurney, un des favoris pour battre l'équipe McLaren eut de la difficulté avec son moteur et ne parvint pas à faire un bon temps. Gurney en a déçu plusieurs, surtout quand il a annoncé qu'il avait brûlé son moteur et qu'il n'en avait pas d'autre. Pour les supporteurs du grand Dan, ce fut un dur coup et aussi un mystère. Gurney, qui a abandonné les Grand-Prix de Formules 1 pour se consacrer à la série Can-Am, n'avait pas de moteur de rechange, ce qui est assez rare dans les équipes bien organisées. John Cannon, qui réalise un excellent temps de 1'37".2 finit lui aussi par griller son moteur, et déclara forfait pour le lendemain. Fait assez curieux, Gurney et Cannon furent les seuls à défoncer leur moteur et ils étaient les seuls munis de moteurs Ford, tous les autres étant équipés de Chevrolet. Donc, il ne restait plus que Surtees et Motschenbacher pour faire la lutte à l'équipe McLaren. Contrairement aux pronostics il en firent une splendide qui tint en haleine les 25,000 personnes pendant les 40 premiers tours de l'épreuve qui en avait 60. Surtees prit la tête 9 fois, McLaren 7 fois, Hulme 3 fois et Motschenbacher 1 fois et cela seulement durant les 20 premiers tours. Ces quatres compétiteurs se firent une lutte farouche et dans le feu de l'action, il arriva ce qui devait sceller l'issue de la course. Surtees et McLaren se frottèrent de trop près dans un virage et ils endommagèrent leur carrosserie de plastique. Chacun arrêta aux puits de service pour réparer et repartir de plus belle. Cependant, la carrosserie de Surtees, trop endommagée, ne put résister et l'arrière de la voiture s'envola sur la ligne droite.

Surtees essaya bien de continuer, mais les officiels de la course le contraignirent à rentrer aux paddocks; les règlements interdisent de courir sans carrosserie. Il ne restait plus qu'à McLaren de rejoindre Hulme en tête, ce qu'il fit après s'être débarrassé de Motschenbacher.

Aux courses complémentaires qui se déroulèrent dimanche matin, les Québecois présents ne purent réellement montrer leur savoir faire car plusieurs incidents entravèrent la bonne marche des "choses". D'abord Léon Alain fut privé de sa monture. Sa Camaro demeura à Québec à la suite d'un léger incident qui aurait pu être un "accident", ce qui empêcha les mécaniciens d'amener la voiture au circuit. Léon se contenta d'être spectateur. Bob Paradis était de la partie. Cependant sa voiture n'avait pu être rodée convenablement. Aux essais, Bob effectua son meilleur tour en 2'04".5, quatrième meilleur temps. Cependant, pour la course, Bob fit un mauvais choix de pneus, ce qui le handicapa. Il termina sixième, s'estimant tout de même satisfait, même si au dernier tour, un joint de culasse rendit l'âme.

La plus malchanceuse de la fin de semaine fut Louise Roberge. Sa voiture, une Cooper "S", n'était pas à son meilleur. Sa suspension arrière causa quelque problèmes de même que des pneus un peu trop usés, si bien qu'au deuxième tour de piste, Mme Roberge dérapa dans une courbe, sortit de la piste et effectua plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser dans un fossé. La voiture en a pris un sérieux coup sans que la conductrice soit heureusement blessée. Rappelons que c'est la deuxième fois de sa courte carrière que Louise Roberge expérimente en course le capotage. On ne sait pas si elle accrochera son volant après cette mésaventure. De toute façon, il lui faudra une bonne dose de courage pour réparer sa voiture et continuer. Quant à Louis Germain, il fit une course sans histoire et termina neuvième.

ENTRE DEUX VITESSES

— Le pilote américain, Mario Andretti, vainqueur des 500 milles d'Indianapolis, participera samedi prochain au Grand-Prix de Hollande de Formule Un qui sera disputé sur 90 tours sur le circuit de Zandwoort, près d'Amsterdam. C'est ce qu'ont révélé aujourd'hui les organisateurs de la course. Andretti sera au volant d'une Lotus-Ford d'usine.

— Le Club Marmon Auto Inc. de Rivière-du-Loup, après le succès remporté l'an dernier, organise de nouveau, en juillet prochain, le rallye Festival 500. Une bourse intéressante de 8500.00 et plusieurs trophées seront alors à l'enjeu. Ce rallye qui sera de 500 milles aura lieu samedi, le 5 juillet, dans les cadres du Festival d'été de Rivière-du-Loup.

— Deux conducteurs de Formule Vee canadien iront avec six Américains se mesurer cet été en Allemagne avec les meilleurs conducteurs de Formules Vee du monde. Ces deux Canadiens sont Wayne Kelly et Gunther Decker de Toronto. Toutes leurs dépenses seront défrayées par Volkswagen Canada Ltd.

— La compagnie Firestone vient d'introduire sur le marché un pneu spécialement destiné pour les courses de "drag". Ce pneu s'appellera le Drag 500. La compagnie croit qu'elle construit avec ce pneu, le meilleur en son genre.

Les patrons des Argonauts sont dans l'eau bouillante

TORONTO (P.C.) — Le président Lew Hayman songeait à remplacer la plupart de ses joueurs-clé hier à moins que le différent qui oppose la direction des Argos de Toronto et les joueurs ne soit résolu rapidement.

Les anciens joueurs boycottent le camp d'entrainement qui a débuté lundi parce que la direction ne veut pas accorder un boni de $40 par semaine à chaque membre qui méritera une place au sein du club régulier, boni rétroactif au début du camp.

Hayman a rappelé que la Ligue canadienne de football possédait un plan d'urgence afin de renflouer un club en cas d'écrasement d'avion, lequel oblige chaque équipe du circuit à contribuer quelques joueurs.

"Nous aurons peut-être la permission d'aligner un nombre illimité d'importés, ce qui serait la solution la plus simple. Nous devons nous demander ce qui surviendra ensuite si nous cédons à l'ultimatum des joueurs".

Entre-temps, le commissaire Jake Gaudaur s'est refusé à tout commentaire sur la situation qui en était à sa deuxième journée hier.

Voulant s'en tenir à son rôle d'intermédiaire entre le joueur et le club, Gaudaur n'interviendra qu'avec le consentement des deux parties.

Les grévistes tiennent leur propre camp d'entrainement sur le terrain d'une école secondaire en banlieue tandis que le pilote Leo Cahill dirige son camp au stade de l'Exposition nationale pour les recrues et les anciens qui ne sont pas grévistes.

JOUEURS

Faisant allusion aux menaces proférées par la direction à savoir amendes, suspensions et remplacements, plus poursuites civiles contre chaque joueur, "on doit en arriver à la conclusion que la direction espère mettre fin à toute situation canadienne où les joueurs pourraient faire front commun dans des négociations", a déclaré Mike Wadsworth, porte-parole des grévistes.

De son côté, la direction refuse de céder, menaçant les récalcitrants d'amendes, si bien que, selon Cahill, "certains joueurs devront $300 au club samedi prochain".

La grève a débuté lundi avec l'absence de Wadsworth, du quart-arrière Wally Gabler, Bobby Taylor, l'étoile Bill Symons, etc.

Les joueurs exigent une compensation de $60 par semaine pendant le camp, plus $40 rétroactifs au début de l'entrainement pour les porte-couleurs définitifs du club. La direction a accepté la première demande, mais s'oppose à la deuxième.

Wadsworth soutient que le club est capable de verser le total de $23,000 résultant des demandes des joueurs... "et si la direction peut prouver par ses livres qu'elle ne peut ce faire, nous sommes prêts à modifier nos demandes".

ALOUETTES

MONTREAL (P.C.) — Lorsque 55 jeunes joueurs de football se présenteront au collège Loyola jeudi soir, à l'occasion de l'ouverture du camp d'entrainement des Alouettes de Montréal, ils seront mieux d'être prêts.

Voilà le mot d'ordre du pilote Kay Dalton et de son personnel d'instructeurs qui complètent les préparations afin de recevoir le groupe composé de recrues et de joueurs expérimentés qui n'étaient pas avec le club la saison dernière.

Dalton est bien déterminé à améliorer son bilan de 3-9-2 de l'an dernier et n'a pas l'intention de tarder longtemps avant de mettre son programme d'amélioration en vigueur.

On consacrera la soirée de jeudi à l'inscription et aux examens médicaux ,mais, dès vendredi, on commencera la routine de deux exercices quotidiens, si bien que 20 des premiers arrivés seront chanceux de tenir le coup plus de quatre jours.

"Non, nous n'avons pas l'intention de brûler les joueurs dès le début, mais nous tenons à garder seulement ceux qui sont sérieux" a dit Dalton.

Comme les 30 réguliers doivent arriver mardi prochain et que Dalton ne veut garder qu'un maximum de 60 à 65 joueurs en tout temps, il va sans dire que le tri sera rapide chez les premiers arrivés, dont plusieurs seront éliminés pour faire place aux réguliers.

Chez les réguliers, les quarts-arrières et les receveurs arriveront dimanche pour un exercice lundi et les autres arriveront lundi afin de se lancer à l'action dès mardi.

PROGRAMME

"Nous avons déjà établi notre programme pour les premiers jours et il est intéressant de constater ce que vous pouvez découvrir en une seule journée, a précisé Dalton.

"Ainsi, vendredi matin, nous allons les lancer dans un sprint de 40 verges, puis, après l'exercice, ils devront courir la distance d'un mille.

"Nous avons établi les normes que nous désirons et les gars qui ont déjà fait de la course auront alors prouvé leur sérieux dans leur conditionnement physique.

"Dès l'après-midi de vendredi, nous aurons découvert les durs-à-cuire avant de les opposer les uns aux autres dans un exercice complet samedi afin d'évaluer rapidement leurs capacités".

Les demis et les receveurs doivent courir le mille en moins de six minutes; les gardes, centres et secondeurs de ligne, en moins de 6 1-2 minutes et les joueurs les plus lourds, en moins de sept minutes.

AIDE

Dalton pourra compter sur d'autres instructeurs, en plus de son personnel régulier composé de Ralph Goldston, Bob Geary et Joe Scannella, pendant le camp.

L'ex-demi étoile des Alouettes, George Dixon, travaillera avec le champ-arrière afin d'améliorer l'offensive terrestre du club qui a fait défaut la saison dernière.

Bob Lord, du collège Guildford de Greensboro, C.N., tentera d'améliorer la ligne défensive. Les deux hommes demeureront avec le club pendant 30 jours.

L'ailier Roger Murphy est déjà arrivé. On sait qu'il s'est blessé à un genou lors du premier exercice l'an dernier et a été absent pendant la majorité du calendrier régulier par la suite.

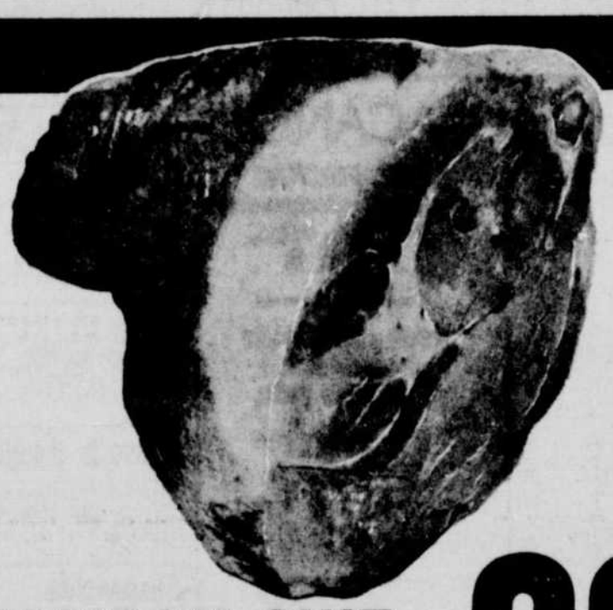

JAMBON CUIT .69
DANS LA FESSE complète ou demie
la livre

STEAK ou CENTRE DE JAMBON la livre .89
POITRINES DE POULET la livre .58
QUART DE FESSE la livre .79
SMOKED MEAT COORSH 3 env. 2 oz .69
CUISSES DE POULET la livre .48
GRATIS: 6 oz SALADE AUX CHOUX avec l'achat 12 oz SALADE AUX PATATES COORSH Les 2 pour .49

REPAS DE VACANCES
REPAS DE DETENTE
Vous trouverez des mets vite préparés, des mets délicieux dont toute la famille se régalera chez...
FAITES DES PROVISIONS - PROFITEZ DES AUBAINES SPECIALES POUR GARNIR VOTRE GARDE-MANGER DU CHALET
LA SAINT-JEAN-BAPTISTE Soyons joyeux c'est notre fête!

Trans-Kébec MARCHÉ D'ALIMENTS
Prix en vigueur jusqu'à samedi le 21 juin 1969.

Trans Aubaines!
FROMAGE VELVEETA KRAFT boîte 2 livres 1.33

Trans Aubaines!
OEUFS TRANS-KEBEC FRAIS, CANADA 1ère CATEGORIE GROSSEUR PETIT douz. .39

Trans Aubaines!
PAPIER DE TOILETTE BALLET COULEURS ASSORTIES 8 ROULEAUX 1.00

Trans Aubaines!
DETERGENT ALL POUR LAVEUSES AUTOMATIQUES chaudière 20 livres 6.19

FRAISES .69
NEW JERSEY ETATS-UNIS NO 1
Casseau 1 pinte

MELONS D'EAU Etats-Unis no 1 la livre .10
POMMES DE TERRE Canada no 1 Sac 25 livres .69
SALADE FRISEE Québec no 1 2 pour .25
RADIS Québec no 1 2 paquets .19

Voyez la CIRCULAIRE "POUR ELLE" distribuée cette semaine remplie D'ECONOMIES FORMIDABLES

PRIME DE LA SEMAINE SAC DE PLAGE pour les jeunes, vinyle épais avec cordon de toutes mesures qui vont se gonfler pour faire un coussin flottant. Dimensions: 13 pouces par 10 pouces. SPECIAL .79

Cristaux SAVEUR ORANGE RISE'N SHINE 2 6½ oz env. .73
Thé Salada ORANGE PEKOE Boîtes 60 sachets .79
Ragoût Clark IRLANDAIS OU BOEUF 2 btes 15 oz .79
Crevettes Marvelous PETITES Boîte 4 oz .59
SPAGHETTI OU MACARONI Catelli coupé 5 btes 16 oz 1.00
Sauce A LA VIANDE Catelli 2 btes 14 oz .69
Jambon Midget Burns Boîte 1½ lb. 1.79
Pâte de tomates Heinz 4 btes 5½ oz .69
Paris Pâté 3 btes 7 oz 1.00
Heinz ALIMENTS POUR ENFANTS JUNIOR ASSORTIS 3 jarres 8 oz .57
Mayonnaise Hellman Jarre 16 oz .49
Oignons Gattuso .05 RABAIS Jarre 12 oz .43
Olives Gattuso FARCIES .05 RABAIS Jarre 12 oz .59

Shake'N Bake POULET, POISSON, PORC ET VEAU OU A L'ITALIENNE 2 btes 2½ oz .49
Moutarde Schwartz Jarre 24 oz .33
Huile Mazola Bout. 32 oz .89
Gâteaux Twinkle BLANC OU CHOCOLAT 4 env. 15 oz 1.00
Suçons Lowney ASSORTIS Cello 101 suçons .65
Pâte à dents Pepsodent format familial 1.09
Eau minérale Montclair 2 bout. 30 oz .69
Couches FLUSH A BYES PETITES Boîte 24 1.19
Couches FLUSH A BYES MEDIUM OU GRANDES Boîte 24 1.39
Papier ciré Domestic 2 roul. 100' .73
Savon DE TOILETTE LUX COULEURS ASSORTIES FORMAT REGULIER .08 RABAIS 6 morc. .73
Mir DETERGENT LIQUIDE - 2 FORMATS 24 OZ PLUS 1 FORMAT 8 OZ GRATIS Les 3 pour .69
Lestoil nettoyeur TOUT USAGE Bout. 28 oz .85

UNE LISTE PARTIELLE DES MARCHANDS TRANS-KEBEC
Découpez ces noms pour future référence

VOYER & JOBIN LTEE Epicier-boucher-licencié 268 rue St-Joseph St-Raymond — Tél.: 337-2278
ROBERT WALSH Epicier-boucher-licencié Pont-Rouge Tél.: 243-3505
CENTRE D'ACHAT P.-A. BERUBE LTEE Epicier-boucher-licencié Rivière Bleue, Cté Témiscouata Tél.: 893-3564
MARCHE CONRAD BASTILLE Epicier-boucher-licencié 100 rue Témiscouata Rivière-du-Loup — Tél.: 862-8282
MARCHE TESSIER 36 rue Tessier Rimouski — Tél.: 723-3347
SOUSCY & FRERES Epicier-boucher-licencié Ile Verte, Cté Rivière-du-Loup Tél.: 989-2680
ANTOINE MICHAUD INC. Epicier-boucher-licencié St-Fabien, Cté Rimouski Tél.: 869-2054

"On prendra soin de vous chez Trans-Kébec"

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action Tél. : 522-4771

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907 L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, Agence France-Presse et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A « L'ACTION »

VENTE AU NUMERO 10¢

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Ancienne-Lorette, Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Duberger, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Vanier, Ville Montmorency.

40 CENTS PAR SEMAINE OU

$18.00 par année — 6 mois $9.50 ; 3 " $5.00 ; 1 " $2.00

Pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. — Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs

35 CENTS PAR SEMAINE OU

$18.00 par année — 6 mois $9.50 ; 3 " $5.00 ; 1 " $2.00

Livraison par la poste dans la province de Québec : $18.00 par année — 6 mois $ 9.50 ; 3 " $ 5.00 ; 1 " $ 2.00

ETATS-UNIS : $36.00 par année — 6 mois $18.00 ; 3 " $ 9.00 ; 1 " $ 3.00

Dans les autres provinces du Canada : $27.00 par année — 6 mois $14.00 ; 3 " $ 7.50 ; 1 " $ 3.00

PAYS ETRANGERS : $50.00 par année — 6 mois $25.00 ; 3 " $13.00 ; 1 " $ 4.50

COUPON D'ABONNEMENT

L'ACTION
C.P. 1727
QUEBEC 2, Qué.
J'inclus le montant de ..... pour
..... mois d'abonnement.
Veuillez adresser comme suit :
NOM : .....
ADRESSE : .....
.....

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, deux cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : $1.00.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSEE

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre en caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;

6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;

26 insertions consécutives ou plus .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Argent à prêter

POUR vous servir en première ou deuxième hypothèque, résidentielle ou commerciale. André Lepage, courtier, 40, rue Desjardins, Québec 4. Tél.: 525-6042.
12374 21/5 (1 ms) 15 j.n.o.

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon, Carrier & Laforce, notaires. 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637.
12664 7-6 (1 ms) 15

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèques par tranche de $2,000 à $20,000, aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps : 626-4198.
12375 21/5 (1 ms) 15

Asphalte

TERRAINS, stationnement, cours, trottoirs, estimé gratuit. Desrochers & Frères. Tél.: 527-9200.
12673 9-6 (1 ms) 18 A.

Assurances

NOUS ASSURONS les risques, même les plus difficiles, automobiles, aucun cas refusé. Formules (V2C) (V3OC) (R15). Couverture immédiate. Demandez : Pierre. Tél.: 653-2888.
12328 21/5 (1 ms) 2

A vendre — Divers

Bon pour chalet. Couvertes en catalogne sans couture pour lit double. Feuilles tuyau de poêle noir 7 po. 0.35. Stores vénitiens 40 po. largeur $3.00. Tél.: 842-4879.
12981 18-6 (2 fs) 21

FIBER-GLASS

FIBRE-de-verre, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical Enr.; Tél.: 529-2803.
12905 16-6 (lms) 21

BAS-CULOTTES

ACHETEZ vos bas-culottes au prix de gros. — Pour informations, Tél.: 529-2803.
12904 16-6 (lms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant. Les Entreprises St Laurent Inc., 1194, rue St-Jean, Québec 4.
12292 19/5 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles, neufs et usagés, à bas prix. 110, rue St-PAUL. — TEL.: 692-0317.
12926 17-6 (lms) 21

A vendre — Divers

COFFRES-FORTS : à partir de $49.50; aussi coffres forts muraux. Filières isolées contre le feu. Plus grand assortiment, Monarch Safe. — TEL.: 522-3306.
12668 7-6 (1 ms) 21

MACHINE à coudre reprises de finance sur meuble $69.95. SINGER, Place Laurier. Tél.: 651-4021.
12581 28-5 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amour, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier est. — Tél.: 525-6402.
12635 5/6 (1 ms) 21

POLYON polypropylene, laine Phentez (en gros). S'adresser : 317, 51e Rue ouest St-Rodrigue. Tél.: 623-9638.
12524 28/5 (1 ms) 21 j.n.o.

MACHINE à coudre usagée, électrique, portative, aubaine, $29.95. CENTRE SINGER, 847, St-Jean, Québec 4, P.Q.
12293 19/5 (1 ms) 21

FIANCES, occasion formidable, vendrais ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS. Tél.: 626-1102.
12711 9-6 (1 ms) 21

CENTRE SINGER

VENTE machines à coudre usagées Singer à partir de $19.95. Pour réparation et location, s'adresser : 324 est, St-Joseph; 522-8128.
12363 19/5 (1 ms) 21

FUTURS MARIES

CONTINUEZ les termes, $21.53 par mois pour ménage neuf. 21 morceaux, encore entreposés gratuitement. Visible à MEUBLES INFORMATIONS, 239, St-Vallier ouest, Québec. Ouvert tous les soirs. Tél.: 523-3760.
12669 7-6 (1 ms) 21

CROTEAU LIMITEE
CENTRE D'ECONOMIE
175, ST-JOSEPH EST
525-8155

MEUBLES et appareils électriques, centres des fiancés, achetons vos meubles comptant, vendons meubles neufs sans comptant, finançons au taux bancaire.
12925 17-6 (lms) 21

HENRI TURCOTTE LTEE
VENTE MEUBLES NEUFS

Epargnez sur l'achat de meubles et appareils ménagers neufs. Bon choix de mobiliers de chambre, de cuisine et dinette, mobiliers chesterfields, divans-lits, fauteuils de repos, lits continentaux et superposés.
Bas prix garantis sur cuisinières électriques, pour courant "110" ou "220" volts.
Réfrigérateurs, lessiveuses, sécheuses, radios-stéréos, téléviseurs, fournaise à l'huile.
Facilités de paiement jusqu'à 36 mois pour payer.
Henri Turcotte Ltée. 330, de la Couronne, Québec. Tél.: 529-3365.
12895 14-6 (6 fs) 21

A vendre — Divers

Trailer tente à louer, avec cuisinette; à la semaine ou les fins de semaines. (Avec assurances). Très bonne condition. Tél.: 661-6613.
12976 17-6 (3 fs) 21

RESTAURANTS : équipements usagés, garantis, frittières, peleuses, mélangeurs, silex, trancheuses électriques, poêles à hot-dogs. VICTOR BUTCHERS' SUPPLY Inc., 775, Côte d'Abraham, Québec Tél.: 522-4310.
11763 21/4 (l.mer.s. au 18/6) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fourneaux distributeurs, carburateurs A.P., et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kemac, Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.-P., à Québec. Service rapide. Vente, échange, réparation, BOULE A FEU, fournaises neuves 35000 p.c. $58.00 L. PARENT, 198, 3ème Avenue Tél. : 524-4990.
12376 21/5 (1 ms) 35A

EUGENE DESROCHES & FILS LTEE

VENTE, installation et nettoyage de brûleurs à l'huile. Fournaise genre pot. Ajustement de carburateurs, huile à poêle. Service 24 heures pour huile à fournaise. S'adresser à : 569 ouest, St-Vallier. — Tél.: 525-4946 ou 525-4919.
12523 28/5 (1 ms) 35A

Camping

CHATEAU-RICHER, La Lanterne, Camping et Motel, 50 terrains pour roulottes, 25 pour tentes et 17 chambres pour saison d'été, à la semaine, endroit idéal près du fleuve, pêcha gratuite pour clients. Endroit tranquille de repos 8320, boul. Ste-Anne, 12 milles de Québec. Réservations, Tél.: 842-4422.
12373 17-6 (13 fs)

Chambre à louer

Chambre, pour demoiselle, face hôpital Laval, permis de cuisine, laveuse et sécheuse comprises. — Pour informations Tél.: 651-1857 et 651-1134.
12833 11-6 (lms.) 44

Chambres et pension

CHAMBRE à louer, avec pension si désirée. — Pour informations, Tél.: 522-6244.
12677 5/6 (1 ms) 46

ST-ROMUALD — Ouverture d'une maison pour personne à la retraite. Piscine intérieure et extérieure, chauffée, vue panoramique sur le fleuve, luxe, confort. Pour renseignements. Tél.: 839-4397.
12891 13-6 (1 ms) 46

Chalets à louer

CHALET Nadeau, Quai Rivière-Ouelle, cté Kamouraska, 5 pièces, meublé, semaine. Tél.: 856-2368. S'adresser à Madame Georges Nadeau, Quai Rivière-Ouelle.
12108 6/5 (3 ms) 50

Chalets à vendre

LAC SERGENT — Chalet au bord du lac, 4 pièces meublées, poêle combiné à l'huile et électricité "220". Vue magnifique, terrain en gazon, grand stationnement. Pour informations, Tél.: 681-2831.
12750 6/6 (1 ms) 51

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec — Tél.: 522-1539. Agent exclusif : clavigraphe OLYMPIA. Vente et service, location machine à additionner. Ameublement de bureau.
12665 7-6 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER Québec. — Tél.: 525-5158.
12246 19/5 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons, machines de toutes marques, rubans, carbones, fournitures.
12378 24-5 (1 ms) 60

Commerces à vendre

MOTELS, HOTELS, maison de chambres, restaurants, épiceries ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez COURTAGE IMMOBILIER Yves GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec; Tél. : 529-8121.
12379 24-5 (1 ms) 66

HOTEL-MOTEL — Chic Hôtel, 12 chambres, licencié possible, organisation à compléter, Capital requis, $15,000.00. Région Nicolet — Trois-Rivières (Parc Industriel Centrale nucléaire). Occasion unique. Propriétaire. Ecrire casier 324, 3, Place Jean-Talon, Québec 2.
12886 17-6 (8 fs) 66

Grand domaine avec piscine, 7 chalets, chapelle, restaurant, 100 tables de camping, etc. Conditions faciles sans intérêts. Aussi 2 lacs avec 5 chalets meublés, 6 chaloupes. Aussi Hôtel-Motel, buanderie, salon barbier. Lucien Fortin "Courtier". Tél.: 653-9945.
12958 17-6 (2 fs) 66

Couple demandé

COUPLE DEMANDE, sans enfant, connaissant travail de ferme, bon chez soi, nourri, logé, bon salaire pour aider cultivateur seul. Tél.: 525-6118 — soir 525-6551.
12912 14-6 (6 fs) 69B

Ecoles

Pensionnat — La Mennais — 6e à 9e — (625-3571) — Lac Etchemin (Dorch.).
12846 12-6 (12 fs) 81

COURS d'orgue, piano, guitare, aussi location d'instruments musique. Marcel Côté Musique, 460, 3e Avenue; 522-6478.
12529 28/5 (1 ms) 81

Ecole Bluteau. Cours commercial, jour, soir, 5e à 12e année, Programme et certificat. Ministère de l'Education ou Commercial abrégé. Position assurée. 473, Canardière : 524-3215.
12289 26/5 (2 ms) 81

COURS de culture Psycho-somatique et magnétisme concentration et connaissance de soi, session d'été : juillet et août, nombre d'élèves limité. Pour tous renseignements, s'adresser ou écrire : 1675, François 1er, Québec 3. Invitation spéciale aux adultes. Tél.: 529-3807.
12832 12-6 (2ms.) 81

Ecole de danse

YVON MARTEL ENR.

COURS privés, cours en groupes, soirées de pratique, salle climatisée. 704, RUE ST-JEAN QUEBEC. — Tél.: 523-3592.
12315 21-5 (1 ms) 81 A

Hommes demandés

Coiffeuse d'expérience demandée. Tél.: Armagh Co. Beilechasse, 466-2959.
12982 18-6 (6 fs) 105

Immeubles

AVONS nombreuses demandes pour commerces et propriétés, dans les quartiers Montcalm, St-Sacrement et Limoilou. Courtage immobilier, Yves Germain. Tél.: 529-8121.
12792 12-6 (lms) 111

SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC, COURTIER

FIDUCIE des caisses populaires, confiez-nous la vente de vos propriétés ou commerces, dans Québec et banlieue. Nos clients sont sérieux et ont la finance nécessaire. J.-H. Paquet, Tél.: 529-0557.
12525 28/5 (1 ms) 111

Instruments de musique

ORGUE FARFISA $599

ST-CYR & FRERE INC.
754 St-Joseph-Est, Québec
Tél. : 522-1233 — 522-1234
12818 16-6 (l.mer.s. au 12-7) 115

Logements à louer

4 pièces, chauffé, installation sécheuse. Tél.: 837-9807 ou 837-4992. Libre 1er juillet.
12957 17-6 (6 fs) 118

BEAUPORT — 27, Tremblay, entre la caisse populaire et le collège, logements neufs, paisibles, magnifiques 4 pièces, chauffés, stationnement, libre immédiatement. Tél.: 667-0235, également à 3535, Hardy, Tél.: 661-2889.
12740 5/6 (1 ms) 118

PLACE LA CONCORDE

Logements à louer STE-FOY 3, 4 ou 5 pièces, très modernes meublés si désiré Salon de 12 x 21, grande chambre principale, spacieux garde-robe, ascenseur, incinérateur, piscine intérieure, bain sauna, terrasse, balcon, garages, télécâble, intercom à l'entrée principale, excellente insonorisation, buanderie chaque étage, service de concierge, à quelques pas du centre d'achats, école, église, autobus. Informations, Raymond De Rosa, 3180 Boul. Neilson, appt. 100, direction : Chemin St-Louis, tournez rue Beaupré, voisin viaduc Pont Québec jusqu'au Boul. Neil Nelson ou Chemin Ste-Foy, tournez Boul. Dupiessis vers Pont Québec jusqu'au Boul. Neilson.
651-4643
12841 14-6 (lun.mer.s. au 9-8) 118

BANLIEUE

BANLIEUE, Giffard, face école, site idéal, libres, prix intéressant, 4½ pièces, entrée laveuses-sécheuse, 2½ pièces, meublé, draperies, Tous avec services inclus, eau chaude, chauffage électrique, électricité, buanderie commune, stationnement privé, concierge, tapis. Aussi 3 pièces meublées, libre 1er août. Tél.: 661-7898, 661-5266.
22/5 (1 ms) 118 Banlieue

Logements meublés à louer

GIFFARD — 2½ pièces meublées, 1er plancher, chauffé, eau chaude fournie, stationnement déneigé, 3535, rue Hardy, Tél.: 661-2889.
12739 5/6 (1 ms) 118 E

ST-PIE X, 4½ pièces, chauffé, meublé, tv, stationnement. Aussi 2 pièces, chauffé, éclairé, meublé, avec balcon, pour 2 personnes. Tél. : 529-4487.
12889 14/6 (6 fs) 118 C.

Dame ou demoiselle, 2 pièces entièrement meubléés, aussi 1 pièces meublée, entrée indépendante. S'adresser 715, Salaberry.
12977 17-6 (6 fs) 118 C.

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 3083, des Quatre-Bourgeois. Tél.: 653-4945.
12663 7-6 (1 ms) 127

A St-Charles de Bellechasse. Maison dans le village, près de l'école et de l'église. Grandeur : 2 emplacements. Rue de la Gare. Pour informations, Tél.: 872-2268.
12642 2/6 (1 ms) 127

CHARLESBOURG — maison seule, 6 pièces, bain, chauffé, libre immédiatement, comptant requis $2,000.00. Pour informations, M. Raymond Bélanger, notaire. Tél.: 523-5352 et 623-2026.
12786 10-6 (1 ms) 127

Ville de Lévis, cuisine, boudoir, bureau, salle à dîner, salon, 2 salles de bain, 4 chambres à coucher, chauffage eau chaude, solarium, avec vue sur fleuve, garage double en blocs béton, poêle électrique, four, laveuse de vaisselle, coffre-fort, fenêtres aluminium, près Hôtel-Dieu de Lévis, terrain de 30,000 pds. c. Conditions à discuter. Tél.: 837-9066.
12984 18-6 (6 fs) 127

Maisons seules à vendre

Directement du propriétaire. Cap-Rouge, 2 étages, 8 grandes pièces, grand terrain. Prix $28,000.00, acompte $5,000.00. Tél.: 653-2369.
12910 14-6 (6 fs) 131B

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE
ATTENTION !

MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'été et d'automne au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC. 842, St-Joseph est, Québec.
13791 12-6 (lms) Mdses sèches

Matériaux construction

600 FEUILLES de tôle usagées. S'adresser à 235, Léonard, [illegible], Marcel Fortin, Entrepreneur en démolition
12831 10-6 (1 ms) 137

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Ltd., 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. Tél.: 842-1911.
12788 10-6 (1 ms) 137

Logements à louer

AUX VERCHERES
30 STE-URSULE

Logements 2 pièces, modernes, meublées, près Parlement, épreuve du feu, ascenseur, buanderie automatique, stationnement, chauffage électrique.

522-5346

18-6 (6 fs) 118

Matériaux de const.

Centre de rénovation INC., 200, rue de l'Eglise, St-Romuald, bois, matériaux de construction. Spécial "Peinture Pittsburgh" latex mat à l'intérieur, semi lustré à l'intérieur, très lustré intérieur. Peinture d'extérieur pour maison. Un seul prix $5.95 le gallon. Tél.: 839-8813.
12843 17-6 (lms) 137

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladie vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. Tél.: 524-4061.
12528 28/5 (1 ms) 140

Motocyclettes

MOTOCYCLETTES KAWASAKI, vente et service. AUCLAIR AUTOMOBILES, 200, Boulevard Hamel. Tél.: 681-8022.
12364 26/5 (1 ms) 147

SPECIAUX DE SAISON

MOTO-JAWA 90 c.c. pour $395.

HERBERT ROUX
174, boul. Hamel. Tél. : 527-6907
12927 18-6 (l.mer.v. au 15-8) 147

Produits chimiques pour piscines

CHLORE liquide, granulé, tablettes. Alum-P.H. Acide muriatique. Livraison à domicile. Laboratoire Orléans Inc., 51, avenue Ste-Thérèse, Beauport. Tél.: 663-0728.
12639 2/6 (1 ms) Prod. C. Piscine

Roulottes

GARAGE André Bélanger, dépositaire roulottes Rocket et Holiday. Vente, service et location, 3367, boulevard Hamel ouest, Les Saules. — Tél.: 527-0749.
12250 19/5 (1 ms) 192 A j.n.o.

Servantes demandées

Région de Montréal. On demande femme d'expérience ouvrage de maison, cuisine, 2 adultes, 1 enfant 3 ans, maison neuve, chambre seule, commodités, salaire selon expérience. Mme Alfred Blais, 3498 Boul. Neilson, Ste-Foy 10. Tél.: 651-3057.
14-6 (3 fs) 198

Téléviseurs à vendre

Lot de téléviseurs, garantie 1 ans, réfrigérateurs, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Locations de téléviseurs : $12.00 par mois. R. M. ELECTRONIQUE, 430, ST-VALLIER ouest. Tél.: 529-3522.
12924 17-6 (lms) 209 A.

Terrains à vendre

BEAUPORT — 100 x 100 rue construite Dumoncel. Beau site. Tél.: 663-0989.
12890 13-6 (6 fs) 210

Terres à vendre

ENTRE NEUVILLE et Donnacona, route no 2, belle ferme avec roulant, maison de 8 pièces, granges 60' x 36', remise, etc... 70 arpents, 2 x 35, très belle vue sur le fleuve, acompte $12,000.00, balance facile, $1,000.00 par année, 6% intérêts. Directement du propriétaire. Pour information, Tél.: 626-0813.
12335 19/5 (1 ms) 212

Terres demandées

PARTICULIER, serais acheteur d'une terre en banlieue de Québec. Pour informations, Tél. : 626-0813.
12334 19/5 (1 ms) 213

Le Canada placé dans une situation humiliante ?

OTTAWA (PC) — M. George Hees PC-Prince Edward-Hastings a soutenu, hier, aux Communes que le fédéral avait placé le Canada dans une situation humiliante depuis qu'il a l'intention de reconnaître la Chine communiste.

M. Hees a commenté qu'il aurait été facile d'éviter une telle humiliation si le gouvernement Trudeau s'était d'abord assuré que la Chine communiste était intéressée à entretenir des relations diplomatiques avec le Canada.

Il a demandé au premier ministre Trudeau les raisons pour lesquelles son gouvernement s'entêtait à vouloir reconnaître cette puissance puisque cette dernière, selon lui, ne semble guère intéressée par le projet canadien.

Les questions de M. Hees sont demeurées sans réponse et le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, dut le rappeler à l'ordr...

Plus tard, M. Robert Thompson PC Red Deer a demandé à M. Trudeau si le gouvernement de Pékin avait informé le Canada de son projet et de missile d'une porté de 6,000 milles.

M. Trudeau a répliqué à la blague que l'on n'avait pas encore reçu l'un de ces missiles.

Les pourparlers entre les représentants du Canada et ceux de la Chine communiste en vue de la reconnaissance de cette dernière se poursuivent depuis plusieurs mois déjà à Stockholm, Suède.

Réparations diverses

PIECES ET REPARATIONS
McCLARY - EASY - BEATTY
LAVEUSES — SÉCHEUSES — POÊLES
QUÉBEC SERVICE DE LAVEUSE INC
213, 3e Avenue — Tel. : 529-8479

12042 5-5 (l.mer.v. 2-7) 190

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Accessoires d'autos

SPECIALISTES pare-chocs et grilles d'automobiles usagés et reconditionnés, assortiment complet d'ailes et hoods, récents modèles. Edgar Croteau, 14, 3e Avenue. 524-7791.
12527 28/5 (1 ms) A.A. & A.C.

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINSH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
12789 12-6 (lms) A.A.

Accessoires d'autos

MAURICE POIRIER INC.

PIECES NEUVES et usagées, de toutes marques d'automobiles et camions. — Différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs, Hoists, ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser à : 589, 1ère AVENUE; Tél.: 529-0661.
12038 3-5 (mar.j.s. 1-7) A.A.

Autos à vendre

Garantie - GM - OK - GW

1967 METEOR 2 P., H.T. 8 équipé $2,195

1965 FALCON 2 P., H. T., 8. $995

1963 PONTIAC Sed., 8 cyls. $425

1966 FORD Galaxie 500 8 cyls., équipé $1,595

1964 OLDSMOBILE 98, H.T., équipé. $1,495

1968 DODGE Dart coach, auto, radio. $1,895

ROGER BARRE Automobiles Ltée
Centre de l'auto et camions usagés
Chevrolet — Oldsmobile — Epic
1095 de la Canardière - Tél.: 529-3331
12820 11-6 (l.mer.s. au 16-6) A.V.

SPECIAUX de VACANCES

1968 OLDSMOBILE Delmont Hard-Top 2 portes, aut., radio, P. S. P. B. 12,000 milles

1965 VOLKSWAGEN Très propre Bas millage

1965 OLDSMOBILE Dynamique, H. T. 4 portes, aut., radio, P. S. P. B.

1964 CADILLAC T. T. 4 portes, aut., radio, P.S. P.B.

1967 PONTIAC Parisienne Décapotable V-8, aut., radio, P. S. P. B.

1967 CHEVROLET Byscane Sedan V-8, aut., radio,

1965 DODGE Polara, V-8, aut., radio, P. S. P. B.

1965 CHEVELLE Station Wagon aut., radio, P. S. P. B.

JD CHEVROLET OLDSMOBILE Ltée
18-6 (2 fs) A.V.

Autos à vendre

Beaumont de Luxe, 4 portes, radio, 6 cylindres, bonne mécanique, aubaine. Tél.: 623-1432.
12959 17-6 (4 fs) A.V.

DATSUN ALOUETTE AUTOMOBILES INC. Vente-Service, 332, avenue St-Sacrement, Québec. Tél.: 683-2967.
12641 2/6 (1 ms) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES

1966 Chevrolet Sedan; 1966 Volvo Sedan; 1965 Renault; 1963 Plymouth, convertible; 1963 Volkswagen; 1962 Chrysler; 1962 Rambler. — TURMEL Auto, 1385, Dorchester-Nord, Québec. — TEL.: 522-2793.
12661 5/6 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN

1967 Volkswagen Fastback; 1967 Renault, R-16 Grand Luxe, 12,000 milles; 1966 G.M.C. Panel; 1964 Ford Station Wagon; 1964 Météor; 1965 Peugeot "404", peinture neuve. — 50, rue Delisle, Rond-Point, Lévis. Tél.: 833-2133.
12844 14-6 (1 ms)

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN

1967 Volkswagen Fastback; 1967 Renault, R-16 Grand Luxe, 12,000 milles; 1966 G.M.C. Panel; 1964 Chevrolet Bel Air, automatique, radio, 1964 Volkswagen; 1964 Ford Station Wagon; 1964 Météor; 1965 Peugeot "404", peinture neuve. — 50, rue Delisle, Rond-Point, Lévis. Tél.: 833-2133.
12844 14-6 (l.m.s.)

Autos demandés

HUDON AUTOS.

ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1400, Dorchester-Nord, coin de l'Espinay. — Tél.: 525-4769.
12526 28/5 (1 ms) A.D.

Débosselage-peinture

BEAULIEU & FILION Ltée. Débosselage, peinture, vitrage. 1600, Dorchester-Nord — 522-2256 ou 683-9995.
12671 7-6 (1 ms) D.P.

Garage - Service

AUSTIN - MG - JAGUAR

AUSTIN, M.G., JAGUAR, représentant, vente et service. Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0525.
12377 21/5 (1 ms) G.S.

Ressorts d'autos

RESSORTS d'automobiles, Alphonse Blondeau Ltée, 145, boul. des Cèdres; Tél.: 626-6941.
12787 10-6 (1 ms) Ressorts d'autos.

Suspension

SPECIALITE bushing de dix roues. Rock Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis. 837-2733, 837-3774.
12662 7-6 (1 ms) Suspension

Dessinez vos initiales

Alice Brooks

Initialer tout, vos blouses, vos robes, vos chandails et c'est si facile à faire.

Faire les initiales une à la fois.

Demandez le patron 7097
Grandeurs : 1½ ou 2½.

Envoyez .50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maitre Br.

MERCREDI LE 18 JUIN
DU CHOIX DE LA REPONSE SUR L'OUVERTURE DE 1 EN COULEUR

Les bridgeurs qui manquent d'expérience se trouve souvent en difficulté lorsqu'ils doivent répondre sur l'ouverture de 1 en couleur de leur partenaire. Nous nous proposons de les aider en examinant le choix à faire entre : le changement de couleur et le soutien simple.

Le choix entre les deux déclarations est dicté par les considérations suivantes : le soutien simple se fait avec 6 à 10 points ou de 9 points après intervention adverse : le changement de couleur au niveau de 1 se fait avec 6 à 15 points, au niveau de 2 avec 10 à 15 points.

Nous pouvons donc conclure qu'à partir de 10 points ou l'équivalent en distribution,, il est préférable de faire un changement de couleur; tandis qu'avec moins de 10 points, la valeur de la couleur et celle du soutien sont déterminantes. Prenons quelques exemples :

Votre partenaire ouvre de 1 Carreau et vous avez :

♠ A. D. 10, 3
♥ 6,2.
♦ V. 9, 8, 3
♣ 10, 7, 6.

Il est préférable ici de répondre 1 Pique car il est très important de nommer une majeure, au tour suivant il sera temps d'indiquer le soutien Carreau. Il faut faire remarquer qu'on n'annoncera ce soutien qu'au cas où la redemende de l'ouvreur vous oblige à le faire. Ainsi si l'ouvreur déclare 2 Piques, le répondant doit s'abstenir de toute déclaration; tandis que si l'ouvreur déclare 1 Sans-Atout le répondant est tenu de répondre 2 Carreaux.

De même, le répondant reprendra à 2 Carreaux, une redemande de 2 Trèfles de l'ouvreur. Dans ce dernier cas, la déclaration de 2 Carreaux n'exprime pas un soutien dans la couleur; l'annonce ne montre qu'une préférence entre les Carreaux et les Trèfles. La force de la main du répondant ne permet pas de marquer le soutien dans la premier couleur.

B) ♠ D. V. 8, 2. ♥ 6, 2.
♦ V, 9, 8, 3. ♣ R. 7, 6.

Avec cette main il vaut mieux soutenir à 2 Carreaux. La couleur Pique n'est pas assez forte pour se priver d'exprimer le soutien dans la couleur d'ouverture.

C) ♠ D. V. 8, 2. ♥ A. 2.
♦ R. D. 9, 8. ♣ 10, 7, 6.

Ici il faut faire un changement de couleur en annonçant 1 Pique. La couleur est de même valeur que dans l'exemple précédent mais la force de la main est très supérieure. Au tour suivant, le répondant aura la possibilité de donner son fort soutien dans la couleur d'ouverture.

Louisette-F. Paradis

MOTS CROISÉS

Problème No 129

HORIZONTAL

1—Prénom féminin — Sommet.
2—Os de certains poissons — Cri d'un homme qui frappe un coup.
3—Plante potagère — Tissu dont le croisement produit des dessins.
4—Partie la plus fine de la laine cardée — Adj. possessif — Pronom personnel.
5—Lac d'Afrique — Enlevé.
6—Personne à laquelle on prodigue des louanges (Fg) — Chef-lieu de c. (Corse).
7—Situé à l'écart, solitaire — Espèce de nénuphar.
8—Etre violemment irrité (Fam) — Gros pigeon de la Nouvelle-Guinée.
9—Paillasson qui garantit les plantes.
10—Mammifère cétacé — Pronom personnel.
11—Qui est privé de l'usage d'un membre.
12—Ville de Yougoslavie — Terre entourée d'eau.

VERTICAL

1—Marchande de poisson.
2—Muse qui présidait à l'élégie — Pronom démonstratif — Partisan.
3—Haussa — Personnage de l'Othello.
4—Calmer (Fg) — Cyclade.
5—Négation — Ville de l'Italie.
6—Graminacée — Avec art, habilement.
7—Chef-lieu de c. (Somme) — Voyageur écossais né à Nairn.
8—Labour, culture — Règle obligatoire — Adj. possessif.
9—Petit de l'âne — Filet de pêche.
10—Exagéré — Interjection.
11—Bruyant comme le tonnerre.
12—Palmier d'Afrique — Crâne.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés, 3 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX : $2.00 — et la Nouvelle clef des Mots Croisés (2 et 3 lettres). PRIX : $0.60.

Solution du problème No 128

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	■	P	■	P	H	A	N	T	A	S	M	E
2	C	H	E	R	■	C	O	U	L	E	E	■
3	H	A	T	E	R	■	N	■	E	T	N	A
4	A	R	E	S	■	P	A	S	■	E	S	T
5	S	I	S	■	P	I	G	E	R	■	E	T
6	■	L	■	C	■	C	E	P	E	E	■	E
7	E	L	G	A	R	■	N	A	N	S	E	N
8	P	O	U	R	■	P	A	R	T	■	U	T
9	U	N	I	■	E	L	I	E	R	■	I	■
10	L	■	D	E	T	E	R	R	E	R	■	S
11	O	S	E	R	A	I	E	■	■	O	■	M
12	N	■	S	E	I	N	■	H	O	T	T	E

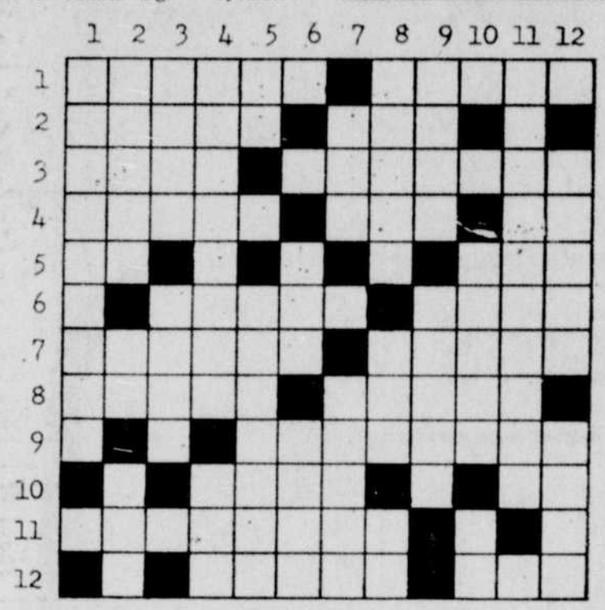

LES ÉCHECS

Le Championnat du Monde (21e partie)

Dans la 21e partie publiée ci-après jusqu'à l'ajournement), Spassky reprenait son avance de deux points. On sait que la 22e s'est terminée par la nullité, ce qui oblige maintenant Petrossian à gagner les deux dernières parties, s'il veut conserver son titre.

Blancs : Spassky (12)
Noirs : Petrossian (10)
Partie Espagnole

1 é4, é5; 2 Cf3, Cç6; 3 Fb5, a6; 4 Fa4, Cf6; 5 0—0, Fé7; 6 Tél, b5; 7 Fb3, 0—0; 8 ç3, d6; 9 h3, Cd7; 10 d4, Ff6; 11 Fé3, Ca5; 12 Fç2, Cç4; 13 Fçl, Fb7; 14 b3, Cçb6; 15 Fé3, Té8; 16 d5, Tç8; 17 Cbd2, ç6; 18 ç4, ç:d5; 19 ç:d5, Dç7; 20 Tçl, Db8; 21 a4, Cç5; 22 a:b5, a:b5; 23 Tal, b4; 24 Dé2, Cbd7; 25 Fd3, C:d3; 26 D:d3, Fa8; 27 Cç4, Cç5; 28 F:ç5, T:ç5; 29 Ta4, h6; 30 Dd2, Fé7; 31 Téal, Fb7; 32 D:b4, f5; 33 Ta7, Tç7; 34 é:f5, Dç8; 35 Cé3, é4; 36 Cd4, Ff6; 37 Tfl, Fa6; 38 T:ç7, D:ç7; 39 Da4, Ta8; 40 Tdl, Ddl, Db8... Spassky a scellé son 41e coup, dans cette position gagnante. A la reprise, Petrossian a abandonné au 53e coup.

N.170669 PHN

Selon une enquête

Malgré sa légalité, le parti communiste canadien subit de nombreuses pressions

TORONTO PC — Une enquête conduite auprès des principaux syndicats ouvriers du Canada a démontré qu'en dépit du fait que le parti communiste ait un statut légal, il est soumis à de nombreuses restrictions.

L'enquête conduite auprès de 14 syndicats nationaux et internationaux représentant plus de 900,000 des 2,000,000 de syndiqués canadiens a été entreprise à la suite d'un incident survenu à Oakville, Ont., où un employé de la compagnie Ford du Canada a été congédié.

L'employé, James Bridgewood, a été relevé de ses fonctions de président du comité des droits de l'homme de l'unité 707 des Travailleurs unis de l'automobile, l'an dernier, après qu'il eut fait campagne comme candidat communiste aux élections fédérales.

A Toronto samedi M. Bridgewood a présenté sa cause devant une commission de revision indépendante formée de cinq membres. La commission, mise sur pied par les Travailleurs unis de l'automobile, a également entendu le point de vue du syndicat, dont un des règlements constitutionnels interdit aux communistes de remplir des fonctions syndicales. La commission a déclaré qu'elle fera bientôt part de sa décision.

FERMEE AUX COMMUNISTES

Une enquête conduite auprès d'autres unions a démontré chez elles des restrictions semblables.

L'Union canadienne de la Fonction publique, le plus important syndicat au Canada, avec 116,000 membres, est carrément fermée aux communistes.

Le président de l'unité 79 de l'UCEP, M. W.E. Higgins, a déclaré que le syndicat est fermé aux communistes, fascistes et à "toutes autres influences subversives et hostiles".

Il a toutefois admis que les syndiqués ne sont pas soumis à des investigations et qu'il y a probablement des communistes au sein du syndicat.

L'accès à la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique, un syndicat groupant 77,900 membres, est également interdit aux communistes.

"Il ne saurait y avoir de doute là-dessus", a déclaré le secrétaire-trésorier du syndicat.

"Nous ne reconnaissons pas le communisme comme organisation politique. Dans notre cas, c'est un ou l'autre. Si un candidat à notre syndicat est membres du parti communiste, il n'y a pas de place pour lui dans nos rangs".

RIEN DE SPECIFIQUE

Deux des quatres syndicats canadiens auprès desquels l'enquête a été conduite n'ont pas de règlements spécifiques interdisant l'admission de communistes dans leurs rangs. Il s'agit de l'Alliance de la fonction publique du Canada et de l'Union des facteurs du Canada, qui groupent respectivement 97,800 et 10,000 membres. Il importe de souligner que dans le cas de ces deux syndicats, leurs membres sont des employés du gouvernement fédéral et que ce dernier poursuit lui-même ses propres enquêtes afin "d'éliminer les éléments à tendances subversives".

Les syndicats internationaux des employés de l'industrie canadienne des pâtes et papiers n'imposent aucune restriction politique à leurs membres, non plus que la Fraternité canadienne des cheminots et employés des transports et autres ouvriers.

Le Canada sera beaucoup plus prudent dans les questions de maintien de la paix (Sharp)

STOCKHOLM — (P.C., A.F.P.) Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, soulignant les déceptions crées au Canada par les Commissions internationales de Contrôle au Vietnam, a déclaré aux gouvernements scandinaves qu'à l'avenir, le Canada serait beaucoup plus prudent dans les questions de maintien de la paix.

Le rôle des Nations unies dans l'après-guerre vietnamien a été une des questions abordées par le ministre au cours d'une conférence de presse donnée à la veille de son départ pour l'Islande.

M. Sharp quittera Stockholm aujourd'hui sans être entré en contact avec des représentants de la Chine populaire pour discuter de l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays.

M. Sharp a déclaré qu'il était encore trop tôt pour parler d'un tournant dans les négociations entre le Canada et la Chine, qui se déroulent à Stockholm depuis quelques mois, même si l'arrivée prochaine d'un nouvel ambassadeur de Chine en Suède pourrait en faciliter le développement. M. Sharp a rappelé qu'il aurait été tout disposé à rencontrer un représentant de la Chine populaire, mais qu'il n'a pas fait d'efforts particuliers pour provoquer une telle rencontre.

Invité à commenter le résultat des élections présidentielles en France, le ministre des Affaires étrangères a déclaré : "J'ai confiance en ce qui concerne les relations entre le Canada et la France : il n'y a aucune raison pour qu'elles ne soient pas excellentes. Le gouvernement canadien veut promouvoir la langue et la culture françaises.

"Mais nous nous sommes élevés contre les actions tendant à identifier le Canada et le Québec, parce qu'il y a des millions de Canadiens français qui vivent en dehors du Québec. Si les contacts devaient se faire uniquement à travers le Québec, les aspirations des autres Canadiens français, hors du Québec, risqueraient d'être détériorées.

M. Henri Morin est décédé

BAIE-COMEAU, Qué. PC — M. Henri Morin, père de M. Roland Morin, président du Nouveau parti démocratique du Québec, est décédé mardi à Baie-Comeau. Il était âgé de 63 ans.

M. Morin était à l'emploi d'Hydro-Québec depuis 16 ans. Les funérailles auront lieu à Baie-Comeau samedi matin.

Adoption en dernière lecture du bill C-192 sur l'habitation

OTTAWA (P.C.) — Les Communes ont adopté, mardi matin, à l'unanimité, en troisième et dernière lecture, le bill C-192 modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation.

L'étude de ce projet de loi qui prolonge notamment la durée des prêts hypothécaires accordés par la Société centrale d'hypothèques et de logement, avait débuté la semaine dernière.

Avant que le bill ne fût adopté, le président de la Chambre M. Lucien Lamoureux, avait jugé irrécevable en amendement suggéré par Mme Grace MacInnis, NPD - Vancouver-Kingsway.

Mme MacInnis proposait de renvoyer le projet de loi au comité permanent de la santé, du bien-être social et des questions sociales avec l'ordre de le modifier de façon à ce que des prêts sans intérêt soient consentis aux petits salariés qui désirent acheter des habitations.

LE BILL C-201

M. Lamoureux a expliqué qu'une telle suggestion amenait une dépense de fonds publics et qu'en conséquence elle ne pouvait être faite par un simple député.

Les Communes devaient par la suite adopter rapidement, en deuxième et troisième lectures, le bill C-201 qui modifie également la Loi nationale de 1954 sur l'habitation.

Ce projet de loi a pour objet de prolonger jusqu'au 31 mars 1975 l'application des dispositions de la loi de 1954 qui permettent de renoncer au paiement dans le cas des prêts ayant rapport au traitement des eaux d'égout.

Nouveau comité parlementaire

OTTAWA (P.C.) Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Basford, a donné avis hier de la création d'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes connu sous le nom de Comité parlementaire conjoint sur la stabilité des prix, des revenus et des emplois.

M. Basford a fait paraitre l'avis au feuilleton de la Chambre. Une motion sera présentée aux Communes mercredi.

Ce comité sera chargé d'étudier les rapports de la Commission sur les prix et les revenus. Il sera également autorisé à convoquer des témoins, à exiger la production des documents et à siéger durant les séances et les ajournements de la Chambre.

Douze députés seront nommés à ce comité et le Sénat sera appelé à désigner un certain nombre de ces membres pour en faire partie.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal.

Pour les régions de Montréal, Québec, Cantons de l'Est et Lac St-Jean : Généralement nuageux avec averses dispersées et quelques orages en matinée. Le ciel deviendra ensoleillé dans l'après-midi. Frais. Vents du nord-ouest de 20 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à Montréal 55 et 70, à Québec 50 et 70, à Sherbrooke 45 et 75, à Chicoutimi 45 et 60.

Aperçu pour jeudi : Ensoleillé suivi d'averses. Frais.

Pour les régions d'Ottawa, des Laurentides et du St-Maurice : Nuageux avec quelques périodes ensoleillées. Frais. Vents du nord-ouest de 20 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à Otaawa 55 et 70, à Ste-Agathe et à La Tuque 50 et 65.

Aperçu pour jeudi : Ensoleillé suivi d'averses. Frais.

Pour les régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : Généralement nuageux avec quelques averses dispersées et orages. Températures près de la normale. Vents du sud de 20 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à Baie-Comeau et à Sept-Iles 40 et 65, à Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé 45 et 70.

Aperçu pour jeudi : Ensoleillé suivi d'averses. Frais.

Températures minimum et maximum relevées hier :

	Min	Max		Min	Max
			Saint Jean, N.-B.	50	67
			Moncton	60	—
Vancouver	61	83	Halifax	53	62
Edmonton	45	86	Charlottetown	50	62
Calgary	47	83	St. Jean, T.-N.	59	73
Regina	39	73	Chicago	59	80
Winnipeg	37	62	New York	61	74
Toronto	53	73	Washington	57	79
Ottawa	48	73	Miami	78	90
Montréal	54	74	Los Angeles	65	68
Québec	49	73	San Francisco	57	67
Fredericton	47	71	Honolulu	71	89

Nécrologie

BEDARD —A Québec, le 16 juin 1969, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Marie-Louise Robitaille, épouse de feu M. Pierre Bédard. Elle demeurait à 707, Richelieu.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, St-Jean, à 8 heures 45 pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 18-6 (2 fs)

DIONNE — A St-Pierre, Ile d'Orléans, le 17 juin 1969, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Yvonne Vermette, épouse de M. Charles Dionne, mère de Robert, Charlotte (Mme Jean-Marie Beaulieu) Denise (Mme Gilles Garneau). Elle demeurait à 279, avenue Royale, St-Pierre, Ile d'Orléans.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 juin, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 4100, Boul. Ste-Anne, à 9 heures 45 pour l'église de St-Pierre et de là au cimetière St-Grégoire. 18-6 (2 fs)

FORTIN — A Québec, le 16 juin 1969, à l'âge de 41 ans, est décédé M. André Fortin, fils de M. Edgar Fortin et de feu dame Elise Robin, frère de Jean-Paul, Robert, Roland, Gisèle (Mme Claude Masson), Gilles.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 2 heures 45 pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial. 18-6 (1 fs)

LAROSE — A Québec, le 16 juin 1969, à l'âge de 95 ans, est décédée dame Josephine Chaput, épouse de feu M. Eugène Larose, mère de Rose (Mme Donat Tremblay). Elle demeurait autrefois à la paroisse de St-Roch.

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 juin à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Cie Hubert Moisan, 253 Est, St-Joseph, à 8 heures 50 pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 17-6 (2 fs)

LEBLANC — A Québec, le 17 juin 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Cécile Pelletier, épouse de M. Joseph Leblanc, fille de M. et Mme Charles-Alphonse Pelletier, mère de Bernadette et Aline, soeur de Stella, Marie, Paul, Marguerite (Mme Georges Rancourt) Raymond, Thérèse (Mme Emile Brie), Henri, Christiane (Mme Claude Chouinard), Marianne (Mme Guy Ouellet). Elle demeurait à 6165, Desrivières, Orsainville.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 juin, à 9 heures 30.

Départ du foyer funéraire J.-A. Bouchard & Fils Ltée, 115, 80e Rue Est, Charlesbourg, à 9 heures 20 pour l'église de St-Charles Borromée et de là au cimetière d'Orsainville. 18-6 (2 fs)

LEBLANC — A Ste-Perpétue, le 17 juin 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Pierre Leblanc, époux de dame Georgianna Leblanc, père de Maurice, Armande (Mme Paul Bélanger), Georgette (Mme Camille Pelletier), Annette (Mme André Pelletier), abbé Robert, frère de Charles, Alfred, Octave, Amanda (Mme Agilas Gagnon).

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Claudius Lavoie, Ste-Perpétue, à 10 heures 20 pour l'église de Ste-Perpétue et de là au cimetière paroissial.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. 18-6 (2 fs)

LETOURNEAU — A St-Pierre de Montmagny, le 17 juin 1969, à l'âge de 12 ans, est décédé accidentellement, Yves Létourneau, fils de M. Arcade Létourneau et de dame Yvette Langlois, frère de Dominique, Camille, Sylvain, Suzanne, Fernand Louisiane, William Joël, Marie-Josée.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 juin, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30 pour l'église de St-Pierre et de là au cimetière paroissial. 18-6 (2 fs)

MERCIER — A Val D'Or, le 15 juin 1969, à l'âge de 20 ans, 9 mois, est décédé accidentellement, M. Gaétan Mercier, fils de M. Irénée Mercier et de dame Yvonne Noël, frère de Doris, Alain, Clément, Carmelle, Martial, Pierre, Line, Yvon, Sylvie. Il demeurait à Notre-Dame du Rosaire à Montmagny.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire du Couvent Notre-Dame du Rosaire, sous la direction de la maison Marcel Ruelland, Montmagny, à 3 heures 50 pour l'église de Notre-Dame du Rosaire et de là au cimetière paroissial. 17-6 (2 fs)

RHEAUME — A Québec, le 16 juin, 1969, à l'ge de 74 ans, est décédé M. Louis Rhéaume, Industriel à sa retraite, époux de dame Marie Cloutier. Il demeurait au 601, 8e Rue.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9 heures 45 pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 18-6 (2 fs)

ROBITAILLE — A Cap Santé, le 16 juin 1969, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Robert Robitaille, technicien diplômé à l'emploi de C.A.R.D.E., époux de dame Mariette Hardy, père de Diane (Mme Claude Lesage), Line, Huguette, frère de Julien, Roger, Lucien Jeannette (Mme Lorenzo Lavallée), Lucille (Mme Nicolas Leclerc), Thérèse (Mme Ludovic Doré). Il demeurait à Cap Santé.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ du funérarium Roger Benit, 344, Notre-Dame, Donnacona, à 9 heures 45 pour l'église de Cap Santé et de là au cimetière paroissial. 18-6 (2 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRES

Samedi 21 juin à 8 heures 30 A.M. en l'église de St-Sauveur, sera chanté le service anniversaire de Mme Antonio Pageau (née Éva Deslauriers).

Parents sont priés d'y assister sans autre invitation.

12983 18-6 (1 fs)

A Québec Aujourd'hui

Arts

LA FENIERE — Présentation de la pièce "L'oeuf à la coque" à 21h.

CENTRE D'ART ST-LAURENT ILE D'ORLEANS — Exposition permanente: peintures, sculptures, émaux, céramiques et antiquités.

MAISON ROUTHIER — Exposition des oeuvres de Pierre et Véronique Couture de 13h.30 à 17h. et de 19h.30 à 22h.

MUSEE DU QUEBEC — Exposition Heyvaert-Goulet.

BIBLIOTHEQUE STE-FOY — Exposition "Toi, Charlebois et ta société"; rétrospective d'une société en ébullition.

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE — A 21h, la Société de Musique de Chambre présente le Trio de Québec avec Liliane Garnier-LeSage, violoniste, Ross Pratt, pianiste et Traugott Schmohe, violoncelliste.

LE CHANTAUTEUIL — Exposition des toiles de Muriel Hamel.

Décès de M. Louis Rhéaume

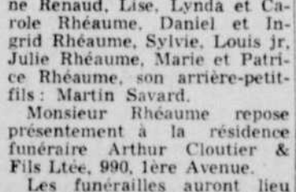

Monsieur Louis Rhéaume, Industriel à sa retraite, époux de Dame Marie Cloutier, est décédé le 16 juin 1969, à l'âge de 74 ans. Il demeurait au 601, 8ième Rue.

Outre son épouse, M. Rhéaume laisse dans le deuil: ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Philippe Pelletier (Louisette Rhéaume), M. et Mme Germain Renaud (Jeannette Rhéaume), M. et Mme Jean-Paul Rhéaume (Lilianne Hamel), M. et Mme Benoit Rhéaume (Gertrude Foell), M. et Mme Camille Rhéaume (Pierrette Labranche), M. et Mme Charles Rhéaume (Pauline Poulin), son frère, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : M. et Mme Louis Mercier (Evangéline Rhéaume), M. et Mme Alphonse Jobidon (Marie-Jeanne Rhéaume), M. et Mme Philippe Rhéaume (Florina Tremblay), M. et Mme Georges-A. Cloutier (Rosa Cloutier), M. et Mme Arthur Deschesne (Jeanne Cloutier), M. et Mme Maurice Cloutier (Julia Breton), M. Gérard Cloutier, M. Charles Cloutier, Mme Camille Barrette (Blanche Cloutier); ses petits-enfants : Guy, Claude, René et André Savard, Diane Renaud, Lise, Lynda et Carole Rhéaume, Daniel et Ingrid Rhéaume, Sylvie, Louis jr, Julie Rhéaume, Marie et Patrice Rhéaume, son arrière-petit-fils : Martin Savard.

Monsieur Rhéaume repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 juin 1969, en l'église St-Charles de Limoilou et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

SERVICES SPÉCIAUX

MONUMENTS funéraires, vente, réparation, nettoyage, peinturage, lettrage, au cimetière. Villeneuve & Frère, manufacturier, 1050, Canardière. Tél.: 523-5394.
12708 3/6 (1 ms) S.S. j.n.o.

Gardenia Ltée
FLEURISTE
maintenant à sa
NOUVELLE BOUTIQUE
1272, Chanoine-Morel, Qué. 6
683-2166
11952 28/4 (l.mer.v. au 25/6) S.S.

ARTHUR THIVIERGE & FILS E.N.R.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod) Tél. 522-3804

Tomates choix, 19 oz	4/.95	Cretons Français, la lb	.79
Blin dinde, fèves jau.	6/.99	Saucisson ½ ou comp lb	.37
Pois verts, macédoine	5/.99	Oeufs Canada Catégorie "A"	
Jus tomates choix 19 oz	6/.99	grosseur, gros, doux.	.63
Poire, ananas, 19 oz	4/.99	Cuisse de poulet, la lb	.49
Soupe Loney's ass.	10/.99	Dinde Canada Cat. Utilité	
Savon vaisselle	2/.75	de 8 à 14 lbs, lb.	.39
Graisse pure 5 lbs	.99	Fesse d'agneau, la lb	.59

BISCUITS DION

Biscuits melasse 2 lbs	.59	Poitrine de poulet, la lb.	.59
Biscuits assortis 3 lbs	.99	Bacon tranché, la lb.	.77
Biscuits thé Royal cs. lb.	.29	Shop de lard, la lb.	.89
		Boeuf spencer roil, lb.	1.09
		Boeuf haut-ronde, lb.	1.09
		Steak ronde délicat lb.	1.09
		Poulet Canada Ptilité	
		de 5 à 7 lbs, la lb.	.49
Orange S.K. 3 doz.	.99	Moutarde, gallon	.99
Pamplemousse Flo. 6 pour	.49	Catsup Aylmer, gallon	1.65
Cntrons gros (140) 6 pr	.49	Sirop doré, gallon	2.25
Céleri, salade, rhubarbe		Salade dressing, gallon	2.25
cantaloupe	.39	Pois cuisant, 5 lbs	.74
Bananes tropical 2 lbs	.29	Riz glacé, fèves bl., 5 lbs	.79
Tomates Floride 2 lbs	.	Fromage fort, blanc, lb.	.85
Patates No 1 50 lbs	1.19	Flétant, la lb.	.65
Patates nouvelles 5 lbs	.	Filet sole, la lb.	.65
		Thé noir, 115 sachets	.79

Acceptons commandes de la campagne accompagnées de mandat

LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney

PHILOMENE par Ernie Bushmiller

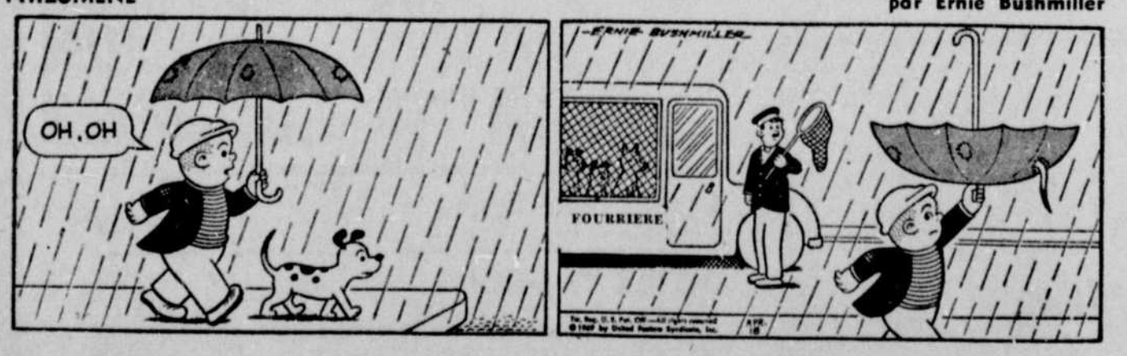

LE FANTOME par Lee Falk et Ray Moore

Grande offensive anglaise pour entrer dans le Marché Commun

Par Basile TESSELIN

LONDRES — En trois jours, le gouvernement britannique a lancé sur l'Europe trois attaques de front dont le caractère rappelle plus les charges de cavalerie que la diplomatie secrète.

Dimanche soir, alors même que M. Pompidou n'avait pas été officiellement proclamé vainqueur de l'élection présidentielle, le Foreign Office publiait un long communiqué pour saluer sa victoire et pour exprimer l'espoir que le nouveau président de la République française donnerait la première place dans ses préoccupations au problème de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun. De mémoire de journaliste, aucun gouvernement britannique n'avait officiellement commenté l'arrivée au pouvoir d'un nouveau chef d'Etat ou de gouvernement étranger.

Lundi, au Congrès de l'internationale socialiste à Eastbourne, le premier ministre M. Harold Wilson indiquait que dans son message de félicitations à M. Pompidou, il avait également insisté sur l'urgence de l'examen de ce problème. "La Grande-Bretagne, a-t-il ajouté, désire nouer des relations étroites et amicales avec M. Pompidou et son administration. Nous ne nourrissons pas d'esprit de revanche pour le passé. Nous ne sommes intéressés que par l'avenir. Nous voulons participer à l'oeuvre de construction d'une plus grande unité européenne . . . dans laquelle la France et la Grande-Bretagne ont à jouer chacune leur part indispensable".

Aujourd'hui, à Paris, à la réunion de l'Assemblée de l'Europe occidentale, lord Chalfont, ministre chargé des questions européennes, a d'une part lancé un véritable appel à la renaissance de l'amitié franco-britannique et d'autre part réaffirmé solennellement le désir de la Grande-Bretagne d'adhérer à la communauté européenne.

On pourrait s'étonner, sur le plan de la tactique, d'une telle précipitation. M. Willy Brandt, qui, lui aussi participait à la réunion d'Eastbourne, s'est efforcé, au contraire de tempérer tant d'ardeur et a franchement demandé au gouvernement britannique d'éviter de faire pression sur la France. Il semble que Londres n'ait pas tenu compte de cet avertissement. Au contraire, presque au moment où lord Chalfon parlait à Paris, le Foreign Office annonçait la convocation à Londres le 24 juin prochain des ambassadeurs britanniques dans les six capitales du Marché commun. Objet: passer en revue les positions respectives de chacun des membres de la CEE et arrêter la politique britannique à leur égard.

Dans les milieux autorisés on souligne cet après-midi que toutes ces actions ont été décidées en partie pour répondre notamment à une phrase prononcée par M. Pompidou pendant sa campagne électorale pour le deuxième tour et selon laquelle "il devenait moins sûr que la Grande-Bretagne soit aussi pressée qu'auparavant d'être admise dans la CEE".

Il s'agit, dit-on dans ces milieux, de démontrer le contraire. Il s'agit aussi, souligne-t-on encore, d'éviter que le nouveau gouvernement français ne pose des pré-conditions à l'ouverture des négociations. La plus importante se rapporte à la politique agricole. La thèse française jusqu'ici a été que la révision des dispositions agricoles des Six, qui doit en principe se terminer avant le 1er janvier 1970, précède la négociation avec la Grande-Bretagne.

Sur ce point, le gouvernement britannique, qui qualifie les dispositions actuelles de "foncièrement injustes à l'égard du Royaume-Uni" envisage trois hypothèses :

1 — La Grande-Bretagne sera associée aux discussions sur la révision de la politique agricole.

2 — Ou bien elle decevra l'assurance qu'il sera tenu compte de ses intérêts.

3 — Ou bien enfin, cette révision sera ajournée, par exemple d'un an.

Si la conférence au sommet européenne préconisée par M. Willy Brandt a lieu, la Grande-Bretagne y proposera ces alternatives.

Dans la précipitation britannique à réaffirmer les positions prises à l'égard du problème européen, il faut voir d'une part le désir permanent et sincère d'une large part du corps politique anglais, ainsi que du Foreign Office, de faire entrer le Royaume-Uni dans le Marché commun, d'autre part la préoccupation intérieure du gouvernement travailliste à l'approche des élections générales.

La conférence communiste de Moscou

Rejet de la ligne monolithique et démocratisation du mouvement

MOSCOU (AFP) — De Jean Raffaelli) Un net virage a été pris par le monde communiste au cours des assises tenues à Moscou du 5 au 17 juin : pour la première fois depuis la création du komintern, en 1919, le carcan de la célèbre "ligne générale" autoritaire et monolithique a sauté, et la règle d'or de l'unanimité a vécu.

La démocratisation des débats s'est doublée d'une innovation également sans précédent : le huis clos a été levé. Une honnête couverture du débat a transformé pendant deux semaines la presse soviétique et une tribune libre ouverte à toutes les opinions.

Enfin, réunie sous le signe du schisme chinois, la conférence des 75 partis, qui a enterré la Tchécoslovaquie avec le dernier coup de pelle de M. Gustav Husak, n'a pu éviter d'évoquer le thème tabou : l'URSS et ses alliés ont attaqué Pékin, malgré les protestations des partis minoritaires, et notamment du parti roumain. Les dégâts ont pourtant été limités : la condamnation de Pékin n'a pas été prononcée.

Rejet de la ligne monolithique, forum contradictoire et public refus de transformer la conférence en tribunal : les observateurs croient mardi soir que le mouvement communiste international est maintenant plus démocratique qu'avant la conférence de Moscou.

Cependant, ce sentiment était plus fort au lendemain de l'intervention d'Enrico Berlinguer, le chef de file du communisme progressiste, il y a six jours. Les dernières heures de la conférence ont été marquées par un retour en force du vieux mécanisme de la discipline communiste.

Cette évolution, qui a été ressentie lundi, incite les deux tendances principales à s'interroger sur les conséquences du "sommet" de Moscou, et notamment sur les dangers que chaque tendance redoute.

Les partis "rebelles" semblent craindre que, pour n'avoir pas osé aller réellement jusqu'au bout des possibilités de large démocratisation qui s'offraient l'URSS — qui a confirmé sa grande autorité sur le mouvement — n'ait obtenu qu'une victoire immédiate pour elle, et sacrifie les chances pour le mouvement de s'ouvrir à court-terme à une démocratisation réelle.

Quant à Moscou et à ses alliés, témoins d'un débat ou la contestation a pénétré, ils pourraient repugner à donner libre cours — une fois la conférence passée — à des divergences dans lesquelles ils verraient moins un facteur de progrès et d'adaptation aux temps présents, qu'un ferment de désordre et de dislocation à long-terme.

A cet égard, les deux grandes questions que les observateurs se posent est de savoir si le Kremlin permettra que les espoirs de renouveau survivent dans les faits à la conférence.

Et quel sera l'usage que les partis contestataires sauront faire de la liberté d'expression qu'ils ont su arracher.

Dans l'immédiat, cependant, une impression optimiste se dégage de cette conférence convoquée pour condamner l'impérialisme ! Et qui s'est employée presque exclusivement à régler les problèmes internes du mouvement : jusqu'à aujourd'hui, les grands partis en désaccord avec Moscou devaient, sans autre choix, quitter le mouvement sous les anathèmes. Cela a été le cas de la Yougoslavie, puis de l'Albanie et de la Chine. Mardi matin, les communistes ont paru faire la preuve qu'on pouvait ne pas être d'accord, et rester.

Les pertes d'Israël en 1967

JERUSALEM (AFP) — Trois cent cinquante neuf soldats et civils israéliens ont été tués et 1,493 autres blessés entre la fin de la guerre des six jours et le 14 juin dernier, annonce-t-on officiellement mardi à Jérusalem.

Le détail de ce bilan indique que 309 soldats et 50 civils figurent au nombre des tués, 105 militaires et 36 civils ayant péri à la suite d'actes de terrorisme.

Quant aux blessés, 1,043 sont des soldats et 450 des civils, 391 des premiers et 387 des seconds ont reçu leurs blessures au cours d'actions commises par des terroristes.

Ce bilan a été donné pour corriger les rapports précédents, dits erronés, qui ont été publiés dans la presse locale et étrangère.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

SPECIAUX de VACANCES chez LIVERNOIS

(EN VIGUEUR JUSQU'AU 1er JUILLET)

Pour bronzer à l'intérieur et à l'extérieur

Sure Tan — Tube 1¼ oz Rég. 1.25 SPECIAL .99

Sure Tan — Bout. 4 oz Rég. 2.99 SPECIAL 2.39

SEA & SKI

LOTION SOLAIRE Tube 2 oz — Rég. 1.10 SPECIAL .89

HUILE ULTRA-BRONZANTE 4 oz — Rég. 1.85 SPECIAL 1.49

LOTION SOLAIRE Bout. 4 oz — Rég. 1.85 SPECIAL 1.49

LOTION ULTRA-BRONZANTE 4 oz — Rég. 1.85 SPECIAL 1.49

POUR BRONZER A L'INTERIEUR OU A L'EXTERIEUR

Tube 2 oz Rég. 1.85 SPECIAL 1.49

Bout. 4 oz Rég. 3.50 SPECIAL 2.79

COPPERTONE

Aérosol 6 oz Rég. 2.39 SPECIAL 1.89

Crème, tube 3 oz Rég. 1.79 SPECIAL 1.39

Lotion 4 oz Rég. 1.79 SPECIAL 1.39

Lotion, tube 2 oz Rég. 1.09 SPECIAL .89

Lotion 8 oz Rég. 3.29 SPECIAL 2.69

Huile 4 oz Rég. 1.79 SPECIAL 1.39

Tube 2 oz Rég. 1.85 SPECIAL 1.49

Bout. 4 oz Rég. 3.50 SPECIAL 2.79

Tube 1¼ oz Rég. 1.29 SPECIAL 1.09

LOTION TROPIC TAN Noxzéma

Tube 2.5 oz Rég. .98 SPECIAL .79

Bout. 4 oz Rég. 1.25 SPECIAL .99

HUILE TROPIC TAN Noxzema

Bout. 2.7 oz Rég. .75 SPECIAL .59

Bout. 4.7 oz Rég. 1.25 SPECIAL .99

BAIN de SOLEIL

CREME MIRACLE

PAR Antoine

LOTION

Pour un hâle riche, radieux !

ANTOINE de PARIS

Bain de Soleil Foncé ou Blanc Tube 3 oz 2.00

Bain de Soleil Lotion Bout. 4 oz 2.00

Après le Soleil (Lotion hydratante) Bout. 4 oz 1.50 Bout. 8 oz 2.50

Lotions Chasse-Insectes

Tantoo, tube 2 oz. Rég. .89 SPECIAL .69

Tantoo, aérosol 5 oz. Rég. 1.39 SPECIAL 1.09

Off, bout. 1½ oz. Rég. .89 SPECIAL .69

Off, aérosol 5 oz. Rég. 1.45 SPECIAL 1.19

Raid Maison & Jardin, aérosol 11 oz. Rég. 1.85 SPECIAL 1.49

TAN & GUARD

Bout. 4 oz Rég. 1.25 SPECIAL .99

TAN & GUARD

Aérosol 5 oz Rég. 1.39 SPECIAL 1.09

6-12 LIQUIDE 2 oz Rég. 1.00 SPECIAL .79

6-12 AEROSOL 5 oz Rég. 1.49 SPECIAL 1.19

6-12 AEROSOL 12 oz Rég. 2.09 SPECIAL 1.69

GUARD Bout. 2 oz Rég. .79 SPECIAL .59

GUARD Aérosol 6 oz Rég. 1.39 SPECIAL 1.09

GUARD Aérosol 10 oz Rég. 1.99 SPECIAL 1.59

PHARMACIE Livernois S.E.N.C.

VOTRE PHARMACIE DE CONFIANCE

1200 RUE ST-JEAN — TEL.: 522-5214

Bonnets de bain PLAYTEX

Rég. 2.49 SPECIAL 1.99

Rég. 1.98 SPECIAL 1.59

Rég. 1.69 SPECIAL 1.39

BONNETS POUR ENFANTS Rég. 1.49 SPECIAL 1.19

Contre fièvre des foins CONTAC-C CAPSULES

10 capsules Rég. 1.49 SPECIAL 1.19

24 capsules Rég. 3.19 SPECIAL 2.59

Glacière Thermos

Grandeur: 13 x 19 x 13½

SPECIAL 12.39 Rég. 15.45

Jarre en polypropylène

Grandeur 64 oz

SPECIAL 1.79 Rég. 2.25

Pour le soulagement de la douleur

Solarcaine Lotion 3 oz Rég. 1.29 SPECIAL .99

Solarcaine Aérosol 4 oz Rég. 1.75 SPECIAL 1.39

Un lot de LUNETTES-SOLEIL Escompte de 33⅓%

KOTEX TAMPONS Rég. ou Super — Bte 10's — Rég. .55 SPECIAL .45

KOTEX TAMPONS Rég. ou Super — Bte 40's — Rég. 1.97 SPECIAL 1.59

KLEENEX BOUTIQUE TISSUS FACIAUX — Rég. .37 SPECIAL .32

BOUTIQUE Papier de Toilette — Twin-Pack — Rég. .49 SPECIAL .36

FLUSH A BYE (Couches à jeter) — Paquet économique 48's — Rég. 2.79 SPECIAL 1.79

PLAYTEX (Ensemble Biberon) — Rég. 10.95 SPECIAL 6.99

PLAYTEX (Bouteilles disposables) — Bte 65's — Rég. 1.49 SPECIAL 1.09